This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1901

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL BOOKBINDING CO.
76 53 S 3 5376
QUALITY CONTROL MARK

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1901.

MM. E. Babelon,	Président.
Ch. Ravaisson-Mollien,	Premier Vice-Président.
Th. Homolle,	Deuxième Vice-Président.
J. Martha,	Secrétaire.
R. Cagnat,	Secrétaire adjoint.
A. Blanchet,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. H. Omont.
E. Michon.
A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
L'abbé H. Thédenat.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. A. de Barthélemy.
H. Omont.
M. Collignon.
A. Blanchet.

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. G. Bapst.
É. Molinier.
M. Colligнon.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 8 Juillet 1901.

MM.

1. Barthélemy (Anatole de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).
2. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).
3. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).
4. Perrot (Georges), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
5. Bertrand (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

Digitized by Google

MM.

6. Wescher (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).
7. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).
8. Heuzey (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales et de la céramique antique au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 16 *ter* (1er mai 1867-3 mai 1899).
9. Saglio (Edmond), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875-2 mai 1900).
10. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900).

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 8 Juillet 1901.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne, président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne, Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. Albe (la duchesse de Berwick et d'), à Madrid, Palacio de Liria (1er février 1899).
8. Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 8 Juillet 1901.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. Rey (le baron Emmanuel), ✻, rue du Dôme, 3 (5 février 1862).
3. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).
4. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
5. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
6. Müntz (Eugène), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).
7. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).
8. Corroyer (Édouard), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

Digitized by Google

MM.

9. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).
10. Duchesne (Mgr Louis), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).
11. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).
12. Arbois de Jubainville (Henry d'), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).
13. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).
14. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).
15. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai des Célestins, 4 (8 novembre 1882).
16. Bapst (Germain), ✻, rue de Miromesnil, 17 (4 février 1885).
17. Molinier (Émile), O. ✻, conservateur du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, boulevard Saint-Germain, 41 (4 février 1885).

Digitized by Google

MM.

18. Collignon (Maxime), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

19. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

20. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

21. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Mondovi, 6, et à Athènes (4 mai 1887).

22. Durrieu (le comte Paul), conservateur honoraire au Musée du Louvre, rue Cortambert, 11 (7 mars 1888).

23. Bouchot (Henri), ✻, conservateur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

24. Omont (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

25. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

26. Delaborde (le comte H.-François), sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

27. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

Digitized by Google

MM.

28. Prou (Maurice), professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

29. Cagnat (René), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

30. La Noë (le général de), C. ✻, conservateur du Musée historique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 43 (1er juin 1892).

31. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

32. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

33. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (9 janvier 1895).

34. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

35. Valois (Noël), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

36. Girard (Paul), ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

37. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

38. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

Digitized by Google

MM.

39. Hauvette (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Racine, 28 (2 février 1898).

40. Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, rue du Cherche-Midi, 14 (3 mai 1899).

41. Martin (Henry), conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

42. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

43. Monceaux (Paul), professeur au lycée Henri IV, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900).

44. Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900).

45. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 8 Juillet 1901.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

Aisne.

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département de l'Aisne, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

MALE (Émile), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, rue de Navarre, 11 (3 juillet 1895).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Digitized by Google

Alpes (Basses-).

MM.

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), O. ✱, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue de l'Arcade, 18 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

MANTEYER (Georges DE), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

MAZELIÈRE (le marquis DE LA), à Embrun, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (7 juin 1900).

Alpes-Maritimes.

ESSLING (le prince D'), ✱, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

VALLENTIN (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

PIETTE (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

VINCENT (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

LIEBBE (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

DIEUDONNÉ (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Aube.

BABEAU (Albert), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Digitized by Google

MM.

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale de Rodez, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Blancard (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Champoiseau (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Calvados.

Beaucourt (Gaston Du Fresne, marquis de), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue des Carmes, 44 (7 mars 1900).

Cantal.

Rochemonteix (Adolphe de Chalvet de), à Cheylade, par Murat (12 juillet 1899).

Grand (Roger), archiviste du département du Cantal, à Aurillac (5 juin 1901).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique de Saintes, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules-L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Baras (Albert), ✻, à Saintes, cours Lemercier, 48 (8 février 1888).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Méloizes (le marquis Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Digitized by Google

Corrèze.

MM.

Rupin (Ernest), ✻, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), curé doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouy-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Digitized by Google

MM.

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Gauthier (Jules), ✻, archiviste du département du Doubs, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire de Besançon, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge honoraire, à Montélimar (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand Monier de la), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Digitized by Google

MM.

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Finistère.

Tholin (Georges), ✻, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (Paul Du), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, à Toulouse, rue Riquet, 1 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baise (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Lanore (Maurice), à Bordeaux, rue des Réservoirs, 19 (4 avril 1900).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Digitized by Google

MM.

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

Joubin (André), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Indre.

Creusot (F.), à Châteauroux, rue de la Châtre, 128 (7 mars 1900).

Indre-et-Loire.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Digitized by Google

MM.

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue Vauquelin, 15 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Donna, 1 (6 novembre 1900).

Jura.

Chatel (Eugène), ✱, archiviste honoraire du département du Calvados, à Voiteur, et à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Beaume-les-Messieurs, par Voiteur (6 mars 1889).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Ailleux, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✱, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette-Despierres (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire-Inférieure.

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Quilgars (Henry), à Guérande (23 février 1898).

Loiret.

Casati (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Desnoyers (Mgr), ✱, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue Saint-Étienne, 24 (7 mai 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6 (7 novembre 1877).

Dumuys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département de la Lozère, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Castellane (le comte Henri de), vice-président de la Société française de numismatique, à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé Paul), chanoine archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Digitized by Google

MM.

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département de la Haute-Marne, à Chaumont, et à Paris, rue de Varenne, 35 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne, à Nancy, rue Saint-Dizier, 9 (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Diesdorf, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Cournault (Charles), ✻, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Digitized by Google

MM.

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✱, lieutenant-colonel, directeur de l'artillerie, à Toul (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, 46, rue Sellier (6 mars 1901).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), ✱, à Bar-le-Duc, et à Paris, rue d'Assas, 22 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée de Bar-le-Duc, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✱, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Champvert, par Decize, (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 23 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✱, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Digitized by Google

MM.

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département du Nord, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille, rue Voltaire, 33 (3 février 1892).

Maurice (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39, et à Paris, rue Washington, 33 (9 janvier 1895).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Serbat (Louis), à Valenciennes, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 138 (9 janvier 1901).

Swarte (Victor de), ✻, trésorier-payeur général du département du Nord, à Lille (5 juin 1901).

Teil (le baron Joseph du), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, rue Pierre-Charron, 22 (5 juin 1901).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varenne, 90 (3 juillet 1878).

Digitized by Google

MM.

Lac (Jules du), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

Marsaux (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue du Château, 33 (7 février 1900).

Pas-de-Calais.

Monnecove (Félix Le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

Pagart d'Hermansart (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

Vaillant (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

Digitized by Google

MM.

Loisne (le comte Auguste Menche de), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Chamalière, près Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Zeiller (Jacques), licencié ès lettres, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Morin-Pons (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

Digitized by Google

MM.

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Pierre Corneille, 5 (25 janvier 1899).

Saône-et-Loire.

Bulliot (Gabriel), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Seine.

Bayet (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement primaire, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Weiss (André), ✱, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, chargé de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Digitized by Google

MM.

Espérandieu (Émile), ✻, capitaine au 4e régiment de zouaves, rédacteur à la *Revue du cercle militaire*, à Vanves, route de Clamart, 59 (29 juillet 1885).

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Villenoisy (François de), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Toutain (Jules), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, à Paris, rue de l'Université, 74 (2 décembre 1891).

Leprieur (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Lambin (Émile), à Clamart, rue Thiers, 17 (5 juillet 1893).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Trawinski (Florentin), secrétaire agent-comptable des Musées nationaux, à Paris, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Fougères (Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

Expert (Henry), à Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (1er juin 1898).

Digitized by Google

MM.

Vitry (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue Daumesnil, 52 (7 décembre 1898).

Sellier (Charles), à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, à Paris, avenue d'Antin, 49 (4 avril 1900).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Paris, boulevard Edgar Quinet, 22 (6 mars 1901).

Ridder (André de), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, à Paris, avenue du Coq, 7 (8 mai 1901).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

Foville (Jean de), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue du Regard, 5 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Digitized by Google

Seine-et-Marne.

MM.

Bordes (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Héron de Villefosse (Étienne), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Chantecler (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✻, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Marchéville (Marcel de), ✻, président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au Musée de Versailles, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Digitized by Google

MM.

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, à Péronne (9 janvier 1901).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Digitized by Google

MM.

Farcinet (Charles), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par l'Oie (24 janvier 1894).

Vienne.

Croix (le R. P. Camille de La), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Combes (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Yonne.

Julliot (Gustave), conservateur du Musée archéologique de Sens, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Lucas (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Algérie et Tunisie.

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varenne, 52 (6 mars 1890).

Digitized by Google

MM.

Gauckler (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

Espinasse-Langeac (le vicomte de l'), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra, et à Fontenay-aux-Roses, avenue de la Demi-Lune, 7 (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (1er mars 1882).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France à Trieste (Autriche-Hongrie) (5 décembre 1883).

Martinière (Henri-P. de la), ✻, secrétaire de la légation de France au Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tanger, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie) (10 janvier 1894).

Digitized by Google

MM.

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), au couvent de Saint-Étienne des Dominicains, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), supérieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul-M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, à Jérusalem, et à Paris, rue du Bac, 94 (11 décembre 1895).

Morin (le R. dom Germain), à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

Rouvier (le docteur Jules), professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth, à Beyrouth (Syrie) (28 juillet 1897).

Gaudin (Paul), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba, à Smyrne (12 juillet 1899).

Degrand, consul de France à Philippopoli (Bulgarie) (7 novembre 1900).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Plath (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

Sickel (le chevalier Th. von), voir p. 9.

Benndorf (Otto), voir p. 9.

Belgique.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Digitized by Google

MM.

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), à Anvers, rue du Transvaal, 53 ((4 avril 1900).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Albe (la duchesse d'), voir p. 9.

Digitized by Google

Grande-Bretagne et Irlande.

MM.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

Thompson (H.-Yates), à Londres, W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltmann (E. J.), Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), voir p. 9.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

Digitized by Google

MM.

Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Naëf (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

Moulin (Franki), à Toulon (Var), boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 8 Juillet 1901.

MM.

Albe (la duchesse d'), Espagne.
Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Charente-Inférieure.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr.), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaucourt (le marquis de), Calvados.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Besnier (Maurice), Calvados.

Digitized by Google

MM.

Bizot (Ernest), Isère.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boulanger (C.), Somme.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Bulliot (Gabriel), Saône-et-Loire.
Buche (Joseph), Rhône.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), Oise.
Capitan (le docteur L.), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur L.), Nord.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.

Digitized by Google

MM.

Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Jura.
Chatellier (Paul du), Finistère.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (F.), Indre.
Croix (le R. P. Camille de la), Vienne.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Degrand, Bulgarie.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P.), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Desnoyers (Mgr), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

MM.

Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr), Oise.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le capitaine), Seine.
Espinasse-Langeac (le vicomte de l'), Tunisie.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farginet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gauckler (Paul), Tunisie.
Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P.), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Ginot (Émile), Vienne.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Cantal.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Gusman (Pierre), Seine.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.

Digitized by Google

MM.

Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.
Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lac (Jules du), Oise.
Lagave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lagrange (le R. P.), Turquie d'Asie.
La Guère (le comte de), Cher.
Laigue (Louis de), Autriche-Hongrie.
Lambin (Émile), Seine.
Lanore (Maurice), Gironde.
Lauzun (Philippe), Gers.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Clert (Louis), Aube.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loisne (le comte Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Lovatelli (la comtesse), Italie.
Lucas (Charles), Yonne.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (le chanoine), Marne.

Macqueron (Henri), Somme.
Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.
Manteyer (Georges de), Hautes-Alpes.
Marcel (l'abbé), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martinière (Henri de la), Maroc.
Maurice (Jules), Nord.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Mazelière (le marquis de la), Hautes-Alpes.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Méloizes (le marquis des), Cher.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), Sarthe.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Moulin (Franki), Suisse.

Digitized by Google

MM.

Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Regnier (Louis), Eure.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.

Digitized by Google

MM.

Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Rochemonteix (Adolphe de), Cantal.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rousset (Louis), Gard.
Rouvier (le docteur Jules), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Séjourné (le R. P.), Turquie d'Asie.
Serbat (Louis), Nord.
Sickel (le chevalier Th. von), Autriche.
Sizeranne (le comte de la), Drôme.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Digitized by Google

MM.

Swarte (Victor de), Nord.

Tausserat (Alexandre), Marne.
Teil (le baron Joseph du), Nord.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (Yates), Grande-Bretagne.
Toutain (Jules), Seine.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vialettes (le chanoine), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Meurthe-et-Moselle.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*, Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Digitized by Google

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Digitized by Google

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

Allemagne. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

Digitized by Google

BELGIQUE. *Bruxelles.* Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique.
DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee.* Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos bebliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Boston.* American Antiquarian Society.
— *Cambridge.* Archæological Institute of America.
— *Chicago.* Académie des sciences.
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey.* Société jersiaise.

Digitized by Google

ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— *Rome.* Istituto archeologico.
— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico português.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1901.

Séance du 9 Janvier.

Présidence de M. Max. Collignon, président sortant, et de M. E. Babelon, président élu.

M. Max. Collignon, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers confrères,

« Depuis la fondation de la Société, bien des présidents sont venus, à pareille époque, remettre leurs pouvoirs et remercier la Compagnie de l'honneur qu'elle leur avait fait en leur confiant la mission de diriger ses délibérations. Je ne saurais me dérober à ces formules d'usage, parce que je sais par expérience qu'elles traduisent en réalité des sentiments très sincères. Cette magistrature annuelle ne laisse que d'agréables souvenirs. On ne quitte pas ce fauteuil sans éprouver une reconnaissance véritable pour les confrères dont la courtoisie rend la tâche facile à celui qui l'occupe temporairement, et on le répète après bien d'autres, parce que c'est toujours la vérité. Au moins ai-je la bonne fortune de pouvoir ajouter à cet exorde en quelque sorte obligatoire ce qu'aucun de mes prédécesseurs n'a encore eu l'occasion de dire et ce qu'aucun de mes successeurs ne redira avant cent ans. Pour la première fois, les pouvoirs du président sortant expirent avec le siècle, et l'allocution traditionnelle inaugure une nouvelle période de notre existence. Un humaniste du temps jadis eût composé à cette occasion un *Carmen saeculare*. Je n'abuserai pas de la situation. Permettez-moi seulement d'en profiter pour souhaiter à la Société une

Digitized by Google

nouvelle ère de prospérité, pour exprimer le vœu que les présidents du XXe siècle voient se continuer les traditions de bonne confraternité qui se sont si heureusement établies parmi nous et qui sont le charme de nos réunions.

« J'aurais souhaité, nous aurions tous souhaité, que cette dernière année du siècle qui a vu naître notre Société pût être marquée d'un caillou blanc et qu'aucun vide ne se fût produit dans nos rangs. Cette satisfaction m'a été refusée. Nous avons perdu le doyen de nos membres honoraires, un membre résidant, dix correspondants et un associé correspondant étranger.

« M. Maximin Deloche avait été appelé à l'honorariat en 1879; il appartenait à la Société depuis l'année 1856. Il n'était point, à proprement parler, un savant de carrière, et l'étude de la géographie, des institutions et de la numismatique de l'ancienne France, qui devait lui valoir tant de succès scientifiques, n'avait point absorbé toute son activité. Peut-être s'en est-il fallu de peu que les hasards de la vie ne lui fissent une autre destinée. Né à Tulle en 1817, il étudie d'abord le droit à Toulouse, et, jeune avocat, il entre dans l'étude d'un avoué de Bordeaux[1]. On n'eût point à ce moment deviné « dans la poudre du greffe » un érudit naissant. Un jour, M. Dufaure vient à Bordeaux pour y plaider dans un procès. L'avocat de la partie adverse est indisposé. M. Deloche le remplace, et si brillamment que son adversaire de la veille devient pour lui un protecteur dévoué, l'emmène à Paris et le fait entrer au ministère des Travaux publics. En 1846, il est envoyé à Alger, puis à Constantine, comme directeur des affaires civiles de la province. Le poste était difficile, si peu de temps après la conquête; M. Deloche s'en tire à son honneur, non cependant sans avoir un duel avec un jeune lieutenant du bataillon turc. Des deux champions qui croisaient ainsi le fer, l'un ne devait plus porter un jour que l'inoffensive épée d'académicien; l'autre devait illustrer la sienne à Inkermann et à Sébastopol; c'était le lieu-

1. Je dois ces renseignements et ceux qui suivent à M. le Dr Debord, gendre de M. Deloche.

Digitized by Google

tenant Bourbaki. Revenu en France à la suite de maladies, nommé en 1851 sous-chef au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, M. Deloche partage ses loisirs entre l'érudition et la musique, et, tout en préparant sur l'histoire du Limousin l'ouvrage qui devait lui valoir une première médaille au concours des antiquités nationales, il compose des morceaux qui obtiennent des succès de salon. Un de ses chefs en prend ombrage. Plutôt que de renoncer à la musique, M. Deloche donne sa démission, recommence le concours et rentre au ministère, mais dans une autre division. En 1880, quand arriva l'âge de la retraite, il était directeur de la statistique et commandeur de la Légion d'honneur. Si j'ai rappelé ces étapes de sa carrière administrative, ces occupations si étrangères à nos travaux, c'est que rien ne fait mieux comprendre tout ce qu'il a fallu à notre confrère d'activité et d'ardeur pour fonder en même temps sa réputation scientifique. Profondément attaché au souvenir de sa chère province, il puisait dans l'amour du sol natal la première inspiration de ses travaux. Ses études sur la *Géographie historique de la Gaule et spécialement du Limousin au moyen âge*, sa belle publication du *Cartulaire de Beaulieu*, qui mérita un prix Gobert en 1860, d'autres mémoires encore, relatifs à l'histoire de l'ancien diocèse de Limoges et aux *Pagi* du Limousin, suffisent à indiquer, par la seule énumération des titres, de quel côté se tournait sa curiosité d'érudit. Et c'est encore l'étude des monnaies mérovingiennes de sa province qui le conduisait à écrire son important ouvrage sur la *Trustis et l'Antrustion royal*. Élu en 1871 à l'Académie des Inscriptions, il publia de nombreux travaux dans les *Mémoires* de l'Académie. Son *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires*, à laquelle il a eu le temps de mettre la dernière main, atteste que l'âge n'avait pas diminué son activité scientifique. Si, depuis plusieurs années, on le voyait trop rarement à nos séances, ce n'est pas qu'il se fût désintéressé de notre Société; l'état de sa santé en était la seule raison; aussi bien, les jours d'élection, il s'imposait une réelle fatigue pour gravir nos étages. On accueillait avec une respectueuse déférence ce confrère aimable

Digitized by Google

et bienveillant, à la physionomie avenante, qui, dans la retraite studieuse où il vivait, entouré de ses livres et de sa petite collection d'émaux limousins, donnait encore le bel exemple d'une infatigable ardeur au travail.

« La perte que nous avons faite dans la personne de M. Samuel Berger est d'autant plus cruelle qu'elle est prématurée; elle a été vivement ressentie parmi nous, car notre confrère ne comptait ici que des amis. Lorsqu'il avait pris place dans nos rangs, le 1er juin 1892, il apportait une réputation d'érudit solidement établie et consacrée par des travaux qui lui conféraient l'autorité d'un maître. Pasteur de l'Église de la confession d'Augsbourg, professeur adjoint à la Faculté de théologie protestante, où il enseignait l'histoire ecclésiastique, il s'était trouvé naturellement porté vers les études auxquelles il devait consacrer son activité; mais, avec une singulière fermeté d'esprit, il avait su de bonne heure s'y créer comme un domaine personnel. Il s'était proposé de faire, pour ainsi dire, l'histoire matérielle des textes sacrés de la Bible et du Nouveau Testament à travers tout le moyen âge depuis les origines du christianisme, sujet qui, dans son unité, offre un champ de recherches d'une très vaste étendue. Comment ont été faites, en Occident, dès les premiers siècles de l'Église, les traductions en latin des textes sacrés; comment se sont-elles transmises d'âge en âge; dans quels pays cette diffusion a-t-elle été le plus active; comment, de ces diverses versions, sont sorties les traductions faites plus tard en français ou en provençal; sous quel aspect matériel se présentent les manuscrits? Tels sont les problèmes que M. Samuel Berger s'est appliqué à résoudre. Et, comme il entendait bien voir de ses yeux et collationner lui-même cette longue série de manuscrits, il employait ses vacances laborieuses à recueillir les matériaux de son travail dans les bibliothèques d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie et d'Espagne. Il était reçu par les savants étrangers comme un maître dans cet ordre d'études, et l'un de nos confrères a fait l'expérience que, dans plusieurs grandes bibliothèques d'Europe, il suffisait d'invoquer son nom pour être assuré du meilleur accueil. Ce qu'il a tiré de ses re-

Digitized by Google

cherches, poursuivies avec une ardeur infatigable que soutenait chez lui la joie communicative de la découverte, on peut en juger par la liste de ses publications que des mains pieuses ont récemment dressée. La valeur de ses travaux avait été déjà consacrée par de hautes récompenses. En 1882, l'Académie des Inscriptions couronnait son ouvrage sur la *Bible française au moyen âge ;* en 1891, elle couronnait encore un mémoire qui est devenu, en 1893, le beau travail sur l'*Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, présenté comme thèse française pour le doctorat ès lettres à la Faculté des lettres de Paris. Ceux de nos confrères qui ont assisté à cette brillante soutenance se rappellent quel en fut le succès. Les honneurs lui venaient aussi de l'étranger ; les Universités de Cambridge, de Leipzig, de Dublin, en lui décernant le titre de docteur, rendaient hommage à sa réputation scientifique. On savait que lui seul était capable d'écrire l'ouvrage auquel devaient aboutir tous ces travaux de savante critique, et l'on attendait de lui une histoire de la Bible latine et de son texte depuis les origines jusqu'à sa consécration officielle par le concile de Trente. Mais Samuel Berger ne ménageait pas ses forces. Il se donnait tout entier à ses multiples occupations, à son ministère, à sa chère Faculté de théologie, dont il avait, au prix d'un rude labeur, organisé la bibliothèque, à ses étudiants, pour lesquels il résumait naguère, dans une magistrale leçon d'ouverture, les principes de sa doctrine et de sa méthode. Il était assidu à nos séances, et nous l'y avons souvent entendu prendre la parole avec cette chaleur et cette conviction qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. Il réservait, dans son activité d'écrivain, une part à nos *Mémoires ;* il y publiait des études sur les *Traditions de l'art grec dans les manuscrits latins de l'Évangile*, sur les *Manuels pour l'illustration du Psautier au XIII^e^ siècle*. Enfin, il trouvait encore le loisir de se consacrer à ses amis, et il apportait dans les relations sociales cette bonne grâce souriante qui donnait à son commerce un charme infini. Tout ce labeur, où il se dépensait sans compter, a fini par dépasser la mesure de ses forces physiques. Je n'exagère rien en disant que Samuel Berger a succombé

Digitized by Google

à la tâche. Ses confrères garderont le souvenir durable de ses rares qualités d'esprit, de la droiture de son caractère et de sa haute distinction morale.

« La Société n'a pas été moins éprouvée par les vides qui se sont produits dans les rangs de ses correspondants. La liste nécrologique est longue, et je risquerais d'allonger outre mesure cette allocution si je voulais énumérer en détail les travaux et les services des confrères que nous avons perdus. Ce sont MM. Lefort, le comte de Marsy, le général Pothier, Édouard Beaudoin, Janvier, Van Hende, Nicaise, Durand de Distroff, Salmon et Revoil.

« M. Lefort, associé correspondant national pour le département du Cher, était des nôtres depuis 1875. Il avait dirigé ses recherches vers l'étude des antiquités chrétiennes et gallo-romaines, et c'est un mémoire très apprécié sur la grande mosaïque de la basilique de Sainte-Pudentienne à Rome qui l'avait désigné aux suffrages de la Compagnie. Il avait apporté ici de nombreuses communications sur diverses questions d'archéologie chrétienne, sur les mosaïques de l'église de San Frediano à Lucques, sur les peintures des Catacombes représentant les Mages, et il vous avait entretenus de ses études sur les monuments funéraires gallo-romains de la région qu'il habitait. La Société perd en lui un de ses collaborateurs les plus zélés et les plus estimés.

« M. le comte de Marsy était aussi un de ces érudits que la Compagnie tient à honneur de voir figurer sur la liste de ses correspondants. Successeur du regretté Léon Palustre comme directeur de la Société française d'archéologie, à la fois historien et archéologue, il avait porté son attention vers l'histoire de nos provinces du nord et publié des documents sigillographiques ou artistiques qui constituent de précieuses contributions à notre histoire provinciale. Il a apporté ici de nombreuses communications et enrichi nos *Mémoires* d'une savante étude sur le *Langage héraldique du XIII^e siècle dans les poèmes d'Adenet le Roi.*

« M. le général Pothier s'était surtout occupé d'archéologie préhistorique. Appelé par ses fonctions à séjourner dans le Midi, il avait entrepris d'explorer méthodiquement une

Digitized by Google

longue série de tumulus sur une des hauteurs qui dominent l'Adour, le plateau de Ger. Après avoir publié une remarquable étude sur les différentes migrations des peuples qui avaient envahi le sol gaulois aux temps antéhistoriques, il donnait cette année même un ouvrage sur *Les tumulus du plateau de Ger*, où il exposait, avec une méthode rigoureuse et une critique très sévère, les observations qu'il avait recueillies sur ces sépultures. Il aura été un des plus utiles ouvriers de la science qui s'efforce d'éclairer l'histoire des origines de la civilisation dans notre pays.

« La mort a enlevé prématurément M. Édouard Beaudoin, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, ancien membre hors cadre de l'École française de Rome, qui s'était adonné spécialement à l'étude du droit romain considéré au point de vue historique. Il y avait marqué brillamment sa place. Ses travaux sur *Le culte des Empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise*, sur *La colonisation romaine dans l'Afrique du Nord* faisaient une large place à l'épigraphie et rentraient ainsi dans l'ordre de nos recherches. La Société pouvait, s'il n'avait disparu en pleine possession de son talent, attendre de lui une précieuse collaboration.

« M. Nicaise, juge de paix à Châlons-sur-Marne, était un de nos correspondants les plus actifs. Il avait rendu des services signalés à l'archéologie en explorant avec autant de zèle que de succès les antiquités de la région de la Marne, en poursuivant des fouilles qui ont mis au jour de nombreuses sépultures gauloises ou romaines, soit à Reims, soit dans les environs de Châlons. M. Nicaise ne se bornait pas à enrichir ses collections ; il a beaucoup publié, et si je voulais donner une idée complète de la part qu'il a prise à vos travaux, j'aurais à énumérer une longue liste de savantes communications.

« M. Janvier, président de la Société des Antiquaires de Picardie, membre de la Commission du Musée d'Amiens, s'était voué à des recherches érudites sur l'histoire locale. Son livre sur *Boves et ses seigneurs*, ses *Récits picards*, ses nombreuses monographies sur les milices amiénoises, sur

Digitized by Google

les corporations d'archers, l'avaient, dès l'année 1877, désigné à vos suffrages. La Société voit avec un vif regret s'éclaircir les rangs de ces savants consciencieux qui se consacrent, avec tant de profit pour l'histoire générale, à l'histoire de leur province, et parmi lesquels figuraient encore avec honneur M. Durand de Distroff, auteur de travaux sur le pays messin, M. Salmon, de Sens, M. Van Hende, de Lille, qui, chacun dans leur région, s'étaient occupés de la numismatique locale.

« M. Revoil était un de ces artistes savants qui mènent de front les recherches historiques et la pratique de leur art. Né à Lyon en 1820, il avait étudié l'architecture avec Caristie, et, devenu architecte diocésain des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'Hérault, il avait défriché un champ d'études jusque-là trop négligé. On peut dire qu'il a révélé les richesses d'architecture romane de nos provinces du Midi. Son livre sur *L'architecture romane du Midi de la France*, ouvrage considérable, enrichi de planches dessinées avec un soin scrupuleux, fait autant d'honneur au savant qu'à l'artiste, et reste un véritable monument élevé à la gloire artistique de notre pays. Il est presque superflu de rappeler avec quel goût il s'est appliqué à restaurer quelques-uns de ces monuments, comme le cloître de Montmajour, près d'Arles, et quelle part lui revient dans l'achèvement de la cathédrale de Marseille. Son souvenir est assuré de durer, car il reste attaché non seulement à de beaux ouvrages, mais à de belles œuvres.

« Parmi nos associés étrangers, la mort nous a enlevé le P. de Vera y Chilier, directeur et conservateur du Musée provincial de Cadix, correspondant de l'Académie royale d'histoire de Madrid. Il s'était occupé des antiquités du sud de l'Espagne et il avait plus d'une fois manifesté sa sympathie pour la France en faisant parvenir tout d'abord à notre Compagnie, par l'intermédiaire de notre confrère M. de Laigue, les résultats de ses fouilles dans la nécropole punico-romaine de Cadix. En lui rendant un dernier hommage, je suis assuré d'être l'interprète de vos sentiments.

« Il ne faudrait pas que cette trop longue nécrologie nous

Digitized by Google

fît oublier les événements heureux de l'année, et j'ai hâte d'arriver, en les mentionnant, à l'obligation dont il m'est le plus agréable de m'acquitter. Nous avons accueilli dans nos rangs deux nouveaux confrères dont il serait déplacé de faire l'éloge, puisque vos suffrages ont consacré leurs titres scientifiques et leur talent. La liste de nos correspondants a fait de nouvelles et précieuses recrues ; vous avez élu M. Donnet comme correspondant étranger à Anvers. Votre président a eu le plaisir de féliciter en votre nom plusieurs de nos confrères, M. Prou, nommé à la chaire de diplomatique de l'École des chartes, MM. Bouchot, Gaidoz, Babelon, Martha, nommés chevaliers de la Légion d'honneur, Mgr Duchesne, nommé officier du même ordre, M. Omont, élu à l'Académie des Inscriptions au commencement de cette année, et qui, par une heureuse récidive, m'a donné l'occasion de renouveler vos félicitations pour sa nomination dans la Légion d'honneur. M. Molinier a été promu au grade d'officier. En applaudissant à cette distinction, la Compagnie s'est associée au sentiment unanime de tous ceux qui ont admiré les merveilles d'art réunies au Petit Palais de l'Exposition universelle, et qui savent avec quel infatigable dévouement notre confrère a organisé cette victoire de l'art français. Enfin, je ne commettrai point une indiscrétion en rappelant une séance qui n'a pas laissé de traces dans nos procès-verbaux, mais où un grand nombre d'entre nous se sont réunis pour rendre un affectueux hommage à M. de Barthélemy, l'aimable et savant confrère qui est aujourd'hui le respecté doyen de la Compagnie et le gardien de ses traditions. La Société n'a d'ailleurs point l'intention de les oublier. Elle se préoccupe déjà de célébrer le centième anniversaire de la fondation de l'Académie celtique, dont elle est l'héritière. A cette occasion, la Commission administrative a décidé de faire frapper à notre usage l'ancien jeton de l'Académie celtique, gravé par Dupré, en n'y changeant que la légende du revers. Nous reprenons la vieille devise *Gloriae majorum*, qui, dans sa brièveté éloquente, traduit si bien les préoccupations dont s'inspirent nos travaux.

« Pour être bientôt centenaire, notre Société n'en est pas

Digitized by Google

moins très vivante. Permettez-moi de dire qu'on s'en aperçoit souvent à ces communications un peu bruyantes entre voisins, pour lesquelles on ne demande pas officiellement la parole. Si, suivant une mode qui a sévi dans les derniers mois de ce siècle finissant, quelque prophète voulait formuler des pronostics sur notre avenir, il en est un qu'il pourrait faire à coup sûr; il pourrait prédire qu'au XX^e^ siècle les lectures et les rapports ne seront guère plus écoutés qu'au XIX^e^. Votre président a eu souvent l'occasion de se remettre en mémoire l'admonestation courtoise adressée à des conseillers, pendant une audience, par le président de Harlay. « Si ces messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent. » Encore ne serait-elle pas tout à fait de mise, car, si l'on cause beaucoup ici, il y a une manière de garder le silence que, fort heureusement, on n'y pratique point. Peut-être ne faut-il pas trop se plaindre de cette exubérance, dont le président et l'orateur sont les victimes désignées et résignées. C'est une preuve de vitalité. Et qui sait si, à être plus silencieuses, nos séances ne perdraient pas quelque chose de leur attrait?

« Il me reste, en terminant, à exprimer ma reconnaissance personnelle à ceux de nos confrères que j'ai eu la bonne fortune d'avoir pour assesseurs, je pourrais dire pour conseillers ; à notre trésorier, dont l'exactitude est au-dessus de tout éloge; à notre excellent secrétaire, M. le comte Delaborde; à notre bibliothécaire-archiviste, M. Prou, dont j'ai pu apprécier à tout instant l'inépuisable obligeance et le dévouement absolu aux intérêts de notre Compagnie.

« J'invite M. Babelon à vouloir bien prendre place au fauteuil de la présidence, et M. Jules Martha à inaugurer ses fonctions de secrétaire. »

Sur la proposition du nouveau président, la Société vote, à l'unanimité, des remercîments au président et au bureau sortants, et l'impression, dans le *Bulletin*, du discours de M. Max. Collignon.

Digitized by Google

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). ***La Beauté, légende géorgienne.*** Paris, 1900, in-8°.

Berthelé (Joseph). ***Cloches diverses de l'arrondissement de Château-Thierry.*** Château-Thierry, 1900, in-8°.

Héron de Villefosse. ***L'ex-voto de Théodoridas au Musée du Louvre.*** Paris, 1900, in-8°.

Jullian (Camille). ***Notes gallo-romaines.*** VIII. Paris, in-8°.

M. R. Mowat, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. C. Jullian, associé correspondant national, une série d'études intitulées ***Notes gallo-romaines***, extraites de la ***Revue des études anciennes.***

Correspondance.

MM. le comte Florian de Kergorlay, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, et A. Joubin, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, présenté par MM. Héron de Villefosse et Homolle, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le comte de Kergorlay à Fosseuse (Oise) et M. A. Joubin à Montpellier. Le président désigne MM. de la Tour, de Lasteyrie, Blanchet, rapporteur, et MM. Cagnat, Hauvette, Michon, rapporteur, pour former les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres de ces candidats.

Travaux.

L'ordre du jour appelle un nouveau scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Samuel Berger.

Après lecture d'une lettre de M. Mazerolle, se désistant de sa candidature, on procède au vote sur les noms de MM. de Mély et Pallu de Lessert. Au troisième tour de scrutin, M. A. Clément Pallu de Lessert, ayant obtenu la majorité réglementaire, est proclamé membre résidant.

Digitized by Google

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Blanchet, Prou et Enlart lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Jean de Foville, C. Boulanger et Louis Serbat au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. J. de Foville à Rouen, M. C. Boulanger à Péronne, M. Louis Serbat à Valenciennes.

Séance du 16 Janvier.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Boulanger (C.). *Le menhir de Doingt.* Paris, 1898, in-8°.
— *Le Gal de Gauchin.* Paris, 1899, in-8°.
— *La pierre de sainte Radegonde et le grès de saint Martin.* Paris, 1899, in-8°.
— *Les muches d'Heudicourt.* Paris, 1900, in-8°.
— *La grotte néolithique de Gormont.* Paris, 1900, in-8°.
— *Les monuments mégalithiques de la Somme.* 2e édition. Paris, 1900, in-8°.
— *Les cités lacustres.* Amiens, in-8°.
Héron de Villefosse. *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage.* Préface. Paris, 1900, in-8°.
Monceaux (Paul). *Chronologie des œuvres de saint Cyprien et des conciles africains du temps.* Paris, 1900, in-8°.
Quarré-Reybourbon. *Congrès archéologique de Chartres du* 28 *juin au* 3 *juillet* 1900. Lille, 1900, in-8°.
Rouvier (Dr Jules). *Baal-Arvad d'après la numismatique des rois phéniciens d'Arvad.* Paris, 1900, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique annonce que le Congrès des Sociétés savantes se tiendra cette année à Nancy du 9 au 12 avril.

Digitized by Google

MM. Jean de Foville et Louis Serbat, élus associés correspondants nationaux, écrivent pour remercier la Société.

M. P. Gusman, présenté par MM. Héron de Villefosse et Collignon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. Ulysse Robert, Martin et Enlart, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. R. Cagnat, membre résidant, faisant allusion à des remarques présentées par M. Monceaux à la séance du 26 décembre 1900 sur la construction de l'Odéon de Carthage, fait connaître à la Société que M. Gauckler, associé correspondant national, a examiné de nouveau la pierre par lui trouvée récemment à Carthage : à la suite des lettres SATVR, il a reconnu les amorces d'une lettre qui ne peut guère être un N. Il faudrait donc renoncer, jusqu'à nouvel ordre, à la lecture SATVR*ninus*. La constatation de M. Gauckler vient à l'appui des observations formulées par M. Monceaux et permet d'écarter le nom du proconsul Vigellius Saturninus; elle confirme l'opinion émise par M. Pallu de Lessert dans ses *Fastes proconsulaires de l'Afrique*, opinion à laquelle M. Gauckler s'était personnellement rallié.

M. J. Toutain, associé correspondant national, fait une communication sur deux inscriptions latines publiées au *Corpus*, t. V, n° 7869 et p. 1092, et t. XII, n° 732, dont l'une mentionne des *lapidarii Almanicenses* et l'autre des *lapidarii Almanticenses*. Il s'efforce de montrer que la vraie lecture de l'ethnique est *Almanticenses*, et, comme l'une de ces deux inscriptions a été découverte dans les environs de Nice, il propose de voir dans le nom moderne du Val de la *Mantega* la survivance du nom antique *Almantica*, d'où est dérivé l'ethnique *Almanticensis*. Le Val de la *Mantega* est un vallon situé aux portes mêmes de Nice. L'antique *Almantica* a donné le moderne *Mantega*, comme *Albintimilium* a donné *Vinti-*

Digitized by Google

mille. Si cette conclusion est juste, *Almantica* aurait été probablement un *pagus* du territoire de *Cemenelium*.

MM. Prou et Monceaux appuient les observations de M. Toutain.

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a trois semaines environ, un marchand d'estampes de la rue des Beaux-Arts mettait en vente un lot de dessins au milieu desquels se trouvait un article qui attira mon attention. Le catalogue de la vente l'indiquait sous la rubrique : « Vue des environs de Rome » ; mais un mauvais petit zinc, joint au catalogue, me permit de reconnaitre qu'il ne s'agissait d'aucun monument de la campagne romaine, mais bien d'un château français que la plupart des archéologues connaissent bien, car il compte aujourd'hui encore parmi les plus anciens, les plus curieux et les mieux conservés de la région voisine de Paris. Il s'agit du fameux château de Gisors.

« Une main, probablement récente, a écrit au dos le nom d'Hubert Robert, mais il n'est pas nécessaire d'avoir vu un grand nombre d'œuvres de ce peintre pour être convaincu qu'il est complètement étranger à ce dessin. C'est plutôt l'œuvre d'un artiste assez oublié, Pernet, qui, vers la fin du règne de Louis XV, s'est fait connaitre précisément par des vues des environs de Rome et qui aimait à embellir ses compositions, comme il l'a fait ici, de figurines à l'antique.

« Le donjon de Gisors, avec sa motte élevée, la muraille qui la couronne, la tourelle polygonale que flanque la masse proprement dite du donjon, est trop connu pour qu'on puisse hésiter un moment à le reconnaitre. Mais le dessin de Pernet contient des renseignements tout à fait inédits sur les défenses accessoires du donjon et principalement sur le chemin qui y donnait accès et que protégeaient deux fortes murailles terminées sans doute par deux tours dont il ne reste aujourd'hui aucune trace.

« On n'a encore signalé, que je sache, aucun dessin plus ancien du château de Gisors. Le Cabinet des estampes de la

Digitized by Google

Bibliothèque nationale en possède un, cependant, qui est antérieur de beaucoup à celui que je viens de faire connaître. Il est dû à un artiste qui, en 1610 et 1611, exécuta un assez grand nombre de vues de places fortes et de châteaux, dessinées pour la plupart, sinon avec beaucoup d'habileté, du moins avec une naïveté et une sincérité que l'on rencontre bien rarement dans les œuvres de cette époque. Il signait Joachim Duviert, ce qui paraît être la forme francisée d'un nom à consonance flamande ou hollandaise comme J. de Weert. Sa vue de Gisors est datée de 1610. Elle nous montre le donjon et sa tourelle encore recouverts de leurs toitures, des toitures d'ardoises hautes et pointues; la chapelle, dont il ne reste que quelques débris aujourd'hui et qui était alors complète avec un petit clocheton dépassant la toiture; la grosse tour de Philippe-Auguste terminée comme aujourd'hui par une plate-forme dont les créneaux n'avaient pas encore disparu; une partie de la grande enceinte qui existe toujours, mais complétée par certains bâtiments annexes dans le voisinage de l'entrée que commande la tour de Philippe-Auguste. Le dessin est petit, mais on voit qu'il offre encore assez de particularités curieuses pour mériter les honneurs d'une reproduction.

« Ce n'est pas d'ailleurs le seul dessin curieux que comprend ce recueil; j'en signalerai un, entre autres, qui intéressera particulièrement notre confrère M. Eug. Lefèvre-Pontalis, car il complète sur un point important la savante notice qu'il vient de publier sur la cathédrale de Noyon. Joachim Duviert nous a, en effet, donné une vue de cet édifice qui permet de reconnaître l'existence des arcs-boutants qui épaulaient le chœur et qu'on a remplacés, au XVIIIe siècle, par les contreforts plats s'évasant du bas en console renversée que l'on y voit encore. Je pourrai, si le sujet intéresse la Société, lui communiquer un certain nombre d'autres renseignements inédits que j'ai puisés dans les dessins de Duviert et qui complètent fort utilement les données que nous possédons sur des monuments encore debout, mais parfois bien défigurés. »

Digitized by Google

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Berthelé (Jos.). *La cloche italienne de Charly-sur-Marne (Aisne)*. 1901, in-8°.

Bordeaux (Paul). *La numismatique de Louis XVIII dans les provinces belges en* 1815. Bruxelles, 1901, in-8°.

Castellane (comte de). *Une monnaie d'or tournaisienne de Charles VII, roi de France, à retrouver*. Paris, 1900, in-8°.

— *Denier de Corbie au type de Louis le Bègue*. Paris, 1900, in-8°.

Espérandieu (Émile). *Observations sur le papyrus latin de Genève n°* 1. Paris, 1900, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. le capitaine Espérandieu, associé correspondant national, un travail intitulé : *Observations sur le papyrus latin de Genève n°* 1, extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1900.

Ce papyrus nous a conservé un spécimen de la comptabilité militaire à l'époque de Domitien. C'est une pièce d'un genre nouveau, très intéressante pour la connaissance de l'administration de l'armée romaine. Par ses fonctions mêmes, notre confrère le capitaine Espérandieu était très bien placé pour commenter ce texte et en tirer des renseignements utiles à nos études.

Correspondance.

M. C. Boulanger remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

M. Jean Guiffrey, attaché au Musée du Louvre, présenté par MM. Héron de Villefosse et Molinier, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Delaborde, Prou et Durrieu, rap-

Digitized by Google

porteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Du rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter le 24 janvier 1900[1], il résultait que, au 31 décembre 1899, la Société possédait en caisse la somme de 10024 fr. 71.

« Ainsi que vous le verrez plus loin, l'exercice 1900 a été favorable à nos finances. Résumons d'abord les opérations financières de la Société :

Recettes :

« Rente 3 %, legs Prost.	2890 fr.	
« Rente 3 %.	666	
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée	345	60
« Rente 3 1/2 %	64	
« Cotisations des membres résidants. . .	1838	
« Cotisations des associés correspondants .	3066	65
« Subvention du ministère	500	
« Diplômes	450	
« Vente de publications de la Société . .	730	75
« Rachat de deux cotisations	300	70
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	215	64
Total. . .	11067 fr.	34

Dépenses :

« Frais d'impression, *Bulletin* et *Mémoires* (t. LIX)	4504 fr.	85
« Frais d'impression, *Mettensia*, t. II, 3e fasc.	1285	30

1. *Bulletin*, 1900, p. 86 à 89.

Digitized by Google

« Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications de la Société 903

« Frais d'envoi des publications, frais de correspondance, de bureau, etc. 372 26

« Frais de la banque d'Escrivan et quittances revenues impayées 205 60

« Coins restitués du jeton de la Société (premier paiement fait à M. A. Borrel, graveur) 400

« Agence Morand 760

« Agents de la Société[1] 450

Total. . . 8881 fr. 01

« L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 2186 fr. 33, et, par suite, l'encaisse de la Société s'est élevée, le 31 décembre 1900, à la somme de 12211 fr. 04, ainsi répartie :

« A la Caisse d'épargne . . . . . 8432 fr. 92

« Chez le trésorier. 3778 12

Total. . . 12211 fr. 04

« Il convient de vous faire remarquer que, dans le total de cette encaisse, figurent des sommes provenant de rachats de cotisation en 1899 et 1900 (126 + 300 fr. 70 = 426 fr. 70) et qui ne sont pas disponibles pour les dépenses courantes de la Société.

« Les frais d'impression s'élèvent à 5790 fr. 15, somme presque égale à celle correspondante pour l'exercice 1899.

« Quant aux dépenses concernant les dessins et reproductions diverses pour les publications de la Société, elles ne figurent, dans les comptes de 1900, que pour 903 francs. Mais je dois vous prévenir qu'une facture concernant des planches du tome LIX des *Mémoires* n'a pu être payée en temps voulu, car elle n'a pas encore été présentée, malgré trois réclamations successives.

1. Il faut toujours louer l'exactitude de M. Morand et le zèle de notre fidèle agent M. Boucher.

Digitized by Google

« En résumé, les dépenses relatives aux publications de la Société peuvent être considérées comme égales à celles faites pour le même objet en 1899.

« La Société édite chaque année un fascicule des ***Mettensia***, avec une régularité dont notre confrère M. H. Omont doit être particulièrement loué. Il importe de faire remarquer que, selon les termes du testament de M. Auguste Prost, le legs de notre regretté confrère a été fait « pour aider de son pro-« duit ladite Société dans ses publications. » Il ne faut donc pas être surpris si le produit annuel du legs de M. Prost n'est pas absorbé par le recueil des ***Mettensia***, dont la publication se poursuit toutefois, méthodiquement, par fascicules, selon le désir du testateur.

« Comme je vous l'ai dit plus haut, notre Société peut être satisfaite de l'état de ses finances ; mais, cependant, je ne voudrais point, par mes paroles optimistes, être cause qu'elle soit tentée de se reposer dans une sécurité plus apparente que réelle.

« Veuillez examiner avec moi les recettes fournies par les cotisations des membres de la Société. En ce qui concerne les membres résidants, l'augmentation de recettes (+ 109 fr.) dénoterait peut-être un manque d'assiduité de la part de certains membres. Mais je ne dois pas me plaindre, comme trésorier, d'un état de choses qui est profitable à la caisse dont vous m'avez confié la garde.

« Au contraire, en ce qui concerne les cotisations des associés correspondants, je n'ai pas lieu d'être satisfait ; car, si l'écart des recettes (— 193 fr. 65) est peu important et résulte surtout de ce que plusieurs de nos correspondants étaient absents au moment de la présentation de leur quittance, le fait même doit retenir notre attention.

« Le recrutement des associés correspondants est-il fait aussi activement que nous devons le désirer? Voici un tableau qui répondra nettement à cette question :

« 1897. Associés correspondants nouveaux. . . 12
« 1898. — — — . . . 16
« 1899. — — — . . . 14
« 1900. — — — . . . 16

Digitized by Google

« En somme, actuellement, notre recrutement annuel comble les vides que la mort fait dans les rangs de nos dévoués correspondants ; mais vous estimerez certainement que cela n'est pas suffisant, car cesser d'avancer, c'est déjà reculer.

« Vous serez sans doute surpris d'apprendre que notre Société est représentée seulement dans soixante-quatorze départements et que nous n'avons point de correspondants dans cette Algérie si riche en antiquités !

« Veuillez vous souvenir, mes chers confrères, qu'il est utile, nécessaire même, de faire de la propagande en faveur de notre Société, car les nouveaux correspondants nous apporteront, non seulement un appoint matériel appréciable, mais encore un surcroît de vie scientifique ! »

M. P. Durrieu, membre résidant, signale, comme un trait curieux pour l'histoire de la librairie parisienne au Moyen-âge, ce fait que, pendant la première moitié du XIVe siècle, il y a eu, parmi les libraires de manuscrits exerçant leur industrie à Paris, une proportion relativement très considérable d'Anglais.

Le rôle actif des Anglais, sous ce rapport, dans la capitale de la France est révélé à la fois par l'étude de certains manuscrits et par des documents d'archives.

Parmi les manuscrits, M. Durrieu cite, entre autres, un psautier latin-français de la Bibliothèque royale de Munich (*Cod. gallic.*, 16) écrit, au début du XIVe siècle, pour une reine d'Angleterre, qui présente dans son contexte un caractère nettement anglais et qui, cependant, est daté de Paris : « *conscript. Lutetiae.* » Telle est encore la célèbre bible, ms. latin 11935 de la Bibliothèque nationale, qui porte simultanément, pour la copie du texte, la signature d'un calligraphe anglais, Robert de Billyng (Billing, en Angleterre, près de Northampton), et, pour la décoration, la souscription, datée de 1327, de trois enlumineurs connus pour avoir travaillé à Paris, Jean Pucelle, Anciau de Cens et Jaquet Mau.

Quant aux documents d'archives, ils font partie des actes

Digitized by Google

relatifs à l'Université de Paris publiés au tome II du *Chartularium Universitatis Parisiensis* par le R. P. Denifle et M. Chatelain. Ces documents mentionnent, pour la période de 1316 à 1350, toute une série de libraires exerçant à Paris et en relations avec l'Université de Paris qui portent des noms d'origine anglaise, ou même qui sont expressément désignés comme étant anglais : N... *Anglicus*.

Ces observations ont leur importance au point de vue des études de critique paléographique. De ce qu'un manuscrit de la première moitié du XIVe siècle présentera une écriture dont les caractères semblent trahir la main d'un calligraphe anglais, il ne faudra pas conclure que le manuscrit vient effectivement d'Angleterre. Il pourra tout aussi bien avoir été copié à Paris.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Bibliothèque nationale a récemment fait l'acquisition d'un petit traité manuscrit, dont il ne semble pas qu'un autre exemplaire ait encore été signalé et dont l'origine messine n'eût pas manqué d'attirer l'attention de notre regretté confrère Auguste Prost.

« C'est une sorte de traité de morale et d'éducation, en prose française mêlée de vers, composé au XVe siècle et intitulé *Doctrinal de noblesse*[1]. Le premier feuillet de ce manuscrit, orné d'une miniature, portait peut-être une dédicace, qui, avec le nom de l'auteur, nous eût révélé la date exacte et sans doute l'occasion de sa composition. Ce premier feuillet a été malheureusement coupé, et nulle part, dans tout le cours du volume, on ne trouve la moindre allusion qui permette de conjecturer ou de restituer le nom de l'auteur du *Doctrinal de noblesse*.

1. Bibl. nat., ms., nouv. acq. franç. XVe siècle. Parchemin. Feuillet 1, avec miniature fond or et ornements violets, enlevé; fol. 2 à 95, blanc, puis fol. iiijxxiiij à iiijxxxij. 220 sur 148 millim. Reliure ancienne gaufrée, avec coins et fermoirs ciselés. Au bas du premier feuillet de garde : « Igroneau s. »; au dernier : « Ex libris Macé ».

Digitized by Google

« Le traité débutait par une pièce de vers, dont on n'a plus que la fin au fol. 2 :

Et ne nous seuffre insolence inferer,
Embrasse nous, que puissions meriter
Paix en ce lieu et ou ciel habitude,
En gloire, en paix et en béatitude.
. . . . . .

« Puis vient une sorte de prologue :

Pour plus sainement et facilement proceder à ce petit euvre, invoquerons devotement l'aide et benigne faveur de la glorieuse divinité, ung Dieu regnant en trinité et éternelle déité; c'est nostre père formateur en substance incorporée, simple, incommuable, immense, éternelle, incomprehensible et ineffabile... Et pour le premier doivent tous nobles hommes diligenter d'estre parfaictement instruiz en chascun pas de nostre foy et creance; car par trois raisons sont plusieurs choses ignorées, par négligence de les savoir, paresse de les demander et honte de les enquerir...

« L'auteur traite ensuite des différentes vertus : « Sapience, « Prudence, Justice, Force, Tempérance, Foy, Espérance, « Charité, Constance, Humilité et Persévérance. » Suivent différents chapitres : « Des Princes et de l'Estat de cité » (fol. 27 v°), « de Noblesse » (fol. 42), — « Chevalerie » (fol. 46 v°), « de Guerre » (fol. 49), — « Tirannie » (fol. 53 v°), — « Continence, Abstinence, Ébriété » (fol. 54), — des sept péchés capitaux (fol. 57 v°), — « Clémence, Obédience, etc., « du vice d'Infamie, Ignominiosité » (fol. 61 v°), — « For- « tune, Amour de son pays » (fol. 69 et 71), — « Amour, « Hayne, Paix, Vie honneste, Honneur, Vaine gloire » (fol. 72), — « Comment l'homme doit introduire ses enf- « fans » (fol. 81), — « de l'Omme, de Vie, Éloquence, Silence, « à former Proposition [Rhétorique] » (fol. 83 v°).

« Le traité se termine, au fol. 89 v°, par une conclusion dans laquelle se trouve mentionné le titre pour la première fois :

Et par ce chappitre vous baille finale conclusion de ce present *Doctrinal de noblesse*, qu'il plaise aux lisans, qui trop y trouveront

Digitized by Google

à remedier, prendre et recevoir ce peu de fruit qu'il peut comprendre en bonne part et le surplus ensemble aucuns coupletz ensuivans, esquelz est recueillie la substance d'icellui corriger à leur discretion en supportant ma simplesse et presumption. *Greg. Moral. xxviij° :* « In precipicium pedem porrigit, qui mensurarum suarum limites « non attendit. »

(Fol. 90.) *Conclusion finale de ce présent traictié :*

Mon simple sens, qui en vain euvre,
Pose fin à ce petit euvre,
Exhibant ma présumption ;
Ignorance, qui mon sens queuvre,
Mon hébétude à plain desqueuvre,
Et monstre l'inperfection
Dont remetz la correction
Humblement et d'entente pure
A ceulx qui en feront lecture.

O METS, vénérable cité,
Tiens toy unie en charité ;
Vous, ses régens, d'amour unique
Soustenez vostre liberté,
Servant publique utilité.
La divinité déiphique,
Par sa providence auttentique,
Vous face en bonne paix régner
Et en joye persévérer.

. . . . . .

(Fol. 94 v°.) Qui vit franc, en plaisant arroy,
Est aise comme ung petit roy,
Et se peut trop mieulx brief et court
Donner bon temps à son requoy [1].
Que vive à court, s'il a de quoy
Avoir honneur et bruit à court,
S'il n'a bien il sera court
Et souvent frustré par envie
Jusques à y laisser la vie.

A tant plaise à la ....nnant
Ou throne divin triumphant,

1. Les vers suivants, copiés sur le fol. 95, ont été grattés, sans qu'on en voie bien la raison. Le verso du même feuillet est resté blanc.

Digitized by Google

Par sa dignité redemptaire
Vous estre en biens fructiferant,
En benignité ministrant,
Ça bas triumphale victoire
Et ou ciel perdurable gloire
En son éternelle ...tude,
En paix et en béatitude.

« Le nom de la ville de Metz, qu'on a lu au premier vers de la seconde strophe, indique nettement l'origine messine du *Doctrinal de noblesse*. Cette origine est encore confirmée par un petit traité, copié à la suite dans le même volume ou qui semble y avoir été joint à une époque contemporaine de sa copie. C'est un formulaire de lettres à l'usage du maître échevin et des treize jurés de la cité de Metz, dont voici quelques extraits :

(Fol. iiij^{xx}iiij.) S'ENSUIVENT AUCUNES LEGIERES PROPOSICIONS, LETTRES MISSIVES ET RESCRIPTIONS A PRINCES, CITEZ ET AUTRES.

Legiere proposicion à un prince d'une cité non subjette.

Tresserein et treschrestien prince. Plaise à vostre tressacrée majesté savoir que telz gouverneurs ou regens de telle cité...

(Fol. iiij^{xx}ix v°.) *Lettre à nostre sainct Pere de par une cité.*

Tressainct et tresbenoist Pere en Jhesucrist,... avons de nouvel fait construire, eriger, consacrer et douer par vostre concession et auctorité apostolique une magnifique et sumptueuse église à l'onneur et décoration de la glorieuse vierge Marie... Les treshumbles et tresdevotz filz d'icelle V. S. les maistre eschevin et trese jurez de la cité de Mets.

A l'empereur. (Même signature, mais avec la suscription.)

A tresserein et tresvictorieux prince Cesar, nostre tresredoubté seigneur seigneur Fiedrich[1], ottroyant la divine clemence empereur des Rommains, tousjours accroissant roy de Hongrie.

« Suit une série d'autres modèles de lettres, avec la même signature, adressées : « A Mons^{r} l'archiduc d'Austriche, « jeune prince, — à Mons^{r} de Lorraine, — à ung cardinal « [de Sainct-Pierre ad Vincula], — à Mons^{r} de Trieves, — « à l'évesque de Mets, — à Mons^{r} le conte Palatin, — à

1. Frédéric III, empereur d'Allemagne (1415-1493).

Digitized by Google

« Mons^r le marquis de Baude, — à Mons^r le chancellier de « France, — à Mons^r le conte de Salme, — à Mons^r l'abbé « de Gorze, — à Mess^rs les doyen et chappitre de l'église de « Verdun, — à la court de Parlement à Paris, — à Mess^rs « les gouverneur, président et conseilliers du duchié de « Lucembourg, — à honnorables... et bons amis le maistre « des bourgeois et conseil de la cité de Trieves, — et pareil- « lement à ceux de Basle, Strasbourg et Leinbourg, Toul et « Verdun » (sans la mention *bons amis*).

A ceulx ensuivant est la cité premier intitulée : de Saint-Mihel, les maire, habitans et communauté. — De Saint-Nicolas, les maire et justice. — Du Pont, les maistre eschevin et sept jurez. — D'Espinal, les quatre jurez. — De Lucembourg, les justicier, eschevins et justice. — De Thionville, les prévost, justicier, eschevins et justice. »

« L'auteur traite ensuite des vertus de *Sapience*, *Prudence*, *Justice*, *Force*, *Tempérance*, *Foy*, *Espérance*, *Charité*, *Constance*, *Humilité* et *Persévérance*.

Fol. 27 v°. *Des Princes, de l'Estat de cité*, union en cité, cité figurée, régime de cité, liberté, franchise, etc.

Fol. 42. *De Noblesse* (voir fol. 43).

Fol. 46 v°. *Chevalerie.*

Fol. 49. *De Guerre.*

Fol. 53 v°. *Tirannie.*

Fol. 54 v°. *Continence, Abstinence, Ebriété.*

Fol. 57 v°. *Du péché* d'orgueil, envie, ire, accide, avarice, gloutonnie, luxure.

Fol. 61 v°. *Clémence*, Obédience, Inobédience, Patience, Libéralité, Magnanimité, Mansuétude, du vice d'Infamie, Ignominiosité.

Fol. 69. Fortune, Amour à son pays (fol. 71).

Fol. 72. *Amour*, Hayne, Paix, Vie honneste, Honneur, Vaine gloire.

Fol. 81 v°. Comment l'homme doit introduire ses enffans.

Fol. 83 v°. De l'Omme, de Vie, Éloquence, Silence, A former proposition [harangue]. »

M. P. Bordeaux, associé correspondant national, appelle l'attention de la Société sur une sculpture antique reproduite ci-contre d'après les *Publications du grand duché de Luxembourg* :

Digitized by Google

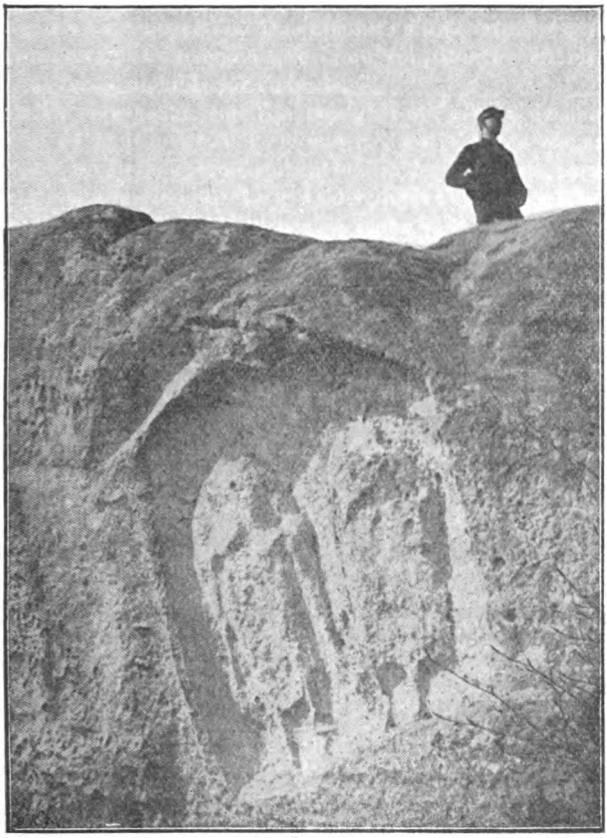

Bas-relief de Hœrtchenlei.

Digitized by Google

Digitized by Google

« Elle représente deux personnages debout, vus de face, placés dans une sorte de niche de 2m30 de hauteur sur 1m88 de largeur, dont la partie supérieure présente la forme de toit. La profondeur de l'entaille creusée dans le rocher varie de 15 à 25 centimètres. Une moulure d'un centimètre, qui paraît avoir été arrondie à l'origine, constitue un encadrement reconnaissable par endroits.

« Le personnage que l'on voit à droite a 2m18 de haut, celui de gauche 2m03. Le premier, dont la tête a disparu depuis un siècle à peine, suivant le dire des habitants, paraît représenter un homme. Le second a plutôt l'apparence d'une femme, par suite de l'absence de barbe et de la chevelure ondulée qu'il porte tombant sur le cou. Tous deux sont revêtus d'un costume ample, d'apparence gallo-romaine, qui laisse voir le bas des jambes depuis le milieu du mollet. Ils ont les épaules couvertes d'une sorte de manteau. Les bras sont ramenés sur la poitrine, la main droite sur la gauche. Ils ne portent ni lances, ni armes, et on ne leur distingue pas d'attribut.

« Aucune inscription ne semble avoir été jointe au bas-relief.

« L'orientation est au midi, détail qui peut avoir son importance.

« L'extrémité inférieure de la sculpture est actuellement à 2m10 au-dessus du sol. Le bas-relief est penché, mais à l'origine il devait se trouver d'aplomb. Cette inclinaison, survenue dans le sens du vallonnement, est due sans doute à un affaissement ou glissement du sol.

« L'énorme masse de grès sur laquelle ces effigies sont gravées n'a pas moins de 6 mètres de haut sur 5 de large et plusieurs mètres d'épaisseur. Toute supposition de transport après mise en œuvre doit donc être écartée. Le travail de taille a forcément été réalisé sur place.

« Le bloc sculpté est au milieu d'un certain nombre d'autres roches de même nature, mais absolument brutes, dans le genre des rochers de Fontainebleau. Ils forment le sommet d'une petite colline couverte d'arbres, située au milieu d'un bois touffu de hêtres, où il n'existe ni route ni

Digitized by Google

sentier d'accès. Par suite, il n'est possible d'examiner ces restes antiques que de temps à autre, lorsqu'on procède à la coupe d'exploitation.

« Le bois qui renferme ces gros monolithes s'appelle *Hœrtchen* (diminutif de *hart*, bois). Les bûcherons ou les habitants du pays dénomment le rocher *Hœrtchenlei* (le rocher du petit bois), ce qui est devenu par corruption *Herthesley* ou *Hertgeslé*. Le monument même est qualifié en patois du pays : *De Man an d' Fra op der lœ* (l'homme et la femme sur la roche). Aucune légende locale ne s'y rattache. Cette partie de forêt, qui a appartenu à M. le vicomte de Bertier, est située à dix minutes du village d'Altlinster, hameau de 140 habitants dans la vallée de la Weiss-Ernz, à douze kilomètres au nord de Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).

« Comme ce pays est peu parcouru et surtout que la forêt ne permet de les bien voir qu'à des intervalles de temps éloignés, ces vestiges ne sont presque pas connus. Un professeur de philosophie de Luxembourg, M. Engling, est presque seul à s'en être occupé[1]. Mais il ne fournit pas d'indications sur l'origine du monument ni sur les faits ou documents qui seraient de nature à en faciliter l'interprétation. Plus de cinquante années se sont d'ailleurs écoulées depuis son étude, qui a paru en 1846, et les roches commencent à s'abîmer. Elles sont même exposées à disparaître, car rien ne les préserve d'une exploitation banale comme carrière de pavés.

« L'ignorance des personnes de la contrée sur la véritable explication de cette sculpture sur pierre brute nous a porté à en soumettre un dessin à la Société, afin d'en signaler l'existence aux savants et de provoquer les rapprochements possibles avec les monuments du même genre qui se ren-

1. *L'homme et la femme sur la roche à Altluister*, par J. Engling (extr. des *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques du grand-duché de Luxembourg*, vol. I, 1846, p. 95). — M.-A. Perk, *Schetsen mit Luxemburg* (Esquisses sur le Luxembourg), en hollandais. — *Journal de Diekirch*, de 1838. — *Luxemburger Wehlft*, 1822, nos 4 et 6.

Digitized by Google

contreraient dans des contrées gallo-romaines. Il nous semble douteux, en effet, que des représentations de cette nature aient pu être entaillées sur le grès postérieurement à la période gallo-romaine.

« La grosseur et l'importance des rochers écartent la pensée d'une construction sur un tumulus. La colline est continue et le terrain ne paraît pas avoir été autrefois remué. L'apparence première donne plutôt l'idée d'un monument funéraire gallo-romain. »

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Les oiseaux employés dans l'ornementation à l'époque des invasions barbares.* Paris, 1901, in-8°.

Bouillet (A.). *Le diocèse de Reims à l'Exposition rétrospective de l'Art français en* 1900. Dôle-du-Jura, 1900, in-8°.

Collignon (Max.). *Torse féminin d'ancien style ionien provenant de Clazomène.* Paris, 1900, in-8°.

Ferrero (Ermanno). *L'arc d'Auguste à Suse.* Turin, 1901, in-fol.

Monceaux (Paul). *Les martyrs d'Utique et la légende de la Massa candida.* Paris, 1900, in-8°.

Thiollier (Noël et Félix). *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy.* Le Puy, in-fol.

Vallette (René). *La mort et les obsèques de M. Octave de Rochebrune.* Vannes, 1900, in-8°.

M. Félix Thiollier, associé correspondant national, offre en son nom et au nom de son collaborateur, M. Noël Thiollier, un important ouvrage sur l'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy.

Travaux.

M. P. Vitry, associé correspondant national, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« On a souvent remarqué la présence, sur le bord des manteaux de certaines statues de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, de séries de lettres généralement très ornées, formant des inscriptions plus ou moins intelligibles, et on a cherché quelquefois à en tirer des indications soit sur la date soit sur les auteurs de ces statues.

« Ce détail n'est pas particulier du reste aux seules sculptures françaises. M. J. Destrée dans ses *Études sur la sculpture brabançonne* constate que certaines des figures des retables brabançons sont également ornées de ces inscriptions « composées de lettres bleues ou rouges et contenant « le texte de l'*Ave Maria*, du *Salve Regina* et du *Gloria Patri*[1]. »

« Plus souvent encore, ajoute-t-il, ces inscriptions constituent « des suites de mots baroques qui ont lassé la patience et la « sagacité de maints érudits. » On pourrait faire la même observation pour nombre des figures des grandes tapisseries flamandes de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Les inscriptions que l'on peut relever sur celles-ci ont-elles ou non quelque valeur documentaire? Nous ne saurions l'affirmer. Mais, quant aux sculptures françaises, les conclusions formulées par M. Destrée à propos des œuvres brabançonnes peuvent selon nous leur être appliquées sans hésitation.

« Ainsi, une grande vierge de l'école de la Loire qui se voit au château de la Bourgonnière en Anjou porte précisément sur le bord de son manteau une longue suite de lettres peintes et dorées dont le commencement et la fin n'offrent pas de sens intelligible, mais dont le milieu se lit : AVE MARIA GRATIA PL...

« Une vierge en pierre de la collection de M. É. Peyre, qui paraît provenir du nord de la France et date du début du XVIe siècle, porte également les mots AVE MARIA répétés plusieurs fois.

« Une *Mater Dolorosa* française du Musée de Cluny, qui provient de la collection Timbal et date de la même époque sans que son origine puisse être fixée avec certitude, nous

1. *Mém. de la Soc. archéol. de Bruxelles*, 1899, p. 274.

Digitized by Google

offre sur le bord de son voile l'inscription trois fois répétée : TRAHE ME POST, qui paraît bien être un fragment de quelque formule de litanie.

« Plusieurs personnages d'une mise au tombeau de l'église de Clermont (Oise), d'ailleurs médiocre et assez tardive quoique restant dans la tradition gothique, portent sur leurs manteaux des inscriptions sculptées du même genre; c'est sur le voile d'une sainte femme la formule deux fois reprise STABAT MATER DOL..., et, sur le capuchon des porteurs, MATER DEI ORA PRO NOB...

« Un retable daté de 1512, cité par M. Hucher, qui se trouvait, paraît-il, jadis à l'église d'Écommoy (Sarthe), présentait un Christ ressuscitant, ayant sur le bord de son linceul l'inscription SALVE REGINA[1]. En Champagne, sur le manteau de la vierge de l'Hôtel-Dieu de Troyes, datée de 1508 à 1512, on peut lire ceci : VIRGO MATER PULCHRE DILECTIONIS[2]; l'une des femmes du charmant groupe de la visitation de l'église Saint-Jean de Troyes porte sur sa manche le mot ANIMAM; au Musée de Châtillon-sur-Seine et à Villaines-en-Duesmois deux statues d'évêque, qui figuraient jadis ensemble dans la chapelle de cette dernière localité, portent sur leur chape deux inscriptions assez peu claires, où l'on distingue cependant, sur l'une le mot CONSOLA, sur l'autre la formule ORA PRO NOB... O MARIA.

« Souvent aussi ces inscriptions plus ou moins lisibles se rapportent aux saints représentés. C'est ainsi qu'à l'église Notre-Dame de Verneuil une série de statues de saints richement habillés, avec des recherches même de luxe et de somptuosité particulières au début du XVI^e siècle, portent inscrites sur leurs manteaux les formules SANCTE ROBERTE ORA PRO NOBIS, SANCTA BARBARA ORA PRO NOBIS, SANCTA SUZANNA ORA PRO NOBIS.

1. *Études sur l'histoire et les monuments de la Sarthe*, p. 75. Nous avons, du reste, vainement cherché ce monument dans l'église d'Écommoy. Il a disparu.

2. Cf. R. Kœchlin et J. Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale* (Paris, 1900), p. 93.

Digitized by Google

Le saint Christophe de la même église nous montre également son nom inscrit dans la frange de sa tunique[1].

« On pourrait encore citer des centaines d'autres exemples, mais ceux-ci suffisent : ce que nous trouvons donc partout, aussi bien sur la Loire que dans le Nord, en Champagne qu'en Normandie, ce sont, comme sur les retables flamands, des lambeaux de phrases de prières très courantes, adressées généralement à la Vierge et le plus souvent brusquement interrompues sans raison apparente.

« On a voulu quelquefois, surtout lorsque ces inscriptions offrent un aspect incohérent et mystérieux, y chercher des indications soit sur la date soit sur les auteurs de l'œuvre. Ainsi, à Solesmes, une longue inscription en lettres très ornées, sur le manteau de la vierge du Sépulcre, a été déchiffrée à grand'peine par M. Hucher, qui a voulu y voir des noms comme *Vasordy*, *Fabert* et *Salmon*[2] ; il a même fait remarquer qu'il existait au XVIIe siècle une famille *Bassourdy* dans un village voisin de Solesmes et que ce pourrait bien être la signature d'artistes locaux. C'est là, selon nous, de la haute fantaisie, et Palustre a fort légitimement suspecté les attributions forgées de cette manière, en demandant qu'on lui montrât des signatures ainsi perdues au milieu d'ornements fantastiques, de lettres très fleuries et compliquées à plaisir[3]. Beaucoup d'autres monuments de l'époque ne nous offrent aussi, en effet, à cette place que des assemblages de lettres incohérents. Nous en avons relevé sur les personnages du sépulcre du Coudray-Montbault en Anjou. On en voit aussi sur un sépulcre de l'église Saint-Nizier à Troyes, sur une Vierge et un saint Jean de Chaource, etc.

« Quelquefois, mais moins fréquemment, ce sont, non plus des formules latines que l'on rencontre, mais de naïves indications en français sur la nature des personnages ou des objets représentés. Ainsi, au Coudray-Montbault, le porteur

1. Abbé Dubois, *L'église N.-D. de Verneuil*, p. 84-91.
2. *Études sur l'histoire et des monuments de la Sarthe*, p. 72.
3. *La Renaissance en France*, t. II, p. 143, note 4.

Digitized by Google

de gauche montre sur le bord de son collet ce lambeau de phrase : QUI ENSEVELIT JÉSUS ; sur le saint Jean on lit, parmi d'autres lettres incohérentes, le nom de l'apôtre JEHAN. Ailleurs, dans la région de Solesmes, un sépulcre d'époque tardive et de facture rustique à la Chapelle-Rainsouin nous donne dans ces inscriptions des noms incomplets ou légèrement défigurés, mais bien reconnaissables cependant. Sur le bonnet du porteur de gauche : NICODESME (l'O faisant une sorte de médaillon ou d'agrafe à la mode du temps) ; sur les saintes femmes : SA... M, MARIE M, MARTHE et les deux mots latins QUI PATITUR ; sur le porteur de droite : DARIMA, et ailleurs, sur le bas de la robe du même personnage : EF. DARIMATHIE. Enfin, sur un vase à parfum, le mot BASME. Mais, de plus, il est à noter ici qu'on peut lire sur la bordure du manteau de l'une des saintes femmes ceci : LAN MIL Vcc XXII, qui nous donne évidemment la date d'exécution de la sculpture.

« Les renseignements précis fournis de cette manière sont extrêmement rares. En voici cependant encore un exemple que nous avons relevé dans la même région sur une vierge de la chapelle des Alignés (Sarthe), non loin de Solesmes. Sur la bordure de son manteau on lit ceci : LAN MIL : Vcc : XIX : F : F : STIMAGGE : N DAMME DE BONNE N...

« Les deux œuvres ainsi datées sont malheureusement très médiocres, et si des ouvriers à court d'imagination ont pu transformer les lettres ornementales habituelles en inscriptions offrant un sens précis, il ne faut pas en conclure qu'il fût d'usage courant de dissimuler dans ces bordures de lettres purement décoratives la date des œuvres, ni surtout la signature de leurs auteurs, ce dont nous ne trouvons absolument aucun exemple à citer[1].

« En réalité, il ne faut voir dans ces bordures de lettres qu'un simple procédé d'ornement dont les origines remon-

1. L'inscription que l'on prétend, sur la figure du saint Pierre de Solesmes, donner la signature de Michel Colombe se présente de façon toute différente.

Digitized by Google

taient très loin, peut-être même jusqu'à celles qui figuraient sur les étoffes orientales répandues dans toute la chrétienté au moyen âge, inscriptions que l'on imita très souvent sans les comprendre en peinture ou en sculpture. M. de Longpérier a longuement étudié, dans ses articles de la *Revue archéologique* et du *Cabinet de l'amateur*[1], une série de monuments du moyen âge, sculptures, peintures, miniatures ou orfèvreries, qui paraissent présenter de ces inscriptions en caractères arabes. Il a pu en déchiffrer quelques-unes, mais s'est aperçu qu'un bon nombre n'avaient d'arabe que l'apparence. M. Hucher a discuté cette opinion et a cherché à découvrir dans le vitrail de la Rose de la cathédrale du Mans de véritables caractères arabes offrant un sens plus ou moins clair, de même qu'il s'efforçait de découvrir un sens aux inscriptions de Solesmes. Nous ne sommes pas compétent pour juger du différend en ce qui concerne les inscriptions arabes, mais nous avons vu combien les interprétations de M. Hucher nous paraissaient aventureuses en ce qui concerne Solesmes.

« Toujours est-il qu'à une certaine époque on renonça à faire même des pastiches de lettres arabes. C'était justement le temps où l'habitude des broderies de lettres se vulgarisait grâce au souci, facile à constater chez les imagiers de la fin du xv^e^ siècle, d'enrichir et de compliquer les costumes de leurs figures. Seuls, de grands artistes comme le maître de Solesmes essayèrent encore de faire illusion en compliquant leurs lettres françaises, en les entrelaçant et les renversant les unes sur les autres; ils se gardèrent bien du reste de leur donner un sens précis. Une preuve que l'on conservait cependant parfois le sentiment de l'origine de cette décoration, c'est que dans le devis très curieux et très détaillé d'une Mise au tombeau commandée en 1504 à *Loys Mourier* pour l'église de Jarzé en Anjou, nous lisons ceci : « Nicodemus, « sa robe d'or bruny, tiré de lettres *mourisques*[2]. » Ailleurs,

1. Cf. de Longpérier, *Revue archéol.*, 2^e^ année, 2^e^ partie, p. 696 et suiv.; 3^e^ année, 1^re^ partie, p. 408-411; *Cabinet de l'amateur*, t. I, p. 154.

2. Cf. Joubert, *La vie privée en Anjou*, p. 184.

Digitized by Google

comme dans le saint Pierre de Chantelle, au Musée du Louvre, on cisela sur la bordure des manteaux des dessins bizarres destinés à rappeler ces inscriptions et à en tenir lieu.

« Quant aux imagiers de second ordre, moins savants, ayant même perdu sans doute le souvenir du sens de cette décoration, ils inscrivirent naïvement sur leurs œuvres, soit des formules de prières banales, soit les noms des personnages représentés, soit même quelquefois, mais bien rarement, l'indication d'une date précise. Nous ne connaissons pas jusqu'ici de cas où ils aient fait figurer à cette place leurs noms et qualités. La recherche, du reste, de la signature dans les œuvres de cette époque est bien vaine et chimérique. L'inscription relevée sur le saint Pierre de Solesmes, où l'on a voulu voir celle de Michel Colombe, n'offre qu'un sens vague et incertain. Quant au fameux monogramme, visible sur le fermail qui retient le voile de la vierge d'Olivet au Louvre, Montaiglon et Courajod avaient parfaitement indiqué qu'il était impossible d'y voir une signature. On a essayé récemment d'y déchiffrer le nom du sculpteur ***François Marchand***, attribution fantastique pour qui connaît le style de cet artiste, autant qu'est déraisonnable l'hypothèse d'une signature ainsi placée; le monogramme est tout simplement, suivant nous, l'abrégé d'une de ces formules de prières, O MARIA, disait Courajod, ORAMUS, disait Montaiglon, analogue à celles que nous voyions s'étaler tout à l'heure sur la bordure du manteau de certaines Vierges. »

MM. Durrieu, Blanchet et Roman présentent quelques observations au sujet de l'emploi d'un procédé analogue sur des miniatures, des jetons et des plats métalliques.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, fait connaître et commente un certain nombre d'inscriptions latines de Mésie, qui fournissent des renseignements intéressants sur la mythologie des provinces danubiennes et particulièrement sur une forme locale du culte d'Hercule.

Le mémoire de M. Poinssot est renvoyé à la Commission des impressions.

Digitized by Google

Séance du 6 Février.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Boutry (Léon). ***Bagnoles de l'Orne. La chapelle du bézier.*** Alençon, in-8°.

Collinet (Paul). ***Les inscriptions romaines du département des Ardennes.*** Sedan, 1900, in-8°.

Lespinasse (René de). ***L'intendant Le Vayer; son mémoire sur la généralité de Moulins en*** 1698. Nevers, 1900, in-8°.

Quilgars (Henri). ***Guérande préhistorique.*** Vannes, 1900, in-8°.

Rouvier (Dr Jules). ***Le temple de Vénus à Afka.*** Paris, 1900, in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Durrieu et Blanchet lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Jean Guiffrey et le comte Florian de Kergorlay au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Jean Guiffrey à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) et le comte Florian de Kergorlay à Fosseuse (Oise).

M. le président adresse les félicitations de ses confrères à M. d'Arbois de Jubainville, promu officier de la Légion d'honneur.

M. G. de Manteyer, associé correspondant national, soumet à la Société l'empreinte d'un sceau-matrice, aujourd'hui conservé en Italie, qui porte le nom de Foulque, comte d'Anjou. Il s'agit de Foulque le Jeune (1109-1144), qui fut couronné roi de Jérusalem en 1131.

MM. Durrieu, Delaborde et Blanchet font des réserves au sujet de l'authenticité du monument.

Digitized by Google

M. H. Omont, membre résidant, communique un recueil manuscrit d'anciennes écritures, formé en France, au XVIe siècle, en vue de constituer en quelque sorte un traité de paléographie. Ce recueil est l'œuvre d'un Blésois, Pierre Hamon, auquel ses talents de calligraphe avaient valu la charge de maître d'écriture du roi Charles IX et qui devint secrétaire de la chambre de ce prince en 1564. Pierre Hamon travailla, en 1566 et 1567, à la composition de son recueil d'anciennes écritures, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous le n° 19116 des manuscrits du fonds français. Il visita successivement dans ce but, le 27 août 1566 et en septembre suivant, les archives et bibliothèques des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Victor; puis les 28 et 29 septembre 1566, et de nouveau du 1er au 6 mars 1567, la Bibliothèque royale, alors à Fontainebleau; l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, le 30 septembre 1566; enfin, l'abbaye de Saint-Denis, les 20, 21 et 27 avril 1567. L'année suivante, il était brusquement impliqué dans des poursuites pour cause de religion et emprisonné à la Conciergerie, au témoignage de l'*Histoire des martyrs*, puis était pendu en place de Grève le 7 mars 1569.

« Le recueil paléographique de Pierre Hamon se trouvait à la fin du XVIIe siècle dans les mains du libraire parisien Louis Billaine, qui le communiqua à Mabillon, dont il imprimait le traité *De re diplomatica;* le savant bénédictin ne dédaigna pas d'insérer dans son grand ouvrage la reproduction de plusieurs des fac-similés, exécutés par Hamon, de manuscrits en lettres capitales, onciales, minuscules et cursives, de notes tironiennes, d'alphabets en différentes langues orientales et aussi d'inscriptions latines et arabes. C'est ainsi notamment qu'on y trouve, aux fol. 17 et 32, la copie de deux fragments de la loi agraire de 643 gravés sur deux tables de bronze et conservés alors dans la Bibliothèque royale de Fontainebleau. Ces deux fragments ne sont plus aujourd'hui connus que par les copies qu'en avait prises Pierre Hamon et qu'il a insérées dans son recueil. »

M. P. Monceaux, membre résidant, fait une communication

Digitized by Google

sur la relation martyrologique appelée ordinairement, mais improprement, *Acta proconsularia Cypriani*. Cette relation est un document officiel, presque liturgique, de l'église de Carthage. On s'accorde à la considérer comme l'un des récits martyrologiques les plus dignes de foi, les plus purs de toute altération. L'authenticité du document et l'exactitude du rédacteur sont, en effet, hors de doute. Cependant, ce n'est point une narration homogène rédigée en une fois, mais une pieuse compilation, d'ailleurs presque contemporaine des événements, formée presque entièrement de trois pièces authentiques distinctes :

« 1° Le *procès-verbal du premier interrogatoire* de Cyprien par le proconsul Paternus, le 30 août 257 (*Acta Cypriani*, 1). Cette pièce circulait déjà en Numidie dans les derniers mois de 257, c'est-à-dire du vivant même de Cyprien (Saint Cyprien, *Epist.*, 77, 2; 78, 1).

« 2° Le *procès-verbal de l'arrestation* de Cyprien le 13 septembre 258 et *de son second interrogatoire* par le proconsul Galerius Maximus le 14 septembre (*Acta Cypriani*, 2-4). Ce document est postérieur au premier d'au moins une année. Il débute encore, suivant l'usage, par l'indication de la date et des circonstances. Il a été rédigé probablement le jour même par un des clercs qui accompagnaient Cyprien et qui assistaient à l'interrogatoire. Il a d'abord circulé isolément et il forme encore un tout complet. Dans plusieurs manuscrits, les copistes ont tenu à distinguer le début de la relation définitive et le début du procès-verbal de 258. Le document se terminait par le texte de la sentence du proconsul; car, dans les mêmes manuscrits, la relation s'arrête brusquement après cette sentence : « ... Thascium Cyprianum gladio animadverti placet. *Explicit passio Cypriani* » (éd. Hartel, p. CXIII). Ici s'arrête également saint Augustin, dans un sermon où il commente les *Acta Cypriani* (*Sermo* 309, 4).

« 3° La *notice sur le martyre* proprement dit (*Acta Cypriani*, 5). Cette notice fut d'abord indépendante du procès-verbal, qui se terminait à la fin de l'audience du proconsul. Elle paraît avoir été rédigée après coup pour combler une lacune. Mais elle est l'œuvre d'un homme très bien renseigné, d'un témoin oculaire.

Digitized by Google

« En dehors de ces trois documents, on ne trouve dans les *Acta* que des additions insignifiantes, destinées soit à relier les pièces originales soit à les encadrer.

« On s'explique dès lors comment s'est constituée la relation connue sous le nom impropre d'*Acta proconsularia*. Pendant la persécution, on se contente de noter les faits. On rédige, dans l'été de 257, le procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août; l'année suivante, le procès-verbal de l'arrestation et du second interrogatoire de l'évêque, les 13-14 septembre 258. On note aussi les circonstances du supplice. Une fois la paix religieuse rétablie, l'église de Carthage veut avoir un récit d'ensemble qu'on puisse lire périodiquement aux fidèles lors de l'anniversaire de Cyprien (cf. l'*Appendix* des sermons de saint Augustin, *sermo* 14, 3, éd. Migne : *modo legebatur Passio beati Cypriani*). Un clerc se charge de composer cette relation à l'aide des documents qui existaient déjà. Il met bout à bout le procès-verbal de 257, celui de 258 et la notice sur le martyre; sans y rien changer, il les relie par quelques phrases pour en former un récit suivi. D'où la physionomie complexe de cette relation, à la fois authentique et très hétérogène, mosaïque fort ancienne, faite, dès le IIIe siècle, de pièces primitivement distinctes et de date différente. »

Séance du 13 Février.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fait hommage à la Société du premier fascicule du *Bulletin monumental* de 1901, publié sous sa direction depuis la mort de M. de Marsy. Il apportera tous les soins à l'illustration et au soin des articles et remercie M. Blanchet d'avoir bien voulu rédiger la chronique.

Travaux.

M. P. Durrieu, membre résidant, signale l'emploi rela-

Digitized by Google

tivement assez fréquent, chez les peintres et miniaturistes français et flamands, au xv^e^ et au début du xvi^e^ siècle, des inscriptions tracées sur les bordures des vêtements des personnages; souvent, ces inscriptions présentent peu d'intérêt, mais il arrive parfois qu'on y retrouve des signatures d'artistes.

M. H. Martin, membre résidant, met à ce propos sous les yeux de la Société un intéressant manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, dont une miniature est signée de cette façon.

MM. P. Vitry et E. Petit présentent quelques observations.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, signale un portrait d'enfant aujourd'hui conservé au Musée de Versailles et qui date du xvi^e^ siècle. Ce portrait, qui passait pour être celui de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, doit représenter l'une des filles de Philippe le Beau et probablement Éléonore, plus tard reine de France.

M. A. Pallu de Lessert, membre résidant, signale à la Société un document récemment découvert à Rome [1] :

DOMINO NOSTRO
FL VALENTI P
TOTO ORBE VICTORi
AC TRIVMFATORI
SEMPER AVGVSTO
PLACIDVS SEVERVS VC
A · V · PRAEF · PRAET
D · N · M · Q EIVS

« Cette inscription présente de l'intérêt, à cause de sa date, 364-378, qui permet de déterminer d'une façon à peu près certaine le personnage auquel était dédié un fragment anonyme, presque célèbre, également découvert à Rome [2] :

1. *Notizie delle scavi di antichita,* 1899, p. 333; Cagnat, *Année épigr.,* 1900, n° 7.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 1757.

Digitized by Google

. . . . . *Comiti Ori*
ENTIS · V · S · IVDICANTI PROCONS
PROV · AFRICAE · ET · V · S · IVDICANTI
PRAEF · VRBIS · ET · V · S · IVDICANTI · ITE
RVM · COMITI · ORD · PRIMI · INTRA · PA
LATIVM · PRAEF · PRAET · CONSVLI · ORD
PLACIDVS·SEVERVS·V·C·FILIVS·PATRI·RELIGIOSO
ET · ANTONIA · MARCIANILLA · C · F · NVRVS
SOCERO SANCTISSIMO

« M. Cantarelli[1] a fait l'historique des identifications nombreuses qui ont été successivement proposées pour combler la lacune de ce texte et finalement il déclare le problème insoluble. De ces solutions, une seule a été omise par lui : c'est sans doute parce que Borghesi, en la proposant, avait déclaré, en termes assez peu convaincus il est vrai, qu'il y renonçait[2]. Dans cette opinion, il s'agirait du consul Q. Flavius Maesius Egnatius Lollianus Mavortius. Comme l'anonyme de Rome, il a été : *comes intra palatium et vice sacra judicans*, — *comes Orientis*, — *comes primi ordinis*, — *proconsul provinciae Africae*, — *praefectus urbis* (342), — *consul ordinarius* (355), — *praefectus praetorio Italiae* (355).

« J'avais repris pour mon compte l'opinion abandonnée par Borghesi quand la nouvelle inscription que je signale, et qui est venue à ma connaissance après l'impression de cette partie de mes *Fastes des provinces africaines*, a achevé de me convaincre. Ce texte nous fixe sur le temps de Placidus Severus qui est, je n'en doute guère, le dédicant du texte mutilé. Son père n'a pu être qu'un contemporain de Mavortius et cela restreint tellement le nombre des consulaires parmi lesquels on peut chercher le nom de notre anonyme qu'il n'est plus guère permis de songer à un autre que le consul de 355. »

1. *Bull. della comm. arch. com.*, 1888, p. 198 et suiv.
2. *Œuvres*, t. VIII, p. 260 et suiv.

Digitized by Google

M. R. Mowat, membre résidant, revenant sur une précédente communication dans laquelle il signalait une inscription gravée au dos de la statue du Mercure gaulois de Lezoux[1], annonce que le Dr Plicque avait publié cette inscription dans une brochure intitulée *Lug, le dieu de l'or chez les Gaulois*. (Vichy, A. Wallon, 1892, 31 pages in-8°.) Dans cette notice, qui a passé inaperçue de M. Mowat et apparemment de la plupart des épigraphistes, l'auteur explique qu'il n'a lui-même reconnu l'inscription dorsale que lorsque la statue fut nettoyée, plusieurs mois après avoir été exhumée, par conséquent postérieurement aux publications dans lesquelles il en avait annoncé la découverte[2]. Suivant le Dr Plicque (p. 18-23), la statue porte plusieurs inscriptions, déchiffrées de la manière suivante :

« 1° Dans un cartouche à queues d'aronde gravé sur l'abdomen :

MERCVRIO
ET AVGVSTO
SACRVM

« 2° Sur le dos, à hauteur des omoplates :

APRONIOS
IERE(VO ?)
▩ESOV(IO ?)

« 3° En avant, sur le côté droit, dans les plis du vêtement, de bas en haut et de gauche à droite :

P et R liés APRO TASGI(V ?)

M. Mowat termine en ajoutant qu'il est redevable à M. le

1. Séance du 14 novembre 1900.

2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1891, p. 188; *Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1891, p. 393; *Congrès archéol. de France*, LVIII, 1893, p. 115. Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, n° 1514.

Digitized by Google

capitaine Espérandieu d'avoir été avisé de cette notice, dont le titre bizarre n'était pas de nature à éveiller l'attention des épigraphistes et qui n'était destinée dans la pensée de son auteur qu'aux visiteurs de son « exposition archéologique d'une collection de poteries arverno-romaines et d'une idole monumentale consacrée à Lug, le dieu de l'or[1] », organisée dans le casino de Vichy.

M. H. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, présente quelques observations sur la nature du dieu *Lug*.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Clerc (Michel). *Le Musée archéologique du Château-Borély à Marseille*. Paris, 1901, in-8°.

Donnet (Fernand). *Les derniers fidèles de Marie Stuart*. In-8°.

Correspondance.

M. Jean Guiffrey remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique une description des ruines de Lebda (*Leptis magna*) en Tripolitaine, qui a été imprimée en 1694 dans le *Mercure galant*. Cette description est suivie du texte de plusieurs inscriptions, dont quelques-unes sont inédites.

M. Héron de Villefosse signale à ce propos l'existence au ministère de la Marine d'une correspondance officielle relative à l'enlèvement des marbres de Leptis au xviie siècle pour le magasin royal des marbres.

Le mémoire de M. Cagnat est renvoyé à la Commission des impressions.

1. C'est le titre d'une réclame encartée dans la notice.

Digitized by Google

M. Cagnat fait ensuite, au nom de M. P. Gauckler, associé correspondant national, une rectification à un article publié par ce dernier dans les *Comptes-rendus de l'Académie*. Parlant du jurisconsulte Salvius Julianus, dont le *cursus honorum* a été découvert récemment, il avait émis l'avis qu'il ne fallait pas le confondre avec le personnage du même nom qui a été *curator aedium sacrarum* en même temps que Popilius Pedo en 150[1]. M. Gauckler croit aujourd'hui que le jurisconsulte et le curateur pouvaient bien n'être qu'un seul et même personnage. La question serait tranchée si l'on connaissait le prénom du curateur.

M. G. de Manteyer, associé correspondant national, revenant sur la question du sceau-matrice de Foulques le Jeune, comte d'Anjou, montre, par des comparaisons avec la sigillographie normande contemporaine, que les présomptions sont en faveur de l'authenticité du monument.

MM. de Lasteyrie et de la Tour font cependant encore quelques réserves.

Le mémoire de M. de Manteyer est renvoyé à la Commission des impressions.

M. M. Prou, membre résidant, lit un mémoire sur une charte fausse relative à la fondation de l'église Saint-Léonard de Bellême (Orne) et cherche à déterminer dans quelles conditions et en vue de quel dessein la pièce a été fabriquée.

Séance du 27 Février.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (l'abbé A.). *La fabrication industrielle des retables en albâtre* (XIVe-XVe siècles). Caen, 1900, in-8°.

Ouvaroff (comtesse). *Tombes de la grande chaîne du Caucase* (en russe). 1900.

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 855 : « Locus adsignatus a Salvio Juliano et Popilio Pedone cur(atoribus). »

Digitized by Google

Correspondance.

M. le président donne lecture d'une lettre de la comtesse Ouvaroff faisant hommage à la Société de son ouvrage sur les ***Tombes de la grande chaîne du Caucase.***

Travaux.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, continue l'étude d'une série d'inscriptions latines de la Mésie inférieure.

Le mémoire de M. Poinssot est renvoyé à la Commission des impressions.

M. F. Delaborde, membre résidant, entretient la Société d'un diplôme de 1179 par lequel Philippe-Auguste confirme un accord conclu entre Hèbes, seigneur de Charenton-sur-Cher, et l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges. Le diplôme n'existe plus, mais on en peut retrouver tous les éléments. Il est le plus ancien des diplômes connus de Philippe-Auguste et fournit un point de repère pour la chronologie assez confuse de la première année du règne, en même temps qu'il permet de préciser les résultats d'une expédition assez vaguement indiquée par Rigord.

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« Outre le récit contenu dans les ***Acta Cypriani***, nous possédons une seconde relation du martyre de saint Cyprien ; c'est la seconde partie de la ***Vita Cypriani***, qu'on attribue avec beaucoup de vraisemblance au diacre Pontius et qui, tout au moins, est l'œuvre d'un contemporain, d'un témoin oculaire. Ces récits ont été rédigés, tous les deux, très peu de temps après la mort de Cyprien. Sont-ils indépendants l'un de l'autre ? Les *Acta*, comme nous l'avons montré récemment, sont une compilation de procès-verbaux quasi-officiels. La question posée se ramène donc à celle-ci : le

Digitized by Google

diacre Pontius s'est-il servi des *Acta*? On l'admet généralement; et c'était l'avis de Le Blant. Mais le fait ne nous paraît exact qu'en partie.

« Le biographe a connu certainement le procès-verbal du 30 août 257, puisqu'il mentionne cette pièce (*Vita Cypriani*, 11). Mais on n'en saurait conclure qu'il ait eu entre les mains la relation d'ensemble; car le premier document circulait à part, du vivant même de Cyprien (*Epist.*, 77, 2). De même, Pontius a connu les termes exacts de la sentence du proconsul Galerius Maximus, puisqu'il la commente (*Vita*, 17). Mais, cette sentence, tout le monde avait pu l'entendre prononcer à Carthage, et Pontius mieux que personne, lui qui avait assisté Cyprien jusqu'à sa dernière heure.

« Rien ne prouve que l'auteur de la *Vita* ait lu et utilisé la relation sous sa forme actuelle, ni même le procès-verbal de l'arrestation et de l'interrogatoire des 13-14 septembre 258. D'abord, le biographe n'y fait aucune allusion. De plus, les deux récits sont en désaccord sur quelques points secondaires: d'après Pontius, Cyprien est arrêté par un seul officier et traduit devant le proconsul au *praetorium* (*Vita*, 15-16, 18); d'après les *Acta*, l'arrestation est faite par deux officiers et l'interrogatoire a lieu dans l'*atrium Sauciolum* (*Acta*, 2-3). Sur le reste, on ne relève pas de contradictions, mais les détails donnés ne sont pas toujours les mêmes. Les indications topographiques, si précises dans la pièce officielle, manquent presque entièrement dans la biographie. Un des rares détails de ce genre qu'ait notés Pontius, c'est que l'évêque, en se rendant à l'audience, passa près du stade (*Vita*, 16); or, ce détail ne se trouve pas dans l'autre relation. Sur l'arrestation et les incidents qui suivirent, la *Vita* contient plusieurs renseignements (*Vita*, 16) qu'on cherche en vain dans les *Acta*. Par contre, l'interrogatoire, reproduit tout au long par le procès-verbal (*Acta*, 3), est indiqué dans la biographie en quelques mots (*Vita*, 16). Enfin, dans la description du martyre, diverses circonstances, omises par les *Acta*, sont mentionnées par Pontius: l'escorte de soldats sous la direction de tribuns et de centurions, l'aspect des lieux du supplice, le vallon entouré de bois, les chrétiens

Digitized by Google

grimpés dans les arbres, l'émotion du bourreau (*Vita*, 18). En revanche, d'autres détails, qui ne figurent pas dans la biographie, sont donnés par les *Acta :* la toilette de Cyprien, sa prière, la gratification au bourreau, les fidèles qui s'apprêtent à recueillir le sang du martyr, les deux clercs qui l'aident à attacher le bandeau, les doubles funérailles (*Acta*, 5).

« Comme on le voit, sauf pour deux ou trois détails, il n'y a pas contradiction entre les deux récits, qui tous deux sont parfaitement authentiques. Mais les deux témoins ne se rencontrent pas toujours dans le choix des circonstances notées. On est fondé à en conclure que la relation de Pontius est indépendante de celle des *Acta* pour les événements des 13-14 septembre 258. En voici, de plus, une preuve indirecte. Le biographe se demande pourquoi le proconsul avait ajourné au lendemain l'interrogatoire de l'évêque (*Vita*, 15). Or, les *Acta*, qui mentionnent aussi le renvoi au lendemain, en indiquent en même temps la raison : le gouverneur était malade, si malade qu'il mourut peu après (*Acta*, 2 et 5). Si Pontius avait connu cette version officielle, il y aurait certainement fait allusion.

« Donc, le biographe ne semble pas avoir eu entre les mains le procès-verbal de 258, à plus forte raison les *Acta* sous leur forme actuelle. Sans les contredire, il laisse de côté une foule de détails précis, qu'il n'eût pas négligés s'il les avait connus; en revanche, il en a recueilli d'autres. Il a dû rédiger sa relation du martyre uniquement, comme la première partie de la *Vita*, d'après ses souvenirs personnels. Et son témoignage en est d'autant plus précieux. »

M. J. Toutain, associé correspondant national, examine les textes d'où l'on a cru pouvoir inférer qu'il existait des druidesses en Gaule à l'époque romaine et montre que cette conclusion n'est pas légitime.

Digitized by Google

Séance du 6 Mars.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Delaborde (H.-François). ***Notice sur le registre de Pierre d'Étampes.*** Paris, 1900, in-8°.

— ***Les inventaires du Trésor des Chartes dressés par Gérard de Montaigu.*** Paris, 1900, in-8°.

Delattre (A.-L.). ***Inscriptions céramiques trouvées à Carthage***, 1900. Tunis, 1901, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). ***Plaques de foyer lilloises au point de vue artistique et historique.*** Paris, 1900, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait hommage à la Société, au nom du R. P. Delattre, d'un mémoire intitulé : ***Inscriptions céramiques trouvées à Carthage***, 1900, extrait de la ***Revue tunisienne***. Ce travail contient 152 marques céramiques trouvées à Carthage pendant les derniers mois de l'année 1900. Le plus grand nombre de ces estampilles se lisent sur des anses d'amphores rhodiennes et fournissent une nouvelle série de documents pour l'histoire du commerce des Carthaginois dans l'antiquité. Les marques sur briques ou sur poteries romaines sont moins nombreuses. Il faut signaler une patère d'argile rouge, sans glaçure, portant à l'intérieur une inscription disposée en cercle et écrite à l'encre noire : elle rentre ainsi dans la classe des ***ostraca*** latins, comme les poteries inscrites d'Henchir-el-Maïze conservées au Louvre (cf. ***Revue des études grecques***, 1900, p. 226, K).

Correspondance.

M. M. Franki Moulin, présenté par MM. Héron de Villefosse et Michon, et le comte Olivier Costa de Beauregard, présenté par MM. le vicomte de Rougé et Michon, écrivent pour solliciter le titre, M. Franki Moulin d'associé corres-

Digitized by Google

pondant étranger à Toulon (Var), le comte Olivier Costa de Beauregard d'associé correspondant national à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure). Le président désigne MM. Omont, de la Tour et Lafaye, rapporteur, et MM. de Barthélemy, Schlumberger et Héron de Villefosse, rapporteur, pour former les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres de ces candidats.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Michon et Enlart lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Paul Perdrizet, André Joubin et Pierre Gusman au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Paul Perdrizet à Nancy, M. André Joubin à Montpellier et M. Pierre Gusman à Paris.

M. le président annonce la mort de M. Célestin Port, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le président fait circuler plusieurs exemplaires en argent et en bronze du jeton de la Société dont les coins ont été récemment refaits : le jeton pourra être acquis au prix fixé de cinq francs pour l'exemplaire en argent, de deux francs pour l'exemplaire en bronze.

M. le président annonce ensuite qu'il y a lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas de modifier certains points des statuts ou du règlement de la Société et informe les membres de la Société qu'une convocation spéciale leur sera adressée en vue de la nomination, à la prochaine séance, d'une commission de cinq membres chargée d'étudier la question.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture, au nom de M. Paul Perdrizet, associé correspondant national à Nancy, actuellement en mission à Athènes, de la note

Digitized by Google

suivante relative à la douane de Beyrouth sous l'Empire romain :

« Les Pères Assomptionnistes ont publié, dans leurs *Échos de Notre-Dame de France*[1], une inscription intéressante qui n'a pas encore attiré l'attention : du moins n'est-elle pas signalée dans l'*Année épigraphique* de M. Cagnat. Elle est gravée sur un cippe qui a été trouvé au mont Liban, à Deir-el-Qal'a : c'est le couvent maronite qui occupe l'emplacement du temple de Balmarcord, à deux heures et demie de Beyrouth :

ΛΟΥΚΙΟCΓ ΤΗΡΚΟΙ
ΛΙΟCCΟ ΝΟΥΤΗC
ΛΩΝΠΑ ΤΡΙΑΚΑ
ΔΟCΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ

Λούκιος Γάϊος Σόλων πατὴρ κοίνου τῆς τριακάδος ἀνέθηκεν, c'est-à-dire : « *Ex-voto de Lucius Gaius Solon, père de l'association du trentième* », le trentième étant l'impôt que payaient les marchandises qui passaient à la douane de Béryte. Le port de Béryte, l'un des ports les plus importants de la Méditerranée sous l'Empire romain, était donc, à l'époque de cette dédicace, affermée à des publicains, qui formaient un collège (κοίνον). Ce collège, dont les membres, probablement, devaient faire d'assez beaux bénéfices, en offrait une part aux dieux, de temps à autre. C'est ce qu'on savait déjà par une autre dédicace de Deîr-el-Qal'a, publiée par Léon Renier, qui ne l'avait pas comprise[2], et que M. Mommsen a expliquée depuis[3] :

[*Deae*] *Fortun(ae)* [*et Ge*]*n(io) col(oniae)* [*C. Iulius? Fo*]*rtunatus dec(urio) genium cum* [*colu*]*mnis et aetomate et incrusta*[*tio*]*ne marm(orea) de suo fec(it) pro salute sua suorumq(ue)*

1. 1896, p. 313.
2. *Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. 35, p. 299.
3. *Corp. inscr. lat.*, t. III, supplément, n° 6671 (*Ephemeris epigr.*, t. V, p. 18).

Digitized by Google

omnium et communis tricensimae v(otum) l(ibens) a(nimo) s(olvit)...

« *Commune tricensimae*, dans la dédicace latine, est l'équivalent exact de l'expression κοίνον τριακάδος dans la dédicace grecque.

« Il serait oiseux de répéter, à propos de ces deux dédicaces, ce que nous savons des douanes chez les Romains. On trouvera l'indication des travaux les plus récents sur la question dans un intéressant article de M. Rostowzew[1]. Il est regrettable que M. Rostowzew ait négligé l'inscription publiée par Renier. Outre qu'elle lui aurait permis de parler du *portorium* en Syrie, nous aurions aimé savoir à quelle époque il convient de rapporter le *commune tricensimae* de Beyrouth et quelle sorte de gens en faisait partie. M. Rostowzew a prouvé que les empereurs, de très bonne heure, s'appliquèrent à supprimer les grandes compagnies de publicains (*societates*) qui s'étaient formées sous la République pour exploiter les douanes. Tandis que les inscriptions du Ier siècle de notre ère nous montrent encore les douanes de la province d'Asie affermées à des compagnies de publicains, au contraire, au IIIe siècle de notre ère, nous les voyons administrées par des procurateurs impériaux, qui sont de véritables percepteurs. La dédicace latine de Deir-el-Qal'a, d'après la forme des lettres, a paru à Renier d'une date assez basse. Faut-il donc croire qu'à Beyrouth, beaucoup plus longtemps que partout ailleurs, ait subsisté l'ancien errement de l'affermage du *portorium* à une société de capitalistes? Il y a évidemment là une difficulté, dont on se tirera peut-être en admettant une hypothèse proposée par M. Mommsen : « *videtur portorium illud non publicum fuisse Populi Romani, sed Berytensium, cum titulum decurio dedicarit.* »

« La dédicace publiée par les Pères Assomptionnistes est intéressante à un autre égard encore, à cause du titre que portait Λούκιος dans le collège du trentième. Il en était le *père* (πατήρ), autant dire le président. Ce titre de πατήρ s'est

1. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIX (1896), p. 127 et suiv.

Digitized by Google

déjà rencontré dans les inscriptions collégiales. Il est curieux de noter que les inscriptions où on le trouve émanent toutes de confréries formées sous l'invocation des dieux orientaux. Au Pirée, liste des confrères de la déesse Βελήλα : parmi les dignitaires figure le πατὴρ ὀργεωνικῆς συνόδου[1]. A Rome, la ἱερὰ τάξις τῶν Ἰαιανιστῶν τοῦ ἐν Ῥώμῃ Διὸς Ἡλίου μεγάλου Σεράπιδος honore un certain Ἔμβης, à la fois prophète et père de l'association, προφήτης καὶ πατὴρ τῆς τάξεως[2]. Enfin, à Tanaïs, dans une série d'inscriptions, émanant d'une secte mi-juive, mi-païenne, qui adorait le Θεὸς Ὕψιστος[3], on trouve mentionné, parmi les chefs de la secte, un πατὴρ συνόδου[4]. On se rappelle que les inscriptions collégiales latines font quelquefois mention de *patres, matres conlegii;* ce sont des titres purement honorifiques, donnés à des bienfaiteurs du collège. Il en va autrement dans les inscriptions grecques qu'on vient de rappeler, où le titre de πατήρ désigne un dignitaire ayant une fonction déterminée. »

M. Héron de Villefosse, après cette lecture, tient à rappeler que l'inscription de Deïr-el-Qal'a, publiée par L. Renier et mentionnant le *commune tricensimae* de Beyrouth, fait aujourd'hui partie des collections du Musée du Louvre, auquel elle a été gracieusement cédée en 1897 par la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études. L'inscription est gravée assez négligemment, mais elle n'est pas d'une époque absolument basse.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom d'un Père Blanc, actuellement en résidence à Sainte-Anne de Jérusalem et qui désire garder l'anonyme, les deux notes suivantes relatives à la géographie antique de la Palestine :

1. *Corp. inscr. attic.*, t. III, n° 1280 *a;* Ziebarth, *Das griech. Vereinswesen*, p. 37.

2. *Inscr. graecae Siciliae Italiae*, n° 1084; Ziebarth, p. 90.

3. Schürer, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1897, I, p. 210; Cumont, *Hypsistos, Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, 1898.

4. Latyschev, *Inscr. orae sept. Ponti Euxini*, t. II, p. 246; Ziebarth, p. 60.

Digitized by Google

« 1° *Bethsura. Le nom de la ville haute de Jérusalem pendant vingt-cinq années d'occupation syrienne.*

« Bethsura est la cité qu'Antiochus Epiphane[1] établit à Jérusalem, sur les ruines de la cité de David[2], pour les Syriens et pour les Juifs transfuges. Judas Machabée la prend en 148, trois ans après sa fondation[3]. En 150 de l'ère des Séleucides, Antiochus Eupator la reprend par famine[4]. Enfin, Simon Machabée en fait, vers 167-168, la conquête définitive[5]. Bethsura, l'antique cité de David, la ville haute, était à cinq stades[6] de Jérusalem, nom de la cité juive d'alors, qui attenait à l'enceinte du Temple. Déjà, au temps de Néhémie, on distinguait un *vicus Jerusalem* à l'extrémité septentrionale de la ville basse, du côté du Temple[7], et un *vicus Bethsur*, que Josèphe, par abréviation, appelle *Bethso*[8], à l'extrémité méridionale de la ville haute et en face du tombeau de David[9]. Bethsura est un pluriel grec, comme Jerosolyma; elle était en Benjamin, comme le dit Eusèbe dans son onomasticon, d'une manière disjonctive, pour la distinguer d'une autre Bethsur qui est en Juda, du côté d'Hébron.

« 2° *Le combat de Beth Zacharia.*

« A la nouvelle qu'Antiochus Eupator s'approchait de la Judée pour reprendre Bethsura, en 150, Judas Machabée lève le siège d'Aera[10] et va se placer aux environs de Modin[11] pour y attendre les Syriens. Il livre à ceux-ci le combat de Beth Zacharia[12], qu'il faut chercher, non pas du côté de

1. I, *Mac.*, VI, 7.
2. I, *Mac.*, I, 35.
3. I, *Mac.*, IV, 61. Jos., *Bell. Jud.*, prolog.
4. I, *Mac.*, IV, 41. Jos., *Bell. Jud.*, I, 1.
5. I, *Mac.*, XI, 65.
6. II, *Mac.*, XI, 5.
7. II, *Esdr.*, III, 9.
8. Jos., *Bell. Jud.*, VI, 6.
9. II, *Esdr.*, III, 16.
10. I, *Mac.*, VI, 32.
11. II, *Mac.*, XIII, 14.
12. Jos., *Ant. Jud.*, XII, 14; *Bell. Jud.*, I, 1.

Digitized by Google

Bethléem et d'Hébron, mais au bas de Modin, sur la grande voie des invasions, au point où se voit encore le *Khirbet Zakarieh*[1]. Après le combat, Judas se replie, par la toparchie de Gophna[2], sur Jérusalem, où il organise la défense de Bethsura, la ville basse juive, la cité du Temple[3]. Les Syriens investirent les deux places à la fois et s'emparèrent de l'une d'abord par famine, comme il a été dit, et de l'autre par des promesses fallacieuses qui ne furent point tenues. »

M. J. Tardif, membre résidant, communique une inscription funéraire trouvée, il y a quelques années, dans des travaux de reconstruction de l'église de Saint-Pair (Manche) et qui y est conservée. Cette épitaphe est gravée en relief, à l'exception de la dernière ligne qui est en creux; elle est écrite en lettres capitales et ne renferme qu'un seul caractère oncial. Voici la teneur de cette inscription : *Hic requiescit Dedila abbadissa et obiit X k[a]l[endas] novembris.* Elle paraît devoir être attribuée aux deux premiers tiers du IXe siècle. Son principal intérêt est de faire connaître l'existence d'un couvent de femmes à côté de l'ancienne abbaye d'hommes fondée à Saint-Pair par saint Paterne, évêque d'Avranches.

M. A. Blanchet, membre résidant, revenant sur la communication faite au sujet d'un sceau de Foulques le Jeune, comte d'Anjou, signale un document important qu'il faudrait étudier et comparer avec l'empreinte présentée à la Société. Il s'agit d'un dessin ancien d'un sceau qui était appendu à une charte du même seigneur, dessin reproduit par P. Marchegay dans ses *Archives d'Anjou*[4] et donné comme extrait du recueil dit « Cartulaire de Saint-Maur-sur-Loire. » Cette copie, fort intéressante, représente un

1. Cf. Victor Guérin, *Descr. de la Palestine*, Samarie, II, 53.
2. Jos., *Bell. Jud.*, I, 1.
3. I, *Mac.*, VI, 48.
4. T. I, pl. XXII, p. 323.

Digitized by Google

cavalier à droite, le visage de face. Certains détails, en particulier celui du gonfanon, négligemment dessiné, porteraient à croire que la matrice, dont l'empreinte a été présentée à la Société, a pu être reconstituée d'après le dessin.

M. J. Roman, associé correspondant national, signale les restes d'un hypocauste romain récemment mis au jour à Briançon :

« Au mois de juin dernier, des ouvriers qui préparaient dans le cimetière de Briançon les fondations d'un monument funéraire étaient arrivés à deux mètres de profondeur lorsqu'ils éprouvèrent une forte résistance à entamer le sol qui sonnait creux sous leur pioche. Sous les coups, un trou et un effondrement se produisirent. On dégagea les abords et l'on se trouva en présence d'une excavation quadrangulaire légèrement oblique de quatre mètres sur trois, circonscrite par des murs d'épaisseur irrégulière construits en cailloux et brique concassée noyés dans un mortier très dur.

« Le sol était recouvert d'un glacis composé de matériaux semblables formant une aire soigneusement aplanie. Sur cette aire étaient dressées trente-six colonnettes par rangées de six chacune. Deux rangées, une dans le sens horizontal et l'autre dans le sens vertical, étaient appuyées contre les murs. Les vingt-quatre autres colonnettes étaient isolées de toute part. Chacune de ces colonnettes mesurait 0m65 de hauteur et se composait de six briques circulaires de 0m18 de hauteur sur 0m07 d'épaisseur. Elles reposaient sur une brique carrée formant socle et étaient surmontées d'une brique semblable formant chapiteau, de 0m22 de large sur 0m07 d'épaisseur.

« Le quinconce de colonnes servait de support à une voûte plate composée de grandes briques carrées de 0m60 de côté, chacune d'elles reposant par ses quatre angles sur quatre colonnettes.

« Au-dessus des grandes briques régnait un lit de béton qui supportait les restes d'un pavé en marbre blanc composé de morceaux de dimensions variées.

« Sur la partie droite existait un fourneau occupant toute

Digitized by Google

l'épaisseur du mur, c'est-à-dire 0m65. On pouvait s'introduire par là dans la salle souterraine et circuler le long du mur sur deux des côtés pour nettoyer au besoin cette pièce. En outre, on a constaté dans une autre partie du mur un orifice cordiforme qui le traverse de part en part, destiné probablement à contenir un tuyau pour amener de l'eau. Un fragment de tuyau de plomb a été trouvé sur un autre point de la muraille, noyé dans la maçonnerie.

« La destination de cette chambre souterraine ne peut être douteuse; c'était un hypocauste destiné à chauffer des bains de vapeur, probablement dans une villa privée. La construction en remonte probablement au IVe siècle, comme, du reste, celle de la plupart des monuments romains trouvés dans les Alpes.

« Dans les environs de la pièce découverte, des murailles antiques affleurent le sol; on y a trouvé quelques monnaies, une fibule, une lampe en terre, etc. Dans l'hypocauste même on n'a au contraire absolument rien trouvé qu'un peu de suie; la salle était vide, ni l'eau ni la terre n'y avaient pénétré.

« On aurait voulu conserver ce monument qui avait l'avantage d'être complet et intact; mais le terrain qu'il occupait avait fait l'objet d'une concession funéraire perpétuelle sur laquelle on n'a pu revenir. Tout a donc été détruit. »

Séance du 13 Mars.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (l'abbé). *La Lorraine à l'Exposition rétrospective du Petit-Palais en* 1900. Moutiers, 1901, in-8°.

Clerc (Michel). *Les Ligures dans la région de Marseille.* Marseille, 1901, in-8°.

Plouchart (Eugène). *La collection Boulanger à l'Exposition rétrospective de l'Art français en* 1900. Février 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la

Digitized by Google

Société de la part de M. Michel Clerc, conservateur du Musée Borély à Marseille, associé correspondant national, une notice intitulée : ***Les Ligures dans la région de Marseille***, extrait de la ***Revue historique de Provence***, 1901. Dans cet intéressant travail, notre confrère démontre que l'archéologie est demeurée impuissante jusqu'à présent à éclaircir d'une façon générale la « question des Ligures. » Pour la région de Marseille, une seule chose demeure acquise : lorsque les Phocéens y abordèrent pour la première fois, elle était aux mains d'une tribu ligure, superposée ou non à des peuplades plus anciennes et sans nom pour nous.

Correspondance.

M. P. Gusman remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

L'ordre du jour appelle un scrutin pour la nomination d'une commission de cinq membres chargée d'étudier s'il y aurait lieu de modifier les statuts ou le règlement.

Il est procédé au vote : sont élus membres de la commission MM. A. de Barthélemy, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, l'abbé H. Thédenat et H. Omont.

La lecture et la discussion du rapport de la commission sont fixées à la première séance de mai.

M. G. Lafaye, membre résidant, communique des photographies qui lui ont été envoyées par M. Franki Moulin, associé étranger de l'Académie du Var, à Toulon. Elles représentent des mosaïques romaines, découvertes au printemps de 1900 à Villelaure, dans l'arrondissement d'Apt (Vaucluse). Un habitant de cette commune, M. Peyrusse, en faisant des fouilles dans sa propriété de la Tuilière, sur les bords du Mardéric, a mis au jour les substructions d'une série de chambres qui ont dû former le rez-de-chaussée d'une ancienne villa. Ce n'est pas la première fois que des

Digitized by Google

antiquités ont été trouvées dans la région; Villelaure, située à proximité de la Durance, entre Pertuis et Cadesset, a déjà fourni une inscription latine au *Corpus*, et plusieurs autres ont été relevées à Cadenet[1]. Les mosaïques de M. Peyrusse sont au nombre de trois :

« *Première mosaïque : Combat de Daris et d'Entelle.* L'artiste a représenté l'épisode bien connu de l'*Énéide*[2]. Nous assistons à la fin de la lutte. Les deux adversaires, les poings armés du ciste, d'ailleurs entièrement nus, viennent de se séparer. Entelle, le vainqueur, s'avance vers la gauche; il est vu de face; l'anatomie de ses muscles est traitée avec beaucoup de soin, de manière à donner l'impression d'une force redoutable :

Et magnos membrorum artus, magna ossa lacertosque
Exuit, atque ingens media consistit arma[3].

« A droite, Daris, vu de dos, s'éloigne tristement, la tête baissée; des gouttes de sang coulent de son front; ainsi l'a dépeint le poète :

Genua aegra trahentem
Jactantemque utroque caput, crassumque cruorem
Ore ejectantem[4].

« Plus loin, au dernier plan, est couché le taureau qu'Énée a offert en prix au vainqueur :

Victori velatum auro vittisque juvencum[5].

Le front fracassé par le ciste d'Entelle, l'animal a fléchi sur les deux jambes de devant et il est près de s'abattre :

Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos[6].

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII : Villelaure, n° 1086; Cadenet, n°s 1063-1065, 1069, 1111.
2. *Énéide*, V, v. 362-484.
3. *Ibid.*, v. 422-423.
4. *Ibid.*, v. 468-469.
5. *Ibid.*, v. 366.
6. *Ibid.*, v. 481.

Digitized by Google

Combat de Daris et d'Entelle
(Mosaïque trouvée à Villelaure).

Digitized by Google

Digitized by Google

« En 1790, on trouva à Aix en Provence, à l'ouest de l'hôpital, un ensemble de mosaïques dont un tableau représentait exactement le même sujet. Ces mosaïques furent débitées en morceaux; il en reste quelques-uns, soit au Musée, soit à la bibliothèque de la ville d'Aix; celui où l'on voyait le combat de Daris et d'Entelle a été immédiatement détruit. Le président Fauris de Saint-Vincens en a publié un dessin dix ans après la découverte[1]. En le comparant à la mosaïque de Villelaure, on peut se convaincre que les deux monuments ont été copiés sur un seul et même modèle. Il y a bien quelques légères différences : dans la gravure de Saint-Vincens, la tête du taureau avance sur la jambe gauche d'Entelle; de plus, l'animal est contenu tout entier dans le cadre du tableau jusqu'à la queue inclusivement. La mosaïque de Villelaure est entourée d'une triple bordure ornementale qui diffère de celle que Saint-Vincens a reproduite. Mais il est possible que sa gravure, exécutée dix ans après la découverte, ne soit pas parfaitement fidèle dans tous ses détails. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que les deux mosaïques, si elles ne sont pas l'œuvre du même artiste, procèdent d'un même original; on sait combien ces imitations d'un type connu sont devenues fréquentes dans l'art industriel de l'Empire. La mosaïque de Villelaure est endommagée au milieu par une tache ou un trou; l'épaule gauche de Daris en a légèrement souffert. Mais tout le reste de la composition est en bon état.

« *Deuxième mosaïque : Chasses.* Bordure rectangulaire divisée en quatre compartiments, occupant les quatre côtés du rectangle et séparés les uns des autres par un arbre. Dans chacun de ces compartiments on voit un chasseur en tunique, armé d'un épieu (*venabulum*), les jambes enveloppées de *fasciae;* il est accompagné de deux chiens, l'un fauve, l'autre noir, le premier à poils ras, l'autre à longs poils. Les ani-

1. Fauris de Saint-Vincens, *Notice sur J.-F.-P. Fauris de Saint-Vincens* (son père), an VIII, p. 19-21, pl. III. Voy. la bibliographie complète dans H. Gibert, *Catalogue du Musée d'Aix* (1882), p. 226-230.

Digitized by Google

maux poursuivis sont : 1° un sanglier; 2° un lièvre; devant lui se dresse une de ces barrières que les chasseurs plaçaient en travers des sentiers pour arrêter le gibier et le tuer plus commodément; 3° un cerf et une biche; 4° un lion et une panthère; derrière le chasseur, les deux chiens semblent hésiter, et l'un d'eux même a l'air blessé. Au centre de la composition, dans un médaillon, une scène peut-être mythologique, mais qui a un rapport avec la bordure; c'est un départ pour la chasse ou un retour de la chasse. A gauche, un personnage debout, vêtu d'une tunique et d'un manteau courts, chaussé d'exomides et portant un épieu sur l'épaule gauche; il tend le bras droit en avant vers un homme assis, dont on aperçoit les jambes chaussées de brodequins. Un chien est entre les deux. Malheureusement, le personnage assis est fortement endommagé, de sorte qu'il est difficile de préciser davantage le sens de la scène. Toute la mosaïque est entourée d'une très riche bordure.

« *Troisième mosaïque : Paysage égyptien*, en deux morceaux, appartenant à une série déjà nombreuse, dont la mosaïque de Palestrina est le plus complet et le plus célèbre échantillon. Dans un des morceaux formant un angle on voit un ibis; puis, sur un rocher escarpé, une maison ou un temple à fronton et un palmier auquel pendent deux régimes de dattes; plus loin, un crocodile poursuivi par des chasseurs, dont un porte sur le bras un petit bouclier rond. Dans l'autre fragment, un hippopotame au milieu de plantes aquatiques. Une grecque enferme toute la composition.

« M. Franki Moulin fait observer que des cubes d'émail ont été employés dans certaines parties de ces mosaïques où domine le vert. »

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je demande la permission de revenir sur la question du tombeau de saint Cyprien à Carthage[1]. Un nouveau texte, qui est important, m'a été signalé par M. Gsell. C'est un

1. Cf. *Bull.*, 1900, p. 220.

Digitized by Google

passage du curieux traité *De miraculis sancti Stephani*, qui fut composé vers l'année 420 par un clerc d'Uzalis, et qui est dédié à l'évêque Evodius, ami d'Augustin. Le chroniqueur raconte la guérison d'une dame de Carthage, appelée Megetia, qui avait été paralysée et défigurée à la suite d'une grossesse. Un jour, une amie de Megetia vint la prier de l'accompagner, lors de la fête de Pâques, *ut voto suo solvendo beato martyri Cypriano in Mappalia secum pergeret, et solemnitati pariter interesset*[1]. Ce texte paraît bien prouver qu'au commencement du v^e^ siècle le corps de saint Cyprien était encore aux *Mappalia*. D'autre part, comme nous l'avons vu, c'est à l'*Ager Sexti*, lieu du martyre, qu'était située alors la *Mensa Cypriani*[2]. Si donc le tombeau était resté aux *Mappalia*, on doit admettre que la *Mensa Cypriani* ne couvrait pas le tombeau. On avait probablement transporté à l'*Ager Sexti* quelques reliques de saint Cyprien, peut-être de simples vêtements, quand on voulut l'honorer aussi sur le lieu même de son martyre. Dès l'année 359, des reliques de saint Cyprien sont mentionnées dans l'inscription de Tixter[3].

« Le chroniqueur d'Uzalis nous apprend encore que la basilique de saint Cyprien aux *Mappalia* existait déjà de son temps. Le jour de Pâques arrivé, Megetia, qui venait d'être guérie miraculeusement, se rend avec ses amies au tombeau de saint Cyprien : *Tunc omnes una ad ecclesiam perrexerunt cum ea, et vota sua Domino persolverunt*[4]. D'après la première partie du récit[5], le mot *ecclesia* ne peut guère désigner ici que l'église élevée aux *Mappalia* en l'honneur et sur le tombeau de saint Cyprien. »

M. J. Maurice, associé correspondant national, étudie les

1. *De miraculis sancti Stephani*, II, 2, § 9, *Patrol. lat.* de Migne, t. XLI, p. 848.

2. Cf. saint Augustin, *Sermo* 310, 2 : *mensa dicitur Cypriani..., quia ibi est immolatus... Ubi illa erecta est, ibi prostratus est.*

3. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, supplem., n° 20600.

4. *De miraculis sancti Stephani*, II, 2, § 9.

5. Cf. plus haut : *voto suo solvendo beato martyri Cypriano in Mappalia.*

Digitized by Google

monnaies de Constantin avec la légende *Constantiniana Daphne*, frappées en 327-329, à l'époque de la construction de la forteresse de Daphne, sur la frontière du pays des Goths.

Le mémoire de M. Maurice est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 20 Mars.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Collignon (Max.). *Cours d'archéologie de la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Leçon d'inauguration.* Paris, 1901, in-8°.

Déchelette (Joseph). *Les peintures murales du Forez.* Paris, 1901, in-8°.

— *L'inscription autunoise de l'Ichthys*, par Otto Pohl, traduit de l'allemand par J. Déchelette. Autun, 1901, in-8°.

Dion (comte A. de). *Croquis montfortois.* Tours, 1900, in-8°.

Correspondance.

M. A. de Ridder, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, en congé, présenté par MM. Babelon et de la Tour, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. Collignon, Cagnat et Hauvette, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. H. Omont, au nom de la Commission des *Mettensia*, dépose sur le bureau le 4e fascicule du *Cartulaire de Gorze*, publié par M. d'Herbomez. La Société adresse ses remerciements à l'éditeur et décide qu'une lettre lui sera adressée par le secrétaire.

M. E. Michon, membre résidant, soumet à la Société la

Digitized by Google

reproduction, de face et de profil, d'une tête en bronze récemment trouvée en Serbie et entrée au Musée de Belgrade.

« Les découvertes faites en Serbie sont peu connues en France : moins favorisés en ce qui les touche que pour les trouvailles faites dans la principauté voisine de Bulgarie, sur lesquelles la *Revue archéologique* a pu, à plusieurs reprises, grâce à de libérales communications du directeur du Musée de Sofia, M. Dobrusky, donner des indications détaillées accompagnées de gravures[1], elles nous restent souvent peu accessibles.

« Le sol de la Serbie a pourtant rendu au jour, dans ces dernières années, des monuments fort importants, et c'est ainsi par exemple que tout dernièrement M. Furtwängler a inséré dans les *addenda* de son grand ouvrage sur les pierres gravées antiques un camée de dimensions considérables qui venait d'être trouvé près de Belgrade[2]. Le tiers seulement en a été recueilli, représentant un personnage à cheval qui foule aux pieds des Barbares étendus à terre; mais il suffit à prouver que le camée entier atteignait presque la taille du célèbre grand camée du Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. Le camée de Belgrade a été considéré par M. Furtwängler comme remontant à l'époque d'Auguste. Il voudrait voir dans le cavalier le roi Rhoemetalcas allié des Romains; mais on avait cru à Belgrade, non sans une apparence de raison, que le travail décelait une date beaucoup plus basse et le nom même de Constantin avait été prononcé[3].

« Ici, dans la tête en bronze doré qui vous est soumise et dont je dois les reproductions à notre confrère M. F. Tra-

1. Voy. en particulier *Revue archéologique*, 1897 [2], p. 244-237, 1899 [1], p. 118-125, et encore *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1900, p. 8 et suiv. Le Musée de Sofia, de plus, avait envoyé à l'Exposition universelle toute une collection de moulages de ses statuettes de bronze, qui, après avoir figuré au pavillon national de la Bulgarie, vient d'être offerte au Musée de Saint-Germain.

2. *Die antiken Gemmen*, t. III, *Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Altertum*, p. 453-459, fig. 234-236.

3. *Ibid.*, p. 456.

Digitized by Google

winski, secrétaire agent-comptable des Musées nationaux[1], c'est bien Constantin que M. le professeur Wassitch, conservateur du Musée de Belgrade, propose de reconnaître. Il s'agit, comme vous pouvez le voir, d'après la figure ci-contre, non plus d'une effigie réduite et plus ou moins conventionnelle, mais d'un portrait véritable, et, par ses dimensions mêmes, de la plus haute importance iconographique, soit qu'il provienne d'une statue, soit, comme l'a fait supposer la netteté de la section du cou, que la tête se présente par elle-même à l'état complet et qu'elle ait été destinée à être posée seulement sur un buste, sans doute de matière différente.

« Sur l'époque au moins à laquelle elle appartient, il ne peut, d'ailleurs, cette fois y avoir de doute[2]. Le travail dans son ensemble, particulièrement celui des yeux, de la coiffure, est bien tel qu'on doit s'y attendre au IVe siècle. Le caractère impérial de la tête est de plus assuré par le diadème qu'elle porte, diadème composé de plaques rectangulaires réunies les unes aux autres par des ornements formés de perles saillantes. Tel est le diadème d'orfèvrerie qui, nous le savons par les textes comme par les monuments, devient habituel à partir de Constantin. Le seul point douteux est de savoir si nous sommes en présence de Constantin lui-même ou de quelqu'un des membres de sa famille, de ses successeurs.

« Il reste dans l'iconographie de Constantin, malgré l'existence des deux statues de Saint-Jean-de-Latran et de la place du Capitole, sur la plinthe desquelles est gravée son nom, plus d'une incertitude. Tout en reconnaissant que pour ces statues mêmes l'identification n'est pas hors de conteste, puisque l'interposition de parties modernes enlève à l'appartenance de la base et de la statue son carac-

1. Elles sont empruntées au journal le *Svet*.

2. Je dois pourtant signaler une note de l'*Athenaeum* (n° 3806, 6 octobre 1900, p. 449), qui, en signalant la découverte de la tête, indique, mais sans aucun détail, que le Dr Wittowic y reconnaît Trajan. Cf. *American Journal of Archaeology*, 1901, p. 112.

Digitized by Google

Tête de Constantin trouvée à Nisch
(Musée de Belgrade).

Digitized by Google

Digitized by Google

tère d'évidence, M. Bernoulli en fait le criterium auquel il soumet les autres portraits présumés[1]. Il ne lui semble pas, d'après ce rapprochement, que ni le buste colossal de la collection Campana au Louvre[2], ni le buste du Musée des Offices à Florence puissent être maintenus à Constantin. Peut-être est-ce avec ce dernier[3], pourtant, que la tête du Musée de Belgrade présente le plus d'analogies. L'aspect des cheveux sur le front, par exemple, y est identique et assez différent de celui qu'offre la statue du Latran qui rappelle de très près les effigies de Claude[4]. L'indication sans doute n'est pas suffisante, la même disposition s'étant longtemps conservée et se retrouvant sans grande modification jusque dans le colosse de Barletta qu'on est maintenant à peu près d'accord pour faire descendre jusqu'à Théodose[5]. Mais d'autres rapprochements se laissent noter dans la facture des yeux, le nez, la bouche, la forme générale du visage. Il est vrai que ce sont moins encore ces traits que la nature du diadème, formé d'un double rang de perles continu, entourant une série de gemmes rapprochées les unes des autres, qui, dans le buste de Florence, feraient pencher M. Bernoulli en faveur d'un des successeurs de Constantin, non de Constantin lui-même[6]. Sur notre tête, au contraire, les ornements terminés par des perles n'apparaissent que de place en place, servant de séparation à des plaques rectangulaires. Le port de la tête levée, que semble indiquer la reproduction de profil, se rapporterait bien aussi à l'attitude que donnent à Constantin certaines de ses monnaies, où Eckhel reconnaissait le désir de contrefaire Alexandre le Grand[7]. Surtout, enfin, le lieu de la découverte de la tête me

1. *Römische Ikonographie,* Zweiter Teil, Die Bildnisse der römischen Kaiser, III, von Pertinax bis Theodosius, p. 219.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques,* n° 1021; salle des Saisons.
3. Bernoulli, l. c., pl. LI.
4. *Ibid.*, pl. L.
5. *Ibid.*, p. 257, pl. LVI.
6. *Ibid.*, p. 220.
7. *Ibid.*, p. 214; Münztafel, VIII, n° 19.

Digitized by Google

paraît constituer en faveur de Constantin un argument d'une force réelle. Constantin, on le sait, était né en 274 à Naissus, et c'est sur l'emplacement de l'ancienne Naissus, à Nisch, où l'érection d'une statue à Constantin semble tout indiquée, qu'a été trouvée, dans la construction d'un nouveau pont, la tête aujourd'hui au Musée de Belgrade. »

MM. E. Babelon et J. Maurice signalent les similitudes qu'offre cette tête avec les portraits monétaires de Constantin.

M. U. Robert, membre résidant, entretient la Société d'un tombeau disparu de Philibert de Chalon, prince d'Orange, et de quelques portraits de ce personnage.

Le mémoire de M. Robert est renvoyé à la Commission des impressions.

M. R. de Lespinasse, associé correspondant national, soumet à la Société quelques fragments de poteries estampillées trouvées à Champvert (Nièvre).

M. Émile Eude, associé correspondant national, fait remarquer la ressemblance de nom qui existe entre une petite ville de Portugal, Agueda, port fluvial assez proche du port de mer d'Aveiro, et la ville française d'Agde, sur l'Hérault.

« Agueda, qui se prononce *Agda*, est l'ancienne Agatha du temps des Romains. Or, Agatha était également le nom de l'Agde française, colonie phocéenne.

« En outre, près d'Agueda, en Portugal, se trouve un lieu nommé Eiról, mot très voisin de celui d'Hérault, prononcé *Hérol* par nos compatriotes méridionaux.

« M. Eude se demande si de tels rapprochements ne permettraient pas de croire que les villes d'Agueda et d'Eiról auraient été fondées par des marins d'origine phocéenne venus de l'Agatha de Gaule. »

Digitized by Google

Séance du 27 Mars.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Correspondance.

M. A. Joubin remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

M. le président donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, associé correspondant national, qui signale une découverte intéressante pour la topographie de Byrsa à l'époque romaine, en fixant l'emplacement d'une colonnade ayant appartenu au temple d'Esculape :

« Dans le jardin de Saint-Louis, à 2m50 en avant du mur de soutènement du terre-plein de la chapelle, sur le mur même du péribole contre lequel sont adossées les absides que vous connaissez, j'ai reconnu l'emplacement de neuf colonnes qui s'élevaient au-dessus des absides, et il est facile de fixer l'emplacement de sept autres. Cela porte à seize le nombre des colonnes qui s'élevaient au-dessus des absides entre les deux chemins qui, de l'entrée du jardin, conduisent, l'un à droite et l'autre à gauche, vers la chapelle de Saint-Louis.

« La place de ces colonnes est révélée par d'énormes pierres carrées mesurant 1m40 de côté et 0m55 d'épaisseur, encastrées à égale distance les unes des autres dans le mur du péribole. La distance qui séparait ces colonnes était de 3m65 d'axe en axe.

« Cette constatation, qui pourra servir de base à une étude plus complète, me semble fixer définitivement la place du péristyle du temple d'Esculape du côté de la mer. »

Le R. P. Delattre, après avoir rappelé les dons de monuments antérieurement faits au Musée du Louvre, joint à sa

Digitized by Google

lettre la liste suivante des moulages qui, ayant figuré à la section tunisienne de l'Exposition, viennent d'être offerts au Louvre :

Dédicace de deux sanctuaires nouveaux, l'un à Astaroth et l'autre à Tanit du Liban. Cette inscription est la plus longue qui ait été trouvée à Carthage. Elle donnait la description des sanctuaires et les noms des suffètes, des *rab* et du grand prêtre en fonction lors de leur dédicace (IIIe-IIe siècle avant J.-C.).

Épitaphe de Molocpalas, fils de Bodmelqart, faite de son vivant et nommant ses ancêtres jusqu'à la septième génération; généalogie accompagnée de titres honorifiques et s'arrêtant à Melek-Hiram qui désigne peut-être un des rois de Tyr. Suit un long développement qui n'a pas encore été définitivement interprété. M. Ph. Berger pense que ce Carthaginois était prêtre du Soleil.

Épitaphe d'Arisat, fille de Palosir, fils d'Abdosir, femme d'Abdesmoun, fils d'Hamilcat.

Épitaphe d'Amrân; tombeau fait par Cabdastoret l'*Arouadite*.

Épitaphe de Bodastoret, fils d'Azmelek, fils d'Abdmelqart, fils de Gersoken.

Épitaphe de Bodmelqart, etc...

Épitaphe de Abd...

Stèle votive entière; vœu à Tanit et à Baal-Hammon fait par la fille de Bodmelqart, fils d'Adonibaal, fils d'Azmelek.

Stèle votive dans laquelle était incrusté un disque surmonté d'un croissant; vœu de Hannon, fils de Hannibaal, fils de Hannon, fils de Padaï.

Stèle votive nommant des suffètes; vœu de Chofet, fils d'Adonibaal le *suffète*, fils de Hamilcat le *suffète*.

Stèle votive; vœu de Magon, fils de Hamilcat, fils de Bodastoret.

Stèle votive ornée d'une grande palmette dont la base offre la forme d'une large corbeille; vœu de Ammatmelqart, fille de Bodmelqart, fils de Azrubaal.

Stèle votive sur laquelle est figuré un enfant en maillot à quatre ailes ouvertes et recroquevillées. La tête, de profil et tournée à gauche, était incrustée; il n'en reste que la place.

Partie supérieure d'une stèle, très soignée, ornée de motifs en relief, la main, deux fleurs épanouies à huit pétales et le disque ailé accosté de serpents.

Stèle en marbre blanc; vœu de Hamilkat, fils de Padaï, etc... (seul ex-voto à Tanit gravé sur marbre qui ait été trouvé à Carthage).

Digitized by Google

Grande stèle funéraire anépigraphe avec personnage à la main levée.

Stèle funéraire offrant le personnage à la main levée sous un édicule dont le fronton sans base est orné, au sommet et aux extrémités, de palmettes formant acrotères.

Stèle funéraire; personnage à la main levée, assis dans un édicule à fronton, sans base, porté par des colonnes en forme de crosse, la volute en dehors.

Partie inférieure d'une stèle funéraire. Personnage à la main droite levée, tenant de la gauche un vase à offrande. Travail rudimentaire.

Large stèle funéraire à sommet triangulaire. La face est ornée d'un chapiteau ionique. A droite et à gauche du fronton, acrotères lancéolés.

Cippe funéraire; épitaphe d'un homme de Kitti (Citium dans l'île de Chypre), fils ou petit-fils d'Eschmoum-Adoni, etc...

Stèle avec personnage à la main levée, petite et étroite. Elle provient d'Utique.

Bétyle : sorte de galet de mer de granit portant sur une de ses faces les traits rudimentaires d'un visage.

Stèle anépigraphe sur laquelle sont figurées deux flûtes entre deux caducées; au-dessus, la main levée occupant le fronton.

Fragment de colonne cannelée; la base du chapiteau d'ordre ionique était décorée de fleurs épanouies à six pétales. Calcaire très fin analogue à la pierre lithographique. D'après M. Saladin, cette pièce d'architecture carthaginoise remonterait au VI^e^ siècle avant J.-C.

Pilier rectangulaire orné de cannelures et terminé par un chapiteau ionique. Travail grec du V^e^ siècle avant notre ère, d'après M. Saladin.

Portion supérieure d'un pied de table ou de siège. La face est ornée d'imbrications et de cannelures qui se continuent sur les côtés pour servir de support à une volute très ornée, à côte cannelée, qu'une double feuille enveloppe à sa naissance.

Fragment de stèle ou de pilier dont la face est ornée d'une fleur formant vase et portant une tige droite d'où s'échappent une double volute, puis, au-dessus, des feuilles lancéolées et aiguës. Sur la gauche se voit une colonne fuselée et cannelée cerclée de trois anneaux et ornée à sa base de lignes disposées en W à angles très aigus.

Couvercle d'ossuaire, portant en haut relief un personnage barbu coiffé d'une sorte de turban. Sur l'épaule gauche passe une épitoge

Digitized by Google

tombant jusqu'à la hauteur du genou. Ce personnage, prêtre ou *rab*, vêtu d'une tunique talaire, tient la main droite levée et porte de la gauche un vase à offrande. Travail remarquable. Cette curieuse pièce d'art a été trouvée dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique (IV^e^-III^e^ siècle avant J.-C.).

Autre couvercle d'ossuaire trouvé dans une cellule du même puits que le précédent. Sur une surface plane et en léger relief émergeant du dos d'âne, l'artiste a dessiné au trait un personnage couché ayant sous la tête deux coussins. Il est barbu et vêtu d'une longue tunique. Le bras droit est replié sur lui-même avec la main ouverte. La main gauche ramenée sur la poitrine porte le vase à offrande.

Face antérieure verticale du couvercle qui vient d'être décrit, avec le nom et le titre du personnage dont les restes calcinés étaient renfermés dans l'ossuaire : Baalsillek le *Rab*.

Coffrets qui étaient fermés par les deux couvercles décrits ci-dessus.

Torse de statue égyptienne en basalte : dans le dos, bande verticale en relief portant des hiéroglyphes martelés, mais qui pourraient encore être déchiffrés.

Triple épitaphe de *L. Atilius Hiero furnarius*, de *Valeria Euterpe furnaria* et du triaire *C. Valerius Dionisius*; type des plus anciennes épitaphes romaines de Carthage.

Épitaphe d'un *Vergilius*.

Épitaphe d'une *Vergilia*.

Épitaphe versifiée de *Norbania Saturnina*.

Épitaphe versifiée de *Daphnis*.

Deux autres épitaphes versifiées.

Deux épitaphes chrétiennes.

M. E. Müntz, membre résidant, entretient la Société du célèbre *Triomphe de la Mort*, peint sur un des murs de l'ancien hospice de Palerme. Il revendique pour l'art italien ce chef-d'œuvre qui, jusque dans la dernière édition du *Cicerone* de MM. Burckhardt et Bode (1901), est attribué à un artiste flamand du milieu du XV^e^ siècle. Les types, les costumes, les coiffures, que l'on a crus septentrionaux, sont italiens au premier chef : le « sombrero » du personnage de droite, sa jaquette brodée d'hermine, rappellent les modèles mis en œuvre par Pisanello, à qui fait également penser le superbe lévrier. Quant aux coiffures des femmes, on les retrouve

Digitized by Google

presque textuellement dans les fresques du palais de Schifanoja à Ferrare.

Il résulte des recherches de M. Müntz que, s'il faut résister à la tentation de revendiquer le *Triomphe de la Mort* pour Pisanello lui-même, qui visita précisément l'Italie méridionale vers l'époque à laquelle cette peinture fut exécutée, on doit la revendiquer hautement désormais pour un de ses imitateurs italiens. L'attribution à un Flamand ne saurait soutenir plus longtemps l'examen.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La bague et les deux fibules que je présente à la Société ont été recueillies dans une sépulture aux environs d'Issoudun (Indre)[1].

« La bague appartient certainement à l'époque barbare, car elle est formée, — comme des bagues trouvées à Gamay (Côte-d'Or), à Bréry et Macornay (Jura), à Verrières (Aube), — d'une bande de bronze, dont on avait soudé les deux extrémités l'une sur l'autre, pour fermer le cercle. Notre bague porte sur la partie la plus large, qui forme chaton, un groupe de cinq lettres entre deux croix[2]. La bague est dans un médiocre état de conservation et la lecture de cette inscription est incertaine. Je crois voir les caractères suivants : + IEI ƎII +[3].

1. J'ai appris que ces bijoux étaient associés à des plaques de ceinturon, à une grande épingle et à divers objets qui auraient été acquis récemment par le Musée de Bourges. Les objets de l'époque barbare sont encore assez rares dans le centre de la France. Le Musée d'Issoudun conserve une plaque en ivoire ou en os, trouvée dans cette ville en 1877, qui représente un griffon devant une croix. Voy. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1877, p. 182 et 196; C. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècle*, 1901, t. I, p. 144.

2. M. Deloche, *Étude histor. et archéol. sur les anneaux sigillaires...*, 1900, p. 9, 12, 13, 75. Cf. Introd., p. XIII.

3. L'Є lunaire, qui paraît dans les inscriptions lapidaires de 527 à 676, se voit aussi sur des bagues (M. Deloche, *op. cit.*, Introd.,

Digitized by Google

« Les deux fibules[1] appartiennent au type bien connu représentant un oiseau à bec crochu, désigné quelquefois sous le nom de perroquet et qui est plutôt un oiseau de proie : gypaète, aigle ou faucon. On sait que ce type de fibule a été rencontré en France, en Allemagne, en Bohême et en Hongrie[2].

« Dans un travail récent, on a tranché, en peu de mots, la question si ardue de l'origine de ce type remarquable et l'on a écrit textuellement ce qui suit : « L'essentiel, à nos yeux, « était d'établir que le *perroquet* mérovingien ou gothique « n'est autre que le *griffon* scythique et que celui-ci dérive, « en dernière analyse, des griffons helléniques antérieurs au « v^e^ siècle avant J.-C.[3]. » Présentée ainsi, cette théorie, qui est basée sur des rapprochements dont l'évidence est loin de s'imposer, nous paraît sortie de conclusions trop hâtives. D'abord, les griffons helléniques auxquels on fait allusion sont surtout des têtes de griffon[4]. Au contraire, les fibules de l'époque barbare représentent, en grande majorité, un animal dont les ailes, les pattes et les plumes de la queue sont assez nettement figurées pour que nous puissions les reconnaître. Les ailes des oiseaux de nos fibules, — nettement dessinées sur de nombreux spécimens de provenances

p. XXXII). Le deuxième caractère, peut-être composé d'un F et d'un E, présente une haste dépassant les membres transversaux, particularité remarquée dans des inscriptions des VI^e^ et VII^e^ siècles. Voy. E. Le Blant, *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, 1890, p. 24.

1. Ces deux fibules, qui font partie de ma collection, sont en bas-argent doré; l'œil, en pâte de verre grenat, est intact pour l'une des deux fibules, qui, toutes deux, ont perdu leur ardillon. Longueur : 0^m^029.

2. Baron J. de Baye, *Les oiseaux employés dans l'ornementation à l'époque des invasions barbares*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. LX, 1899, p. 36 et pl. II. — Les fibules de ce type recueillies en Angleterre paraissent avoir été importées (C. Barrière-Flavy, *op. cit.*, t. I, p. 123).

3. Salomon Reinach, dans la *Revue archéol.*, 1901, I, p. 36 et 37.

4. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, 1892, p. 90. — N'oublions pas que ces griffons grecs ont toujours des oreilles.

Digitized by Google

diverses[1], — n'ont rien de semblable avec les ailes puissantes, souvent « stylisées, » des griffons grecs ou scythiques[2].

« Il est probable que les peuples barbares ont voulu représenter des oiseaux qui leur étaient familiers[3]. En tout cas, si l'on devait rechercher un prototype ancien des *perroquets* ou *faucons* barbares, c'est un oiseau qu'il faudrait trouver et non un autre animal. Du reste, l'antiquité grecque nous fournit des représentations d'oiseaux munis d'un énorme

Partie de la décoration d'un vase du Musée de Boston.

bec crochu. En effet, le Musée des beaux-arts de Boston a acquis récemment un lécythe argien (ou protocorinthien) où

1. Achéry-Mayot (Aisne); C. Barrière-Flavy, *op. cit.*, t. I, p. 120, fig. 42; — Chessel-Down (île de Wight); *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. LX, pl. II; — Oberolm (Hesse rhénane); *Revue archéol.*, 1901, I, p. 35, fig. 107. — Pour les ailes développées, voyez l'oiseau à bec crochu qui est gravé sur le tiers de sou mérovingien d'Alingavias (Langeais); M. Prou, *Les monnaies mérovingiennes*, n° 347, pl. VI, n° 9.

2. Cf. *Dict. des antiq. gr. et rom.*, s. v. *Gryps*.

3. Il faut remarquer que le griffon, plus ou moins transformé, paraît aussi dans la décoration de bijoux de l'époque barbare. Voy. C. Barrière-Flavy, *op. cit.*, t. I, p. 159 et 397. Ce type sert précisément à nous montrer comment les artisans des V^e^-VIII^e^ siècles pouvaient interpréter un sujet qu'ils ne comprenaient pas. — Cf. l'agrafe en forme de griffon du Musée d'Arras; Ch. de Linas, *Les œuvres de saint Éloi et la verroterie cloisonnée*, 1864, pl., p. 26.

Digitized by Google

l'on voit trois oiseaux caractérisés par ce bec si particulier[1]. Je ne prétends tirer aucune conclusion de ce document nouveau pour la question ; mais j'ai pensé qu'il y avait utilité à faire ce rapprochement, et, par suite, à montrer la nécessité de continuer les recherches sur l'origine d'un type si intéressant pour notre archéologie nationale. »

M. l'abbé A. Bouillet, associé correspondant national, soumet à la Société un fermoir de livre trouvé à Laramière (Lot), sur l'emplacement d'un prieuré de Bénédictins. Ce fermoir en bronze, autrefois émaillé, qui remonte au commencement du XIIIe siècle, porte la représentation d'une jongleuse dansant sur les mains et les pieds. M. l'abbé Bouillet le rapproche d'un certain nombre de représentations analogues et en particulier de la scène d'Hérodiade dansant devant Hérode.

M. E. Vitry, associé correspondant national, signale à ce propos un chapiteau roman de l'abbaye de la Sauve (Gironde) avec la représentation du banquet d'Hérode.

M. J. de Laigue, associé correspondant national, récemment nommé consul général à Trieste, entretient la Société de son intention d'étudier les antiquités de la région dalmate.

M. Cagnat insiste sur l'intérêt que présenteraient des recherches suivies au Monténégro, dont l'exploration est encore à faire.

M. A. Hauvette, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai entretenu naguère la Société, à propos des épigrammes de Simonide, de l'intérêt littéraire qui s'attache à certaines découvertes épigraphiques. Dans le même ordre d'idées, je voudrais aujourd'hui signaler, dans une inscription fameuse, une restitution qui a paru longtemps vraisem-

1. Joseph Clark Hoppin, *Three Argive lekythi*, dans l'*American Journal of archaeology*, t. IV, 1900, p. 444, pl. VI. L'auteur défend l'épithète d'*argien* qu'il applique à ces vases.

Digitized by Google

blable, mais qu'une autre inscription, récemment découverte, me semble décidément condamner.

« Il s'agit de la mention du poète iambique Archiloque dans la *Chronique de Paros*. La plupart des historiens de la littérature grecque parlent de ce témoignage épigraphique, soit pour en contester la valeur, soit pour le concilier avec d'autres données chronologiques. M. W. Christ, dans la 3e édition de son *Histoire de la littérature grecque* (1898), dit encore à ce propos : « D'après le *Marbre de Paros*, « Archiloque, dans la 4e année de la 24e olympiade (682-« 681 av. J.-C.), conduisit à Thasos la colonie parienne[1]. » Cette phrase a le tort de présenter comme un fait une conjecture des plus douteuses.

« La ligne 48 du *Marbre de Paros* contient d'abord la fin d'une indication relative à la fondation de Syracuse (31e époque); puis vient la 32e époque (création de l'archontat annuel à Athènes), ἀφ' οὗ κατ' ἐνιαυτὸν ἦρ[χ]εν ὁ ἄρ[χ]ων, ἔτ[η] τετρακόσια εἴκοσι (684-683 av. J.-C.). Après quoi se présente de nouveau la formule ἀφ' οὗ, qui annonce une nouvelle époque (la 33e); mais la lecture de ce qui suit est impossible; on découvre seulement un O et un Υ séparés l'un de l'autre par un espace de deux ou trois lettres et suivis d'une lacune de dix-huit ou vingt lettres encore; le début de la ligne 49 est également effacé (sur un espace de six ou sept lettres peut-être), et les mots lisibles ensuite expriment une date, ἔτη τετρακόσια ὀκτὼ καὶ δέκα (ol. 24, 4 = 682-681 av. J.-C.). La 34e époque rappelle les innovations musicales du Lesbien Terpandre; la 35e l'avènement d'Alyatte au trône de Lydie, etc...

« Dans cette lacune de la ligne 48, les plus anciens éditeurs avaient tenté d'introduire le nom de Tyrtée : ἀφ' οὗ [Λακεδαιμονί]ο[ις Τ]υ[ρταῖος συνεμάχησεν, restitution qui avait du moins l'avantage (c'était le seul) de respecter la distance observée sur la pierre entre l'O de [Λακεδαιμονί]ο[ις] et le Υ de [Τ]υ[ρταῖος]; d'autres critiques eurent l'idée de restituer en cet endroit le nom d'Archiloque, le poète parien : l'hypothèse

1. P. 134, n. 1.

Digitized by Google

fit fortune, et l'on écrivit : ἀφ' οὗ [Ἀρχίλοχ]ο[ς ὁ Τελεσικλέο]υ[ς ὁ ποιητὴς ἐφάνη, ou bien encore : ἀφ' οὗ [Ἀρχίλοχ]ο[ς το]ὺ[ς ἰάμβους ἐδίδαξε. Il est vrai que C. Müller, en publiant le *Marbre de Paros* à la suite du t. I de ses *Fragmenta historicorum graecorum*, s'abstint prudemment de toute restitution ; son exemple ne fut pas suivi, et le dernier éditeur du *Chronicon Parium*, M. Joannes Flach, introduisit dans son texte, en 1884, la conjecture suivante : ἀφ' οὗ [Ἀρχίλοχ]ο[ς ἐκ Πάρο]υ [ἐς Θάσον τὴν ἀποικίαν ἦγαγε]. C'est cette restitution que Christ a adoptée comme certaine.

« Je ne reviendrais pas aujourd'hui sur cette question, sans doute insoluble, si MM. Krispi et Wilhelm n'avaient eu la bonne fortune de mettre au jour en 1897 un nouveau fragment du *Marbre de Paros*[1] et si cette découverte, — intéressante en elle-même puisqu'elle fait connaître trente-quatre époques nouvelles de 336 à 299 av. J.-C., — ne permettait de rectifier légèrement l'idée générale qu'on a eue jusqu'à ce jour du monument tout entier.

« Convaincu que c'était bien là une chronique parienne, M. Flach exprimait, en 1884, l'opinion que l'auteur de cette chronique, si réservé sur l'histoire locale de Paros, avait dû sortir peu à peu de cette réserve à mesure qu'il se rapprochait de son temps et que les éléments d'une chronologie locale devaient tenir plus de place à la fin qu'au début du document. Or, cette hypothèse ne s'est pas réalisée, et la découverte du nouveau fragment prouve, au contraire, que l'auteur de la chronique s'était attaché exclusivement, et partout dans la même mesure, aux faits les plus généraux de l'histoire grecque.

« De cette observation, il me paraît résulter que la mention d'Archiloque, si tant est qu'elle ait figuré dans la chronique, a dû y figurer au même titre que toute autre mention d'un poète quelconque, c'est-à-dire comme une date intéressant l'histoire de la poésie. La participation d'Archiloque à la colonisation de Thasos n'était pas de ces faits qui, comme la

1. *Mittheil. d. d. archäol. Instit. in Athen*, t. XXII (1897), p. 183 et suiv.

Digitized by Google

fondation de Syracuse, marquent une époque dans l'histoire générale. Donc, la restitution de M. Flach ne me semble pas admissible, et il n'y a pas lieu de placer en l'année 682-681 la colonisation de Thasos, événement que d'autres témoignages anciens attribuent à une époque un peu plus haute (ol. 15 ou 18).

« D'autre part, il est vrai que la date de 682-681, sans correspondre exactement à aucune des données chronologiques relatives à la vie d'Archiloque, convient assez bien pourtant à l'apparition de ce poète. Aussi inclinerais-je à restituer : ἀφ' οὗ [Ἀρχίλοχ]ο[ς ὁ ποιητὴς ἐφάνη], en m'inspirant de la ligne 45 où on lit : ἀφ' οὗ Ὅμηρος ὁ ποιητὴς ἐφάνη; mais cette restitution ne répond pas exactement à l'état de la pierre, qui présente après la lettre Υ très rapprochée de l'O, une lacune de vingt-cinq ou vingt-six lettres; j'écrirais donc : ἀφ' οὗ [Ἀρχίλοχ]ο[ς το|ῦ Τελεσικλέους ὁ ποιητὴς ἐφάνη. Pour la même raison, purement épigraphique, la conjecture τοὺς ἰάμβους ἐδίδαξε me paraît trop courte. Mais, encore une fois, le nom même du poète ne se lit pas sur la pierre, non plus qu'aucune allusion à sa vie ou à ses œuvres; il est donc prudent de ne tirer du moins aucune conclusion d'aucune sorte d'une restitution aussi douteuse. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture de la note suivante qui lui a été adressée par M. J. Déchelette, associé correspondant national, conservateur du Musée municipal de Roanne :

« A la suite des communications de MM. Dangibeaud, Mowat et Saglio sur la « pomme d'arrosoir » du Musée de Saintes, M. Clerc a publié dans un de nos derniers *Bulletins* deux objets analogues du Musée de Marseille[1], savoir : 1° un vase ansé, en forme de cruche, muni d'une pomme d'arrosoir reliée au col par une seconde anse; 2° un fragment de cruche similaire, sorte de goulot assez large, avec obturateur percé de trous. L'authenticité du vase entier a paru suspecte à M. Clerc, qui s'est demandé si le second

1. Voy. *Bull.*, 1898, p. 373 et 394; 1899, p. 287, et 1900, p. 97.

Digitized by Google

objet n'aurait pas suggéré à un faussaire l'idée de fabriquer le premier. « Il est possible, ajoute-t-il, que de nouvelles « recherches fassent connaître des objets analogues et d'au- « thenticité certaine. »

« Je crois utile de signaler, à titre de rapprochement, une poterie du Musée de Syracuse, récemment publiée par M. Orsi[1]. Elle a été recueillie, au cours de fouilles méthodiques, dans une nécropole à date approximativement connue, à Murmuro, petit cimetière sicule situé dans le voisinage de celui de Finocchito, près Noto (Sicile). La même tombe contenait neuf squelettes, des poteries et des objets de parure, dont trois spirales de bronze, débris probables de fibules hallstattiennes, une fibule serpentine en bronze et une en fer, deux petites œnochoés, etc.

« Aucune description détaillée n'accompagne la reproduction de cet objet dans le compte-rendu des fouilles publié par M. Orsi. Celui-ci se borne à le déclarer *al tutto nuovo*, ajoutant qu'il ne connaît qu'un vase analogue provenant de la nécropole de Pantalica, près Syracuse.

« Je joins à cette note le calque du dessin de M. Orsi. On voit que le vase est ansé et présente cette particularité que ses deux ouvertures, l'une à la panse, l'autre au goulot, sont fermées par une paroi percée de trous. L'obturateur du goulot affecte une forme conique. Le flacon ne pouvait se remplir que par immersion. Ses faibles dimensions (haut. : 0m13) ne permettant pas de le classer parmi les arrosoirs de jardin, on pourrait y voir un vase de toilette destiné à contenir les liquides parfumés qui se versaient *en pluie* sur la chevelure. Il faut néanmoins reconnaître que la présence des deux ouvertures à obturateur perforé ne s'explique pas aisément.

« Si la destination de ce curieux vase demeure incertaine, son âge se place avec assez de certitude vers l'an 700 avant l'ère chrétienne. Les sépultures de Finocchito et de Murmuro appartiennent, suivant M. Orsi, à la troisième période sicule; celles de Pantalica, qui a rendu un vase similaire, à

1. *Bull. di palethnologia italiana*, 23e année, 1897, p. 178, pl. VI, 27.

Digitized by Google

la seconde. Or, la première période, d'après les beaux travaux de M. Orsi, est parallèle aux couches inférieures d'His-

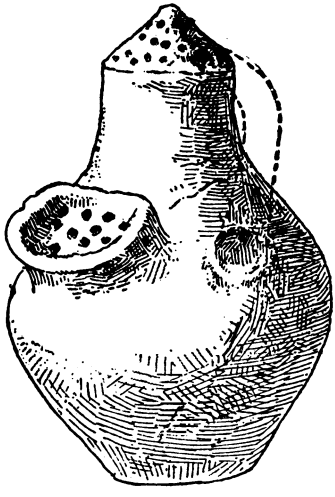

Vase trouvé à Murmuro
(Musée de Syracuse).

sarlik; la seconde au mycénien; la troisième au dipylien. Les vases protocorinthiens à frises d'animaux font encore défaut dans les sépultures de la troisième période.

« La conclusion de ces rapprochements, c'est que les vases à obturateur fixe perforé, de destinations et de dimensions sans doute variables, semblent avoir été connus de très bonne heure par les peuples de l'antiquité. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1901.

Séance du 3 Avril.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Correspondance.

M. J. Zeiller, licencié ès lettres, présenté par MM. l'abbé Thédenat et R. Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Jurançon, près Pau (Basses-Pyrénées). Le président désigne MM. Michon, Blanchet et Héron de Villefosse, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Héron de Villefosse et Lafaye lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. le comte Olivier Costa de Beauregard et Franki Moulin aux titres d'associé correspondant national et d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés, le comte Olivier Costa de Beauregard associé correspondant national à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure), M. Franki Moulin associé correspondant étranger à Toulon (Var).

M. G. Bapst, membre résidant, communique un document relatif à une statuette d'argent du grand Condé, commandée par sa mère, Charlotte de Montmorency, à l'orfèvre Claude Ballin.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant natio-

Digitized by Google

nal, signale à ce propos l'entrée récente au Musée de Versailles du portrait de cet orfèvre.

M. Paul Vitry, associé correspondant national, rapprochant la médaille offerte à Louis XII par la ville de Paris[1] de la médaille offerte à ce roi en 1500 par la ville de Tours et dont le modèle est dû au sculpteur Michel Colombe[2], montre que le modèle de la première est bien certainement dû à un peintre. En effet, tandis que la médaille de Tours offre un profil nettement accentué d'un travail ferme et vigoureux, celle de Paris présente ce parti pris nouveau dans l'art de la médaille d'une effigie vue de trois quarts. Cette recherche particulière, habituelle aux portraitistes tels que Jean Fouquet, Bourdichon, et plus tard les Clouet, semble bien indiquer ici l'intervention d'un dessinateur. S'agit-il de Perréal ou de Bourdichon, qui ont tous deux, à notre connaissance, fourni des modèles aux médailleurs? Il est assez difficile de le dire, et un texte seul, encore à découvrir, pourra nous fixer sur ce point.

MM. Durrieu et Blanchet proposent, sous toutes réserves, le nom du peintre Bourdichon.

Séance du 10 Avril.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bonvalot (Édouard). *La juveigneurie ou privilège de l'enfant dernier né chez les roturiers et les nobles de l'ancienne Alsace*, 3e éd. Paris, 1901, in-8°.

Gauckler. *Notes sur des fouilles exécutées dans le Sahara tunisien*. Paris, 1900, in-8°.

Monceaux (Paul). *Documents relatifs au martyre de saint Cyprien*. Paris, 1901, in-8°.

1. Exemplaire en argent au Cabinet des médailles; cf. H. de la Tour, *Revue numismat.*, 1896 et suiv., pl. X.

2. Cf. A. Blanchet, Communication au congrès d'histoire de l'art comparé en 1900.

Digitized by Google

Monnecove (Félix de). *Notice sur quelques incunables et sur quelques livres liturgiques de l'église de Thérouanne.* Saint-Omer, 1901, in-8°.

Pasquier (Félix). *Tapisseries toulousaines à l'époque de la Renaissance.* Paris, 1901, in-8°.

Ruelle (Ch.-Ém.) et Élie Poirée. *Le chant gnostico-magique des sept voyelles.* Solesmes, 1901, in-8°.

Ruelle (Ch.-Ém.). *Parallélisme des musiques antique, médiévale et moderne.* (*Annales de la musique.*)

Correspondance.

Le comte Olivier Costa de Beauregard remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

M. V. de Swarte, trésorier-payeur général du département du Nord, présenté par MM. E. Müntz et E. Michon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Lille. Le président désigne MM. de Lasteyrie, Delaborde et Prou, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, trésorier, présente, conformément à l'article 23 du règlement, un état sommaire des opérations financières de la Société pendant le premier trimestre de l'année courante :

Recettes	3419 fr. 10
Dépenses	2484 87

M. P. Durrieu, membre résidant, rappelle qu'il a jadis signalé l'existence, à la bibliothèque de l'Escorial, d'un très beau manuscrit venant de la maison de Savoie, une *Apocalypse*, avec peintures, et qu'il a alors émis l'opinion que l'illustration de ce volume avait dû être commencée par un ou plutôt par deux miniaturistes travaillant dans la première moitié du xv^e^ siècle, puis complétée à la fin du même siècle par un autre artiste appartenant à l'école de Touraine.

Digitized by Google

MM. A. Vesme et Fr. Carta ont retrouvé en Italie et viennent de publier des documents d'archives qui confirment absolument ces prévisions, en désignant les trois auteurs successifs des peintures du manuscrit de l'Escorial, dont le plus récent est bien un maître de l'école de Tours, Jean Colombe, de la famille du grand sculpteur Michel Colombe.

M. P. Vitry, associé correspondant national, soumet à la Société la photographie d'une vasque de la grande fontaine donnée au cardinal d'Amboise par les Vénitiens qui figurait autrefois dans une cour du château de Gaillon; elle est conservée aujourd'hui dans le parc du château de Liancourt (Oise).

Séance du 17 Avril.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (Adrien). *Études de numismatique*, t. II. Paris, 1901, in-8°.

Castellane (comte de). *Le ducat napolitain de Louis XII et ses imitations*. Paris, 1901, in-8°.

Cloquet (Louis). *L'église Saint-Piat à Tournai*. In-4°.

Teil (Joseph du). *Le village de Saint-Momelin*. Paris, 1891, in-8°.

— *Napoléon Ier et le général Gassendi* (1788-1800). Digne, 1892, in-8°.

— *Campagne de M. le maréchal de Noailles*, en l'année M. DCC. XL. III. Paris, 1892, in-12.

— *Le livre de raison de noble Honoré du Teil*. Digne, 1894, in-8°.

— *Une famille militaire au XVIIIe siècle*. Paris, 1896, in-8°.

Correspondance.

M. Franki Moulin remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger.

Digitized by Google

M. le baron Joseph Du Teil, présenté par MM. L. Delisle et Ch. Ravaisson-Mollien, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Saint-Momelin (Nord). Le président désigne MM. Guiffrey, Bapst et Cagnat, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, communique à la Société le moulage en plâtre d'un célèbre médaillon d'or du Musée impérial de Vienne[1] qui présente au droit la légende FL·IVL·CONSTANTIVS·NOB·CAES· et comme type le buste du jeune Constance II, lauré, drapé et cuirassé, à gauche, vu de dos, tenant une haste et un bouclier sur lequel on voit l'empereur galopant à droite, précédé de la Victoire, suivi d'un soldat et mettant en fuite des ennemis.

« Au revers se lit en légende GAVDIVM·ROMANORVM· et à l'exergue M·CONS· (*Moneta Constantinopolis*). Constantin le Grand y est représenté debout, couronné par une main céleste; de chaque côté de lui, se tient l'un des deux Césars alors régnants, le plus âgé, Constantin, est de plus grande taille et est couronné par la Victoire, le plus petit et le plus jeune, Constance II, est couronné par un soldat. Tous trois s'appuient sur leurs sceptres et sont en habit militaire.

« J'ai pu établir que ce médaillon fut frappé au cours d'une émission monétaire sortie de l'atelier de Constantinople de 330 à 333[2]. Il en résulte que l'on peut déterminer l'âge des trois empereurs à cette époque, détermination qui présente un certain intérêt parce que le buste du César Constance II, gravé au droit du médaillon, est d'une belle exécution et semble le portrait assez exact de cet empereur

1. Cohen, *Monnaies impériales*, 2e édit., t. VII, p. 452-453; von Arneth, *Die ant. Gold. u. Silber Mon. d. K. K. Cabin in Wien*, pl. G. XV; poids 253 grammes, diamètre 0m093.

2. J. Maurice, *L'atelier de Constantinople pendant la période constantinienne, Revue numismat.*, 1901.

Digitized by Google

Médaillon en or du Musée de Vienne
(Face).

Digitized by Google

Digitized by Google

Médaillon en or du Musée de Vienne

(Revers).

Digitized by Google

Digitized by Google

à l'âge de quinze ou seize ans. En effet, Constance II est né le 7 août 317. L'année de sa naissance est déterminée par l'*Epitome* d'Aurelius Victor[1], qui dit qu'il avait quarante-quatre ans lorsqu'il mourut, vers la fin de 361; par Ammien Marcellin, qui, ainsi que l'a fait remarquer M. le professeur Ferrero[2], précise encore plus en ajoutant : *et mensibus paucis*. Enfin, le calendrier de Philocalus[3] donne le jour anniversaire de sa naissance : « VII, *Id(us)* « *Aug(ustas) N(atalis) Constantii* », date confirmée par une loi du code Théodosien[4], qui désigne le VII des *Ides* comme *die natali meo; id est Constantii Augusti*. Constantin II avait environ un an de plus que Constance. En effet, l'on sait par Zosime[5] et l'*Epitome* d'Aurelius Victor[6] qu'il était né peu de temps avant sa reconnaissance comme César, le 1er mars 317[7]. Mais, comme le remarque M. Ferrero[8], il faut, puisqu'il est de la même mère, l'impératrice Fausta, que Constance II, qu'il y ait eu un intervalle d'environ un an entre leurs deux naissances, ce qui reporte celle de Constantin II à l'automne de l'année 316. Ces dates sont intéressantes à fixer; mais les traits des Césars sont peu distincts sur le revers du médaillon. L'un des deux est représenté comme beaucoup plus grand que l'autre, et Constantin les domine tous deux, tandis que la Victoire et le soldat sont plus petits,

1. *Epitome* XLII, 17.

2. E. Ferrero, *Mogli e Figli di Costantino, Accad. reale d. Scienze di Torino*, 1897-1898. Cette question de l'âge des jeunes Césars a été excellemment traitée par M. Ferrero.

3. *Corp. inscr. lat.*, t. I, p. 268, avec les commentaires de Mommsen.

4. *Cod. Theodosianus*, VI, tit. 4, lex. 10.

5. Zosime, *Historiae*, lib. II, c. 20.

6. Aurelius Victor dit à tort : *iisdem diebus natum*.

7. Cf. Clinton, *Fasti Romani*, a. 317

8. E. Ferrero, *Ancora d. Figli d. Constantino, Accad. reale d. Scienze di Torino*, 1898-1899. — Il ne m'est pas possible de me ranger à l'opinion du savant professeur O. Seeck, qui, en raison de la date supposée de Constantin II, le présente comme un enfant bâtard, vu que, si cela était, les auteurs l'eussent certainement rapporté. Cf. O. Seeck, *Zeitschrift d. Savigny Stiftung f. Rechtsgeschichte*, 1899, p. 186-217. Il vaut mieux supposer une inexactitude si fréquente chez Aurelius Victor et Zosime.

Digitized by Google

la taille des personnages exprimant leur importance relative. De plus, Constantin le Grand, qui fit frapper le médaillon, est représenté au milieu du groupe et est couronné par une main céleste. Cette main céleste rappelle celle qui se tend vers le même empereur, emporté au ciel sur un char comme *Divus*, sur les monnaies frappées par ses fils, en 337, avec la légende DV CONSTANTINVS PT AVG. Ce médaillon prouve que Constantin avait déjà adopté cette symbolique de 330 à 333, pendant la période qui suivit l'inauguration de Constantinople. »

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, donne lecture d'un mémoire de M. Destrée, conservateur du Musée des arts décoratifs de Bruxelles, associé correspondant étranger, relatif à des petits panneaux de retable en albâtre que l'on trouve en grand nombre dans les églises et les Musées. Depuis longtemps, on recherche le lieu de fabrication de ces monuments d'art industriel. M. Destrée, s'appuyant sur des inventaires relatifs à certaines représentations du chef de saint Jean-Baptiste, les attribue à des artisans anglais qui travaillaient à Nottingham. Il croit pouvoir en conclure que tous les autres panneaux sont de même provenance.

MM. Durrieu, l'abbé Bouillet, de Villenoisy, Marquet de Vasselot, Vitry ajoutent quelques observations et estiment que, si ces petits monuments ont bien un aspect exotique, leur provenance exacte demeure incertaine.

Le mémoire de M. Destrée est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Jules Guiffrey, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au cours d'un récent séjour dans le pays basque, le long de la frontière d'Espagne, j'ai été frappé du nombre considérable de maisons fort modestes portant gravées sur la pierre, à l'endroit le plus apparent de la façade, des inscriptions consistant le plus souvent en une date accompagnée d'une invocation religieuse et se développant parfois sur plusieurs lignes rappelant l'origine de la construction.

« Il y a là une vieille tradition qui tend à disparaître; car

Digitized by Google

ces inscriptions cessent presque complètement vers le commencement du XIXe siècle; s'il y en a de plus modernes, et j'en ai vu, il faut les chercher en pays de montagne; aussi m'a-t-il paru intéressant de noter les témoignages encore survivants de cet ancien usage. Ils sont d'ailleurs conservés avec un soin particulier par les propriétaires actuels, qui prennent soin de rehausser les lettres gravées en creux avec une peinture noire pour les faire ressortir nettement sur le crépi blanc des murs.

« Dans beaucoup d'autres provinces françaises, comme dans certains pays étrangers, le premier propriétaire d'une modeste demeure de campagne a pris le soin d'écrire sur la façade la date de la construction, et le fait est trop fréquent et trop répandu pour qu'il fût utile de le relever s'il se bornait à cette brève indication. Encore, a-t-il le mérite de conserver la date précise, en quelque sorte l'acte de naissance, d'édifices déjà vieux de deux ou trois siècles. Ainsi, sur la façade d'une habitation du village d'Espelete, lit-on le millésime 1567, accompagné des invocations IHS MARIA.

« Dans la même localité, une autre maison nous donne la formule la plus ordinaire, celle qui se trouve reproduite à un grand nombre d'exemplaires dans la rue principale de la petite ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, à quelques kilomètres de la frontière d'Espagne, sur la route de Roncevaux. La plupart de ces légendes rappellent le nom des époux pour lesquels la maison a été édifiée, au moment et à l'occasion de leurs noces. C'est en quelque sorte un acte de mariage gravé dans la pierre sur la demeure des conjoints. Ces sortes de légendes commémoratives sont très communes, comme je viens de le dire, dans la vieille rue de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans cette rue d'Espagne qui du pont s'élève aux premières rampes de la citadelle édifiée sur les plans de Vauban.

« N'ayant pas eu le temps de copier ces légendes du bourg de Saint-Jean, je donne, comme spécimen de ces inscriptions nuptiales, une inscription relevée au village d'Espelete, non loin de la maison portant la date de 1567.

« A la suite de la dédicace habituelle, cette fois ainsi for-

Digitized by Google

mulée IHS. MA. IOSEP, sont gravés en lettres majuscules les mots : *Gabriel d'Harozegh. Vyet Magdalene de Cousinena, s^r et dame de la maison de Cousinena, ont fait ici bastir l'an* 1663.

« C'est dans la commune d'Ainhouë, à trois kilomètres à peine du pont de Dancharinea qui marque la frontière, que nous avons rencontré le plus grand nombre et la plus riche variété d'inscriptions et parmi elles un texte d'un intérêt spécial.

« Tout d'abord, beaucoup d'habitations ne présentent qu'une date, accompagnée ou non du monogramme divin, 1629, 1648, 1659, avec fleur de lis, ou encore O. IHS. O. 1650 A. Le village fut donc presque tout entier réédifié vers le milieu du XVII^e siècle; pas une habitation qui remonte au XVI^e comme celle d'Espelete signalée plus haut. Le millésime le plus récent est 1738. Quelques habitants ne se contentèrent pas d'enregistrer sommairement l'année de la construction. Ils voulurent sauver leur nom de l'oubli et ajoutèrent parfois leur qualité ou leur profession, comme dans les cas suivants :

« 1640. *Maison bâtie par Domingo de Berroel, sieur de Benavene.*

« *Fait par nous Jean d'Etcheveri Estebeni de Berroet*, 1738.

« IHS. MA. *Piere de Etcheberri, sieur de la maison de Grachiondrea, faict le* 26 *aoust* 1641.

« Cette dernière légende est gravée en une seule ligne dans une poutre surmontant le rez-de-chaussée. La suivante, au contraire, inscrite à l'angle d'un mur en pierres de taille, ne compte pas moins de six lignes :

« IHS. MA. || *Martin* || *Duratile* || *S Daricite* || *a faict.* || C. T. 1641.

« On voit çà et là percer dans les textes qui viennent d'être cités certaines prétentions aristocratiques. Dans une autre, au contraire, les deux noms du mari et de la femme, *Joanes de Bareneche = Marie de Garat*, sont séparés par un niveau dans lequel est enfermé un compas qui est surmonté de la date 1680. En dépit de la particule, Jean de Bareneche a

Digitized by Google

voulu que ses descendants se souvinssent qu'il avait été ouvrier charpentier, maçon ou menuisier.

« Si curieux que soient ces souvenirs des anciens habitants de cette région des Pyrénées, il nous reste à signaler deux textes dont la valeur et la signification dépassent singulièrement l'intérêt d'une date ou d'un nom.

« Le premier, gravé en creux sur une large pierre d'une maison située à peu près au centre du village d'Ainhouë, est ainsi rédigé :

« *Ceste maison apelée Gorritia a esté racheptée par Marie de Gorriti, mère de feu Jean Dolhagaray, des sommes par lui envoyés des Indes, laquelle maison ne se pourra vandre ni engaiger, fait en l'an* 1662.

« Sur une pierre voisine de cette légende est inscrite la date 1655, probablement l'année de la construction première. A gauche du texte est tracée dans la pierre une sorte de fleur de lis d'un caractère original, dont la partie inférieure se termine en losange.

« Il est presque inutile de remarquer que ce Basque aventureux, qui avait eu la joie d'enrichir sa vieille mère restée au pays natal, avait dû tenter la fortune dans les Indes occidentales, connues des hardis navigateurs du golfe de Gascogne avant même les voyages de Christophe Colomb. C'est un point d'histoire encore entouré de tant d'obscurités qu'il convient de n'y pas insister.

« Nous terminerons ce rapide aperçu par la citation d'une légende qu'on lit sur le claveau de la porte en plein cintre d'une habitation très modeste du vieux Cambo, située sur la rive droite de la Nive, à mi-côte.

« + LE TEMPS P‖ASSEE MAT‖ROMPE LE PRESENT ME TO‖VRMENTE E‖T LADVE‖NIR MESP‖OWANTE. ‖ 1707.

« Le philosophe désabusé qui a fait tracer ces caractères au-dessus de l'entrée de son humble demeure n'a pas cru devoir nous laisser son nom. C'est regrettable.

« N'est-elle pas vraiment touchante cette histoire du temps passé inscrite sur les plus humbles demeures? On ne saurait trop engager quelque fervent investigateur local à les

Digitized by Google

relever toutes avant qu'elles aient disparu et à en publier un recueil qui ne serait certes pas sans prix.

« Il y aurait aussi plusieurs observations à retirer pour l'histoire générale des petits faits que nous venons de présenter.

« La plupart des inscriptions datent du milieu ou de la seconde moitié du XVIIe siècle et portent ainsi témoignage de l'aisance et de la prospérité que l'alliance de deux pays limitrophes avait répandues dans les Pyrénées.

« Beaucoup sont accompagnées du chiffre du Christ et de la Vierge, car le pays basque, à côté de la Navarre protestante, était resté profondément attaché au catholicisme. L'obligeant conservateur de la bibliothèque municipale de Bayonne, M. Hiriart, nous a montré une Bible de 1572 que Jeanne d'Albret fit imprimer en langue basque pour introduire dans ce pays réfractaire aux innovations les doctrines de la Réforme; cette tentative de propagande n'eut aucun succès.

« Notre étude bien sommaire aurait pu être accompagnée de quelques observations sur la forme particulière des constructions du pays situé au sud de Bayonne, si le sujet n'avait été traité avec la compétence voulue par un fervent ami de cette province pittoresque, M. H. O'Shea, dans le livre intitulé : *La maison basque, souvenirs et impressions*[1].

« Je m'en voudrais d'oublier que notre regretté confrère, Anatole de Montaiglon, avait initié, dès 1879, notre Société à certains usages pittoresques du vieux pays basque. En 1879[2], le *Bulletin* publiait une notice de lui sur les *Tombeaux basques des XVIe et XVIIe siècles dans les cimetières d'Itxassu*.

« Cette étude, toute sommaire qu'elle fût, a contribué sans doute à porter l'attention des touristes sur les singularités des petits monuments qu'on retrouve dans la plupart des vieux cimetières de la province; elle a peut-être suggéré

1. Pau, Ribaut, 1887, in-8°, planches. — Le même auteur a consacré une autre étude à *La tombe basque*, Lasserre, Bayonne, 1893, in-8°, avec planches gravées à l'eau-forte.

2. P. 289-292.

Digitized by Google

à M. O'Shea l'idée de la monographie sur la tombe basque.

« D'après les renseignements pris sur place, les inscriptions sur lesquelles nous venons d'arrêter un moment l'attention de nos confrères n'ont pas été jusqu'ici méthodiquement relevées. Elles sont assez curieuses, nous a-t-il semblé, pour mériter d'être signalées. Il faut se hâter si on veut en sauver le souvenir, car ces vieilles habitations, d'un pittoresque si particulier, disparaissent peu à peu pour faire place à ces maisons cubiques, comme on en voit partout, sans cachet local et sans appropriation aux besoins du pays et aux exigences du climat. »

M. Marquet de Vasselot fait remarquer la persistance singulière de l'emblème du *swastika* en pays basque.

MM. Robert, Prou et l'abbé Bouillet signalent l'existence d'inscriptions analogues dans d'autres régions de la France et notamment en Franche-Comté. Il serait à souhaiter que dans toutes les provinces ces inscriptions fussent recueillies.

M. l'abbé Thédenat ajoute que des inscriptions du même genre sont très fréquentes aussi sur les chalets en bois des villages de Suisse.

Séance du 24 Avril.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Quarré-Reybourbon (Louis). ***Translation des cimetières de Lille en*** 1779. Lille, in-8°.

Weichardt (C.). ***Le palais de Tibère et autres édifices romains de Capri.*** Paris, 1901, in-4°.

Travaux.

M. U. Robert, membre résidant, appelle l'attention de la Société sur l'état de délabrement de l'ancienne abbaye et de l'église de Mont-Benoist (Doubs), autrefois classée comme monument historique et depuis déclassée. Il demande que la Société appuie de son autorité les démarches entreprises par

Digitized by Google

les communes intéressées en faveur de la réparation de ce monument d'un intérêt capital pour l'histoire de l'architecture religieuse en France.

M. le président fait remarquer que la Société n'a pas qualité pour intervenir officiellement auprès de la Commission des monuments historiques.

M. R. Mowat, membre résidant, revenant sur une communication antérieure, rappelle les inscriptions pieuses qu'il a signalées autrefois sur un certain nombre de maisons catholiques de la Teste, près Arcachon.

M. H. Omont, membre résidant, rappelant l'article publié par M. Haseloff en 1898 dans les *Mémoires* de la Société[1] sur le psautier de saint Louis, avec peintures, qui appartenait à Ruskin, mort récemment, annonce que ce précieux volume est entré depuis quelques jours dans la collection de manuscrits de M. Henry Yates Thompson, associé correspondant étranger à Londres.

M. Ch. Sellier, associé correspondant national, signale la découverte d'un important dépôt de sépultures mises au jour au cours des travaux exécutés à Pierrelaye par la ville de Paris. Il semble qu'il y ait eu à cet endroit une station gauloise assez considérable, et le nom de Pierrelaye rappelle peut-être l'existence de quelque monument mégalithique.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, fait remarquer à ce propos qu'il existe dans l'Aisne, à Vaurezis, canton de Soissons, une localité appelée de même Pierrelaye et où se trouve un dolmen.

La Société émet le vœu que des fouilles méthodiques soient poursuivies par la commission du Vieux-Paris sur le territoire de Pierrelaye.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

1. T. LIX, p. 18-42.

Digitized by Google

parait aussi très caractéristique. Le casque romain portait un cimier, et des cornes aussi horrifiques n'ont pu surmonter que les casques des Tongres, des Pannoniens, des Trévires.

« J'ai tenu à me rendre sur place, à m'informer des circonstances qui entouraient cette découverte, afin de vous communiquer les résultats d'une première enquête et de mettre sous vos yeux les reproductions des pierres mises à jour avec les sculptures qui les décorent.

« Le terrain appartient à M. Josephin Causse, riche propriétaire de Biot, homme éclairé habitant Nice.

« Les pierres sont rangées à plat sur le sol, dans l'ordre, telles qu'elles ont été trouvées à deux mètres de profondeur. Elles étaient à proximité d'un mur de 1m50 d'épaisseur dont une partie a été démolie. Les débris de ce mur, encore recouverts de moitié, sont réunis en un amas et mêlés de tuiles à rebord. Le reste du mur est enfoui à deux mètres de profondeur. Auprès des pierres se trouvaient des vases, dont un, rempli d'ossements de chevaux, a été reconstitué et remis dans la terre. Il n'y avait aucune arme; quelques pièces de monnaie seulement, dont une de Dioclétien. Les murs s'étendaient, semble-t-il, sur une grande surface.

« Le dessin ci-joint donne la position exacte des pierres vues à vol d'oiseau, telles qu'elles ont été découvertes.

« Le propriétaire, M. Josephin Causse, est, je crois, tout disposé à laisser faire des fouilles dans sa vigne et autoriserait, dans ce but, une large et profonde tranchée.

« M. Blanc, qui a publié une épigraphie des Alpes-Maritimes, cite un passage du *De situ orbis* de Pomponius Mela où il est parlé d'une ville existant entre Nice et Antibes, et plus spécialement entre le Var et Antibes. Cette ville, capitale des Déciates, peuplade de la Gaule Narbonnaise qui occupait la partie sud-ouest du département du Var, ne serait-elle pas à l'endroit même où se trouvent les pierres sculptées et les débris de toutes sortes, tuiles à rebord et amphores remplis d'ossements?

« Je dois cependant ajouter que le nom du lieu où a été faite la découverte est *Pagau*, qui évidemment vient de *Pagus*, ce qui peut amener à supposer qu'il s'agit là d'une station

Digitized by Google

romaine dont le souvenir serait resté perdu jusqu'à nos jours. »

M. H. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, rectifie en ces termes un passage le concernant dans l'introduction mise par M. d'Herbomez en tête du *Cartulaire de Gorze*, publié par la Société dans les *Mettensia* :

« Dans l'introduction de la savante édition que M. d'Herbomez vient de publier du *Cartulaire de Gorze*, on lit, p. VII, « que M. H. d'Arbois de Jubainville, dans le t. III du *Bul-* « *letin de la Société d'archéologie lorraine* (p. 268 et suiv.), a « publié six des chartes insérées dans le *Cartulaire de Gorze*. « Toutefois, continue M. d'Herbomez, le savant académicien « n'a pas emprunté le texte de ces chartes au cartulaire du « XII^e^ siècle conservé à Metz, mais à la copie bien inférieure « qui se trouve au grand séminaire de Nancy. »

« Je demande la permission de faire observer que l'article en question, intitulé *Quelques pagi de la première Belgique*, a été imprimé en 1852, avant que l'auteur pût être qualifié de savant académicien, puisque son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres date de 1884. Il avait été admis au serment comme avocat à la Cour d'appel de Paris le 27 avril 1850, reçu archiviste-paléographe le 25 novembre de la même année. C'est en 1851 qu'il a composé le mémoire dont il s'agit; il était alors élève au grand séminaire de Nancy, et les mercredis, au lieu d'aller en promenade avec ses condisciples, il avait le tort de passer son temps à la bibliothèque de l'établissement et d'y étudier le *Cartulaire de Gorze*, les preuves de l'*Histoire de Lorraine* par dom Calmet, de l'*Histoire des évêques de Metz* par Meurisse, de l'*Histoire de Metz* par les Bénédictins. Il s'y est détraqué la santé. Il eût mieux fait de se contenter de rédiger et d'apprendre ses cours de théologie. Il est bien excusable de n'avoir pas à cette date connu le *Cartulaire de Gorze* qui appartient à la bibliothèque de Metz. En tout cas, en 1851, il n'était pas académicien. Il était l'avocat, l'archiviste et l'abbé d'Arbois de Jubainville. L'avocat, l'abbé, déjà l'année suivante il n'était plus ni l'un ni l'autre; une seule qua-

Digitized by Google

lité lui restait, celle d'archiviste, et la fatigue occasionnée par le *Cartulaire de Gorze* est une des causes de cette transformation. « L'état de votre santé, » me disait le supérieur, « est pour moi une des preuves que vous n'avez pas la vocation ecclésiastique. »

Séance du 15 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (A.). *Le culte de « Caelestis » à Rome.* Paris, 1901, in-8°.

Ginot (Émile). *Les enseignes, leur origine et leur rôle.* Niort, 1901, in-8°.

Loisne (comte de). *Les formes originales des noms de lieux du Pas-de-Calais et leurs formes officielles.* Paris, 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. Auguste Audollent, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, associé correspondant national, un travail intitulé : *Le culte de « Caelestis » à Rome.* Cette question a été déjà traitée récemment par M. Gatti. M. Audollent reprend l'examen des textes littéraires ou épigraphiques qui s'y rapportent. Selon lui, la déesse protectrice de Carthage, amenée au Capitole par Scipion au moment de la chute de cette ville, s'y maintint sans doute jusqu'à la fin du paganisme, mais elle perdit peu à peu son caractère exotique et se confondit de plus en plus avec Junon, dont elle avait emprunté le nom. Aussi, en 219, lorsque l'empereur Élagabal fit venir de Carthage la *Caelestis* africaine, qui n'avait subi ni l'influence ni le contact des idées romaines, mais qui avait conservé son ancien caractère punique, il en résulta un culte tout à fait nouveau. C'est à ce moment que le nom de *Caelestis* fut appliqué à la déesse africaine. Les détails parvenus jusqu'à nous sur la façon dont on l'honorait conviennent à un culte pérégrin.

Digitized by Google

M. H. Martin, membre résidant, fait hommage à la Société, au nom de M. Émile Ginot, bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, associé correspondant national, d'une brochure intitulée : ***Les enseignes, leur origine et leur rôle.*** Il signale l'intérêt de cette publication, qui traite un point d'archéologie fort négligé jusqu'ici et dans laquelle l'auteur propose une théorie nouvelle sur l'origine des enseignes. Suivant M. Ginot, l'usage des enseignes se serait perdu, et c'est seulement après plusieurs siècles d'oubli, vers le milieu du XIII^e^ siècle, que la mode en aurait été reprise.

Travaux.

M. le comte de Lhomel, associé correspondant national, revenant sur une communication antérieure de M. l'abbé Bouillet relative à des petits bas-reliefs religieux en albâtre, présente la photographie d'un monument de ce genre, datant du XV^e^ siècle, représentant l'Assomption de la Vierge, qui est conservé dans une chapelle du Pas-de-Calais.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, entretient la Société des fouilles exécutées sous sa direction, au mois de février dernier, dans la nef de la cathédrale de Chartres. On a découvert tout d'abord les fondations en petit appareil de la façade de la basilique de Fulbert, bâtie entre les années 1024 et 1028, et le porche, ajouté après coup en avant de cette cathédrale au milieu du XI^e^ siècle. Après l'incendie de 1134, une nouvelle façade, dont les soubassements ont été retrouvés à 1^m^30 sous le dallage, fut construite à 2^m^20 derrière la tour du nord. Elle se reliait aux clochers par des murs en retour d'équerre. On peut replacer sur ces fondations les trois portails romans de la façade actuelle qui furent démontés pierre par pierre et reportés en avant des clochers. Il est plus difficile de déterminer le rôle de deux massifs rectangulaires découverts entre les deux tours, mais les archéologues pourront discuter maintenant les remaniements de la façade en s'appuyant sur des fondations encore intactes sous le dallage.

Digitized by Google

M. le capitaine Espérandieu, associé correspondant national, communique deux inscriptions romaines qui lui sont signalées, l'une par M. Charles Marteaux, professeur au lycée d'Annecy, l'autre par M. Camoreyt, conservateur du Musée de Lectoure.

« La première, découverte à Duin, à treize kilomètres au sud d'Annecy, est ainsi conçue :

CASTORI AVG
C · CAPRILIVS
SPARVS
EX ꝺ STIPE
*a*NNI MANI ACI
*li gl*ABRIONIS M
VLPI TRAIANI COS
*q*VO SACERDOS
FVIT

Castori Aug(usto), C(aius) Caprilius Sparus, ex stipe [*a*]*nni Mani(i) Aci*[*li(i) Gl*]*abrionis M(arci) Ulpi(i) Traiani co*(*n*)*s*(*ulum*), [*q*]*uo sacerdos fuit.*

« A Castor Auguste, Caius Caprilius Sparus, avec le pro-« duit de la quête de l'année des consuls Manius Acilius « Glabrio et Marcus Ulpius Trajan, pendant laquelle il fut « prêtre. »

« Ce texte est ainsi daté de l'an 91 de notre ère. Si les mots *ex stipe* doivent être pris dans le sens de quête, et non pas dans celui de revenu, qu'on lui trouve quelquefois, il faudrait peut-être en conclure qu'une quête annuelle était faite, pour les besoins d'un culte déterminé, dans chaque municipe. On voit aussi, par les mots *quo sacerdos fuit*, que le sacerdoce municipal était annuel. La formule *anni illorum consulum* est sans autre exemple dans la Narbonnaise; mais deux inscriptions, l'une et l'autre de Vienne, ont une rédaction peu différente de celle qui précède[1]. On pourrait admettre, dans

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 1839 : *Anno imperatoris Caesaris Nervae Traiani Augusti Germanici IIII Quinti Arculeti Paeti*

Digitized by Google

une certaine mesure, que *anni* est une faute de gravure pour *anno*, bien que cette correction ne soit pas indispensable pour le sens du texte.

« La seconde inscription, provenant de Lectoure, est la suivante :

CLAVDIO
CATVLLI
LIB
PHILETO

Claudio, Catulli lib(erto), Phileto.

« A Claudius Philetus, affranchi de (Claudius) Catullus. »

« Cette inscription n'est remarquable que par la forme de quelques-unes de ses lettres, qui tendent à la cursive. »

Séance du 22 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Déchelette (J.). *L'officine de Saint-Remy.* Paris, 1901, in-8°.

Letaille (J.). *Voyage de M. Marcescheau dans le sud de la Régence de Tunis en* 1826. Tunis, 1901, in-8°.

Méloizes (le marquis des). *Les vitraux de Bourges.* Caen, 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. Joseph Letaille, associé correspondant national, une brochure intitulée *Voyage de M. Marcescheau dans le sud de la Régence de Tunis en* 1826 (extrait de la *Revue tunisienne*).

« Notre confrère a retrouvé aux archives du ministère des Affaires étrangères des lettres adressées au ministre par M. Marcescheau, vice-consul de France à Tunis. Elles con-

consulum, pontifex ex stipe ; n° 1840 : *Anno Caii Calpurnii Pisonis Marci Vettii Bolani consulum, pontifex ex stipe.*

Digitized by Google

tiennent des détails intéressants sur un voyage exécuté dans le sud de la Régence, avec le bey du camp, pendant l'hiver de 1826 et ont une certaine importance pour Kairouan, Gafsa et Tôzeur. »

Correspondance.

M. Roger Grand, archiviste du Cantal, présenté par MM. U. Robert et Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Aurillac. Le président désigne MM. Delaborde, Martin et Stein, rapporteur, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

Le marquis de la Mazelière, associé correspondant national, soumet à la Société six grandes photographies, prises par le capitaine M. Moris de l'armée italienne, des fresques qui viennent d'être découvertes au Forum dans l'église de Santa Maria Antiqua, sous les fondations de Santa Maria Liberatrice aujourd'hui démolie.

« Santa Maria Antiqua fut construite, peut-être dès le VI^e^ siècle, dans ce corps avancé du palais de Caligula qui touchait au temple de Castor et Pollux. Le plan de l'église est celui des maisons romaines : un portique, un *atrium*, avec un gros pilier de soutènement dans le milieu; le péristyle formant trois nefs séparées par deux colonnes et quatre piliers; dans la nef centrale, la *Schola Cantorum*, entourée d'une balustrade; enfin, le *tablinium*, avec ses pièces latérales (*alae*), devenu le *presbyterium*, flanqué de deux chapelles latérales.

« L'église tout entière porte les traces de peintures, mais les fresques les plus intéressantes et les mieux conservées se trouvent dans la chapelle de gauche du *presbyterium*. Ce sont : en haut, un Crucifiement dans une niche étroite; au-dessous, la Vierge avec des saints.

« Le Crucifiement est particulièrement intéressant. Au milieu, le Christ en croix, vêtu d'une tunique bleue. De

Digitized by Google

part et d'autre, la Vierge et saint Jean; entre eux et la croix, deux personnages plus petits, Longinus et le soldat qui tend l'éponge imbibée de fiel. A côté des personnages, leurs noms en latin; l'inscription de la croix en grec.

« La fresque inférieure nous montre la Vierge sur un trône, tenant l'enfant sur ses genoux. Près du trône, les apôtres Pierre et Paul. Une partie malheureusement est détruite. A gauche de saint Pierre, sainte Julitte et le pape saint Zacharie. Le pape porte le nimbe carré bleu, qui est le signe des personnages contemporains de l'artiste. La fresque date donc du pontificat de saint Zacharie (741-752). A droite de saint Pierre, l'enfant saint Cyr et un personnage, au visage effacé, qui offre l'église à la Vierge. Une inscription nous apprend que ce personnage est Théodote, consul et duc, l'oncle et le tuteur du pape Adrien Ier (772-795); son nom figure au *Liber Pontificalis* et sur une inscription de Saint Ange in Pescheria.

« Des autres fresques de la chapelle la plupart sont consacrées à l'histoire de saint Cyr et de sainte Julitte. D'autres sont des ex-voto. Sur l'une, dont la partie supérieure est effacée, nous voyons un garçon et une jeune fille, à la tête entourée du nimbe bleu; sur une autre, le donateur à genoux, un cierge dans chaque main, qui implore sainte Julitte et saint Cyr.

« Les peintures de Santa Maria Antiqua appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler le style byzantin. Mais deux tendances contraires s'y peuvent distinguer. Dans le Crucifiement, des poses hiératiques, des figures sans expression, un art conventionnel : le peintre copie un modèle. Dans les portraits, au contraire, une facture plus souple, des poses moins raides, bien que souvent maladroites, des visages pleins de vie, qui devaient être ressemblants. Il semble donc que, pour les sujets sacrés, il s'était formé un canon, que le peintre se borne à copier. Quoi qu'il en soit, ces fresques sont l'œuvre la plus remarquable qui nous soit parvenue de l'art du VIIIe siècle. »

M. P. Durrieu, membre résidant, signale, dans l'église de

Digitized by Google

Valère à Sion, de très intéressantes fresques du xv^e^ siècle, représentant les neuf preux de l'épopée française.

M. E. Michon, membre résidant, soumet à la Société une inscription grecque chrétienne recueillie au village de *Karavas*, voisin des ruines de l'ancienne Lapethos en Chypre, d'où elle provient certainement, et récemment offerte au Louvre par M. Boysset, ancien consul de France à Larnaka[1].

« Elle est gravée sur une plaque de marbre blanc, haute de 0^m^335, large de 0^m^52 et épaisse seulement de 0^m^02, complète en haut et sur les côtés. En bas, le marbre est brisé, mais il est facile de s'assurer par le texte que trois mots au plus, formant une dernière ligne, et la marge inférieure ont disparu. Le texte, qui se lit aisément, est celui du psaume XV (XIV) et est ainsi conçu :

Κ(ύριε), τίς παροικήσει ἐν τῷ σκηνώματί σου;
ἢ τίς καταπάυσει ἐν ὄρ(ε)ι ἁγίῳ σου;
Πορευόμενος ἄμωμος καὶ ἐργαζόμενος | δικαιόσυνην,
λαλῶν ἀλήθ(ε)ιαν ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ·
Ὃς οὐκ ἐδόλωσεν ἐν γλώσσῃ αὐτοῦ,
καὶ οὐκ ἐποίησεν τῷ πλησίον αὐτοῦ κακόν,
καὶ ὀν(ε)ιδισμὸν οὐκ ἔλαβεν ἐπὶ τοὺς ἐγγιστα ἀυτοῦ·
Ἐξουδένωται ἐνώπιον αὐτοῦ πονηρευόμενος,
τοὺς δὲ φοβουμένους τὸν Κύριον δοξάζει·
Ὁ ὀμνύων τῷ πλησίον αὐτοῦ καὶ οὐκ ἀθετῶν·
Το ἀργύριον αὐτοῦ οὐκ ἔδωκεν ἐπὶ τόκ(ῳ),
καὶ δῶρα ἐπ' ἀθῴοις οὐκ ἔλαβεν·
Ὁ ποιῶν ταῦτα οὐ σαλευθήσε(ται εἰς τὸν αἰῶνα).

« Seigneur, qui demeurera sous ta tente,
« ou qui habitera sur ta sainte colline?
« Celui qui vit intègrement et pratique la justice,
« celui qui parle selon la vérité dans son cœur,
« celui dont la langue ne trompe pas
« et qui ne fait pas de mal à son prochain
« et qui ne profère pas l'outrage contre ses voisins.

1. Inventaire MND, n° 397.

Digitized by Google

« Méprisable à ses yeux est le réprouvé,
« mais il honore ceux qui révèrent le Seigneur.
« Celui qui ayant juré à son prochain ne manque pas à [sa parole.
« Il ne prête pas son argent à usure
« et ne reçoit pas de présents au détriment de l'inno- [cent.
« Celui qui agit ainsi ne sera pas ébranlé. »

« L'inscription avait été vue en 1896 à *Karavas*, chez Νικόλαος Λοίσης, par M. P. Perdrizet[1] et l'estampage rapporté par lui a permis d'en faire faire par M. Gilliéron un dessin très fidèle qui a été reproduit dans le *Bulletin de correspondance hellénique*[2]. Il suffira de s'y reporter pour tout ce qui touche à la paléographie de l'inscription, que, d'après l'écriture, M. Perdrizet juge ne devoir pas être postérieure au IVe siècle : « On serait même tenté, ajoute-t-il, « de lui assigner une date plus ancienne si la gravure, d'ail- « leurs soignée, sans ornements de mauvais goût ni ligatures, « n'avait pas quelque chose de grêle, de tremblé et de peu « assuré[3]. » M. Perdrizet, toutefois, en signalant l'inscription dans des *Notes sur Chypre*, ne s'y est pas arrêté longuement. Il n'a même pas donné de transcription de la planche et s'est borné à imprimer, en le faisant suivre de la traduction de Reuss, le texte du psaume dans lequel il a inscrit entre parenthèses les mots manquant sur la pierre.

« Sur ce point, tout d'abord, quelques remarques ne seront pas inutiles. Les variantes entre l'inscription et le texte même des Septante, tel que le donne par exemple l'édition critique de l'Ancien Testament de M. H. Barclay Swete[4], si on laisse de côté l'écriture constante ι pour ει, sont les suivantes :

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, p. 349.
2. *Ibid.*, pl. XXIV.
3. *Ibid.*, p. 350.
4. *The old Testament in greek according to the Septuagint*, edited by Henry Barclay Swete, Cambridge, 1891.

Digitized by Google

l. 2 : καὶ τίς κατασκηνώσει ἐν τῷ ὄρει τῷ ἁγίῳ σου
l. 7 : οὐδὲ ἐποίησεν τῷ πλησίον αὐτοῦ κάκον
l. 10 : τοὺς δὲ φοβουμένους Κύριον δοξάξει.

Il est intéressant de remarquer qu'aucune de ces variantes n'est étrangère aux manuscrits. Voici, en effet, l'*apparatus* fourni par M. H. Barclay Swete[1] :

και] η *Codex Sinaiticus ARU* | κατασκηνωσει] καταπαυσει *U* | τω ορει τω αγιω] ορει αγιω *Codex Sinaiticus R* | ουδε] κ(αι) ουκ *Codex Sinaiticus R* | Κυριον] pr. τον *RU*.

A = *Codex Alexandrinus*. *R* = *Psalterium graeco latinum Veronense*. *U* = *Fragmenta papyracea Londinensia*.

« Le correcteur du *Codex Sinaiticus*, dont les leçons sont reproduites, et de même les fragments de papyrus de Londres, n'étant de l'avis général, comme le fait remarquer M. Hiller von Gaertringen à propos d'une plaque de plomb qui reproduit un autre psaume[2], que du VII^e^ siècle, il s'ensuit que le marbre de Lapethos doit compter, en ce qui concerne le psaume XV (XIV), comme l'un des plus anciens textes des Septante.

« L'existence d'inscriptions reproduisant un texte emprunté à l'Ancien Testament a été souvent signalée. M. Perdrizet, notamment, a rappelé que dans le Hauran et la Syrie du Nord, dans les monts d'El-Barra, du Djebel-Ala et du Djebel-Seman, on trouve souvent sur le linteau des maisons ou des sépulcres un texte de la Bible, pris assez souvent dans les psaumes[3]. Les exemples auxquels il est fait allusion sont fournis par les *Inscriptions de Syrie* de Waddington, qui n'en contiennent en effet pas moins d'une vingtaine[4]. La *Revue biblique* en a, depuis, publié de nouveaux spéci-

1. T. II, p. 226.
2. *Sitzungberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1898, p. 585.
3. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, p. 350.
4. Voy., dans l'*Index alphabétique des inscriptions grecques et latines de la Syrie publiées par M. Waddington*, dressé par M. J.-B. Chabot, la table XIV, 2 (*Revue archéologique*, 1896 [2], p. 364).

Digitized by Google

manière quasi mathématique. M. Knopf vient de faire connaître ce curieux tesson qu'il date sans hésitation du IVe siècle et n'a pas eu de peine à y reconnaître un véritable phylactère, dont la nature et la date sont à rapprocher de la plaque de Rhodes[1].

« Il faut enfin signaler, comme datant approximativement de la même époque, l'emploi qui avait été fait, sur le linteau de la porte d'une maison d'Éphèse qu'ont rendu tout récemment au jour les fouilles autrichiennes, des lettres de Jésus et d'Abgar[2]. La place donnée au texte, sur la face inférieure, remarque M. Knopf, d'après le rapport de M. Heberdey, était telle que l'inscription se trouvait placée directement au-dessus de la tête du visiteur qui franchissait le seuil, disposition éminemment propre à un *apotropaion*[3]. Nous savons d'ailleurs par Procope que les habitants d'Edesse avaient fait graver à titre de véritable défense ces mêmes lettres sur la porte de leur ville[4].

« Il se pourrait, sans doute, que l'inscription de Lapethos eût été placée d'une manière analogue sur une maison pour en constituer la sauvegarde. Dans ce cas, pourtant, l'on s'attendrait plutôt à la trouver gravée sur un bloc de quelque épaisseur, sur un des matériaux mêmes qui constituaient la muraille. La dalle où elle figure est, au contraire, nous l'avons dit, très mince, et n'a pu être que fixée ou encastrée. C'est ce dont témoignent aussi les quelques restes de chaux qui adhèrent aux tranches, dont la partie postérieure a été piquée pour fournir plus de prise, en même temps que des trous circulaires; deux sur le bord supérieur, un sur chacun des bords latéraux, étaient destinés à des crampons. Il semble, d'ailleurs, que le marbre lui-même vienne de quelque monument antérieur, car, au revers, se voit, en bas, le long de la cassure, un léger ressaut laissant une étroite bande en retrait d'un millimètre. Il faut ajouter

1. *Ibid.*, p. 319-323.
2. Heberdey, *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, t. III, 1900, *Beiblatt*, p. 90-95.
3. *Athenische Mittheilungen*, 1900, p. 320.
4. Procope, *Bell. pers.*, II, 12.

Digitized by Google

« Il est remarquable, cependant, et M. Perdrizet l'a noté[1], que toutes ces inscriptions ne donnent qu'un passage très court, un verset, deux tout au plus, et cela rarement, du texte sacré. La citation la plus longue est peut-être celle qui figure, avec d'autres, dans une catacombe, datée de l'année 491 de notre ère, découverte il y a une dizaine d'années à Kertsch, qui comprend les douze premiers versets du psaume CX[2]. La présence de tout un psaume, un psaume court, il est vrai, gravé sur marbre, n'a pas à ma connaissance été encore signalée.

« Il a été, toutefois, découvert, il y a trois ans, à Rhodes, une plaque de plomb, que nous avons mentionnée plus haut, portant, gravé au trait, le texte presque entier du psaume LXXX, moins les trois seuls derniers versets. M. Hiller von Gaertringen, qui l'a publiée[3], a montré que cette tablette, œuvre d'un chrétien, était à rapprocher d'autres tablettes analogues employées comme sortilèges et suggéré que le choix du psaume, où il est parlé de la vigne du Seigneur, avait sa raison d'être dans la destination précise de la plaque, que son propriétaire avait dû faire graver à titre de protection pour des vignobles : la région de Rhodes d'où elle provient était en effet, dans l'antiquité, couverte de vignes renommées et c'est aussi parce que les versets 17 à 20 ne s'appliquaient plus directement à l'objet en vue qu'ils avaient été omis sur le plomb.

« Le même caractère magique se retrouve dans une tablette de terre cuite de Mégare[4]. Le quart seul environ qui en subsiste, conservé au Musée national d'Athènes, porte la fin de huit lignes gravées qui correspondent à la deuxième moitié de l'oraison dominicale, mais la restitution de la tablette entière avec toute la prière se laisse rétablir d'une

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, p. 351.

2. Voy., sur cette découverte, S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 110, et l'*Academy*, n° 1041, 23 (non 16) avril 1892, p. 405.

3. *Sitzungberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1898, p. 582-588 et pl. II.

4. *Eine Thonscherbe mit dem Texte des Vaterunser* (*Athenische Mittheilungen*, 1900, p. 313-324).

Digitized by Google

manière quasi mathématique. M. Knopf vient de faire connaître ce curieux tesson qu'il date sans hésitation du IVe siècle et n'a pas eu de peine à y reconnaître un véritable phylactère, dont la nature et la date sont à rapprocher de la plaque de Rhodes[1].

« Il faut enfin signaler, comme datant approximativement de la même époque, l'emploi qui avait été fait, sur le linteau de la porte d'une maison d'Éphèse qu'ont rendu tout récemment au jour les fouilles autrichiennes, des lettres de Jésus et d'Abgar[2]. La place donnée au texte, sur la face inférieure, remarque M. Knopf, d'après le rapport de M. Heberdey, était telle que l'inscription se trouvait placée directement au-dessus de la tête du visiteur qui franchissait le seuil, disposition éminemment propre à un *apotropaion*[3]. Nous savons d'ailleurs par Procope que les habitants d'Edesse avaient fait graver à titre de véritable défense ces mêmes lettres sur la porte de leur ville[4].

« Il se pourrait, sans doute, que l'inscription de Lapethos eût été placée d'une manière analogue sur une maison pour en constituer la sauvegarde. Dans ce cas, pourtant, l'on s'attendrait plutôt à la trouver gravée sur un bloc de quelque épaisseur, sur un des matériaux mêmes qui constituaient la muraille. La dalle où elle figure est, au contraire, nous l'avons dit, très mince, et n'a pu être que fixée ou encastrée. C'est ce dont témoignent aussi les quelques restes de chaux qui adhèrent aux tranches, dont la partie postérieure a été piquée pour fournir plus de prise, en même temps que des trous circulaires; deux sur le bord supérieur, un sur chacun des bords latéraux, étaient destinés à des crampons. Il semble, d'ailleurs, que le marbre lui-même vienne de quelque monument antérieur, car, au revers, se voit, en bas, le long de la cassure, un léger ressaut laissant une étroite bande en retrait d'un millimètre. Il faut ajouter

1. *Ibid.*, p. 319-323.
2. Heberdey, *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, t. III, 1900, *Beiblatt*, p. 90-95.
3. *Athenische Mittheilungen*, 1900, p. 320.
4. Procope, *Bell. pers.*, II, 12.

Digitized by Google

que l'état parfait de l'inscription, dont la surface a gardé toute sa netteté et sa propreté, permet difficilement de croire qu'elle fût exposée à l'air libre à toutes les intempéries. Le marbre, dont l'épiderme est resté intact, devait se trouver à l'abri, et, pour ces raisons encore, on est conduit à penser que la plaque servait plutôt de décoration à une église ou à un tombeau.

« La libéralité de M. Boysset a d'autant plus droit à nos remerciements que la Grèce et l'Orient ne sont jusqu'ici représentés dans notre salle chrétienne que par bien peu de monuments. Il ne sera pas inutile toutefois de rappeler qu'un don précédent, dû à M. le baron H. de Schwitter, y a fait entrer en 1896 un autre texte intéressant, l'épitaphe qui ornait le tombeau de l'évêque Maximion[1]. Publiée jadis, mais d'une manière assez incorrecte, par Texier, qui la vit enchâssée dans une muraille près de la maison de l'aga d'Eski-Kara-Hissar[2], elle est comprise dans un encadrement rectangulaire accompagné d'ornements formant queues d'aronde et se compose de neuf vers. Eunomeios nous y apprend qu'il a restauré le monument élevé « à la mémoire « d'un excellent pasteur et prédicateur de la parole divine », que Maximion avait jadis bâti à grand'peine, mais qui avait souffert des injures du temps, et qu'il a été heureux de travailler ainsi à la gloire de son aïeul. Il semble donc que Maximion fût l'évêque en question et qu'Eunomeios le comptait parmi ses ancêtres. Du IIIe siècle, où Texier était tenté de la placer d'après les caractères et la facture des vers qu'il déclare assez bonne, l'inscription au tome IV du *Corpus* avait été descendue jusqu'au VIIe[3]; mais M. Ramsay a fait remarquer qu'à une époque où les Arabes ravageaient l'Asie Mineure, aux VIIe et VIIIe siècles, son existence ne s'expliquerait pas et que par suite elle devait dater au plus tard du VIe siècle[4]. Dans le petit nombre des inscriptions

1. Inventaire MNC, n° 2059.
2. *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 150.
3. *Corpus inscriptionum graecarum*, n° 9267; cf. Le Bas-Waddington, p. 406, n° 1714; Cumont, *Inscriptions chrétiennes de l'Asie-Mineure*, n° 196 (*Mélanges de l'École de Rome*, 1895, p. 278).
4. *Journal of hellenic studies*, t. IV, 1883 p. 436.

Digitized by Google

grecques chrétiennes que possède le Louvre, une mention spéciale était due à cette épitaphe d'un évêque de l'ancienne Dokimion. »

Le comte de Loisne, associé correspondant national, donne communication de deux inscriptions, qui comptent parmi les plus anciennes du Moyen-âge que possède le département du Pas-de-Calais [1].

« La première se trouvait dans l'ancienne église de Beugin [2], avant sa reconstruction en 1870, et fait actuellement partie des collections de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais. Elle est gravée sur une pierre blanche du pays de 0m74 de haut sur 0m286 de large, épaisse de 0m057, et rappelle en ces termes la mort d'un ancien curé de Beugin :

[H]IC RЄqUIЄSCI
T FRATЄR N̄R̄
GЄRARDUS
P̄R̄B̄ qUI OBIIT
IN X̄p̄O XIII KL
[F]Є B̄R̄

« *Hic requiescit frater noster Gerardus presbiter, qui obiit in Christo decimo tertio Kalendas februarias.*

« Les lettres, d'aspect archaïque, sont, les unes capitales, les autres onciales, et permettent de faire remonter notre petit monument au XIIe siècle, peut-être même au XIe. La formule *qui obiit in Christo* ne paraît plus avoir été employée

1. Le Musée de Boulogne-sur-Mer a recueilli la tombe plate de Mathieu d'Alsace (1173) et celles de Boidieu de Balinghem (1274), de Marguerite de Nielles (1275) et de Robert de Ferlinghem (1277); les églises de Vieille-Chapelle (canton de Béthune) et de Buèvres (canton de Cambrai) conservent également des pierres tombales du XIIIe siècle, mais elles ne sont pas datées.

2. Canton d'Houdain, arrondissement de Béthune.

Digitized by Google

« On sait combien sont rares les monuments que l'on peut classer, sinon parmi les productions de l'art de la Gaule autonome, du moins parmi celles que l'art gréco-romain a peu influencées. C'est pourquoi l'objet dont je présente la photographie se recommande à notre attention. C'est un manche de poignard conservé au Musée d'Issoudun (Indre). Il est formé par un buste dont les traits sont indiqués grossièrement, mais énergiquement. Il porte au cou un torques très volumineux dont les extrémités bouletées sont placées sous le menton, comme il est d'usage; les deux mains ramenées sur la poitrine tiennent un ornement demi-circulaire, qui est marqué de stries. Il faut probablement y reconnaître

Bronze du Musée d'Issoudun.

le *maniaque*, torsade d'or que les Gaulois portaient aussi au cou, selon une glose intercalée dans un texte de Polybe[1].

1. Texte relatif à la bataille de Télamon; Polybe, l. II, c. XXXI : καὶ τοῖς μανιάκαις · τοῦτο δ' ἔστι χρυσοῦν ψέλιον, ὃ φοροῦσι περὶ τὸν τράχηλον οἱ Γαλάται. Cf. c. XXIX.

Digitized by Google

Le buste se termine par une base circulaire formant garde. Le dessous est creux et le sommet était percé d'un trou, ce qui ne permet pas de douter que le bronze du Musée d'Issoudun ait formé le manche d'un poignard. La hauteur est de 0m09 et convient par conséquent à une poignée.

« Le bronze est couvert d'une patine vert foncé; du reste, j'ai examiné l'objet, et je puis en garantir l'authenticité. Selon M. Burault, l'obligeant conservateur du Musée d'Issoudun, auquel je dois la photographie qui a servi pour la figure donnée ici, le bronze provient peut-être de Neuvy-Pailloux (Indre). En tout cas, il a certainement été trouvé dans la région.

« Que ce bronze soit gaulois, on n'en saurait douter, car il a tous les caractères relevés sur les rares bustes considérés comme des produits de la sculpture indigène : forme carrée du visage, absence de front[1]. Il présente en particulier une certaine analogie avec le buste de « chef gaulois » trouvé dans la Saône et conservé aujourd'hui au Musée de Péronne[2], buste qui porte aussi le torques.

« J'ai dit plus haut que le bronze du Musée d'Issoudun était un manche de poignard. Il faut par conséquent rappeler les poignards anthropoïdes dont la poignée est ornée, à la partie supérieure, d'une tête humaine. On en a trouvé à Salon (Aube), à Neuchâtel (Suisse), près de Chaumont (canal de la Marne au Rhin), à Mouriès (Bouches-du-Rhône) et à Tesson (Charente-Inférieure)[3]. Ces poignards, dont la poignée est en bronze et la lame en fer, appartiennent sans aucun doute à la civilisation celtique. On a parfaitement démontré que ce type de poignée, trouvée seulement dans une région déterminée, dérivait de la poignée à antennes dont la nécropole de Hallstatt a fourni plusieurs spécimens déjà caracté-

1. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine* (Catalogue du Musée de Saint-Germain-en-Laye), p. 225.

2. F. de Saulcy, dans la *Gazette archéol.*, 1880, pl. XX et XXI; cf. Alfred Danicourt, *Revue archéol.*, 1880, II, p. 65, pl. XIII et XIV.

3. S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, 1896, p. 52 à 55, fig. 142 à 150.

Digitized by Google

risés par un bouton central faisant saillie dans l'axe de la lame, au sommet de la poignée[1]. La tête humaine a du reste été un des principaux ornements des objets industriels en Gaule. On la voit sur des fibules provenant de diverses localités de la région du Rhin (Zerf près de Trèves, Budenheim près de Mayence, Wiesbaden, etc.)[2]. On la retrouve sur les torques de Bussy-le-Château, de Courtisols, d'Aulnizeux, près de Vertus[3], sur ceux de Dormans, de Loizy-en-Brie, de Cernay-lès-Reims, de Rouillerot et peut-être sur celui de Barbuise[4].

« Enfin, je citerai les deux têtes humaines qui font partie de la décoration d'un fragment de plaque en bronze

1. R. Forrer, *Antiqua*, 1887, p. 14; S. Reinach, *La sculpture en Europe*, p. 58 à 63, fig. 156 à 180. M. Reinach pense que le centre de fabrication des poignards anthropoïdes est l'Helvétie et que ce type « n'a pas trouvé faveur auprès des populations gauloises » (p. 55 et 65). Ces conclusions sont peut-être trop hâtives. Il ne faut pas perdre de vue que la tête humaine apparaît sur des fibules de la région du Rhin et sur des torques de la Marne; par conséquent, ce type décoratif fut assez répandu.

2. S. Reinach, *La sculpture en Europe*, p. 68, fig. 198, 199, 203, etc. — Une fibule, récemment trouvée dans un des cimetières gaulois de Beine (Marne), est ornée d'une petite tête humaine (*Bull. monumental*, 1901, p. 215). — Certaines monnaies gauloises, attribuées aux Boii et aux Ambiens, portent une tête de face analogue à celles des fibules, des torques et des poignards. — M. C. Kœnen a publié récemment une sculpture, trouvée à Saint-Goar, qui présente une tête dont le caractère est analogue à celles des fibules (*Ein rheinisches vorrömisches Skulpturdenkmal*, dans les *Bonner Jahrbücher*, fasc. 106, 1901, p. 78 à 91, pl. III).

3. Baron J. de Baye, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1883, p. 124 à 129.

4. S. Reinach, *La sculpture en Europe*, p. 71. — Cf. L. Le Clert, dans le *Bull. archéol. du comité*, 1894, p. 76 à 81, pl. II, A (torques de Rouillerot) et B (torques de Barbuise). Par une singulière inadvertance, dans le *Catal. des bronzes du Musée de Troyes* (1898), rédigé également par M. L. Le Clert, le torques, publié en 1894 comme trouvé à Rouillerot, est décrit comme trouvé à Barbuise (p. 52, n° 132, pl. XVI), et le torques de Barbuise (en 1894) est catalogué comme provenant de Rouillerot (p. 154, n° 512, pl. XLII).

Digitized by Google

recueilli dans l'oppidum gaulois de Bonnens (Indre)[1]. Ceci nous ramène à la poignée du Musée d'Issoudun qui peut bien être considérée comme une forme plus parfaite du poignard anthropoïde dont nous avons signalé plus haut les deux premiers types.

« Il nous reste à trouver des termes de comparaison pour l'interprétation de l'objet que notre personnage tient des deux mains, et que j'ai décrit plus haut comme étant un torques. La numismatique nous apporte une preuve en faveur de cette interprétation, car on connaît des petites pièces d'argent, trouvées généralement dans le pays de Trèves, qui portent au revers un personnage dont la main

Monnaies gauloises du pays de Trèves et de la Champagne.

gauche tient un torques[2]. La monnaie commune, attribuée habituellement aux Catalauni, représente un personnage tenant un torques d'une main et une lance de l'autre[3]. Sur d'autres monnaies gauloises, on voit aussi un aurige tenant un torques dans une de ses mains[4].

« Je citerai encore la figure accroupie du vase de Gundestrup[5], qui présente avec le bronze d'Issoudun une grande ressemblance de style et de type. En effet, la figure de Gun-

1. S. Reinach, *La sculpture en Europe*, p. 117, fig. 333, d'après Bonstetten, *Deuxième suppl.*, pl. IX, fig. 9.
2. *Catal. des monn. gaul. de la Bibl. nat.*, nos 9388 à 9391; H. de la Tour, *Atlas*, pl. XXXVIII.
3. *Catal.*, n° 8124; *Atlas*, pl. XXXII.
4. *Catal.*, nos 8389 et 8390, 10379 (Ambiens), 10197 (incertaine).
5. *Rev. archéol.*, 1893, I, pl. XII.

Digitized by Google

destrup offre les mêmes traits anguleux; elle porte au cou un torques uni et tient dans la main droite un torques dont les tors sont très nets. »

Séance du 1er Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Anselme de Puisaye (J. d'). *Les vitraux de la cathédrale de Tunis et l'esprit religieux de notre temps.* Paris, 1901, in-8°.

Bordeaux (Paul). *Imitations de monnaies françaises royales et féodales faites à Messerano, Castiglione, Frinco et Monaco.* Paris, 1901, in-8°.

Duhamel-Decéjean. *Les cloches et le clocher de l'église de Nesle.* Péronne, 1901, in-8°.

Frossard (Ch.-L.). *La forma de las pregaris ecclesiastiques.* Orthez, in-8°.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Héron de Villefosse lit un rapport favorable sur la candidature de M. J. Zeiller au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Zeiller, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Jurançon, près Pau (Basses-Pyrénées).

M. U. Robert, membre résidant, comme suite à des communications précédentes, communique, de la part de M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, les cinq curieuses inscriptions suivantes copiées par lui sur des façades de maisons dans la Haute-Saône, le Doubs et le Jura :

« 1° A Baume-les-Dames (Doubs), sous l'encorbellement d'une tourelle du xvie siècle :

Digitized by Google

STET · DOMVS · HEC · DONEC · FLVCTVS · FORMICA · MARINOS
EBIBAT · ET · TOTVM · TESTVDO · PERAMBVLET · ORBEM ·
TEMPORA · MVTANTVR · NOS · MVTAMVR · IN · ILLIS ·
PAX · HVIC · DOMVI · 1574 ·

« 2° Près d'Arc-Senans (Jura), sur le linteau d'une porte cochère :

RVRI · TIBI · VIVAS · ALIIS · DVM · VIXERIS · VRBI ·

« 3° A Scey-sur-Saône (Haute-Saône), sur une pierre encastrée dans la façade d'une maison, est représentée une petite tête d'ange; on lit au-dessous :

SORTES · MEÆ · IN
MANIBVS · DN̄I ·
1589 ·

« 4° A Queutrey (Haute-Saône), sur le linteau d'une porte :

IN TE DOMINE SPERAVI

« 5° Au sommet du mont Rivel (Jura), au-dessus de la porte de la ferme :

DIEV ✝ SAINTE
SOIT VIERGE
BENI PRIE
17 POVR
22 NOVS

« Au-dessous, sur le linteau :

Digitized by Google

MON DIEV AYÉ PITIÉ DE CEVX QVI EN 1722
FIRENT CONSTRVIRE CET ÉDIFICE
SEIGNEVR PRÉSERVÉ LES DE MALÉFICE
CLAVDE GIROD ET SA CHÈRE MOITTIÉ
EN CE MONDE ET EN LAVTRE VIE

M. A. Pallu de Lessert, membre résidant, montre tout l'intérêt qu'il y aurait à sauver les innombrables pierres tombales qui forment en maint endroit le pavé des églises de France et qui de jour en jour tendent à disparaître. Il serait à souhaiter que les inscriptions de ces dalles funéraires, dont beaucoup remontent au XIV^e^ siècle, fussent fidèlement recueillies et que dans toutes les provinces, à défaut de mesures efficaces pour préserver de l'usure ces monuments, qui sont souvent pour l'histoire plus précieux qu'on ne pense, les Sociétés locales fussent invitées à en prendre des copies, à les publier dans leurs recueils et à préparer ainsi les matériaux d'un *Corpus* futur.

MM. Delaborde et Petit font remarquer que pour la Bourgogne et le diocèse de Sens le relevé a déjà été fait en grande partie. L'idée d'un *Corpus* général des inscriptions tombales a même déjà reçu un commencement d'exécution sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, mais l'œuvre n'a pas été poursuivie à cause des dépenses trop considérables qu'elle entraînerait.

MM. Robert et Lefèvre-Pontalis appuient les observations de M. Pallu de Lessert, en faisant remarquer que le plus pressé serait d'obtenir que les dalles fussent enlevées du pavage et adossées au mur.

M. E. Petit, associé correspondant national, signale également l'urgence qu'il y aurait à publier et à mouler les sceaux de nos archives, qui disparaissent de jour en jour.

M. Delaborde montre que cette tâche ne peut incomber qu'aux archivistes et estime qu'un travail d'ensemble serait très difficile et très coûteux.

Digitized by Google

Séance du 8 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Capitan (Dr). *Chronique préhistorique.* Paris, 1901, in-8°.
— *Les pierres à cupule.* Paris, 1901, in-8°.
— *Exposition de l'École d'anthropologie et de la sous-commission des monuments mégalithiques. Catalogue raisonné et descriptif.* Paris, in-8°.
Chauvet (G.). *Le puits gallo-romain des Bouchauds (Charente).* Paris, 1901, in-8°.
— *Statues, statuettes et figurines antiques de la Charente.* Paris, 1901, in-8°.
Degrand (A.). *Souvenirs de la Haute-Albanie.* Paris, 1901, in-8°.
Rouvier (Jules). *Numismatique des villes de la Phénicie, Arados, Béryte-Laodicée de Canaan.* Athènes, 1900, in-8°.

Correspondance.

M. J. Zeiller remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Hauvette lit un rapport favorable sur la candidature de M. A. de Ridder au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et M. A. de Ridder, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Paris.

M. le président présente à la Société M. E. J. Seltman, qui, de passage à Paris, veut bien soumettre à la Société une enseigne légionnaire romaine et un siège de campagne trou-

Digitized by Google

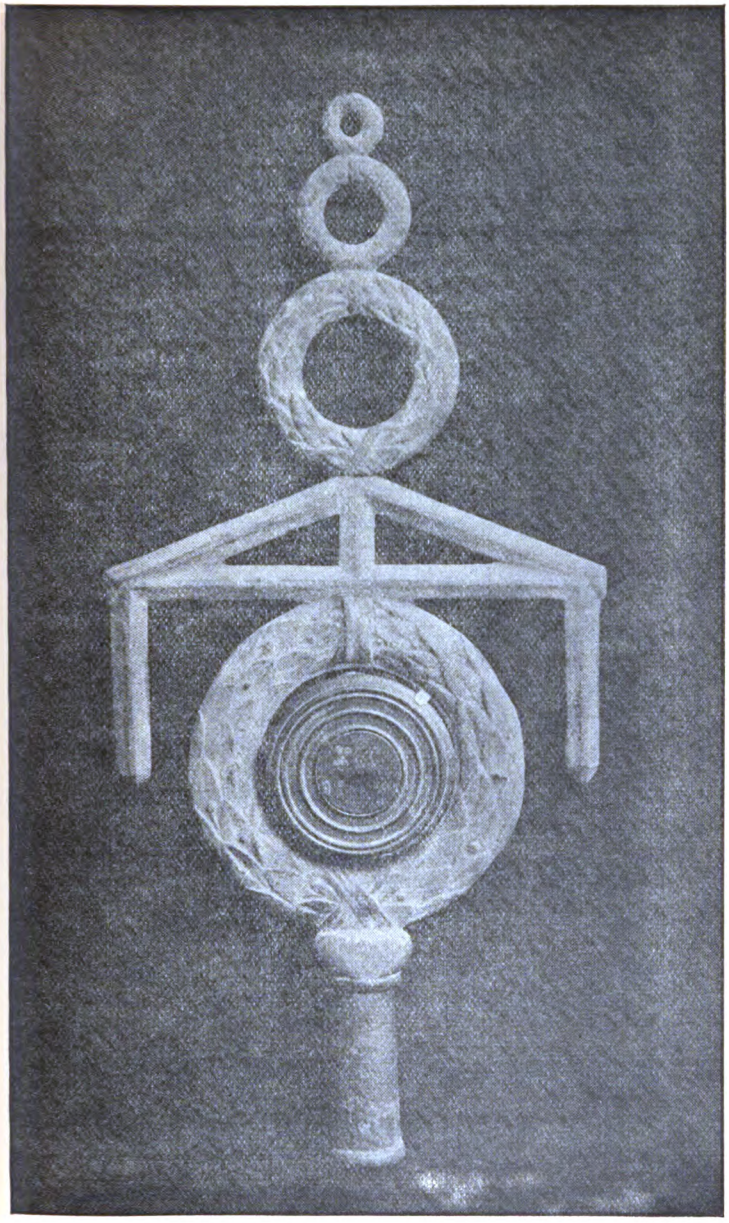

Enseigne légionnaire romaine trouvée en Angleterre.

Digitized by Google

Digitized by Google

vés il y a une cinquantaine d'années en Angleterre et acquis par lui à la vente de la collection Forman.

« Le siège en fer, probablement une *sella castrensis*, offre la forme d'un pliant, se refermant sur lui-même, et présente une riche décoration en bronze avec incrustations d'argent.

« A l'enseigne est attaché un médaillon de Néron, montrant au revers, incrusté en or et argent, un vainqueur dans un quadrige. Ce médaillon est le plus ancien médaillon de bronze existant et donne à l'enseigne un intérêt particulier au point de vue numismatique. Par un mécanisme ingénieux le médaillon est détachable, de sorte qu'il se prêtait à être changé à l'avènement de chaque empereur. Il ne serait donc pas impossible que l'enseigne elle-même remontât à une date antérieure jusqu'à l'époque d'Auguste.

« Le siège et l'enseigne ont pu être perdus dans la campagne sanglante contre Boadicea, reine des *Iceni*, en l'an 63 de notre ère.

« Le précédent propriétaire n'en avait pas reconnu la véritable nature et ces objets précieux, dont il n'existe pas de similaires, ont failli disparaître comme quantité négligeable lors de la vente Forman. »

M. le président, au nom de ses confrères, remercie M. E. J. Seltman de sa communication et lui offre la médaille de la Société.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, à propos de la communication de M. Seltman, indique que, en 1761, on a trouvé, également en Angleterre, dans la rivière de Withem, près Tattershal (Lincolnshire), un autre instrument militaire en bronze, unique et très bien conservé : c'est un *lituus* romain (trompette) en bronze [1].

« Le Musée étrusque du Vatican possède aussi un *lituus* en bronze, mais il est étrusque et provient d'une sépulture de Caere [2]. »

M. A. de Rochemonteix, associé correspondant national,

1. Burneys, *A general history of music*, t. I, p. 497, pl. IV.
2. *Museum etruscum Gregorianum*, I, pl. XXI, 7.

Digitized by Google

rappelle que, dans les dernières séances de la Société, il a été parlé des devises ou inscriptions gravées sur les pierres des façades de certaines maisons, et ajoute que, dans une excursion récente aux environs de Beaulieu, il a remarqué, encastrée dans le mur, au-dessus de la porte d'entrée d'une maison de paysan datée de 1785, une dalle en schiste de 1m20 de hauteur sur 0m75 de large, sur laquelle est gravée une croix couverte de caractères. A gauche, dans le bas, un prêtre, à genoux, tient une hostie de sa main droite; à droite est la devise : *contra fulgura et tempestates.* Sur la croix même sont gravées les inscriptions suivantes :

Crux est quam semper adoro
Crux mihi certa salus
Crux Domini mecum
Crux mihi refugium.

M. A. de Rochemonteix fait ensuite la communication suivante :

« La *Revue du Touring-Club*, dans son numéro d'avril dernier, signale une découverte archéologique du plus grand intérêt.

« Il s'agit de douze blocs de pierre tirés d'une vigne qu'on retourna l'an dernier, à 250 mètres environ du bord de la mer, entre Antibes et Cagnes, à un kilomètre du pont de la Brague, sur un petit monticule situé à quelques mètres du chemin conduisant à Biot, et sur lequel sont représentés des trophées guerriers. On y voit des cuirasses romaines avec leurs pectoraux saillants et leurs ptéryges métalliques, des animaux symboliques, des boucliers, des glaives, des javelots, trois casques cornus d'un modèle étrange et barbare, un torques.

« Nul doute qu'un choc d'armées n'ait eu lieu sur cette place. Il serait donc intéressant de savoir si ces pierres sont les restes d'un monument, arc-de-triomphe ou cénotaphe, élevé jadis à la suite de la bataille, ou si elles sont les témoins d'une station romaine dont le souvenir se serait perdu.

« L'histoire ancienne ne fait mention d'aucune action de

Digitized by Google

guerre portant le nom d'Antibes, ni celui de Biot, ni celui de la Brague. Mais un passage de Tacite[1] paraît se rapporter à l'endroit précis ou viennent d'être découvertes ces pierres.

« L'action daterait de l'an 69 de notre ère, peu après la mort de Néron. Othon, empereur, défend son trône contre Vitellius. Son armée, marchant parallèlement à la flotte, avait ravagé le pays de Vintimille (*Albium Intimelium*) et menaçait la Gaule narbonnaise, attachée au parti de Vitellius. Des courriers vinrent en hâte demander des secours à Fabius Valens, général vitellien, lequel envoya, sous le commandement du préfet Julius Classicus, de nombreuses cohortes et des escadrons composés de Tongres, de Trévires, de Ligures et de Pannoniens. Partie de cette armée resta pour garder Fréjus (*Forum Julii*); l'autre partie, plus nombreuse, marcha contre les troupes othoniennes, qui reçurent le combat disposées en demi-cercle, leur aile droite sur les collines proches de la mer, leur centre sur le terrain plat, leur aile gauche sur la flotte même, embossée à toucher le rivage : *acie ita instructa, ut pars classicorum mixtis paganis in colles mari propinquos exsurgeret; quantum inter colles ac littus aequi loci praetorianus miles expleret; in ipso mari ut annexa classis et pugnae parata conversa et minaci fronte praetenderetur.* L'armée de Vitellius, cernée, décimée par les traits lancés de la flotte même, s'enfuit et n'échappa au massacre total que par l'arrivée de la nuit. Mais elle fit le lendemain un retour offensif et surprit le camp othonien, qui s'oubliait dans la victoire. Le carnage fut atroce et de part et d'autre les pertes sanglantes. Puis, tout à coup, comme par un accord tacite, les deux corps d'armée battirent à la fois en retraite, les Vitelliens sur Antibes, les Othoniens sur Albenga : *ac velut pactis induciis, ne hinc classis, inde eques subitam formidinem inferrent, Vitelliani retro Antipolim, Narbonensis Galliae municipium, Othoniani Albigaunum, interioris Liguriae, revertere.*

« Suétone, dans la vie d'Othon[2], parle bien de trois com-

1. *Histoires*, l. II, ch. 14 et 15.
2. Ch. 12.

Digitized by Google

bats qui précédèrent la bataille de Bédriac, mais ni lui ni Tacite ne nomment le lieu de la rencontre.

« Le texte oblige à chercher entre Fréjus et Vintimille et au bord de la mer.

« En outre, il faut retenir que les Vitelliens, venus de Fréjus pour arrêter l'armée othonienne, se retirèrent sur Antibes après la bataille; donc, de toute nécessité, la rencontre eut lieu à *l'est d'Antibes.*

« Enfin, Tacite nous dit « qu'un pays plat, sur lequel « furent rangés les prétoriens d'Othon, et assez vaste pour que « douze escadrons de cavalerie pussent y combattre, s'étendait « entre les collines et la mer. » Or, de Nice à Vintimille, les Alpes-Maritimes s'avancent jusqu'au rivage. Il faut donc que la rencontre ait eu lieu à *l'ouest* de Nice.

« Il y a bien les plaines du Var, qui, à cette époque, devaient être de vrais marécages, l'embouchure étant plus large, le fleuve non endigué. Mais, si la bataille eût été livrée sur ce point, Tacite eût nommé le Var. Le terrain des recherches reste donc limité : à l'ouest par Antibes, à l'est par le Var, et nous tombons, dit M. Bordellet, auteur de l'article de la *Revue du Touring-Club*, à l'endroit même où apparaissent les restes d'un monument militaire. L'as-

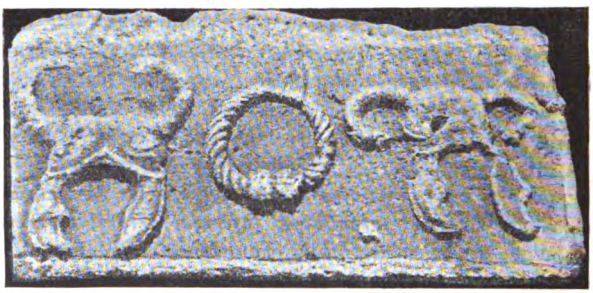

Bloc de pierre orné de reliefs trouvé au lieu dit Pagau.

pect des casques pourvus de cornes, à la mode barbare,

Digitized by Google

Blocs de pierre ornés de reliefs trouvés au lieu dit Pagau
(Vue à vol d'oiseau).

Digitized by Google

Digitized by Google

au XIII[e] siècle, et il y a lieu de noter également l'abréviation irrégulière de *presbiter* en PRB. Quant au personnage, il n'en n'est fait mention dans aucun cartulaire ou obituaire. C'était un religieux de l'abbaye de Saint-Remy de Reims, à qui appartint, jusqu'en 1565[1], l'autel de Beugin; d'où la dénomination de *frater noster* donnée audit curé.

« La seconde inscription se trouve dans l'église de Gauchin-le-Gal, située dans le canton d'Houdain, comme celle de Beugin. Elle est gravée en creux sur une dalle de grès massive, en forme de trapèze, encastrée dans le pavage, mesurant 2[m]30 de long sur 0[m]78 à la tête et 0[m]52 au pied. Les lettres, peu faciles à déchiffrer, sont quelques-unes capitales, la plupart onciales. Quant au texte, il mentionne, en six lignes, la fondation d'un service anniversaire pour le repos de l'âme d'un certain Wauthier Renard et des siens, à la charge du curé de la paroisse :

« Cette inscription peut se traduire ainsi :

† LI PRЄSTRЄS DЄ GAVChIN · DOIT ·
FAIRЄ · LЄ · SЄRVICЄ
WAVTIЄR · RЄNART · Q LЄ SЄ FЄMЄ ·
ЄT LЄ SЄN PЄRЄ [ЄT]
aU LЄ SЄ MЄRЄ · ЄT · LЄ IЄHAN · SЄN
FRЄRЄ · A SЄN COVST
CASCVN LVI · LAN VNЄ FIЄ · A CASCVN ·
XVI · COV
PONS · DЄ · CANDЄLЄ · ЄT · XII · D' · POVR ·
LЄ TЄRЄ · QVЄ · LI P
RЄSTRЄS · TIЄNT · A LЄ hAIЄ · DIVS ·
LЄVR FAICЄ PARDON ·
ANNO DŌNI · M̊ · C̊C · LV̊III MЄNSЄ NO-
VЄMBRI.

« *Le curé de Gauchin doit célébrer le service de Wautier*

1. L'autel de Beugin passa par échange, à cette époque, à l'abbaye de Lobes.

Digitized by Google

Renart, ceux de sa femme, de son père, de sa mère et de son frère Jean, à ses frais, une fois l'an, à seize chandelles et à douze deniers, pour redevance de la terre que ledit curé tient à la Haye. Que Dieu leur accorde pardon. L'an du Seigneur mil deux cent cinquante-huit, au mois de novembre. »

M. R. Mowat, membre résidant, signale, d'après une information de M. Dattari, du Caire, la découverte d'une œnochoé en terre cuite vernissée, trouvée en 1899 dans la Basse-Égypte. Elle est de couleur verdâtre, ornée de sujets en relief qui représentent une femme sacrifiant devant un autel ; en arrière se trouve une inscription gravée à la pointe, en deux lignes, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ || ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ.

« Cette découverte porte à cinq le nombre des vases ptolémaïques de ce genre actuellement connus[1]. Le dernier en date est passé des mains de M. Dattari entre celles de M. le Dr Schreiber, professeur à l'Université de Leipzig. »

M. E. Babelon ajoute qu'un sixième exemplaire analogue est conservé au Musée de Constantinople.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Au mois de juin 1895, le département des antiquités grecques et romaines du Louvre a fait l'acquisition, à Paris, pour le prix de 10000 francs, d'un très beau buste d'homme imberbe, en bronze, de grandeur naturelle, couvert d'une superbe patine verte. Ce buste représente un personnage romain des derniers temps de la République ; il est exposé actuellement dans la salle des bronzes antiques, où il fait pendant à la tête de Bénévent. D'après le vendeur, il avait été trouvé dans une localité du nord de l'Italie, à Canneto sull' Oglio, entre Parme et Crémone. Comme l'Oglio ne coule pas entre ces deux villes, mais bien au nord, la provenance parut manquer de précision et on se contenta de mettre sous le buste « trouvé dans les environs de Parme. »

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1886, p. 145 ; 1888, p. 262 ; *Revue numismat.*, 1901, p. 28-35.

Digitized by Google

Depuis cette époque, les archéologues le désignent sous le nom de buste de Parme, ce qui est inexact.

« Une communication, qui m'a été très obligeamment faite par M. Magagna, demeurant à Paris, 3, rue Jacob, me permet de donner sur la provenance de ce beau buste des renseignements certains. Les détails qui suivent feront comprendre comment on a pu affirmer de très bonne foi qu'il provenait de Canneto sull' Oglio, localité où il fut transporté peu de temps après sa découverte.

« Le buste en question a été déterré en réalité sur le territoire de la Capella di Picenardi, province de Crémone, le 17 janvier 1894, à un mètre de profondeur, tout près de la route communale, dans un champ appelé « prato vecchio » et appartenant à M. Charles Guida. L'ouvrier qui le trouva défonçait le terrain pour y planter de la vigne; d'accord avec le propriétaire, l'ouvrier vendit le buste pour cent lires à un individu nommé Gualtiero Pizzi, de Canneto sull' Oglio, province de Mantoue. Le 27 janvier de la même année, M. Pizzi en fit faire des photographies qu'il porta lui-même à Bologne, Florence et Rome; il en envoya également à Milan; mais personne ne lui fit d'offre supérieure à 1200 lires. Le 18 avril 1894, M. Pizzi reçut la visite de deux messieurs, un Allemand et un Français, qui lui proposèrent 3000 lires, à la condition de donner une commission de 10 °/₀, soit 300 lires, au Français. C'est ainsi que l'affaire fut conclue et que le buste vint à Paris, où le Louvre en a fait l'acquisition.

« La Capella di Picenardi est située sur le passage ou à peu de distance de la via Postumia, entre Crémone et Mantoue, à quelques kilomètres de Calvatone, l'antique Bedriacum. »

M. H. d'Arbois de Jubainville fait remarquer que la vraie forme du nom de cette localité est non pas Bedriac, mais Bebriac.

Digitized by Google

Séance du 29 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Barrière-Flavy (C.). *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècle.* Toulouse, 1901, 3 vol. in-4°.

Baye (baron de). *Chez les Tatars de Derbent à Elisabethpol, Souvenirs d'une mission.* Paris, 1901, in-8°.

Le Clert (Louis). *Note sur un moule à enseignes conservé au Musée de Troyes.* Troyes, 1901, in-8°.

— *Mathaux. Histoire et statistique.* Troyes, 1901, in-8°.

Travaux.

M. A. Pallu de Lessert, membre résidant, présente l'observation suivante relative à l'inscription de Duin, signalée dans une précédente séance par M. le capitaine Espérandieu :

« Dans les mots *ex stipe* M. le capitaine Espérandieu voit le produit d'une quête. Ne s'agit-il pas plutôt des cotisations que les membres des collèges payaient soit périodiquement, soit à titre de droit d'entrée, soit à titre d'amende? Les cotisations périodiques étaient, semble-t-il, d'ordinaire mensuelles et sont mentionnées dans divers textes sous le nom de *stipe menstrua*[1]. A défaut d'indication précise dans notre inscription, je croirais qu'il s'agit simplement d'un monument élevé sur les recettes quelconques de l'année 91[2]. »

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, présente de la part

1. L. 1 *de collegiis et sodalitiis,* Dig. XLVII, 22; Tertullien, *Apologet,* 39, etc.

2. Pour le surplus, voy. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiq. rom.,* t. XII, p. 169 de la traduction française; Liebenam, *Röm Vereinweisen,* p. 172 et 244.

Digitized by Google

de M. de Roumejoux les photographies et dessins de quatre lampes antiques provenant, les deux premières de Palmyre, la troisième de Cahors et la quatrième, une lampe chrétienne, de Périgueux.

M. P. Durrieu, membre résidant, soumet à la Société un panneau de bois, peint des deux côtés et autrefois monté sur un pivot, qui représente d'un côté une sainte Face et de l'autre un buste de la Vierge. La peinture a tous les caractères de la peinture française du xv^e^ siècle; c'est un des rares tableaux de chevalet qui subsistent de cette époque.

M. E. Petit, associé correspondant national, présente le dessin en couleurs d'un diptyque daté de 1342 qui représente Eudes IV, duc de Bourgogne, en présence de Jean le Bon.

M. J. Maurice, associé correspondant national, entretient la Société des signes chrétiens frappés sur les monnaies pendant le règne de Constantin le Grand, signes qui se rencontrent également dans les inscriptions funéraires des III^e^, IV^e^ et V^e^ siècles[1] :

« Le premier de ces signes qui apparut sur les monnaies est la croix grecque à bras égaux + qui fut frappée à Tarragone en 314 sur les seules monnaies de Constantin pendant sa première guerre avec l'empereur d'Orient Licinius[2]. Cette croix n'apparut que plus tard dans les inscriptions funéraires; elle fut surtout commune au V^e^ siècle[3].

« Un second signe, presque certainement chrétien, se montre sur les monnaies frappées à Rome de 317 à 320. Il n'a pas été remarqué jusqu'ici. Il s'agit de la lettre T qui a été constamment employée par les chrétiens pour représen-

1. O. Voetter, *Erste christliche Zeichen auf Römischen Münzen; in Numismatiche Zeitschrift.* Wien, 1892, p. 148.

2. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Tarragone, Revue numismat.* Paris, 1900, p. 286.

3. Cf. de Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae septimo saeculo antiquiores,* t. I.

Digitized by Google

ter la croix. On connaît le passage de Tertullien : ***Ipsa enim littera Graecorum Tau, nostra enim species crucis***[1]. De Rossi considère comme le premier emploi du T, à titre de signe chrétien dans les inscriptions lapidaires, l'usage qui en fut fait sur les monuments funéraires du cimetière de Callixte au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un peu avant l'époque qui nous occupe[2]. Le T s'y trouve isolé et grandi au milieu des mots, comme ailleurs la croix. Dans un poème paru sous le règne même de Constantin, Porphyrius Optatianus, en dessinant le monogramme constantinien avec les lettres de son poème, plaça au milieu du dessin, avec une intention manifeste, le T qui est la croix[3]. Il nous suffit de constater que le T, à l'époque qui nous occupe, était employé à Rome comme désignant la croix. Sur les monnaies frappées à Rome, le T se trouve isolé dans le champ du revers des monnaies et entouré dans une couronne de laurier[4]. Cette manière d'entourer les signes chrétiens d'une couronne de laurier se perpétua; on trouve la croix fréquemment entourée de cette couronne, ainsi que les monogrammes chrétiens, sur les monnaies postérieures à Constantin, comme sur les monuments lapidaires[5]. L'emploi du T comme signe chrétien fut, d'autre part, fréquent sur les monnaies byzantines à diverses époques. Sous Constantin, nous le rencontrons sur les monnaies de Rome, dont il a été question, avec la légende païenne *Soli invicto Comiti* et la représentation du Soleil[6]. Cette juxtaposition, loin d'être un obstacle à l'interprétation chrétienne du T, en est une confirmation; en effet, c'est

1. Tertullien, *Adversus Marcion.*, III, 22.
2. G.-B. de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1863, p. 35.
3. *Publilii Optatiani Porfyrii carmina*, éd. L. Mueller (Lipsiae, 1878), p. 53.
4. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Rome, Revue numismat.*, 1899, p. 474.
5. De Rossi, *Inscriptiones Christianiae,* t. I, nos 330, 424, 442, etc., etc.
6. Cohen, *Monnaies impériales,* 2e édit., t. VII, nos 536 de Constantin, 57 de Constantin le Jeune et 108 de Crispus.

Digitized by Google

avec la même légende et le même type du Soleil que la croix apparaît sur les monnaies de Tarragone, et ces circonstances répondent particulièrement bien à la politique double suivie par Constantin. Ce prince protégeait nettement la religion chrétienne en 314 et en 317. En 313, il avait pris position dans la querelle des Donatistes en faveur des catholiques[1]; il accordait à l'Église la délivrance de l'annone et du tribut[2]; en 317 et 318, il avait comblé l'Église de Rome de ses faveurs pendant plusieurs années, suivant Eusèbe[3], et il accordait la première juridiction civile aux évêques[4]. Mais, en 319, il autorisait l'haruspicine publique[5] et reconnaissait encore une sorte de position officielle à la religion païenne.

« L'apparition des deux monogrammes chrétiens, composés, l'un du I et du X de Ἰησοῦς Χριστὸς, ☧, et l'autre, le monogramme constantinien, du X et du P, ☧, est, d'autre part, contemporaine d'une transformation plus complète de la législation de l'Empire. C'est de 320 à 324, alors que ces deux monogrammes furent frappés sur certaines monnaies des principaux ateliers de Constantin, que furent édictées les lois : 1° qui délivraient les célibataires et par suite le clergé catholique de l'état d'infériorité où les plaçait la loi romaine[6]; 2° qui facilitaient l'affranchissement des esclaves par l'Église[7]; 3° qui autorisaient les testaments en faveur de l'Église[8]; 4° qui consacraient au repos le jour du dimanche[9].

1. Lettre de Constantin à l'évêque Miltiade de Rome, au proconsul d'Afrique Anullinus; actes du concile de Rome d'octobre 313. On peut ajouter aussi la restitution des églises au culte catholique (Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 7) faite après la défaite de Maxence.
2. *Cod. Theodosianus*, XVI, 2, 1.
3. Eusèbe, *de Vita Const.*, l. I, c. 41-42 et 47.
4. *Constitutiones Sirmondi*, XVII; *Cod. Theodosianus*, éd. Hænel.
5. *Cod. Theodosianus*, XVI, 10, 1.
6. *Cod. Theodosianus*, VIII, 16, lex. 1 *de infirmandis poenis caelibatus et orbitatis.*
7. *Cod. Theodosianus*, VI, 7, lex. 1 *de manumissionibus in ecclesia.*
8. *Cod. Theodosianus*, XVI, 2, lex. 4 *de Episcopis.*
9. *Cod. Theodosianus*, II, 8, lex. 1 *de feriis.*

Digitized by Google

« Pendant les mêmes années, le monogramme ne paraissait pas sur les monnaies des ateliers d'Orient demeurés au pouvoir de Licinius qui persécutait les chrétiens.

« Ces faits apportent quelque lumière pour la solution du problème suivant : Quelle fut la part prise par l'empereur dans l'apparition des premiers symboles chrétiens sur les monnaies? Sous un empereur païen comme Licinius, les officiers monétaires n'osaient pas faire frapper sur les monnaies de symboles chrétiens[1]. D'autre part, dans les États d'un empereur protecteur du christianisme comme Constantin, les mêmes symboles ne furent pas frappés dans les divers ateliers. Ce fut la croix grecque à Tarragone, le T à Rome, les deux monogrammes ☧ et ☩ dans plusieurs ateliers, mais non pas indifféremment. En effet, tandis que tous les deux apparurent simultanément sur les casques des empereurs, au droit des monnaies portant la légende *Victoriae Laetae Princ. Perp,* à Siscia[2], le premier monogramme se voit seul sur les monnaies d'Aquilée et de Tarragone[3], le deuxième ☩ figure sur celles d'Arles[4], ces monnaies portant les unes et les autres la légende *Virtus exercit.* Enfin, la croix à bras inégaux (la branche inférieure étant considérablement plus grande que les autres et la branche supérieure légèrement ovoïde), croix qui semble devenir plus tard la croix latine, apparut seule à Aquilée en 333. Ainsi, dans les états d'un prince chrétien, les officiers monétaires devaient garder une certaine latitude dans le choix des symboles chrétiens par lesquels ils savaient exprimer la pensée de l'empereur. Aussi est-il probable que la chancellerie impériale n'envoyait aux officiers monétaires (*procuratores monetarum*) que

1. Pour cette preuve négative consulter : O. Voetter, *Erste christ. Z., etc.* L'importance de la collection du colonel Vœtter permet de conclure à cet égard mieux que toute autre source.

2. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Siscia, Numismatic Chronicle,* 1901, p. 330 et pl. XVI, nos 4 et 5.

3. J. Maurice, *L'atelier de Tarragone,* pl. IX, n° 9. Le monogramme de Tarragone prête au doute, son extrémité étant renflée, celui d'Aquilée n'est pas douteux.

4. Madden, *Christian emblems on coins of Constantine I, Numismatic Chronicle,* 1877, tableau, p. 292-293.

Digitized by Google

la légende et le type des monnaies; mais ces fonctionnaires savaient néanmoins qu'ils entraient dans les vues de l'empereur en faisant frapper quelque symbole chrétien. Toutefois, le choix de ce symbole leur était laissé et pouvait être emprunté aux usages locaux. En effet, l'on peut remarquer que les deux formes du monogramme se rencontrent déjà toutes deux dans les inscriptions funéraires de l'époque qui nous occupe. Le monogramme constantinien, notamment, a été relevé dans une inscription datée par les consuls de l'année 323[1] et l'autre sur des monuments probablement antérieurs[2]. Nous avons vu que le T a été trouvé sur les monuments du cimetière de Callixte avant Constantin. D'autre part, la croix dont il a déjà été question †, qui apparaît sur les monnaies d'Aquilée, portant la légende *Gloria Exercitus*, en 333[3], semble avoir été importée d'Égypte, ainsi que l'a expliqué l'abbé Cavedoni dans un excellent ouvrage déjà ancien[4], et l'officier monétaire qui la fit frapper sur les monnaies semble l'avoir fait copier sur la croix spéciale dont l'église d'Aquilée avait dû emprunter la forme à l'église d'Alexandrie, avec laquelle elle entretenait de constants rapports[5]. »

1. De Rossi, *Inscriptiones christianae*, t. I, p. 38; voy. un autre monument daté de 329, *Ephemeris epigraphica*, V, p. 479.

2. De Rossi, *Inscriptiones christianae*, t. I, p. 16; *Bullettino di archeologia cristiana*, 1863, p. 47.

3. Cohen, 2e éd., nos 257 de Constantin, 127 de Constantin II, 104 de Constance II, 75 de Constant Ier.

4. Mgr Cavedoni, *Richerche critiche intorno delle medaglie di Costantino*, dans ses *Opusculi religiosi, litterari e morali*, t. IV. Modena, 1858.

5. Cavedoni, *loc. cit.* Les rapports sont attestés par la lettre du synode d'Aquilée, de 381, aux empereurs Gratien, Valentinien et Theodose; cf. *Conciliorum collectio*, éd. Harduin, t. I, p. 839.

Digitized by Google

Séance du 5 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Bobrinsky (comte). ***Fouilles archéologiques près Sméla***, 3 vol. Saint-Pétersbourg, 1901, in-4°.

Cagnat (René). ***Histoire de l'Algérie par ses monuments.*** Paris, in-4°.

Gauckler (P.). ***Régence de Tunis. Direction des antiquités et des beaux-arts. Compte-rendu de la marche du service en*** 1900. Tunis, 1901, in-8°.

— ***Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie***, V. Tunis, 1901, in-8°.

Prou (Maurice). ***Esquisse de la politique monétaire des rois de France.*** Paris, 1901, in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Cagnat, Prou et Stein lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. le baron J. du Teil, V. de Swarte et Roger Grand au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le baron J. du Teil à Saint-Momelin (Nord), M. V. de Swarte à Lille, M. Roger Grand à Aurillac.

M. H. Stein, membre résidant, signale un nouveau document qui éclaire la vie et les travaux du sculpteur Barthélemy du Tremblay, célèbre artiste de l'époque de Henri IV et de Louis XIII. Il est l'auteur de la décoration sculpturale de la grande chapelle du château de Fontainebleau, décoration qui a été achevée, après son décès, par son gendre, Germain Gissey.

Digitized by Google

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante, sur la Bible de Tertullien :

« Les citations bibliques en latin sont innombrables dans l'œuvre de Tertullien. Suivant certains critiques, Tertullien aurait eu entre les mains une Bible latine complète; suivant d'autres, il aurait toujours traduit lui-même d'après le grec. Ces deux thèses contradictoires sont également démenties par les faits. Comme les livres saints circulaient alors isolément ou par petits groupes, on doit se garder de toute hypothèse générale : ce qui est vrai d'un livre ne l'est pas nécessairement du voisin.

« Tertullien a connu presque tous les ouvrages dont se compose notre Bible actuelle. Mais ses citations ne se rapportent pas à un texte homogène et fixe, établi une fois pour toutes. Souvent, dans des traités différents, il se réfère aux mêmes versets; or, deux fois sur trois, ses citations d'un même passage présentent de notables variantes. Quelques-unes de ces divergences peuvent s'expliquer par la substitution ultérieure des leçons de la Vulgate. Souvent, d'ailleurs, Tertullien paraît avoir cité de mémoire, surtout dans ses livres apologétiques et dans ses traités de discipline. Mais cette explication toute simple de ses variantes ne vaut point pour tous les cas. Dans ses œuvres de théologie et de polémique, où il discute de près les textes, il est beaucoup plus exact. Assez fréquemment il reproduit, presque verset par verset, des chapitres entiers de la Bible, notamment des *Évangiles* et des *Épîtres*[1]. Pour certains ouvrages, comme la première *Épître aux Corinthiens*, on relève même, dans des traités différents, de longues séries parallèles de citations[2], et là, cependant, apparaissent encore beaucoup de variantes.

« Quand il écrivait ces commentaires méthodiques, Tertullien avait certainement sous les yeux le texte du livre sacré qu'il expliquait : étaient-ce des textes grecs ou latins?

1. Cf. *Advers. Marcion.*, IV, 7-43; V, 2-20; *Advers. Prax.*, 21-25.

2. *Advers. Marcion.*, V, 5-10; *De resurr. carn.*, 48-53; *De pudicit.*, 14-16.

Digitized by Google

« En plusieurs circonstances, Tertullien se réfère nettement au grec pour discuter et contester telle ou telle interprétation généralement admise autour de lui. Il corrige ainsi d'après le grec des passages de la *Genèse*[1], des *Évangiles*[2], de la première *Épître aux Corinthiens*[3]. Ces exemples montrent bien que Tertullien se reportait au texte grec, le seul qui fît loi. Mais ils prouvent en même temps qu'il connaissait aussi quelques traductions latines. Il discute, contrôle et corrige à l'aide du grec; donc, il ne traduisait pas toujours et uniquement d'après l'original, il consultait également des textes latins.

« Un passage de l'interrogatoire des martyrs scillitains atteste que, dès l'année 180, il existait en Afrique une traduction latine des *Évangiles* et des *Épîtres* de saint Paul[4]. Des commentaires mêmes de Tertullien on doit conclure qu'il a connu des versions au moins partielles de la *Genèse*[5], des *Évangiles* de saint Luc et de saint Jean[6], de l'*Épître aux Galates*[7] et de la première *Épître aux Corinthiens*[8]. A propos de la *Genèse*, Tertullien mentionne expressément les traducteurs[9]. Ailleurs, il parle de « leçons usuelles[10] », ce qui fait supposer que certaines versions des *Évangiles* et des *Épîtres* étaient plus particulièrement en usage dans l'église de Carthage[11]. Pour certains versets, nous pouvons constater que des leçons attaquées par Tertullien se retrouvent chez saint Cyprien ou saint Augustin et jusque dans la Vulgate. Ainsi, non seulement Tertullien a connu et consulté, pour plusieurs

1. Cf. *Advers. Marcion.*, II, 9.
2. Cf. *Ibid.*, IV, 14.
3. Cf. *De monogam.*, 11.
4. *Passio Scillitan.*, éd. Robinson, 1891, p. 114-115; Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 86-89.
5. Cf. *Advers., Marcion.*, II, 9.
6. Cf. *Advers. Marcion.*, IV, 14; *De carn. Christ.*, 19; *Advers. Prax.*, 5.
7. Cf. *Advers. Marcion.*, V, 4.
8. *De monogam.*, 11.
9. *Advers. Marcion.*, II, 9.
10. *De monogam.*, 11; *Advers. Marcion.*, IV, 1; V, 4.
11. *De carn. Christ.*, 19; *De monogam.*, 11.

Digitized by Google

livres, des traductions latines, mais encore on voit apparaître, dans ces traductions, certaines leçons qui se sont transmises aux traducteurs des générations suivantes.

« Un fait non moins important à signaler, c'est l'étroite parenté d'une partie des textes bibliques de Tertullien avec ceux de saint Cyprien. Nous avons comparé livre par livre, dans une série de tableaux parallèles, les citations des deux auteurs. Nous avons constaté des coïncidences qui vont parfois jusqu'à l'identité pour plusieurs livres bibliques : les *Évangiles* de saint Luc et de saint Jean, les principales *Épîtres* de saint Paul, la *Genèse*, le *Deutéronome*, les *Psaumes* et les *Proverbes*, les quatre grands *Prophètes*. Comment expliquer ces rapports? Une seule explication est naturelle et logique : Tertullien a reproduit simplement ici des passages de ces vieilles traductions latines dont il nous a révélé l'existence et qui plus tard, après quelques corrections, ont pris place dans la Bible de saint Cyprien. En effet, tous les livres dont Tertullien mentionne des versions sont précisément de ceux pour lesquels nous constatons de frappantes analogies entre ces citations et les textes africains de la génération suivante.

« Il n'est donc exact de dire, d'une manière absolue, ni que Tertullien ait toujours traduit directement d'après le grec, ni qu'il se soit référé à une Bible latine complète. La vérité est entre ces deux thèses contradictoires. Tantôt les citations paraissent relever seulement du grec, ou du moins elles ne se rapprochent d'aucun texte latin connu. Tantôt elles sont en rapport étroit avec des textes africains du temps de saint Cyprien, et alors il est logique d'y reconnaître des fragments des versions primitives. Ainsi l'on est fondé à croire que, dans les premières années du IIIe siècle, il existait en Afrique des traductions latines de plusieurs livres bibliques : pour l'Ancien Testament, la *Genèse*, le *Deutéronome*, les quatre grands *Prophètes*, les *Proverbes* et les *Psaumes;* pour le Nouveau Testament, les *Évangiles*, au moins ceux de saint Luc et de saint Jean, et les principales *Épîtres* de saint Paul. Tertullien nous a conservé bien des fragments de ces premières traductions, qui sont les plus

Digitized by Google

anciens textes bibliques latins parvenus jusqu'à nous. Ce sont ces vieux textes, qui, remaniés et complétés, ont donné naissance à la Bible de saint Cyprien. »

Séance du 12 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Monnecove (F. de). *Les artistes artésiens aux expositions de la Société nationale des beaux-arts et de la Société des artistes français de* 1901. Arras, 1901, in-8°.

M. le président signale à la Société le don généreux de la Société de l'Art français, qui, à la demande de notre confrère, M. J. Guiffrey, offre à la Société cinquante-neuf volumes de ses publications qui manquaient à notre bibliothèque.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur différentes statues antiques trouvées en France qui sont conservées au Musée du Louvre, notamment une statue dite d'Apollon, trouvée à Nîmes en 1739, qui a toujours été indiquée à tort comme venant de Grèce.

M. G. Lafaye, membre résidant, signale une inscription latine dont la copie lui a été envoyée par son frère, M. René Lafaye, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier. Elle est gravée sur un bloc de pierre dure trouvé près du village de Montbazin, qui occupe, suivant l'opinion la plus accréditée, l'emplacement de l'ancienne ville de *Forum Domitii*, le long de la *Via Domitia*, entre Sextantio et Narbonne[1]. La découverte a eu lieu, il y a une vingtaine d'an-

1. Commission de la carte des Gaules, dans Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 348 et suiv.; Kiepert, dans le *Corp. inscr. lat.*, t. XII, tab. III; cf. n° 4191.

Digitized by Google

nées, dans une vigne située à cinq cents mètres du village, appartenant à Mme Chambers. La pierre est brisée en deux morceaux qui se rejoignent exactement. Elle mesure 0m35 sur 0m24. On y lit, au milieu d'une moulure, l'inscription suivante, gravée en beaux caractères :

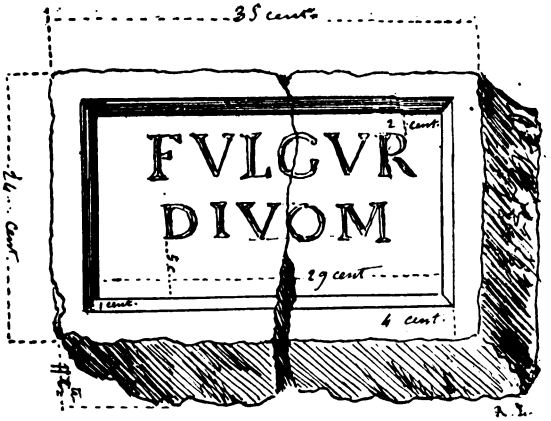

Inscription trouvée près de Montbazin.

« Cette inscription, à l'époque romaine, a dû être encastrée dans un putéal, où on avait « enterré la foudre » suivant les rites prescrits par la religion. Elle appartient à une série bien connue, dont trois exemplaires ont été retrouvés à Nîmes ou dans ses environs[1]. Suivant la définition de Festus[2], *fulgur dium* ou *diuom*, c'est la foudre qui est tombée pendant le jour; celle qui tombait pendant la nuit s'appelait *fulgur summanum*[3].

1. *Corp. inscr. lat.*, t. XII, nos 3047, 3048, 3049.
2. Fest., *Ep.*, p. 75.
3. Voy. Mommsen, dans les *Berichte der Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1849, p. 292, note. Plusieurs autres inscriptions semblables ont été signalées depuis : Marquardt, *Le culte chez les Romains*, trad. franç., t. I, p. 313, n. 4.

Digitized by Google

« Sur la demande de M. René Lafaye, M. Aldebert, secrétaire général de la préfecture de l'Aude, gendre de Mme Chambers, a bien voulu faire don de ce monument à la Société archéologique de Montpellier. »

M. R. Cagnat, membre résidant, soumet à la Société une cornaline trouvée en Afrique et appartenant à M. le commandant Farges. On y voit un chevreau, et, au-dessous, un certain nombre de caractères. M. H. Derembourg, après avoir examiné cet objet, a reconnu que l'inscription se compose d'un mélange de mots ou plutôt de lettres arabes très modernes, ne donnant aucun sens, avec des caractères fictifs n'appartenant à aucun alphabet.

M. M. Prou, membre résidant, entretient la Société de deux diplômes du roi Philippe Ier, conservés sous forme d'expéditions originales dans les archives de l'ancienne abbaye de Messines, près d'Ypres (Belgique). Il expose les raisons qui lui font considérer l'un de ces privilèges comme un faux fabriqué du temps même de Philippe Ier.

Séance du 19 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Héron de Villefosse. *L'histoire d'une inscription; addition à une note de M. Philippe Berger.* Paris, 1901, in-8°.

Travaux.

M. P. Durrieu, membre résidant, signale dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Turin deux miniatures d'une exceptionnelle beauté, qui offrent des points de rapport évidents avec les œuvres de Jean van Eyck et qui, d'autre part, ont cet intérêt d'avoir été peintes pour Jean de Bavière-Hainaut, dit Jean Sans-Pitié, que les documents

Digitized by Google

d'archives attestent avoir été précisément le premier protecteur de Jean van Eyck.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique le texte d'une inscription en vers qui vient d'être trouvée dans les fouilles du service des monuments historiques à Khamissa (Algérie) et dont il doit la communication à l'amabilité de l'architecte en chef du service, M. A. Ballu.

HORTARIS IN VITAM
MISCENS ADVERSA SICV
DIS
CLODIVS HERMOGENA
PROCONSVLATV SALV
BRI
THEODOTI CVRA LEGA
TI DEDICAT ARCEM
| |
HOS EGO IANVARIVS
VERSVS FORMARE CV
ꓷ ꓷ
RAVI
ITSAGAV
·IIAIICIIIII

« Cette inscription a été gravée sur une pierre qui avait

Digitized by Google

déjà servi et qui portait une dédicace. Malgré l'imperfection de la copie, on voit très nettement que cette dernière était ainsi conçue : *Felicitati Augusti. D(ecreto) d(ecursionum) p(ecunia) p(ublica)*. L'autre se compose de quatre hexamètres ou soi-disant tels :

Hortaris in vitam miscens adversa secu[n]dis.
Clodius Hermogena proconsulatu salubri
Theodoti cura legati dedicat arcem.
Hos ego Januarius versus formare curavi.

« Tout l'intérêt du texte est dans la mention du nom du proconsul Clodius Hermogena. Jusqu'ici, on croyait qu'il fallait identifier ce personnage, connu par d'autres inscriptions d'Afrique toutes mutilées et où le surnom est incomplet, avec le proconsul Clodius Hermogenianus que signale un texte de Rome. Il faudra désormais tenir compte de l'inscription de Khamissa pour décider si cette identification reste possible. »

M. A. Pallu de Lessert, membre résidant, à la demande de M. Cagnat, ajoute les observations suivantes :

« L'identification de Clodius Hermogena avec le proconsul de 361-362 n'est pas inadmissible, car les deux textes incomplets qui se rapportent à ce dernier ne donnent pas la fin de son *cognomen*, dont il reste seulement *Herm[og]en...*, *Hermo...* Cela faciliterait peut-être aussi la solution d'une difficulté que soulève la loi *de Cursu publico*[1] et sur laquelle je me suis expliqué dans mes *Fastes des provinces africaines*[2].

« J'ai cependant de sérieuses raisons d'hésiter : nous possédons déjà trois proconsuls du nom de Clodius Hermogenianus, et il y a de fortes probabilités qu'il s'agit ici de l'un d'eux; je ne vois pas, d'un autre côté, les raisons qui ont pu amener, en 361, à fortifier Tubursicum Numidarum. Je serais plutôt porté à reconnaître dans la forme Hermogena une licence que s'est accordée un assez médiocre versificateur.

1. *Cod. Theod.*, VIII, 5.
2. T. II, p. 64.

Digitized by Google

« Cela admis, j'inclinerais, avec beaucoup de réserve, pour ce Clodius Hermogenianus Caesarius auquel une inscription de Rome de 375 donne, avec le titre de *praefectus urbi*, celui d'ancien proconsul d'Afrique[1]. Son proconsulat est d'époque incertaine; on peut le faire remonter à quelques années plus haut. Or cette date approximative correspond à une période assez troublée par les attaques des Barbares du côté de la Tripolitaine, puis à l'ouest par la révolte de Firmus[2]. On comprend les inquiétudes qui poussèrent les villes à s'entourer de défenses. On remarquera aussi qu'un Theodotus fut *magister officiorum* en 393-395. Sans prétendre qu'il faut absolument l'identifier avec celui dont parle l'inscription communiquée par M. Cagnat, on ne peut s'empêcher de constater qu'il s'agit de deux fonctions d'ordre civil et qu'il n'y aurait aucune invraisemblance à ce que le *magister officiorum* de 395 ait été, vingt ou vingt-cinq ans auparavant, légat du proconsul. »

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai exposé récemment les principaux résultats de mes recherches sur la Bible de Tertullien et les premières versions bibliques latines. Je me propose aujourd'hui de marquer les traits dominants de l'histoire des textes africains aux IIIe et IVe siècles.

« Chez saint Cyprien apparaissent, nettement constitués et avec tous leurs caractères spécifiques, les textes africains proprement dits. Les textes de ce groupe ont été seuls en usage dans le pays jusqu'à la seconde moitié du IVe siècle; même après l'apparition de la Vulgate, ils sont restés l'un des principaux éléments des recueils locaux de livres sacrés.

« La grande nouveauté de la Bible de Cyprien, c'est la fixité du texte. Pour chacun des livres de l'Ancien ou du

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 499; *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 141.
2. *Fastes*, t. II, p. 249

Digitized by Google

Nouveau Testament, l'évêque de Carthage a toujours suivi une version unique.

« Quelle est l'origine de ces versions? Nous avons montré précédemment que les citations de Cyprien pour plusieurs livres s'accordent assez fréquemment avec des citations de Tertullien. Il semble donc que la Bible latine de Cyprien soit le dernier terme d'un long travail de traduction commencé dans la seconde moitié du IIe siècle. On ne sait d'ailleurs quelle a été, dans la revision dernière, le rôle de l'évêque de Carthage, ni même s'il y a joué un rôle. Pour quelques livres, nous avons la preuve que le travail de révision avait été poussé très loin avant lui. Le traité *De Pascha computus* contient des citations dont le texte est presque identique à celui de l'évêque de Carthage; or, le *De Pascha* a été écrit en 243, avant même la conversion de Cyprien. Le rôle de l'évêque, s'il en a joué un dans la révision des livres saints, aurait donc consisté surtout à coordonner une série de travaux antérieurs.

« Saint Cyprien ne s'est pas contenté d'insérer à profusion, dans ses traités et ses lettres, des fragments bibliques. Il en a encore formé deux collections méthodiques destinées à édifier les fidèles, surtout à guider les clercs : c'est le livre adressé à Fortunat et les trois livres de *Testimonia* dédiés à Quirinus. Les *Testimonia*, qui constituaient une sorte d'encyclopédie biblique, devinrent vite populaires; jusqu'à l'invasion arabe ils ont été dans toutes les mains. Ils ont été mis à contribution par Commodien, Lactance, saint Optat, les donatistes, saint Augustin, les polémistes du Ve ou du VIe siècle. Ils ont contribué beaucoup à conserver dans le pays la connaissance et la tradition des vieux textes africains.

« Le texte employé par Cyprien, au moins pour le Nouveau Testament, se retrouve dans plusieurs manuscrits bibliques, notamment un *Codex Bobbiensis* de Turin et un *Codex Palatinus* de Vienne pour les Évangiles, le *Palimpseste de Fleury* pour les Actes des Apôtres et l'Apocalypse.

« Cet accord de plusieurs manuscrits et de nombreux auteurs avec les *Testimonia* donne une apparence de version officielle, ou semi-officielle, à la Bible de saint Cyprien.

Digitized by Google

Mais ce n'est là qu'une apparence. Assurément les traductions de ce groupe ont été très connues, très souvent reproduites en Afrique, et pendant des siècles. Mais il en existait d'autres, qui, malgré un air de famille, ne se confondaient point avec les précédentes. On en trouve beaucoup de traces chez les contemporains du grand évêque, par exemple dans les traités de l'*Appendix* de saint Cyprien qui appartiennent à l'Afrique du IIIe siècle. Ni l'auteur de l'opuscule *De aleatoribus*, ni même les évêques africains réunis au concile de Carthage, en 256, sous la présidence de Cyprien, ne s'accordent avec lui pour leurs citations de l'Écriture. Pour le livre de Daniel, trois traductions différentes ont circulé en Afrique au IIIe siècle.

« De même, l'on observe une assez grande diversité de textes chez les auteurs du IVe siècle. Leurs citations peuvent se ramener à trois types : 1° ou ils reproduisent simplement des textes de saint Cyprien, surtout d'après les *Testimonia;* 2° ou ils se réfèrent à d'autres textes africains plus ou moins apparentés aux précédents; 3° ou ils se servent de versions mixtes, où entrent beaucoup d'éléments africains, mais où se marque aussi l'influence de textes étrangers. Ces dernières citations sont particulières à deux écrivains originaires d'Afrique, mais entraînés loin du pays natal par les hasards de leur vie, Lactance et Victorin. Chez les vrais auteurs africains du IVe siècle, toutes les citations bibliques appartiennent au groupe africain, par exemple chez saint Optat, chez les rédacteurs des documents d'église, chez tous les donatistes.

« Les donatistes, surtout, ont fidèlement conservé la tradition des vieux textes africains; c'est ce que montrent les citations contenues dans les sermons ou autres documents donatistes, dans les actes des conciles ou les procès-verbaux des conférences avec les catholiques, et les *Regulae* de Tyconius. Ce dernier écrivain ne s'en tient pas aux *Testimonia;* il cite directement d'après les vieilles traductions latines et il a eu entre les mains des manuscrits analogues à ceux dont s'était servi Cyprien. Dans son *Commentaire sur l'Apocalypse* il avait inséré d'un bout à l'autre le texte africain

Digitized by Google

de l'ouvrage interprété, précieux texte que nous a conservé la copie de Primasius. Partout où la comparaison est possible, cette vieille Apocalypse latine coïncide entièrement avec les citations de Cyprien et les fragments du *Palimpseste de Fleury*. De plus, pour contrôler cette version qui servait de base à ses commentaires, Tyconius citait souvent des leçons d'une autre traduction africaine.

« En résumé, au IVe siècle comme au IIIe, on constate la persistance et la prédominance des textes employés par Cyprien. Et l'on constate, d'autre part, que la version mise en honneur par Cyprien n'était pas seule en usage. Elle avait des rivales, au moins pour certains livres, dans d'autres traductions du même groupe, voisines sans doute, mais non identiques. Pluralité des textes et prédominance de l'un d'eux, grâce aux *Testimonia* et à l'autorité de saint Cyprien, tels sont, aux IIIe et IVe siècles, les deux traits essentiels de l'histoire des versions bibliques du groupe africain. »

M. Prou signale l'intérêt qu'il pourrait y avoir à étudier de même les citations bibliques insérées dans les chartes du moyen âge.

Séance du 26 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Correspondance.

M. E. J. Seltman, présenté par MM. Babelon et Blanchet, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger à Kinghoe, Great Berkhamstedt, Herts (Angleterre). Le président désigne MM. de Barthélemy, Prou et de la Tour, rapporteur, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

La Société, après avis de la Commission administrative, autorise M. Prou, bibliothécaire-archiviste, à s'adjoindre

Digitized by Google

temporairement un auxiliaire pour la mise en ordre de la bibliothèque.

M. F. Daguin, associé correspondant national, expose les résultats des fouilles pratiquées en 1900 sur l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine de Vertillum :

« La Société archéologique et historique du Châtillonnais poursuit, avec un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges, les fouilles qu'elle a entreprises sur le plateau de Vertault[1], emplacement de l'ancien *vicus Vertillensis*.

« La campagne de 1900 a donné des résultats relativement importants et qu'il est, dans tous les cas, utile d'enregistrer[2].

« Les travaux de déblaiement ont mis à nu, sur une longueur de près de soixante mètres, le sol d'une grande rue de la ville, dont l'axe était dirigé du nord-ouest au sud-est. La chaussée, d'une largeur variant entre 5m70 et 6m25, était constituée par un empierrement reposant directement sur le terrain naturel et composé de plusieurs couches de cailloutage superposées, d'une épaisseur totale de 0m50 environ.

« Les recherches ont porté sur une série de constructions bordant, à l'ouest, la rue en question. Dix-neuf pièces de diverses grandeurs ont été fouillées. On a constaté que les murs de quelques-unes d'entre elles avaient été jointoyés au fer et en creux. Toutes ou presque toutes contenaient des objets de nature diverse, tels qu'outils, instruments, objets de parure ou d'ameublement, etc. Parmi ces objets, nous signalerons : des anneaux en fer et d'autres en cuivre, une petite lame de couteau en bronze, des gonds de porte, un

1. Vertault, commune de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or. — Voy., sur les fouilles antérieures, *Les fouilles de Vertault en* 1895, 1896 *et* 1897 (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LVII, p. 327); *Note sur les fouilles exécutées à Vertault en* 1898 (*Bulletin de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1899, p. 290).

2. M. H. Lorimy, président de la Société archéologique et historique du Châtillonnais, a eu l'extrême obligeance de mettre à notre disposition le journal des fouilles, ainsi que les objets les plus curieux.

Digitized by Google

grand ciseau à tailler la pierre, un rasoir, une lame de couteau, une petite sonnette, une pointe de flèche à douille, des clous, dont quelques-uns à tête hémisphérique, des crochets, le tout en fer, plusieurs styles, également en fer, de forme cylindrique, se terminant, à une extrémité, par une pointe aiguë, et, à l'autre extrémité, par une partie plate en forme de spatule[1], des épingles en os, des clous en cuivre, quelques grains de verre coloré, enfin des défenses de sanglier et de nombreuses écailles d'huîtres[2]. On a également retiré des décombres une certaine quantité de pièces de monnaie ou de médailles en argent et en bronze, des fragments de poterie, un couteau de fer à manche en os, des fibules et des clefs en bronze, qui méritent mieux qu'une simple mention.

« I. *Pièces de monnaie.* — Une seule pièce de monnaie gauloise fait partie des trouvailles de l'année 1900; en voici la description. Face : trois ornements en relief ayant l'apparence de grosses virgules[3], disposés autour d'un point central, aussi en relief, la concavité tournée en dedans, accompagnés de points placés circulairement en bordure. ℞. Trois S autour d'un point central saillant, avec bordure de points. Potin. Attribuée aux Tricasses, en réalité incertaine[4].

« Les pièces de monnaie romaines sont, par contre, assez nombreuses. Voici les plus intéressantes :

« 1° Ce sont, d'abord, quatre pièces d'Auguste, dont trois

1. Voy., sur l'emploi du style, R. Cagnat et G. Goyau, *Lexique des antiquités romaines*, v° *stilus*). Le Musée de Châtillon-sur-Seine possède plus de cent styles de ce genre.

2. De la quantité d'écailles d'huîtres que l'on trouve dans les fouilles, on peut induire, comme nous l'avons déjà fait observer précédemment, que Vertillum communiquait facilement avec la mer.

3. Dans l'ouvrage intitulé : *Explication de plusieurs antiquités recueillies* par Paul Petau (1757), ces ornements sont représentés sous la figure de poissons (voy. pl. N, n° 5).

4. Voy. Muret et Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 191, n°s 8329 à 8350; H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises préparé par la Commission de topographie des Gaules*, pl. XXXIII, n° 8329.

Digitized by Google

(un grand, un moyen et un petit bronze) portent, au revers, l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon[1]. La quatrième est décorée, au revers, de l'aigle au vol éployé[2].

« 2° Deux pièces de Marcus Vipsanius Agrippa (M. B.)[3].

« 3° Une pièce d'Antonia, fille de Marc-Antoine et d'Octavie (M. B.)[4].

« 4° Trois pièces de Claude (M. B.) : 1° TI · CLAVDIVS CAESAR AVG · PM · TRP · IMP · (les lettres P P, qui figurent d'ordinaire à la fin de la légende, ont été supprimées sur cette pièce)[5]. 2° Pièce décrite par Cohen[6]. 3° TI · CLAVDIVS CAES . AVG · ..... Sa tête nue à gauche. ℞. Femme debout, de face, légèrement tournée à droite, en robe longue, portant au bras gauche un bouclier rond et lançant un javelot de la main droite[7].

« 5° Deux pièces de Néron (M. B.)[8].

« 6° Une pièce de Domitien, en argent (fourrée)[9].

« 7° Une pièce de Trajan, en argent (fourrée)[10].

« 8° Une pièce d'Adrien (G. B.)[11].

« 9° Deux pièces de Marc-Aurèle : 1° (G. B) : M · ANTONINVS AVG · TRP XXVI. Sa tête laurée, à droite. ℞. GERMANIA SVBACTA · IMP · VI · COS III. La Germa-

1. V. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain communément appelées monnaies impériales*, t. I, p. 25, nos 236, 237 et 238.

2. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 66, n° 29.

3. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 175, Agrippa, n° 3.

4. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 223, n° 6.

5. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 251, n° 14.

6. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 257, n° 84.

7. Ce type présente quelques différences avec le type décrit par Cohen.

8. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 299, n° 305. — L'une de ces pièces a la tête tournée à droite ; celle-ci est plus épaisse et a le cou plus fort que dans le type ordinaire ; en outre, les lettres SC sont marquées en caractères plus grands.

9. Cohen, *op. cit.*, t. I, p. 475, n° 65.

10. Cohen, *op. cit.*, t. II, p. 60, n° 402.

11. Cohen, *op. cit.*, t. II, p. 164, n° 687.

Digitized by Google

nie assise au pied d'un trophée, le visage tourné à gauche. SC[1]. — 2° (M. B.) : Pièce décrite par Cohen[2].

« 10° Enfin, une pièce de Faustine jeune, femme de Marc-Aurèle (G. B.)[3].

« II. *Poteries.* — De très nombreux fragments de poterie ont été, comme toujours, trouvés dans l'intérieur des habitations explorées. Ces débris appartiennent, en majeure partie, à la classe des poteries à glaçure noire ou des poteries rouges lustrées, improprement désignées sous le nom de vases de Samos; ces dernières, on le sait, étaient abondantes en Gaule[4].

« Sur un fragment de vase rouge, on relève la marque de potier : LVPI M (*Lupi manu*)[5]. Un fond de vase à couverte noire porte l'estampille bien connue : OFMVRR (*officina Murrani*)[6]. Sur une anse d'amphore se lisent les lettres : PAL (*Pallas* ou *Palladius*[7], peut-être *Palinus*)[8]. Enfin, sur une autre anse d'amphore on remarque l'inscription suivante, imprimée dans la pâte à l'aide d'un poinçon creux : SCAENSA C M[9].

« La pièce de céramique la plus remarquable qui ait été

1. Cohen, *op. cit.*, t. III, p. 24, n° 222. — D'après Cohen, la Germanie regarde à droite. Le type avec la Germanie regardant à gauche existe au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

2. Cohen, *op. cit.*, t. III, p. 78, n° 797.

3. Cohen, *op. cit.*, t. III, p. 153, n° 215.

4. Voy., sur les poteries dites de Samos, Édouard Garnier, *Histoire de la céramique, poteries, faïences et porcelaines, chez tous les peuples, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, p. 119, 120 et 127.

5. Cf. Schuermans, *Sigles figulins (époque romaine)*, p. 156, n° 3086; Théophile Habert, *La poterie antique parlante, etc.*, texte, p. 82.

6. Cf. Schuermans, *op. cit.*, p. 185, n° 3752; Th. Habert, *op. cit.*, texte, p. 100.

7. Cf. Schuermans, *op. cit.*, p. 199, n° 4085.

8. Th. Habert, *op. cit.*, texte, p. 107.

9. On trouve dans Schuermans (*op. cit.*, p. 237, n° 4984) la marque SCAENSIA.

Digitized by Google

découverte est un vase, malheureusement incomplet. La panse seule a pu en être reconstituée : elle est de forme ovoïde. Le col a été brisé, et les éclats n'en ont pas été retrouvés. La partie qu'il a été possible de rétablir dans son état primitif a une hauteur de 0m20 environ. Le vase entier pouvait avoir une hauteur totale de 0m30, le col compris. Celui-ci, rétréci à son point de jonction avec la panse, s'épanouissait sans doute en tulipe. Le plus grand diamètre de la panse est, approximativement, de 0m18.

« La pâte qui a servi à la fabrication est de nature tendre et d'un ton blanc-jaunâtre ; elle est recouverte, sur la surface extérieure du vase, d'un enduit lustré de couleur vert-olive ; cet enduit est assez épais et semble avoir, sur certains points, subi l'action du feu d'une façon trop violente ; il manque, du reste, par places et laisse la pâte jaunâtre à découvert, comme s'il avait été appliqué par une main malhabile.

« La panse est décorée de sujets en relief. Ce sont deux griffons, semblables de forme et d'attitude, marchant dans le même sens et tournant la tête comme pour regarder en arrière. Ces animaux fabuleux sont poursuivis par un guerrier emporté sur un cheval au galop. Le cavalier a le bras gauche couvert par un bouclier d'assez grandes dimensions, de forme ovale, portant, à son centre, un umbo, qu'on distingue parfaitement, ainsi que l'armature formant comme une nervure médiane suivant son grand axe[1]. Il regarde de face, et son bras droit levé est armé d'une épée courte, dont la pointe, portée en arrière, dépasse à peine la tête du personnage.

1. Le Musée Calvet, à Avignon, possède une statue représentant un guerrier gaulois appuyé sur un bouclier de ce genre (Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II, p. 575 et pl. IX, fig. 12). Voy. également : Cte de Clarac, *Le Musée de sculpture antique et moderne*, bas-reliefs, pl. 221 ; L. Lindenschmit, *Tracht und Bewaffnung des römischen Heeres während der Kaiserzeit, mit besondere Berücksichtigung der rheinischen Denkmäle und Fundstüke*, p. 15 et table II, fig. 1 ; Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, ve *clipeus*, t. I, 2e part., p. 1254 et 1257.

Digitized by Google

« Le col était orné de trois feuilles imitant les feuilles de palmier ou de fougère, la tige en haut, la pointe en bas. L'extrémité seule de ces feuilles est visible au sommet de la panse.

Vase à reliefs trouvé à Vertault.

« La décoration du vase et la couleur de la couverte qui l'enveloppe méritent également de fixer l'attention.

« Les griffons et le cavalier ont été moulés en relief dans la pâte au moyen de poinçons creux. L'intention de l'artiste a été vraisemblablement de simuler une scène de chasse; mais il a exécuté son travail à l'aide de poinçons qui, originairement, n'étaient certainement pas destinés à représenter une scène de ce genre, car il y a disproportion entre les animaux et le cavalier, et, d'ailleurs, les griffons n'ont pas l'allure de bêtes fuyant devant un chasseur, pas plus que le guerrier, regardant de face, n'a l'attitude d'un chasseur qui poursuit sa proie.

« Au point de vue de la glaçure, nous avions cru d'abord

Digitized by Google

reconnaître l'existence d'un vernis plombifère[1]. Mais une analyse faite au laboratoire de la manufacture nationale de Sèvres, dont M. Édouard Garnier, le très obligeant conservateur du Musée, a bien voulu nous communiquer les résultats,

Vase à reliefs trouvé à Vertault.

a démontré que l'enduit dont notre vase est revêtu était une couverte de nature alcalino-siliceuse, colorée très vraisemblablement à l'aide de peroxyde de cuivre[2]. Le vase en

1. Les poteries gallo-romaines à vernis plombifère sont peu communes. Voy. Théophile Habert, *Rapport sur la découverte de poteries à vernis plombifère de l'époque gallo-romaine faite, en* 1884, *dans les fouilles de Vertillum*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais*, 7e année, 1887, n° VII, p. 361; Benjamin Fillon, *L'art de la terre chez les Poitevins*, p. 20.

2. L'usage du peroxyde de cuivre pour la coloration des poteries est très ancien. Cet oxyde était employé, notamment, par les Égyptiens (voy. Alex. Brongniart, *Traité des arts céramiques et des poteries*, 3e éd., par A. Salvétat, t. II, p. 563).

Digitized by Google

question rentre donc dans la catégorie des poteries lustrées. Il n'en est pas moins remarquable par sa coloration, le vert ayant été assez rarement employé par les potiers gallo-romains des premiers siècles de l'ère chrétienne[1].

« III. *Objets divers.* — Nous avons mentionné, au début de cette notice, la découverte de quelques pièces particulièrement intéressantes que nous nous sommes réservé de décrire avec plus de soin. Ce sont : un couteau, des fibules et des clefs en bronze.

« *Couteau.* Ce couteau (*cultellus*) ou serpette (*falcula*) est en fer, à lame coudée, et d'une longueur totale de 0m16. Le

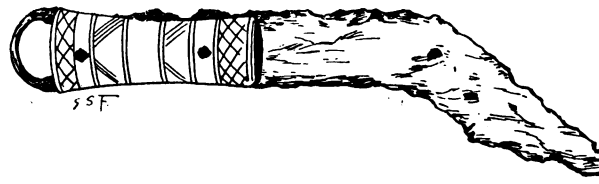

Couteau-serpette trouvé à Vertault.

manche est formé par deux plaques en os[2], de 0m055 de longueur, légèrement bombées, appliquées de chaque côté de la partie inférieure de la lame et réunies par des rivets de fer. Ces plaques en os portent des dessins constitués par des traits gravés. Chacune d'elle est divisée, dans sa longueur, en sept compartiments; le premier et le dernier sont décorés de traits se croisant en forme d'X; les autres sont, alterna-

1. Voy. K. Kœnen, *Gefasskunde der vorrömischen Zeit in den Rheinlanden*, p. 102. M. Félix Hettner, *Zur römischen Keramik in Gallien und Germanien*, p. 5, cite quelques vases à glaçure verte trouvés en Allemagne. Cf. *Bonner Jahrbücher*, 74, p. 147, 84, p. 117, et 96-97, p. 99.

2. Cf. Juvénal, *Sat.*, XI, v. 133 et 134 :

Quin ipsa manubria cultellorum
Ossea.

Digitized by Google

tivement, tout unis ou ornés de quelques lignes obliques. L'extrémité inférieure du couteau se termine par un anneau demi-circulaire, qui permettait de suspendre l'outil à une chaînette ou à une cordelette.

« Un couteau semblable, c'est-à-dire composé d'une lame de fer coudée et d'un manche en os, d'une longueur totale de 0m14, a été trouvé à Heddernheim[1]. Un autre est conservé dans le Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon[2]. Enfin, le savant archéologue anglais, M. Bunnel Lewis, nous a signalé quatre couteaux, à peu près de même forme, déposés au Musée britannique, qui lui ont été montrés par M. Dalton, conservateur-adjoint au département des antiquités[3].

« Somme toute, le couteau de Vertault est une pièce curieuse, sur laquelle il importait d'autant plus d'attirer l'attention des archéologues qu'il existe peu d'objets analogues dans les musées français et étrangers. A quel usage était-il destiné? On peut conjecturer qu'il devait servir, soit à la taille des arbres fruitiers soit à la récolte des raisins dans les vignes.

« ***Fibules.*** Les fibules en bronze provenant des fouilles de 1900 sont au nombre de six.

« Une de ces fibules est en forme de plaque circulaire, garnie, sur son pourtour, de huit petits annelets pleins[4];

1. Voir L. Lindenschmit, *Das römisch-germanische Central-Museum in bildlichen Darstellungen aus seinen Sammlungen*, pl. XXII, n° 27.

2. Le catalogue du Musée (n° 1526) en fait un objet du XVIe siècle. La provenance, d'ailleurs, n'est pas indiquée.

3. Cf. Charles Roach Smith, *Illustrations of Roman London*, p. 140. Un petit couteau en fer et os, d'origine romaine, a été trouvé à Cilurnum (Angleterre); voy. John Daniel Leader, *Notes on a roman Knife found at Cilurnum*, 1883. Un couteau en fer, se pliant, à manche en os, muni d'un anneau et d'une chaînette en bronze blanc, a été recueilli, récemment, à Mareil-sur-Mauldre (voy. Charles Blin, *Notice sur le cimetière mérovingien de Mareil-sur-Mauldre (Seine-et-Oise)*, 1898-1899, dans le *Bulletin monumental* de 1901, 6e livraison).

4. Cf. E. Babelon et A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, n° 1768.

Digitized by Google

elle portait, à son centre, un ornement émaillé ou une pierre en cabochon, qui a disparu, mais dont on voit encore l'attache. Autour du cercle central qui entourait le cabochon, on remarque des incrustations disposées comme les rais d'une roue; le métal de ces incrustations est autre que le bronze; peut-être est-ce un alliage d'antimoine et d'étain. Le diamètre de la broche est de 0m03.

« Une autre fibule, d'une longueur de 0m04, peut être classée parmi les fibules dites en arc. Le dos de la pièce courbée en arc est orné d'un dessin en forme d'arêtes de poisson[1].

« Une troisième fibule est également en forme d'arc, mais d'un modèle très convexe. Ce type est connu.

« Une quatrième fibule, aussi en arc, est agrémentée, vers le milieu de sa longueur, d'un ornement cruciforme. Elle porte des traces d'argenture.

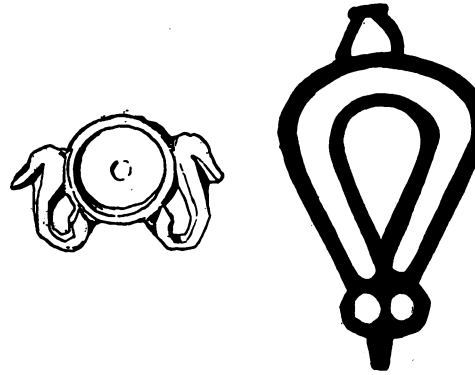

Fibules trouvées à Vertault.

« Une cinquième fibule, d'un dessin original, se compose d'un médaillon circulaire de 0m130 de diamètre, contenant

1. Voir E. Babelon et A. Blanchet, *op. cit.*, n° 1706.

Digitized by Google

un émail, aujourd'hui détruit, flanqué de deux animaux ayant une vague ressemblance avec des cygnes.

« Enfin, une sixième fibule affecte la forme d'un fer à cheval; elle est émaillée de vert, et l'extrémité de chacune de ses branches est terminée par une gouttelette d'émail orangé.

« *Clefs*. Trois clefs en bronze ont été recueillies au cours des opérations. Ce sont des clefs en bague, c'est-à-dire munies d'un anneau perpendiculaire à la tige. L'une d'elles est minuscule; le panneton, qui est plein, n'a pas plus de 0m006 de longueur sur 0m004 de largeur.

« Les deux autres clefs sont de même forme et de même dimension. Elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que l'une est complètement achevée, tandis que l'autre est encore à l'état brut. L'anneau dont elles sont munies a environ 0m125 de diamètre; le canon a 0m02 de longueur.

« Celle qui est entièrement finie a son panneton découpé en forme d'S et son canon percé d'outre en outre.

« La seconde est telle qu'elle est sortie du moule du fondeur. Les bavures du métal sont encore apparentes. Le canon n'est pas perforé et le panneton n'a pas encore été découpé.

« La comparaison de ces deux pièces est instructive, car elle fait voir comment les Romains procédaient à la fabrication de leurs clefs de bronze qui, après avoir été fondues dans un moule creux, étaient ensuite percées et achevées à la main[1].

« Nous terminerons cette communication par quelques

1. Le Musée de Saint-Germain possède plusieurs clefs semblables, soudées à un anneau de bronze. Elles ont été trouvées aux environs de Compiègne (fouilles de Roucy); elles figurent dans la collection sous les nos 13916, 14406, 14407, 14408 et 14409. Cf. Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens représentés par les monuments*, pl. VI, n° 9; Maxe-Werly et colonel de la Noë, *Antiquités du mont Héraple, commune de Cocheren* (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 6e série, t. III, 1892, p. 449 et pl. III, n° 1).

Digitized by Google

remarques générales qui viennent confirmer les observations faites précédemment.

« En premier lieu, on a rencontré, dans les pièces explorées en 1900, des amas de cendres et de charbons, ainsi que de nombreuses pierres noircies ou calcinées, toutes choses indiquant que la ville a péri par le feu.

« On a remarqué également, comme on l'avait fait antérieurement, que, sur certains points, les constructions déblayées avaient été établies sur d'autres constructions plus anciennement détruites.

« Enfin, les trouvailles de monnaies faites en 1900 n'ont pas eu pour résultat d'ébranler l'opinion, généralement admise, d'après laquelle le *vicus Vertillensis* aurait été définitivement ruiné à la fin du IVe siècle de notre ère; les pièces les plus récentes qui aient été trouvées sont, en effet, de Tetricus, mort en 274 après J.-C. »

M. Henry Martin, membre résidant, présente à la Société un manuscrit des quatre Évangiles, provenant de l'abbaye bénédictine d'Afflighem, près d'Alost, en Brabant. Il signale diverses particularités de ce volume, qui, écrit au XIIe siècle, fut achevé et enluminé seulement à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. La reliure du livre des Évangiles d'Afflighem a été exécutée à la fin du XVe siècle également, mais le relieur y a adapté un ivoire sculpté, d'origine byzantine, qui représente la transfiguration du Christ sur le mont Thabor. Cet ivoire paraît être de la fin du XIIe siècle, ainsi que quatre autres petits ivoires, placés aux angles du premier plat, qui nous montrent, sous une forme assez peu usitée, les attributs des quatre évangélistes. Enfin, c'est du XIIIe siècle que datent les émaux et les bandes de métal travaillé que le relieur du XVe siècle a employés pour encadrer l'ivoire de la transfiguration. Ce volume, dont le texte et la reliure ont été exécutés par parties aux XIIe, XIIIe, XVe et peut-être XVIe siècles, offre donc un curieux spécimen de ces manuscrits, assez communs au Moyen âge, à la confection desquels ont travaillé plusieurs générations et dont le

Digitized by Google

manque d'homogénéité déroute parfois ceux qui les examinent un peu superficiellement.

Le comte A. Couret, associé correspondant national, signale la présence à Orléans d'un beau manuscrit de la fin du XVe siècle. Acquis pour un prix considérable par un chanoine de la cathédrale d'Orléans, M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan, ce manuscrit est aujourd'hui conservé au grand séminaire d'Orléans. C'est un épais volume, petit in-4°, de plus de 300 pages, fort simple, mais orné d'artistiques miniatures. La première, représentant sainte Véronique tenant la Sainte Face, offre, dans la bordure, les armoiries du pape Alexandre VI, avec l'écusson mi-parti aux armes des Borgia et des Lanza. L'authenticité de ce remarquable livre d'heures a été contestée par certains érudits orléanais; elle paraît cependant très probable.

Le comte Couret espère pouvoir, à la rentrée, présenter ce volume à la Société.

M. P. Durrieu expose qu'il a eu l'occasion, il y a une dizaine d'années, de voir le manuscrit dont il s'agit, alors qu'il appartenait à M. Gruel. Autant que ses souvenirs déjà anciens peuvent le guider, M. Durrieu pense que le manuscrit en lui-même est authentique. C'est une production d'un atelier flamand, se rattachant à cette école gantobrugeoise dont l'œuvre capitale est le fameux bréviaire Grimani. Reste la question de provenance, qui serait établie par la présence, sur une des miniatures, des armoiries du pape Alexandre VI. A cet égard, M. Durrieu fait toutes ses réserves. Seul, un examen très attentif de la page même pourrait permettre de juger si ces marques d'origine sont bonnes, ou si, au contraire, elles n'ont pas été ajoutées après coup, à une époque plus ou moins récente.

M. P. Durrieu, membre résidant, entretient ensuite la Société d'un très beau livre d'heures, commencé pour le duc de Berry et terminé à une époque où le volume appartenait à un prince de la maison de Bavière-Hainaut, dont le Musée du Louvre possède quatre feuillets, tandis que la plus

Digitized by Google

grande partie du reste du volume est à la Bibliothèque royale de Turin.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Un habitant de Sour, M. Alexandre Farah, m'apporta, il y a quelques mois, la copie assez défectueuse d'une inscription grecque trouvée à Tyr. Le texte me parut fort intéressant et je le priai de vouloir bien m'adresser un estampage lorsqu'il serait de retour en Syrie. C'est ce qu'il s'est empressé de faire avec une bonne grâce à laquelle je me plais à rendre hommage. Son estampage n'est pas aussi parfait qu'on aurait pu le souhaiter mais, tel qu'il est, il permet de donner la lecture suivante de l'inscription :

Τ · ΦΟΥΡΙΩΙ
ΟΥΙΚΤΩΡΕΙΝΩΙ
ΕΠΑΡΧΩΙ ΑΙΓΥΠΤΟΥ
ΕΠΑΡΧΩΙ ΠΡΑΙΤΩΡΙΟΥ
ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟC CΕΡΙΟυ
ΑΠΕΛ · ΑΡΧΙΤΑΒΛΑΡΙΟC
ΑΙΓΥΠΤΟΥ ϐ ΚΑΙ
ΕΠΙΤΡΟΠΟC
ΠΡΟCΟΔΩΝ ΑΛΕΞΑνδρειας

Τ(ίτωι) Φουρίωι Οὐικτωρείνωι, ἐπάρχωι Αἰγύπτου, ἐπάρχωι πραιτωρίου,

Φορτουνᾶτος, Cερίο[υ] ἀπελ(εύθερος), ἀρχιταβλάριος Αἰγύπτου καὶ ἐπίτροπος προσόδων Ἀλεξα[νδρείας].

« La mention, dans un texte épigraphique, d'un personnage ayant exercé les fonctions de préfet d'Égypte et celles de préfet du prétoire, suffirait à recommander ce texte aux archéologues.

« La provenance de l'inscription, découverte à Tyr, dans les ruines d'une ville célèbre, dont l'emplacement a fourni jus-

Digitized by Google

qu'ici si peu de documents à l'histoire[1], lui donne encore un certain intérêt. Cet intérêt s'accroît quand on constate que le texte a été gravé en l'honneur d'un personnage considérable dont les noms jusqu'ici étaient restés assez incertains. Nous en apprenons aujourd'hui la nomenclature complète et exacte : il s'appelait *T. Furius Victorinus*. Sans aucun doute, il s'agit du préfet du prétoire de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, tué en l'année 167, au début de la première guerre contre les Marcomans.

« Capitolin parle de sa mort en ces termes : « *Et Lucius « quidem, quod amissus esset praefectus praetorio Furius « Victorinus atque pars exercitus interisset, redeundum esse « censebat*[2]. » C'était là tout ce qu'on savait sur ce préfet du prétoire d'une manière absolument certaine[3]. L'inscription de Tyr vient compléter ce renseignement en nous fournissant son prénom *T(itus)* et en nous apprenant qu'il fut préfet d'Égypte.

« Son prénom était ignoré. Cependant, les historiens modernes l'ont quelquefois appelé *L(ucius)*[4] à cause d'une inscription ligorienne composée en l'honneur de *L. Furius Victor* (ou *Victorinus*), préfet du prétoire. Évidemment, Ligorio avait songé au préfet du prétoire de Marc-Aurèle et de Verus. Cette inscription se trouve répétée plusieurs fois dans ses manuscrits : elle est indiquée tour à tour comme provenant de Milan[5], comme se trouvant à Rome « *nella casa di Iacubo Triultio*[6] », comme découverte à Rome dans les murs du camp des prétoriens[7], ou dans la campagne romaine sur les bords du Tibre[8]. Par une singulière coïnci-

1. Cf. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 527 et suiv.
2. In *M. Antonino*, 14.
3. *Prosop. imp. rom.*, II, p. 102, n. 409; cf. Borghesi, *Œuvres*, X, p. 57.
4. Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 213, année 159, d'après Lacour-Gayet.
5. *Corp. inscr. lat.*, V, n. 648*.
6. *Ibid.*, VI, n. 1937*.
7. Gruter, p. 414, n. 8.
8. *Corp. inscr. lat.*, XIV, n. 440*.

Digitized by Google

dence, Ligorio fait exercer à ce personnage imaginaire la préfecture d'Égypte, fonction dont Victorinus a été réellement titulaire. Aussi Labus, qui s'est appuyé sur l'inscription ligorienne pour introduire L. Fuvius (*sic*) Victorinus dans sa liste des préfets d'Égypte, lui a donné par hasard la place chronologique qu'il doit y occuper en réalité[1]. Alde Manuce, Gruter et Corsini ont publié de confiance le texte de Ligorio, mais Marini ne s'y est pas laissé prendre[2]. Borghesi en a démontré la fausseté absolue[3].

« Le gentilice de ce personnage était connu; on peut dire toutefois qu'il n'était pas assuré. Tillemont le désigne sous le nom de Furius Victorinus, puis il ajoute qu'il était nommé peut-être aussi Cornelius[4]. Cette incertitude de Tillemont résulte d'une phrase de Capitolin qui est relative à la mort du préfet du prétoire *C. Tattius Maximus*[5], arrivée en l'année 158, à la fin du règne d'Antonin : « *In cujus* (*Tatti* « *Maximi*) *demortui locum duos praefectos substituit, Fabium* « *Repentinum et Cornelium Victorinum*[6]. »

« Casaubon, le premier, avait rapproché les deux passages, celui de la vie d'Antonin le Pieux cité plus haut et celui de la vie de Marc-Aurèle; il avait conjecturé que Furius Victorinus et Cornelius Victorinus devaient être un seul et même personnage[7]. Tillemont adopta cette conjecture. C'était le commencement de la vérité, mais la lumière n'était pas encore complète. Dans une lettre à l'abbé Amati, datée du 23 janvier 1821[8], Borghesi affirma que les gentilices des préfets du prétoire, successeurs de Tattius Maximus, devaient avoir été transposés par Capitolin, et que, dans la biographie

1. Labus, *Prefetti di Egitto*, p. 116 et 151.
2. *Fr. Arv.*, p. 624, n. 259.
3. *Œuvres*, V, p. 10; X, p. 171-172.
4. *Hist. des emper.*, II, p. 357.
5. Borghesi, *Œuvres*, X, p. 53, n. XLII.
6. In *Antonino Pio*, 8.
7. *Hist. Aug.*, éd. de Leyde, 1671, II, p. 344.
8. *Œuvres*, VI, p. 190; cf. IX, p. 330; X, p. 56, n. XLIV. Voy. aussi O. Hirschfeld, *Untersuchungen*, p. 226.

Digitized by Google

d'Antonin le Pieux, il fallait lire ***Cornelium Repentinum et Furium*** (au lieu de ***Fabium***) ***Victorinum***.

« Il ne s'était pas trompé. Les derniers doutes qui pouvaient subsister sur le gentilice de Victorinus disparaissent aujourd'hui. Les deux successeurs de C. Tattius Maximus sont donc Sex. Cornelius Repentinus[1] et T. Furius Victorinus[2]. Ils ont été nommés tous deux préfets du prétoire en l'année 159; T. Furius Victorinus conserva sa charge pendant huit années puisqu'il fut tué en 167. Il en résulte qu'il devint titulaire de la préfecture d'Égypte avant l'année 159, c'est-à-dire qu'il fut dans cette province le successeur de M. Sempronius Liberalis[3].

« Le nom et les titres de celui qui a élevé l'inscription méritent aussi un moment d'attention. Il s'appelait Fortunatus; il était l'affranchi d'un personnage désigné par le gentilice Serius. Vraisemblablement, il s'agit de C. Serius Augurinus, consul ordinaire en 156. Ce Fortunatus était ***architabularius Aegypti***, c'est-à-dire chef du service de la comptabilité de l'Égypte; c'est la première fois, je crois, que ce titre apparaît. Il occupait donc en cette qualité une situation financière très importante. A ce premier titre vient s'ajouter celui de « procurateur des revenus d'Alexandrie. » Sans doute, il faut rapprocher cette procuratelle de celle confiée à un affranchi impérial et mentionnée dans une inscription de Phrygie, ἐπίτροπος Λουγδούνου Γαλλίας[4]; il faut aussi rappeler le texte de Tacite sur les ***reditus Lugdunensium***[5]. L'inscription de Grotta Ferrata relative à un affranchi, ***qui proc(uravit) Alexandriae ad rat(iones) patrimonii***[6], peut être également rapprochée. »

1. Borghesi, *Œuvres*, X, p. 34, n. XLIII.
2. *Ibid.*, p. 56, n. XLIV. Sous ce n., il faut désormais remplacer FABIVS (?) VICTORINVS par T · FVRIVS VICTORINVS.
3. Seymour de Ricci, *The praefects of Egypt*, n. 49, extr. des *Proceed. of the Soc. of biblical archaeol.*, 1900.
4. *Corp. inscr. graec.*, n. 3888.
5. *Hist.*, I, 65.
6. *Corp. inscr. lat.*, XIV, n. 2504; cf. 2932.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1901.

Séance du 3 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Boulanger (C.). *La motte de Bérenger ou tronc de Bérenger.* Saint-Valery, 1901, in-8°.

Chauvet (Gustave). *Hypothèses sur une statuette antique trouvée à Angoulême.* Angoulême, 1901, in-8°.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. de la Tour lit un rapport favorable sur la candidature de M. E. J. Seltman au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote et M. Seltman, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Kinghoe, Great Berkhamstedt, Herts (Angleterre).

M. E. Michon, membre résidant, poursuit la lecture de son mémoire sur diverses statues antiques trouvées en France et entretient la Société du beau torse, dit torse d'Arles, qui appartient à une statue d'Auguste dont la tête existe au Musée d'Arles.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société un moulage de l'inscription archaïque trouvée à Rome sur le Forum en 1899. Ce moulage, offert au Président

Digitized by Google

de la République par le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, au nom du roi d'Italie, a été envoyé au Louvre par M. Loubet. Le monument original, découvert sous la pierre noire, devant l'arc de Septime Sévère, se compose d'un cippe de tuf, quadrangulaire, portant sur les quatre faces et sur une des arêtes des inscriptions très anciennes, écrites *boustrophedon*, qui paraissent se rapporter à des prescriptions religieuses et qui ont été déjà en Italie l'objet de nombreux travaux [1]. Ce moulage sera exposé au public dans une des salles du Louvre, où il sera facile de l'étudier.

M. Héron de Villefosse montre ensuite un dé polyédrique, en stéatite, portant sur chacune de ses vingt faces une des lettres grecques : A, B, Γ, Δ, E, Z, H, Θ, I, K, Λ, M, N, Ξ, O, Π, P, Σ, T, Υ, qui se lisent dans leur ordre normal, en faisant tourner le dé, de droite à gauche, sur son axe inférieur. La personne qui lui a remis ce dé prétend qu'il a été trouvé en Asie Mineure. C'est probablement le même qui a été déjà signalé par M. Michon en 1897 [2].

Séance du 10 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Correspondance.

M. E. J. Seltman remercie la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger.

Travaux.

M. N. Valois, membre résidant, communique une partie inédite de l'acte d'accusation dressé contre les deux papes Grégoire XII et Benoît XIII en 1409, lors du concile de

1. *Notizie degli scavi*, 1899, p. 151 et suiv.; *Revue archéologique*, 3e série, XXXV, p. 511; *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 760.
2. Cf. Mowat et Michon, *Bulletin*, 1897, p. 307-311 et 447.

Digitized by Google

Pise. Ces nouveaux chefs d'accusation tendent surtout à établir que Grégoire XII et plus encore Benoît XIII auraient été adonnés à des pratiques de sorcellerie. Le but des accusateurs est évident. Ils voulaient étayer sur de nouvelles preuves l'accusation d'hérésie portée contre les deux pontifes dont on poursuivait la déposition. Il était de principe, en effet, à cette époque, qu'un pape n'est justiciable de l'Église universelle que dans le seul cas d'hérésie : *A nemine est judicandus, nisi deprehendatur a fide devius.*

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente la photographie d'un grand autel romain, en forme de piédestal, malheureusement dégradé, découvert au mois d'août 1900 à Tongres, l'antique *Aduatuca Tungrorum*, dans un terrain situé au nord-est de la ville, à 200 mètres environ des remparts. C'est à notre confrère M. Félix de Monnecove qu'il doit la photographie de cet intéressant monument ainsi qu'un dessin coté de la face antérieure qui portait une belle inscription aujourd'hui mutilée.

Il serait téméraire de chercher à compléter ce texte sans avoir vu la pierre elle-même et sans avoir soigneusement relevé les indices qui peuvent servir à assurer les compléments. D'ailleurs, l'inscription a été déjà l'objet de plusieurs publications[1]. Dans l'état de la question, le mieux est de s'en tenir à la restitution proposée par M. le professeur J.-P. Waltzing, de l'Université de Liège, et par notre confrère le capitaine Espérandieu :

*s*OLI A*ug. s*
*ci*VES RO*mani*
CENT
*va*LENTINI
..GESATORV*m*
*b*ASEM. *p.*

1. Schuermans, *Bull. de la Soc. scientif. et littér. du Limbourg*, XVIII, 1901, p. 251-270; Espérandieu, *Rev. épigraphique*, 1901,

Digitized by Google

Il semble toutefois, d'après la photographie, que le début de la cinquième ligne a été enlevé par une cassure, comme le début de la sixième, et que le mot *gesatorum* devait être précédé d'un N = *n(umeri)*, exactement placé au-dessus du B initial de *[b]asem*.

C'est d'ailleurs le mot *gesatorum* qui donne au texte son principal intérêt. Il s'agit d'une milice, probablement locale, dont les soldats étaient armés du *gaesum*, javelot gaulois d'une forme spéciale[1].

Il y a cependant une conséquence à tirer de cette inscription : elle confirme une remarque faite par M. Mommsen. Déjà des inscriptions militaires de la Dacie et de la Mésie nous avaient montré que les soldats citoyens romains et les soldats pérégrins avaient, pour l'exercice du culte, des locaux séparés[2]. La nouvelle inscription de Tongres, dédicace élevée seulement par les citoyens romains de la milice des Gésates, vient à l'appui de cette observation.

MM. d'Arbois de Jubainville, Gaidoz et Babelon présentent quelques remarques sur les Gésates.

Séance du 17 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

A. de Witte. *Étiquette de changeur au type d'une monnaie de Philippe le Hardi, comte de Flandre.* Bruxelles, 1901, in-8°.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, continue la lecture de

p. 190-191 ; J.-P. Waltzing, *Bull. bibliogr. et pédagog. du Musée belge*, année IV, n. 7, p. 72 à 74.

1. Sur le *gaesum*, cf. S. Reinach dans le *Dict. des antiq. grecques et romaines* de Saglio, v° *gaesum* ; sur les *gaesati*, cf. J.-P. Waltzing, *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, classe des lettres, n. 7 (1901).

2. *Corp. inscr. latin.*, III, n. 1158 et 5822.

Digitized by Google

son mémoire sur diverses statues trouvées en France qui faisaient autrefois partie de la collection du Roi et qui, aujourd'hui, sont ou perdues ou conservées au Louvre.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait une communication sur des stèles découvertes à Carthage :

« Le Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage possède un grand nombre de stèles anépigraphes en pierre dure, grisâtre, dont la base est grossièrement équarrie; elles vont en s'élargissant jusqu'à la partie supérieure, puis elles se rétrécissent brusquement pour se terminer en pointe comme un fronton. Au milieu de la stèle, dans une niche qui affecte quelquefois la même forme que la stèle elle-même, est sculpté en relief un personnage debout. Généralement, ce personnage paraît être une femme vêtue d'un manteau qui enveloppe la tête comme un voile; elle a les deux bras serrés contre le corps; mais l'avant-bras droit se relève, la main se dégage des vêtements et se présente au spectateur ouverte, à la hauteur de la poitrine, la paume tournée en dehors; la main gauche maintient un pan du manteau un peu au-dessus de la ceinture et porte en même temps un objet qui a la forme d'une petite boîte ronde; les pieds, nus, émergent au bas de la tunique. En moyenne, ces stèles mesurent $0^{m}50$ ou $0^{m}60$ de hauteur [1].

« Comme elles n'offrent ni inscription ni décoration d'aucun genre, il est assez difficile d'en déterminer l'usage. Elles ont été généralement trouvées dans les parties supérieures des nécropoles puniques qui n'ont pas été bouleversées par les constructions romaines, ou dans les puits funéraires; on les rencontre aussi dans les couches de terre rapportée.

« Ainsi que je l'ai déjà dit, la base est sommairement

1. On trouvera un très beau spécimen de ces stèles anépigraphes dans le *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, I, pl. I, n. 5.

Digitized by Google

dégrossie comme celle d'un monument destiné à être planté debout et encastré dans un trou. Peut-être ces images, qui ont évidemment un caractère religieux, étaient-elles placées à la surface du sol, au-dessus des tombeaux, pour en indiquer et pour en protéger l'emplacement.

« Dans la séance de l'Académie des inscriptions du 8 septembre 1899, le P. Delattre signalait six nouveaux monuments de cette série : une stèle marquée du signe triangulaire de Tanit, une autre offrant cette particularité que le personnage portait sur l'épaule gauche une longue écharpe tombant vers les pieds, une troisième dont l'image sortait du bas-relief pour prendre la forme ébauchée d'un corps en ronde bosse. Enfin, il appelait également l'attention sur une tête virile, de 0m19 de hauteur, provenant sans doute d'une représentation de la même famille.

« Au mois de janvier 1901, le P. Delattre a découvert trois nouveaux exemplaires du personnage à la main ouverte. Le premier est une stèle remarquable par sa dimension, qui atteint 1m55 de hauteur, c'est-à-dire beaucoup plus du double que la dimension ordinaire de ces monuments. Le second se présente aussi sous l'apparence d'une stèle ornée d'une niche à colonne et à fronton qui renferme un personnage d'ailleurs mal proportionné. Le troisième est une véritable statue en ronde bosse. Cette dernière découverte vient confirmer les observations faites par le P. Delattre au mois de septembre dernier. C'est, je crois, la première statue punique sortie entière du sol de Carthage, et, à ce titre, elle méritait d'être signalée à la Société des Antiquaires.

« La photographie envoyée par le P. Delattre permet d'en apprécier l'intérêt. Les cheveux, divisés en deux au milieu du front, sont traités avec une minutie singulière ; ils sont serrés par une bandelette, par-dessus laquelle viennent repasser deux mèches nées au-dessus des tempes ; les oreilles sont entièrement dégagées. Un manteau couvre la partie postérieure de la tête, descend derrière les épaules et revient par devant à la hauteur de la ceinture, laissant à nu le cou et la poitrine ; rien n'indique d'une manière certaine le sexe du personnage. La main droite

Digitized by Google

ouverte est tournée en dehors ; la main gauche, tenant un objet arrondi, maintient en même temps un pan du manteau qui cache tout le bas du corps depuis la ceinture ; les pieds ne sont pas apparents. La base, de forme rectangulaire, destinée à être enterrée, est à peine dégrossie. Cette sculpture paraît appartenir à la fin de la période carthaginoise. »

Séance du 24 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

P. Bordeaux. ***Remarques nouvelles sur les assignats du siège de Mayence en*** 1793 ***et sur les méreaux de péage du pont.*** Bruxelles, 1901, in-8°.

Comité de conservation des monuments de l'art arabe. Exercice 1899. Procès-verbaux des séances. Rapport de la section technique. Le Caire, 1899, in-8°.

Congrès des Sociétés savantes à Nancy. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 13 avril 1901, par MM. Mascart, Pfister, Le Monnier et Decrais, ministre des Colonies. Paris, 1901, in-8°.

L. Quarré-Reybourbon. ***Plans anciens et modernes de la ville de Lille suivis de cartes de la châtellenie de Lille.*** Extrait du ***Bulletin de géographie historique et descriptive***, 1900. Paris, 1901, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique annonçant que le 40e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le 1er avril 1902 et envoyant un certain nombre d'exemplaires du programme de ce Congrès.

Travaux.

M. A. Blanchet, membre résidant, donne lecture d'un

Digitized by Google

Figurine de terre cuite trouvée près de Philippopoli.

Digitized by Google

nouveau travail formant le complément de son étude sur les statuettes de terre cuite trouvées en Gaule qui a été publiée dans les *Mémoires* de la Société.

Le mémoire de M. Blanchet est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Émile Eude, associé correspondant national, signale un mode économique de construction de colonnes, consistant dans des tambours formés de plusieurs briques arrondies vers l'extérieur, dont un exemple de l'époque romaine a été rencontré à Beja, en Portugal.

M. P. Gusman signale un exemple analogue à Pompéi.

M. E. Babelon, membre résidant, rappelle que, dans la séance du 25 avril 1900, il a communiqué à la Société une lettre de M. A. Degrand, consul de France à Philippopoli, associé correspondant national, dans laquelle ce dernier relatait la découverte de statuettes en terre cuite de déesses mères, de type antique, dans des tombeaux du x^e^ siècle de notre ère. Il présente aujourd'hui, de la part de M. Degrand, la photographie, reproduite ci-dessus, de l'une de ces statuettes.

Séance du 31 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, ancien président.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 1^er^ fascicule du *Bulletin* de 1901.

M. H. Gaidoz, membre résidant, montre le dessin d'un moule du xviii^e^ siècle, destiné à la fabrication de gâteaux en usage dans le Gévaudan pour la fête de Noël et nommés marquéaux.

Digitized by Google

M. P. Durrieu, membre résidant, entretient la Société des concessions territoriales accordées par Charles I^er^ d'Anjou aux membres de l'aristocratie française qu'il avait attirés dans le royaume de Naples. A diverses reprises ces concessions furent choisies à cause d'une conformité de nom avec celui que portait la famille concessionnaire.

M. Gaidoz ajoute quelques observations.

M. H. Gaidoz, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans l'ancienne épopée irlandaise, le rôle d'Achille, mais d'un Achille plus merveilleux, est joué par le héros Cùchulainn. On raconte de lui les tours d'adresse et de force les plus extraordinaires : sans doute ces tours sont exagérés ; mais, en tenant compte de l'exagération, on peut y prendre des renseignements sur les exercices de gymnastique et d'adresse pratiqués dans l'ancienne Irlande.

« Un de ces tours d'adresse est une jonglerie. Cùchulainn jongle à la fois avec neuf pommes, neuf javelots et neuf couteaux, et cela si habilement qu'aucun des objets lancés n'attrape l'autre[1]. Que dans certains textes ces pommes soient d'or, que dans l'un d'eux même il s'agisse de « cinq « fois dix pommes d'or[2], » ce sont des exagérations ou des embellissements destinés à faire valoir davantage le héros. Ce que l'on peut en retenir comme réalité, c'est que les anciens Irlandais jonglaient avec des pommes comme on a jonglé plus tard avec des boules.

« Et on peut en tirer cette autre conséquence, c'est que la pomme a précédé la boule dans l'art du jongleur, ou mieux que la boule a remplacé la pomme. Cette dernière invention a vite fait tomber la pomme hors d'usage, puisque la boule avait le double avantage de ne pas pourrir et de ne pas tenter la gourmandise. Pourtant la pomme s'est conservée dans

1. *Le festin de Bricine*, § 42 (Windisch, *Irische texte*, t. I, p. 274).

2. *Le lit de malade de Cûchulainn*, § 37 (Windisch, *Ibid.*, p. 221).

Digitized by Google

cet emploi chez les Grecs. On peut voir en effet une scène de ce genre dans les peintures de vases grecs publiées par Gerhard. On y voit une jeune fille, assise, jonglant avec trois pommes; une autre, devant elle, paraît lui en offrir une quatrième pour augmenter la difficulté du jeu[1]. Cette dernière a un pédoncule et l'on reconnaît bien de manière certaine que c'est une pomme et non une boule. »

Séance du 18 Septembre.

Présidence de M. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Otto Hirschfeld. ***Die Rangtitel der römischen Kaiserzeit.*** Extrait des ***Sitzungberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin.*** 1901, t. XXV.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre de la part de M. le professeur Otto Hirschfeld, membre de l'Académie des sciences de Berlin, associé étranger honoraire de la Société, un mémoire intitulé : ***Die Rangtitel der römischen Kaiserzeit.*** Dans ce mémoire, notre savant confrère étudie les différents titres d'honneur attachés sous l'empire romain à certaines situations sociales ou à certaines fonctions. Sous le haut-empire, on rencontre en particulier ***vir clarissimus***, ***vir eminentissimus***, ***vir perfectissimus***, ***vir egregius***. Après Constantin, on voit apparaître deux nouvelles expressions pour désigner des fonctionnaires d'un rang élevé, ***vir inlustris*** et ***vir spectabilis***. Au commencement du v^e^ siècle, de nouvelles catégories d'employés impériaux sont désignées par le mot ***illustres***. Plus tard, les titres ***amplitudo***, ***auctoritas magnificentia***, ***sinceritas***, ***sollertia***, etc., sont attachés à certains emplois. M. Otto Hirschfeld passe en revue tous les textes épigraphiques ou juridiques qui nous ont conservé cette nomenclature honorifique; il indique avec une grande sûreté d'informations et une précision absolue la valeur de

1. Gerhard, ***Auserlesene Vasenbilder***, t. IV, pl. CCXCVII.

Digitized by Google

chacun de ces titres, l'époque pendant laquelle il a été employé, ainsi que le rang de fonctionnaire impérial auquel il était attribué.

Travaux.

M. A. Pallu de Lessert, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. L. de Laigue, associé correspondant national :

« Dans l'*oppidum Nesattium*, près de Pola en Istrie, s'étaient, en 177, réfugiés les Istriotes avec leur roi Epulo[1]. Cet *oppidum* fut pris par l'armée de Claudius Pulcher; Epulo se suicida et l'Istrie perdit définitivement son indépendance.

« Or, si le nom de *Nesattium* ou *Nesactium*[2] nous avait été conservé par les auteurs, aucun monument épigraphique le mentionnant n'était encore parvenu jusqu'à nous. Cette lacune vient d'être comblée par la découverte d'une inscription latine rencontrée dans les fouilles que l'on pratique actuellement à *Nesazio*, nom moderne de *Nesatium*, et dont j'ai, ces jours derniers, rendu compte, avec quelques détails, au Comité des travaux historiques. Voici, relevé sur le calque direct, obligeamment communiqué par le conservateur du Musée d'antiquités de Trieste, le texte entier de ce document inédit :

IMP · CAE
M · ANTO
GORDIANO
PIO · FEL
AVG
P · M · P · P
R · P · NES

« Les points séparatifs sont triangulaires; les lettres, taillées en biseau, sont à peu près uniformément de 0m06 de

1. Tite-Live, liv. XLI, ch. XI.
2. Pline, *Hist. nat.*, III, 29.

Digitized by Google

haut, et la plaque calcaire sur laquelle on les a gravées mesure 0m67 sur 0m33. La lecture ne souffre aucun doute, et, comme on le voit, il s'agit de l'empereur Gordien III (238-244), auquel avait été élevée une statue.

« Mais, point très important, à la dernière ligne figure expressément la mention de la *Res Publica* NES*actiensium*, motif pour lequel j'ai cru opportun de faire connaître à la Société, sans retard, ce texte qui enrichit l'onomastique de la géographie antique d'un utile renseignement épigraphique et vient à l'appui des indications fournies par les écrivains de l'antiquité.

« Les travaux de recherche continuent, d'ailleurs, avec succès, en sorte que j'espère avoir à signaler ultérieurement d'autres et non moins intéressantes trouvailles. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, après avoir rappelé sa communication de l'an dernier sur une découverte, faite à Tortose (Syrie), de trente-six moules en stéatite provenant de l'atelier d'un fondeur de vases en métal[1], présente à la Société deux nouveaux moules qu'il vient d'acquérir pour les collections du Louvre :

« Ces deux moules sont également en stéatite, mais d'une couleur beaucoup plus foncée et plus brillante que ceux de la trouvaille de Tortose ; ils proviennent d'Égypte. Le plus petit est le plus intéressant parce qu'il est en même temps le plus complet. Par une chance rare et particulière, il se présente avec ses deux pièces.

« Fermé, il a l'apparence d'une boîte allongée de 0m135 de longueur dont tous les angles sont abattus ; il est moins large d'un côté (0m028) que de l'autre (0m03) ; sa hauteur est de 0m025. Sur chacun des côtés les plus longs, deux crans tracés dans la hauteur de l'enveloppe extérieure servent de témoins pour la juxtaposition des deux pièces. Sur les petits côtés, deux autres crans jouent le même rôle ; mais

1. *Bull. des Antiq. de France*, 1900, p. 316-322 ; cf. 1897, p. 165-173, et *Musée du Louvre, Département des antiq. grecques et romaines ; acquisitions de l'année* 1900, n. 130 à 165.

Digitized by Google

ils sont accompagnés, sur chacun de ces petits côtés, de deux trous d'évent, minuscules, de forme ronde; sur un seul de ces petits côtés, entre les deux trous d'évent, on remarque un trou beaucoup plus large qui est le trou de la verse.

« Ouvert, ce moule mérite aussi l'attention. C'est dans cette situation que le dessin ci-contre le reproduit. On peut y reconnaître les crans que je viens d'indiquer, les petits trous d'évent et le trou de la verse sur le bout le moins large. A l'intérieur, trois clefs en plomb, fixées sur une des pièces, correspondent à trois trous creusés dans l'autre pièce et dans lesquels ils pénètrent lorsque le moule est fermé. Ce moule était destiné à produire un ruban de métal ajouré, d'un relief assez discret, qui pouvait peut-être être utilisé pour un petit bracelet.

« Il est reproduit ici dans les dimensions de l'original.

« Le second moule est beaucoup plus grand. Nous n'en possédons qu'une seule pièce qui a été utilisée sur ses deux faces. Sa longueur est de 0^m26, sa largeur est de 0^m038, son épaisseur est de 0^m015. Il est reproduit ici à la moitié de l'original à peu près. Sur les tranches, on remarque les mêmes témoins en forme de crans que sur le premier moule; un seul sur une des longues tranches, quatre sur une des petites et deux sur l'autre; les trous de verse et d'évent s'y retrouvent également. Sur chaque face, il y avait aussi trois clefs en plomb, disposées deux en face l'une de l'autre et une isolée. Mais on a enlevé ces clefs de plomb et on a ainsi fait éclater des deux côtés la pierre, d'ailleurs très tendre, à l'endroit même où les clefs étaient fixées. La face A a été utilisée en grande partie pour un manche long, épais et plat terminé par un crochet élégamment recourbé. Au-dessus apparaît une pièce d'applique qui servait d'attache sur la panse pour une anse de vase à verser : c'est une tête imberbe, de face, encadrée par des enroulements de fantaisie[1]. La face B servait à tirer deux longs manches

1. Cf. des pièces d'attache analogues dans Schreiber, *Alexandrinische Toreutik*, p. 345, fig. 84 à 86.

Digitized by Google

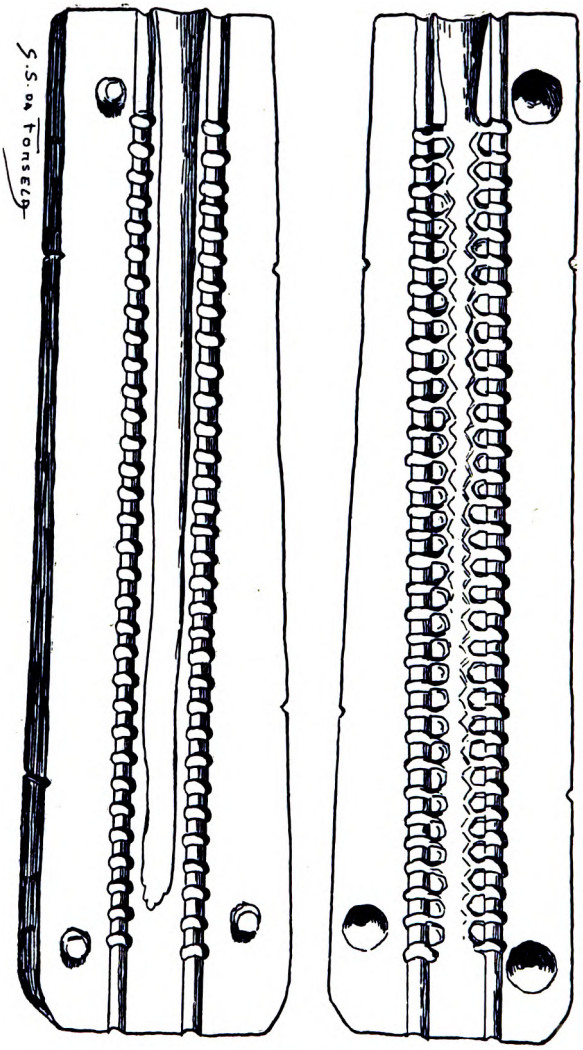

Moule en deux pièces trouvé en Égypte
(Musée du Louvre).

Digitized by Google

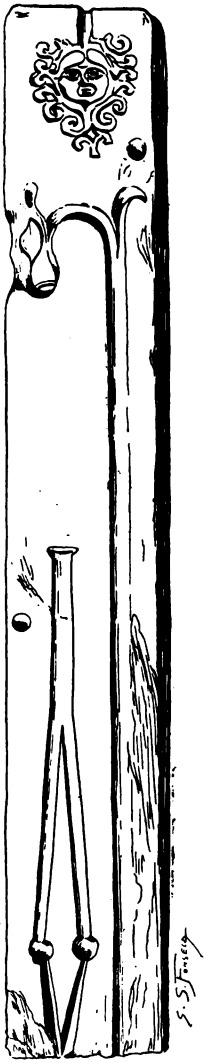

Pièce de moule trouvée en Égypte (*Musée du Louvre*).
Face A.

Digitized by Google

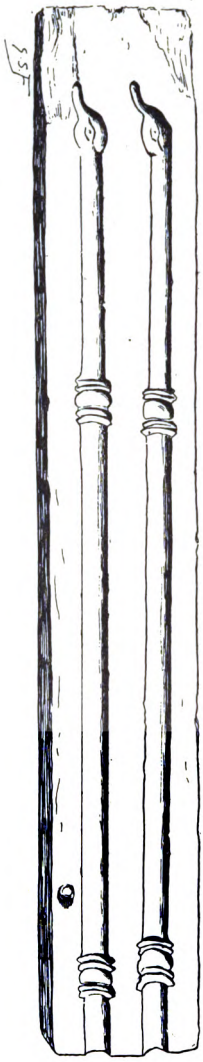

Pièce de moule trouvée en Égypte (*Musée du Louvre*).
Face B.

Digitized by Google

de cuillers terminés par des têtes de cygne ; ces manches étaient ronds, assez épais, ornés chacun de deux annelets en relief qui rompaient la monotonie de la baguette ronde[1].

« Ces deux curieux moules viennent heureusement augmenter la belle série de monuments du même genre que possède déjà le Musée du Louvre. »

M. Héron de Villefosse rappelle ensuite la communication faite par M. E. Michon, membre résidant, dans la séance du 14 février 1900, de deux stèles, l'une du Musée du Louvre, l'autre du Cyprus Museum, ornées toutes deux de représentations d'outils de menuiserie. Il signale une inscription de Carthage ornée d'outils du même genre.

« A ce propos, il lit la note suivante qui lui a été adressée par le R. P. Delattre, associé correspondant national :

« L'épitaphe chrétienne ci-dessus a été trouvée dans les travaux de la batterie de Sidi-Bou-Saïd. C'est une plaque de marbre, à revers lisse, épaisse de 0m02, longue de 0m36 et haute de 0m265. L'inscription est brisée à gauche. On y lit :

(*divers instruments*)
■■ DVLCISSIMO (*maillet*)
■■ \TIANVS VIXIT (*colombe et*
■■ES SEPTE IN PACE *branche d'olivier*)
(*scie*)

« Hauteur des lettres, 0m025.

« Ce qui rend ce texte intéressant, c'est surtout la série d'instruments de menuisier qui l'accompagne. Il y en a trois que je n'ai pu identifier ; le maillet et la scie sont certains.

1. Ces manches étaient destinés à de grandes cuillers à puiser, analogues à celles de Boscoreale (Héron de Villefosse, *Le trésor de Boscoreale*, pl. XXVII). Une cuiller plus petite (*ligula*), ayant aussi un manche terminé en tête de cygne, a été recueillie en Syrie (*Antiquités, bijoux et monnaies ; vente du 9 novembre* 1900 (veuve Raymond Serrure), n. 260, pl. X).

Digitized by Google

« Parmi les autres débris trouvés dans ces travaux considérables, outre l'épitaphe d'*Agria Picentina* et l'épitaphe chrétienne que je donne ici, j'avais remarqué et noté un grand morceau de pilastre corinthien large de 0m50. »

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« La célèbre inscription de l'*area* de Cherchel [1] n'a pas encore été expliquée de façon satisfaisante. Ce précieux document, qui est au Musée d'Alger, a été découvert près de Cherchel, à l'ouest de la ville, sur l'emplacement d'un très vieux cimetière. Il est gravé sur une large table de marbre et se compose de deux parties très distinctes. On y lit d'abord une série de cinq vers iambiques, assez incorrects, mais reproduits en beaux caractères, élégants et nets, qui rappellent ceux de la meilleure époque. En voici la transcription :

Aream at sepulchra cultor Verbi contulit
Et cellam struxit suis cunctis sumptibus :
Eclesiae sanctae hanc reliquit memoriam.
Salvete fratres puro corde et simplici,
Evelpius vos saluto sancto Spiritu.

« Au-dessous de cette naïve poésie, on lit une longue ligne de prose, gravée en caractères très différents, plus grands, mais beaucoup plus maigres, étriqués, trop serrés, avec d'assez nombreuses lettres liées, et d'exécution très inférieure :

Eclesia fratruum hunc restituit titulum M(arci) A(ntonii) I(uliani) Severiani c(larissimi) v(iri).

« Tout au bas du marbre, une brève indication nous fait connaître l'auteur des vers iambiques, un certain Asterius :

Ex ing(enio) Asteri.

« A droite de la pierre, se détachant en relief dans des

1. *C. I. L.*, VIII, 9585 ; Doublet, *Musée d'Alger*, p. 60 et pl. II, 1.

Digitized by Google

creux, sont représentés trois symboles : une colombe, une grappe de raisin, une coquille. A gauche, dans une couronne, le symbole A-Ω.

« La destination du monument est évidente : c'est un monument commémoratif, destiné à rappeler la générosité du donateur, cet « adorateur du Verbe » qui a légué à l'Église le terrain du cimetière et la *cella*. Il est certain aussi, d'après la sixième ligne, qu'une restauration a été faite par l'Église. Le *titulus* restauré ne peut être que l'inscription commémorative reproduite au-dessus qui rappelle la donation. L'étude des caractères épigraphiques confirme cette interprétation. On y observe deux types distincts de lettres qui appartiennent à des époques différentes; et cependant la sixième ligne semble avoir été gravée en même temps que les cinq premières. Pour cette sixième ligne, relative à la restauration, le lapicide a employé simplement l'écriture usuelle de son temps. Pour la reproduction du monument original en vers iambiques, dont il avait sans doute sous les yeux les fragments, il a imité les beaux caractères réguliers de l'époque précédente; mais il les a imités avec une certaine gaucherie, qui se traduit par la présence de quelques ligatures ou d'ornements, surtout par l'omission de plusieurs lettres, ou supprimées entièrement, ou ajoutées après coup. Ainsi, l'exécution matérielle comme la rédaction du texte, tout porte à croire que le monument restauré par l'Église est simplement l'inscription placée au-dessus, les cinq vers iambiques composés par Asterius.

« Quatre personnages sont mentionnés dans le document. Mettons à part Asterius, le poète, dont le rôle est net. Restent Evelpius et le donateur dans la première partie, Severianus dans la seconde. Faut-il identifier le donateur soit avec Evelpius, soit avec Severianus ?

« Ordinairement, l'on confond Evelpius avec le donateur. Cependant, cette hypothèse s'accorde mal avec la disposition du texte. Seuls, les trois premiers vers se rapportent à la donation. Or, dans ces trois vers, le donateur ne se nomme point : par humilité sans doute, il a voulu rester dans l'ombre. On parle de lui d'une façon impersonnelle; il est

Digitized by Google

désigné par ce terme général « un adorateur du Verbe », c'est-à-dire, tout simplement, un chrétien, un fidèle. Et l'on se contente d'énumérer ses dons. Au contraire, dans les deux derniers vers iambiques, Evelpius entre en scène et parle en son propre nom. Il salue les frères en invoquant le Saint-Esprit. Un laïque, fût-il le donateur, ne pouvait sans usurpation jouer ce rôle au seuil d'un sanctuaire. C'est le ton d'un prêtre, même d'un évêque. Ainsi, tout fait supposer que cet Evelpius est distinct du donateur. C'est probablement l'évêque qui prit possession de l'*area* et de la *cella* au nom de l'Église et qui fit graver la poésie d'Asterius.

« Quant à Severianus, il ne figure pas dans la première partie du document. Il apparaît seulement à la fin de la sixième ligne, où son nom est au génitif. Si, comme il est naturel, on rattache ce nom aux mots qui précèdent immédiatement, on lit : « L'Église des frères a restauré cette ins-« cription de M. A(ntonius) J(ulianus) Severianus. » Il y a donc un rapport étroit entre ce personnage et l'inscription commémorative. En ce cas, Severianus doit être le donateur lui-même. Il n'avait pas voulu qu'on le nommât; mais le souvenir de sa générosité s'était conservé à Caesarea; lors de la restauration du monument, on a rétabli son nom indirectement, sans rien changer à l'inscription ancienne.

« Evelpius est tout à fait inconnu. Le Severianus de notre document a été souvent identifié avec le martyr Severianus, qui figure au Martyrologe romain à la date du 23 janvier, et qui fut brûlé vif à Caesarea avec sa femme Aquila, sans doute pendant la persécution de Dioclétien [1]. On a supposé, en conséquence, que le tombeau du martyr était situé dans l'*area* de Cherchel [2]. Mais cette identification n'est rien moins que certaine. Ce nom de Severianus était assez commun dans l'Afrique du IIe et du IIIe siècle [3].

1. *Martyrol. roman.*, 23 janvier. Cf. *Acta Sanctor.*, januar., t. II, p. 455; *Martyrol. hieronym.*, X kal. febr.

2. *C. I. L.*, VIII, 9585; Doublet, *Musée d'Alger*, p. 60; Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 68.

3. Cf. Apulée, *Florid.*, 9, 31; saint Cyprien, *Epist.*, 21, 4; *C. I. L.*, VIII, 1438, 12558.

Digitized by Google

Il y a même une raison particulière de douter que le donateur de l'*area* soit le martyr. C'est le titre de *vir clarissimus* donné au donateur dans l'inscription : titre anormal, ou tout au moins très rare, à la suite du nom d'un martyr[1]. Cependant, le donateur et le martyr étant tous deux de Caesarea, on peut supposer qu'ils appartenaient à la même famille.

« En résumé, voici l'interprétation la plus vraisemblable de ce document énigmatique. Un certain Severianus cède à la communauté de Caesarea un terrain destiné à constituer un cimetière, une *area;* sur ce terrain, il construit à ses frais une *cella*, qu'il lègue à l'église. Evelpius, qui était probablement l'évêque de Caesarea, prend possession du terrain et des bâtiments au nom de la communauté ; pour fixer le souvenir de cet événement mémorable, il fait graver une inscription en vers composée par Asterius et destinée sans doute à orner la façade de la *cella*. Le monument fut détruit, ou plutôt mutilé, peut-être pendant une persécution. L'Église de Caesarea le rétablit plus tard, fit reproduire aussi fidèlement que possible l'inscription primitive, en y ajoutant une ligne qui rappelait cette restitution. La restauration elle-même ne peut être antérieure à la seconde moitié du IVe siècle à cause de la présence du symbole A-Ω. Mais le monument primitif, où étaient gravés seulement les cinq vers d'Asterius, était beaucoup plus ancien et devait être antérieur à la paix de l'Église. L'archaïsme des formules, la physionomie des caractères, que le lapicide s'est efforcé de reproduire exactement, tout atteste une haute antiquité. D'après ces indices, de Rossi[2] faisait remonter l'original jusqu'au temps des persécutions de Septime Sévère. On ne risque guère de se tromper en la plaçant au IIIe siècle. »

1. Cf. de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1864, p. 28.
2. *Bull. di arch. crist.*, 1864, p. 28; 1881, p. 120; *Inscriptiones christianae urbis Romae*, t. II, proœm., 9, p. XXXIV.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1901.

Séance du 6 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Anselme de Puisaye (J. d'). *Le VIe salon tunisien à l'hôtel des sociétés françaises.* Tunis, 1901, in-8°.

Bock (W. de). *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne.* Saint-Pétersbourg, 1901, in-4°.

Clerc (Michel). *Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs.* Marseille, 1901, in-8°.

Déchelette (Joseph). *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte.* Mâcon, 1901, in-8°.

Delattre (R. P.). *Carthage. Nécropole punique voisine de Sainte-Monique; deuxième trimestre des fouilles, avril-juin* 1898. Paris, in-8°.

Delattre (A.-L.). *La colline de Saint-Louis à Carthage.* Tunis, 1901, in-8°.

Donnet (Fernand). *Deux lettres de Bory de Saint-Vincent.* Anvers, 1901, in-8°.

Duval (Louis). *Les Fierabras, médecins rouennais et alençonnais au XVIe et au XVIIe siècle.* Alençon, 1901, in-8°.

Héron de Villefosse et Michon. *Erwerbungen des Louvre im Jahre* 1900. In-4°.

Michon (Étienne). *La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre.* Paris, 1901, in-8°.

— *Tête d'Athéna Parthénos (Musée du Louvre).* Paris, 1901, in-4°.

Digitized by Google

Rouvier (Jules). ***Numismatique des villes de la Phénicie.*** Athènes, 1901, in-8°.

Witte (A. de). ***Sceau de la Loge « Paix et Candeur » à l'Orient de Bruxelles.*** Bruxelles, 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Michel Clerc, directeur au Musée d'archéologie de Marseille, associé correspondant national, un mémoire intitulé : ***Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs.*** Après avoir soigneusement examiné les documents écrits et ceux qui sont fournis par la géographie locale, par la linguistique, par l'onomastique, par l'épigraphie, par l'archéologie, après avoir étudié de près la question de l'importation des métaux, notre confrère M. Clerc arrive à cette conclusion que l'histoire positive de la région marseillaise ne commence qu'avec l'arrivée des Grecs.

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau, au nom des auteurs, deux mémoires du R. P. Delattre sur les fouilles de Carthage et une brochure du marquis d'Anselme de Puisaye.

Travaux.

M. le président annonce la mort de MM. E. Lambin et L. Maxe-Werly, associés correspondants nationaux, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. E. Michon dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 2e fascicule du ***Bulletin*** de 1901.

M. A. Blanchet, trésorier, fait la communication suivante :

« Conformément à l'article 23 du règlement, je dépose sur le bureau un rapport sommaire sur l'état des finances de la Société.

« Les recettes de la Société pour les trois derniers trimestres de l'année 1901 s'élèvent à la somme de. . . . . 7759 fr. 20

Digitized by Google

« Les dépenses pour la même période ont atteint . . . . . 3869 fr. 55. »

M. A. Blanchet, membre résidant, donne ensuite lecture de la communication suivante de M. H. Jadart, associé correspondant national :

« Le second livre de l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain*, par Nicolas Bergier, traite des matières employées à la formation de ces grands chemins et entre à ce sujet dans les plus menus et les plus intéressants détails[1].

« Du temps de Bergier, il était encore possible et facile même par endroits de juger de la composition de ces célèbres chaussées, restées intactes par tronçons sur une plus ou moins grande étendue. Notre antiquaire en cite quelques exemples[2], et on en trouverait beaucoup d'autres dans les auteurs de son temps. Mais, aujourd'hui, après un siècle de travaux constants pour améliorer et réformer les routes, il ne doit plus rester que des débris bien minimes de la chaussée des antiques voies romaines dont le tracé subsiste[3]. Aussi est-il toujours de quelqu'intérêt de produire les témoignages recueillis depuis Bergier sur l'état de ces voies et de leurs matériaux à un point précis, et nous venons citer quelques investigations de ce genre sur plusieurs voies romaines se rattachant à Reims.

« I. Le premier exemple de ces recherches est tiré de l'*Histoire du diocèse de Laon*, par dom Nicolas Le Long,

1. Nouvelle édition, revue avec soin et enrichie des cartes et des figures, Bruxelles, Jean Léonard, 1728, t. I, p. 121 à 252.

2. *Ibid.*, t. II, p. 529, où, après avoir traité des sept chemins qui sortaient de Reims, il indique en outre celui de Reims à Château-Porcien, « qui paroît encore en quelques endroits bien entier au milieu des champs », et un autre, « celuy que premier je fis ouvrir dans le jardin des Capucins. »

3. Voy., dans la *Revue de Paris* du 1er février 1900, p. 559 à 578, un excellent article de Camille Jullian intitulé *Routes romaines et routes de France*, au cours duquel il cite cette expression du vieil historien des chemins romains, le Rémois Nicolas Bergier, qui disait en 1622 : « Elles sont comme les nerfs, veines et artères de notre pays, qui doit en maintenir et conserver tout le corps en bon état... » (p. 561).

Digitized by Google

publiée en 1783 et relatant une fouille opérée par l'auteur, vers cette date vraisemblablement, à huit lieues de Reims environ et dans le parcours de la voie romaine de cette ville à Bavay : « J'ai examiné, dit-il, cette chaussée près de Lor[1] ; « elle a pour premiers fondements de grosses pierres de grès « rangées, au-dessus un lit de petites pierres, puis de moins « grosses que celles du fond, couvertes d'un gros gravier « mêlé de sable, et par-dessus de la terre[2]. » Aucune fouille contemporaine n'a été opérée au même endroit à notre connaissance[3].

« II. La seconde constatation du sol des chaussées romaines aux environs de Reims, faite tout à la fin du XVIII[e] siècle ou au commencement du XIX[e] (datée du 30 messidor, sans an), paraît provenir d'une sorte d'enquête plus générale, restée probablement inédite. Elle est consignée sur une page grand in-folio, comprenant deux articles, n° 5 et n° 8, relatifs à des fouilles près de Boult-sur-Suippe (Marne) et près de Ligny-en-Barrois (Meuse). La description des couches du sol des chaussées est accompagnée d'une coupe, dessinée assez grossièrement, avec une échelle de calcul par toises. Au bas se trouvent la mention du visa et la date déjà signalée : *vu le* 30 *messidor*, avec la signature : *Richer*.

« Ce document nous a été offert en 1898 par M. E. Liebbe, notre confrère des Antiquaires, qui venait d'en faire l'acquisition, mais l'origine de la pièce lui est inconnue comme à nous.

1. Lor, canton de Neufchâtel, Aisne, village traversé par la même route qui a conservé son tracé presque complet de Reims à Montcornet. Cf. *Essai historique sur Rozoy-sur-Serre*, par G.-A. Martin, 1867, t. I, p. 50 à 57.

2. *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon*, 1783, p. 19, note *a*.

3. De nombreuses fouilles ont eu lieu dans le village voisin de Nizy-le-Comte, où une borne milliaire sans inscription a été trouvée et se dresse encore dans une rue à la porte du presbytère. Une borne milliaire avec inscription se trouve toujours dans le parc du château de Brimont (Marne), à peu de distance de l'endroit où elle a été trouvée sur la même voie romaine.

Digitized by Google

« Voici la copie textuelle du document :

« N° 8. Profil du chemin romain partant de Rheims[1], pas-
« sant par Bloust-sur-Suippe[2], conduisant à Château-Por-
« tien, tranchée à la Croix-Gaudenose[3]. Sur une hauteur, à
« trois lieues et demie de Rheims.

« 1. Première couche de onze à douze pouces d'épaisseur
« en grosse pierre et grès, d'un, deux et trois pieds cubes,
« provenant de Pont de Brimont[4], à 2 lieues de l'endroit.

« 2. Deuxième couche d'un pied d'épaisseur, en petite blo-
« caille rouge de figure cubique, provenant du Mont de
« Berru[5] ou des environs, à deux lieues de distance, fort
« mal arrangées et pleines de vuide.

« 3. Troisième couche de six à sept pouces d'épaisseur, en
« grève de terre du pays, mêlée du tuf, laquelle ressemble à
« du mortier très dur.

« 4. Quatrième couche, de même épaisseur, en grève de
« rivière d'Aisne, à 4 lieues, mêlée de cailloux noirs appe-
« lés (*mot illisible*).

« 5. 5e couche de même épaisseur que celle de dessus, en
« terre, laquelle s'est formée sur le chemin par succession
« de tems.

1. Les voies de Cologne à Reims et de Reims à Trèves ont été l'objet d'un article de von Veith dans les *Jahrbücher* de Bonn, fasc. LXXVI, 1883, p. 1 à 20. Citons aussi la *Reconstitution de la voie romaine de Reims à Cologne par Novion-Porcien, Warcq et Etion*, de l'abbé Dessailly. Paris, 1891, gr. in-8°. Signalons enfin les indications bibliographiques sur les voies de l'est de la France données par M. Adrien Blanchet dans son livre : *Les trésors des monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900.

2. Boult-sur-Suippe, canton de Bourgogne, Marne.

3. La Croix-Godinot, lieu dit sur la voie romaine, à un point culminant où se trouvaient une croix et un vieil arbre, entre Pomacle et Fresnes, même canton.

4. Le mont de Brimont, au-dessus du village de Brimont, même canton.

5. Berru ou Beine, mot douteux, commune de l'arrondissement de Reims. Il s'agit plutôt du mont de Berru, montagne isolée dont la composition géologique a été donnée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LI, p. 90.

Digitized by Google

« 6. Terre qui appuyent les chemins par les côtés.

« *Nota.* — En suivant ledit chemin, il a été fait une tran-
« chée au dela du village de St-Loupt[1], sur une hauteur,
« dont le fond est en craye solide, sur laquelle l'on n'y a
« trouvé que six pouces de grève de rivière sans encaisse-
« ment[2].

« N° 5. Profil par le travers du chemin romain qui conduit
« de Grand à Né, proche Ligny-en-Barrois[3].

« A. Lit de pierres plattes choisies, posées à la main les
« unes contre les autres sur le terrain naturel, dans la lar-
« geur de vingt-huit pieds et sur la hauteur de quatre à cinq
« pouces.

« B. 2e lit de pierrailles et cailloux, jettés sur le 1er lit A,
« sans bordures sur les extrémités et sur la hauteur d'envi-
« ron un pied.

« C. 3e couche en gravier et pierraille de la hauteur de
« huit à neuf pouces.

« D. 4e couche de[4] sable qui paraît avoir été broyé par le
« frottement des voitures, ainsi que le précédent, de même
« hauteur.

« E. Couches de terres végétale formée sur la ditte chaus-
« sée par le laps de temps et les pluyes.

« F. Terrein naturel qui n'a point été remué en formant
« la chaussée.

« G, H. Partie de la ditte chaussée actuellement fréquenté
« sur la largeur de huit à neuf pieds. (*Signé :*) Richer.

« Vu le 30 Messidor. (*Signé :*) Richer. »

1. Saint-Loup-en-Champagne, canton de Château-Porcien, Ardennes. Le tracé de la route est encore suivi par les voitures entre Saint-Loup et Avançon.

2. Voy. le récit des fouilles faites plus loin, sur la même voie, entre Avançon, Château-Porcien et Écly, en 1898, par M. le Dr Lamiable, dont les résultats sont consignés dans le t. CV des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 303.

3. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bar-le-Duc, Meuse. Sur le tracé des voies romaines dans ce département, voy. les travaux bien connus de MM. Liénard et Maxe-Werly.

4. Le mot *en* a été remis au-dessus du *de* non barré.

Digitized by Google

« III. Des renseignements analogues sur le sol de la voie romaine de Reims à Trèves ont été donnés dans un travail d'ensemble peu connu de M. Ch. Mialaret, ancien agent voyer en chef des Ardennes[1]. Il a précisé par des fouilles et un relevé très détaillé (pl. II, fig. 2) l'état de la chaussée entre Roche et la rivière d'Aisne, en face de Voncq (canton d'Attigny), et nous renvoyons à son étude tous ceux que l'art des Romains dans la construction des routes peut intéresser. La voie romaine de Reims à Bavay et celle de Reims à Castrice, par Château-Porcien, figurent également dans les relevés de ce mémoire et sur la carte qui l'accompagne.

« Ajoutons, en terminant, que, pour cette dernière voie, M. le docteur Lamiable, membre correspondant de l'Académie de Reims, a entrepris un travail de reconstitution du tracé dans les environs de Château-Porcien et qu'il a retrouvé dans le sol des couches d'encaissement de graviers et de pierres noires en silex qui ont une forme arrondie. Le résultat de ses investigations, déjà publié partiellement[2], se poursuivra et amènera, nous l'espérons, d'utiles découvertes. »

M. Henry Martin, membre résidant, à propos d'un cippe funéraire conservé au Musée de Constantine, signale les différentes interprétations qui ont été données du mot ***sartor*** contenu dans l'inscription de ce monument. Il demande s'il était indispensable de corriger ***sartor*** en ***sarritor*** et si l'expression ***sartor arenarius magister*** ne peut pas s'entendre, comme le pensait M. L. Renier, d'un costumier ou ravaudeur des ***arenarii***.

M. C. Enlart, membre résidant, présente les débris de

1. ***Recherches archéologiques sur le département des Ardennes***, Mémoire rédigé sur la demande de la Commission de la topographie des Gaules et publié dans la ***Revue historique des Ardennes***, fondée et dirigée par feu Ed. Sénemaud, t. I, année 1864, 2e livr., p. 145 à 195, avec six planches d'objets antiques, coupe de la voie romaine vers Trèves et carte du département offrant le relevé des tronçons des diverses voies romaines encore subsistants.

2. ***Travaux de l'Académie de Reims***, t. CV, p. 303. Des plans ont été tracés depuis.

Digitized by Google

trois livres de chœur des XIIIe et XIVe siècles provenant de la cathédrale de Sainte-Sophie de Nicosie à Chypre et retrouvés par lui dans une cachette de cette ancienne église devenue aujourd'hui une mosquée.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau un fragment d'une pierre tombale du commencement du XVIIe siècle qui a été trouvé dans la Seine, pendant la première quinzaine d'octobre, puis apporté au Louvre par un marinier, le chef d'équipe Charbonay, accompagné d'un garde-magasin de la Compagnie maritime de la Seine, nommé Fetty. Ce fragment a été retiré de l'eau au port Saint-Nicolas, à peu près en face la porte du Louvre dite porte Visconti. Il provient d'une tombe plate, ornée de gravures au trait; le défunt y était représenté sous une arcade dont on voit encore une partie à droite. De l'inscription qui entourait la pierre, il ne reste que ces lettres :

TE▪RE · 1603 · Priez Die[u

Le premier mot est légèrement gravé au trait, en caractères romains; peut-être est-ce [*sep*]*te*(*m*)*bre*?; la formule *Priez Dieu*..., etc., est gravée d'une manière plus accentuée en caractères gothiques. La pierre a servi de contrepoids à un bateau, ainsi que le prouvent les encoches qu'elle porte à droite et à gauche. Il est certain que ce fragment appartient à une tombe autrefois placée dans une église ou dans un des anciens cimetières de Paris. Le Musée Carnavalet devrait le recueillir; il est à sa disposition.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite que le R. P. Delattre, associé correspondant national, grâce à une nouvelle subvention de l'Académie, vient de reprendre ses fouilles à Carthage depuis le 20 octobre. Les premiers coups de pioche ont été heureux; ils lui ont fait découvrir, entre autres objets, deux beaux bijoux. Le premier est un scarabée en cornaline monté sur or et entouré d'un bandeau finement travaillé en filigrane; le plat porte en gravure un prêtre ou

Digitized by Google

une prêtresse, debout, la main levée devant un brûle-parfum. Le second est un anneau sigillaire en or massif orné, sur le chaton, d'une figure d'Hercule très finement gravée.

Séance du 13 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Paul Vitry. ***Michel Colombe et la sculpture française de son temps.*** Paris, 1901, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, un volume intitulé : ***Michel Colombe et la sculpture française de son temps***, 1901, gr. in-8° de 530 p., avec planches et figures intercalées dans le texte.

« Le présent volume est la thèse présentée à la Sorbonne par notre confrère M. Paul Vitry, associé correspondant national, pour obtenir le titre de docteur ès lettres. Si le regretté L. Courajod était encore au milieu de nous, c'est lui qui, avec sa compétence particulière et sa chaude parole, indiquerait à la Société, beaucoup mieux que je ne puis le faire, l'intérêt de cet important ouvrage, dû à l'un de ses élèves de prédilection. M. Paul Vitry a exposé dans le détail la vie et l'œuvre de Michel Colombe. Dans une série d'études critiques, il a repris tout ce qui avait été publié depuis un demi-siècle sur cet artiste célèbre; il a montré les conséquences, parfois exagérées, que quelques-uns de ces biographes avaient tirées de certains documents. Après avoir dégagé la personnalité de Colombe et caractérisé, à l'aide de toutes les œuvres encore existantes, le style de l'école au milieu de laquelle il parut, il s'est occupé de sa postérité immédiate, c'est-à-dire des artistes qui avaient continué les mêmes traditions que lui et dont l'un des plus qualifiés est Guillaume Regnault. C'est dans la région de la Loire qu'il a recherché et retrouvé les morceaux les plus dignes d'être rattachés à l'atelier du maître. Ces morceaux,

Digitized by Google

il les a placés sous les yeux du lecteur dans une série de reproductions en photogravure ou en phototypie comme les pièces de la thèse qu'il expose. Chacun peut ainsi en juger la valeur et en apprécier l'importance. Les maîtres de Tours, par leur talent et par les commandes capitales dont ils furent chargés, ont exercé autour d'eux, dans un rayon très étendu, une influence considérable.

« Les œuvres certaines de Michel Colombe et les monuments de son époque sont ceux à propos desquels se pose le plus souvent le difficile problème de la *Renaissance française*. Généralement, on fait coïncider ce mouvement avec l'entrée en scène des Italiens dans notre art national. Tout ce qu'on sait aujourd'hui sur la question de l'importation italienne a été mis au point par l'auteur. Mais ce qu'il a cherché avant tout à établir, « c'est que l'art français, à la veille des guerres d'Italie, était doué d'une admirable vitalité, qu'il subit l'apport italien comme un accident et que ce qu'il y a de plus robuste, de plus sain et de plus fécond dans l'art du XVI^e^ siècle lui est venu de notre vieux fond gothique et national. »

Travaux.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le manche de poignard du Musée d'Issoudun que j'ai décrit plus haut (p. 161) est certainement celui qui a été décrit en deux lignes par le baron de Bonstetten, d'après lequel il aurait été recueilli dans l'oppidum de Bonnens, près de Châteauroux, et aurait fait partie, en 1868, de la collection Lemaigre, de Châteauroux[1].

« Cependant, Bonstetten, ordinairement exact, paraît avoir

1. Baron de Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses*, 2^e^ suppl. Berne, 1868, p. 12, pl. IX, fig. 10. Le dessin, qui rend mal le style, montre le manche vu de profil ; une seconde figure montre le dessous de la garde. Bonstetten n'a pas soupçonné que ce manche pût être celui d'une arme. Le bronze a été signalé, d'après Bonstetten, par M. S. Reinach, dans un paragraphe intitulé *L'exaltation du torques* (*Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 198).

Digitized by Google

enregistré en cette occasion des renseignements peu précis. D'abord, *Bonnens* est une localité inconnue des dictionnaires et des habitants de Châteauroux.

« Grâce à M. J. Creusot, membre de la Commission du Musée de Châteauroux, j'ai pu obtenir les renseignements intéressants que voici.

« M. Lemaigre, archiviste de l'Indre (né en 1783, mort en 1867), possédait une collection nombreuse qu'il vendit entre 1855 et 1860, selon M. Guillard, secrétaire de la Commission du Musée de Châteauroux. Il avait cédé de belles monnaies d'or et de bronze gauloises et romaines aux historiens Augustin et Amédée Thierry. Puis, un certain nombre d'objets entrèrent chez M. Grillon-Deschapelles et sont encore conservés chez les descendants de ce dernier au château des Chapelles, par Levroux. Lemaigre avait recueilli beaucoup de monnaies et d'objets trouvés à Levroux[1], en particulier des fragments de bronze sur lesquels je reviendrai tout à

1. Je rappellerai que Lemaigre a publié une note sur des monnaies gauloises recueillies à Levroux dont certaines portaient les légendes *Abudos*, *Vadnaio* (lisez VADNIILOS), *Pixtilos* et *Togirix* (*Revue numism.*, 1850, p. 301-303). Depuis lors, Levroux n'a pas cessé de fournir des monnaies gauloises aux collectionneurs de la région (voy. une autre liste de pièces de cette provenance dans les *Mém. de la Soc. des antiq. du Centre*, t. XVII, 1889-1890, p. 293-295). On sait aussi qu'une grande trouvaille de monnaies bituriges, d'or et d'argent, a été faite à Moulins, près de Levroux, en 1893. La constatation de la richesse de Levroux en monnaies gauloises m'autorise à proposer une explication de la divergence apparente entre la provenance des objets de la collection Lemaigre, d'après M. Guillard, et la provenance enregistrée par Bonstetten. Ce dernier dit en décrivant les objets en bronze dont il est ici question que « l'oppidum de Bonnens a donné 4,000 monnaies gauloises. Une pareille abondance de numéraire ramène notre pensée vers Levroux. Or, à Levroux, il y avait l'énorme tour de *Bonnan*, dont on voyait naguère encore des pans de murs sur le faîte de la montagne. Une petite maisonnette en occupe aujourd'hui la place » (de la Tramblais et de la Villegille, *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*. Châteauroux, 1854, p. 285). Je conclus que *Bonnan* est devenu *Bonnens* dans l'ouvrage de Bonstetten.

Digitized by Google

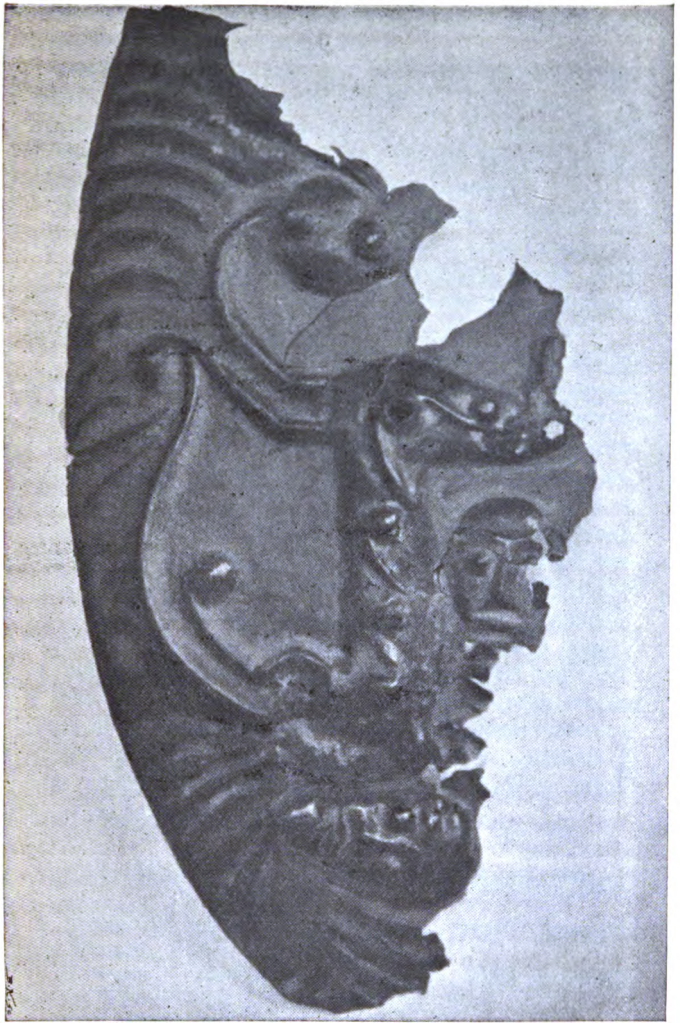

Plaque de bronze trouvée à Levroux (Musée de Châteauroux).

Digitized by Google

Digitized by Google

l'heure. Le manche du poignard du Musée d'Issoudun provient probablement du même lieu.

« Sur la planche de l'ouvrage de Bonstetten, où est reproduit le manche de poignard, on voit (fig. 9) un dessin également peu satisfaisant d'un bronze, orné de têtes humaines et d'une figure de quadrupède, que l'auteur présente comme un fragment de casque, trouvé aussi à Bonnens[1].

« J'ai retrouvé ce monument (reproduit ci-dessus[2]) au Musée de Châteauroux, et M. J. Creusot a eu l'obligeance de m'apprendre que ce bronze avait été donné par M. Mars, qui avait connu M. Lemaigre. Ce dernier déclarait que le bronze provenait de Levroux.

« Ce morceau intéressant, qui ne faisait certainement pas partie d'un casque, ressemble à un fragment du pourtour d'un bouclier circulaire. En effet, comme le fragment mesure $0^{m}175$ de longueur, on peut supposer qu'il appartenait à une plaque dont le diamètre atteignait environ $0^{m}38$, et nous savons, par les bas-reliefs des situles de la Certosa et de Sanct-Marein[3], que les Celtes connaissaient le bouclier rond. Mais, d'après ces documents, ce bouclier paraît de dimensions considérables, et, d'autre part, une plaque aussi mince que celle du Musée de Châteauroux, destinée à un bouclier, eût été fixée sur un disque en bois. Or, l'état de la bordure du fragment de bronze autorise à repousser cette hypothèse. Je crois donc plutôt que le bronze de Châteauroux est une partie d'un couvercle de ciste ou situle, analogue aux couvercles de Hallstatt et de Grandate, autres spécimens de cette chaudronnerie au repoussé qui fut très en faveur parmi les peuples celtiques[4].

1. M. S. Reinach l'a cité, d'après Bonstetten, dans *La sculpture en Europe*, p. 117, fig. 333.

2. Je dois remercier M. J. Creusot, qui m'a envoyé la photographie dont cette planche est la reproduction.

3. M. Hœrnes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, 1898, p. 656 et 666, pl. XXXII et XXXV, fig. 3.

4. Couvercle de Hallstatt : M. Hœrnes, *op. cit.*, p. 661, pl. XXXVI, 3; A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les*

Digitized by Google

« Le fragment de Châteauroux est orné d'un cheval dont les jambes sont déformées d'une manière singulière et présentent des extrémités bouletées. L'un des pieds de derrière se rattache au pied antérieur gauche par un prolongement en volute. C'est le même principe que sur le fourreau de La Tène où les jambes de derrière, la queue et la tête se terminent par des fleurons[1]. Je rappellerai aussi que des monnaies en potin, fort nombreuses, émises en Gaule au Ier siècle avant J.-C., portent au revers un animal (déformation du taureau des bronzes de Massalia), dont un membre postérieur se prolonge en avant[2].

« Le corps du cheval de notre plaque est décoré d'enroulements formant S, analogues à ceux du ceinturon d'Este[3]. La queue paraît coupée très courte et forme une sorte de triangle. Au-dessus du cheval et derrière on distingue deux têtes humaines qui ont bien le caractère dont j'ai parlé plus haut à propos du poignard d'Issoudun. Comme aspect géné-

vallées du Pô et du Danube, 1894, p. 97, fig. 54. Couvercle de Grandate : A. Bertrand et S. Reinach, *op. cit.*, p. 99, fig. 56. Cf. aussi le couvercle de ciste de Klein-Glein en Styrie : M. Hœrnes, *op. cit.*, p. 571, fig. 166.

1. E. Vouga, *Les Helvètes à La Tène*, 1885, pl. I, 40.

2. H. de la Tour, *Atlas*, pl. XVI, nos 5368, 5401, etc. — Des monnaies de ce type ont été recueillies dans la station de La Tène (voy. Vouga, pl. VIII, 9 à 13 et 15). Et l'oppidum de Levroux en a fourni précisément un grand nombre (*Revue numismat.*, 1850, p. 301); quelques-unes sont conservées au Musée de Châteauroux.

3. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 121, fig. 80. — L'origine de ce motif de décoration, comme celle de tous les ornements géométriques, n'est pas bien déterminée. Disons seulement que la volute en S paraît déjà sur un fragment d'os gravé de la grande grotte d'Arudy (*L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 137, fig. 6). Rapprochez aussi du bronze de Châteauroux les enroulements des bronzes de Glasinac (M. Hœrnes, *op. cit.*, pl. XX, fig. 1; cf. pl. XXI, fig. 2) et des vases de Butmir (*ibid.*, pl. VI, fig. 2, 6, 11 et 13). On peut reconnaître le même motif sur le vase de Plouhinec (*Rev. archéol.*, 1883, pl. XIII, et 1901, II, p. 54, fig. 2).

Digitized by Google

ral, ce cheval rappelle la maigreur informe du cheval de bronze trouvé à Obrzan, près de Brünn[1].

« M. J. Creusot a retrouvé aussi au Musée de Châteauroux deux autres fragments provenant de l'objet que je considère comme un fragment de situle. Ils représentent un quadrupède dont la tête est surmontée d'une sorte de corne à trois dents[2]. Au-dessus de l'animal, un masque humain semblable à ceux de l'autre fragment.

Fragment recueilli à Levroux (Musée de Châteauroux).

« On voit quel est l'intérêt des bronzes recueillis dans l'oppidum de Levroux, considérés comme perdus depuis trente ans et retrouvés dans les Musées d'Issoudun et de Châteauroux : on peut les regarder, avec le fourreau de La Tène, comme les plus anciens bronzes figurés de la Gaule. »

1. M. Hœrnes, *op. cit.*, p. 476, fig. 149.

2. Outre les quadrupèdes du fourreau de La Tène, dont il faut rapprocher (à cause de la région) les monnaies des Allobroges au type du bouquetin, on peut citer les animaux cornus du seau d'Aylesford (A.-J. Evans, dans *l'Archaeologia*, t. LII, Londres, 1890, pl. XIII, 1. Cf. *l'Anthropologie*, t. II, 1891, p. 594, fig. 4).

Digitized by Google

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le trésor de l'abbaye de Saint-Denys renfermait jadis plusieurs manuscrits anciens, ornés de riches reliures en orfèvrerie, que les historiens de l'abbaye, en particulier D. Doublet et D. Millet, n'ont pas manqué de mentionner. Ce dernier, après avoir parlé du ms. grec des œuvres de S. Denys l'Aréopagite (aujourd'hui au Musée du Louvre), apporté à Saint-Denys, en 1408, par Manuel Chysolaras, au nom de l'empereur Manuel Paléologue, ajoute[1] :

Longtemps auparavant, un autre livre avoit esté envoyé par l'empereur Michel le Bègue à l'empereur Louis Débonnaire, roy de France, à sçavoir le livre de la céleste Hiérarchie, et dix épistres, escrites de la propre main de sainct Denys Aréopagite, comme en font foy les historiens françois, avec les Chroniques de sainct Denys et le cardinal Baronius, au tome neufiesme de ses *Annales*, l'an huict cens vingt-quatre. Ce livre fut receu en ce monastère, avec grand applaudissement, l'an huict cens vingt-cinq, le jour de la feste du sainct martyr, qui est le neufiesme d'octobre, et la nuict suivante dix-neuf malades de diverses maladies furent guéris par les mérites du sainct. Ce livre ne se trouve plus au trésor, non plus que beaucoup d'autres choses qui y estoient jadis.

« Ce vénérable manuscrit, sorti sans doute du trésor de Saint-Denys dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, existe encore aujourd'hui ; il avait trouvé asile, peu après sa disparition de l'abbaye, dans la riche bibliothèque des de Mesmes, acquise plus tard pour la bibliothèque du roi, en 1731, et il est maintenant conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 437 du fonds grec. C'est un volume de format petit in-4°, composé de 216 feuillets de parchemin et transcrit en une belle écriture onciale du IX^e^ siècle[2].

1. *Le trésor sacré ou inventaire des saintes reliques... de l'abbaye royale de Saint-Denis en France* (Paris, 1645, in-12), p. 118-119.

2. Il y a une reproduction d'une page de ce manuscrit dans mes *Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs... de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1892, in-fol.), pl. XIV, 1.

Digitized by Google

« Ce n'est pas le seul manuscrit, copié en lettres onciales, dont la tradition ait ainsi jadis reculé la date et auquel elle ait fait attribuer une provenance fameuse. Il suffira de rappeler l'Évangéliaire grec du Camarin[1] de l'Escurial, copié au VIII^e^ ou IX^e^ siècle[2], et qui, dès le temps de Philippe II, passait pour avoir appartenu à saint Jean Chrysostome, dont il portait l'ex-libris : Κτῆμα τοῦ ἁγίου Ἰωαννου τοῦ Χρυσοστόμου. Il en est de même du manuscrit des Évangiles de Bérat d'Albanie, en lettres onciales d'argent sur parchemin pourpré, que l'on disait aussi copié de la propre main de saint Jean Chrysostome[3]. »

M. G. Bapst, membre résidant, entretient la Société des deux Esclaves de Michel-Ange et des péripéties par lesquelles de l'atelier du grand sculpteur florentin ils sont venus au Louvre.

« Michel-Ange, chargé de faire le tombeau de Jules II, conçut le projet d'un monument gigantesque : huit Esclaves devaient y tenir le rôle de cariatides. Deux d'entre eux paraissent seuls avoir été terminés ou à peu près, quatre autres encore, très frustres, sont dans une grotte des jardins Boboli à Florence.

« Les deux Esclaves terminés restèrent dans l'atelier de Michel-Ange, et ils y étaient encore lorsque le sculpteur tomba malade en 1544. Durant toute sa maladie, Robert Strozzi ne le quitta pas d'un jour et lui prodigua les soins les plus dévoués; fort touché de ce dévouement, Michel-Ange donna à son ami les deux Esclaves. C'est ainsi qu'ils entrèrent chez les Strozzi.

« En 1560, ils étaient en France, au château d'Écouen.

« Comment de chez les Strozzi étaient-ils venus chez le

1. Chambre aux reliques de la sacristie.

2. Il y a une reproduction d'une page de ce manuscrit dans les *Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne* publiés par Ch. Graux et Alb. Martin (Paris, 1891, in-fol.), pl. I.

3. Voy. les deux articles de Mgr P. Batiffol dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (1885) et les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (1889).

Digitized by Google

connétable de Montmorency? C'est ce qui n'a jamais été élucidé et que nous voudrions éclaircir.

« En 1554, Pierre Strozzi obtint à la fois du connétable de Montmorency, pour lui, le bâton de maréchal de France et pour son frère le prieur de Capoue, depuis quelque temps en disgrâce, le commandement des galères de la Méditerranée.

« Anne de Montmorency ne donnait rien pour rien, et il est probable qu'à cette époque, où il augmentait le château d'Écouen, il demanda à Pierre Strozzi, en échange de ses bons offices, les deux chefs-d'œuvre de Michel-Ange.

« Ce qui est certain, c'est que, vers 1560, le connétable fit élever par Jean Bullant sur l'aile gauche de son château d'Écouen le portique du temple de Jupiter Stator à Rome.

« Les deux niches qui sont de chaque côté de la porte centrale actuellement vides, mais que Ducerceau vit encore occupées par les Esclaves, prouve que ce portique, tout à fait hors d'œuvre, là où il est, n'a été édifié que spécialement pour faire cadre à ces deux statues que venait de recevoir le connétable.

« Les deux statues sont donc en France, à Écouen, chez les Montmorency, en 1560.

« Lorsque le dernier de la race, le jeune et brillant maréchal Henri II, fut décapité en 1632 à Toulouse, les deux Esclaves passèrent chez le cardinal de Richelieu et furent placés en son château du Poitou, dans le grand vestibule, au bas de l'escalier.

« Sauval nous affirme que c'est avant de mourir en sa prison que le maréchal Henri de Montmorency fit ce cadeau d'importance à celui qui lui faisait couper le cou.

« Il paraît cependant invraisemblable que le maréchal eût poussé aussi loin l'oubli des injures; aussi avons-nous cherché une explication à cette donation dans le testament du condamné.

« Malheureusement, il nous a été impossible de mettre la main sur ce testament ni sur l'inventaire des biens du maréchal dressé par un conseiller du parlement de Toulouse; cependant nos recherches nous ont amené à découvrir plusieurs relations inédites de la mort de Henri de

Digitized by Google

Montmorency, où il est dit qu'il laisse « au cardinal de « Richelieu un tableau conservé dans son hôtel à Paris : « un Saint Sébastien mourant qu'on tient être une pièce « rare. »

« Dans une autre relation, « à Saint-Preuil qui vient le « visiter, il remet son testament et le charge de faire accepter « un tableau au cardinal dont il a toujours été le serviteur « et qu'il a toujours honoré. »

« Le tableau de Saint Sébastien mourant est bien dans l'hôtel de Montmorency à Paris, et dans l'inventaire dressé à la requête du prince de Condé, beau-frère et héritier de Montmorency, il y figure :

En une caisse de 5 pieds de long sur 12 poulces de large s'est trouvé 5 tableaux peincts sur toile : en l'un desquels est M. le cardinal des Ursins, en ung autre une vierge, en ung autre un apostre, en ung autre une vierge et saint Jean-Baptiste et sainte Élisabeth, en l'autre est dépeint un saint Sébastien mourant avec un châssis de bois peinct de noir servant à cesdicts tableaux.

« De ce fait, cependant, il semble que l'on doive conclure que ledit tableau ne fut pas remis au cardinal ; mais tout ceci n'explique pas comment celui-ci entra en possession des Esclaves, et cependant la donation des deux statues, leur enlèvement d'Écouen et leur transport des environs de Paris en Poitou n'auraient pas dû passer sans qu'il en restât trace.

« Lorsque le maréchal de Richelieu, *le père la Maraude*, avec le fruit de ses pillages du Hanovre, fit construire sur les boulevards un hôtel auquel par ironie le public donna le nom qu'il porte encore de *Pavillon de Hanovre*, il y fit transporter les deux statues de Michel-Ange, qui furent placées dans le jardin sous trois coupoles copiées de celles des bains d'Apollon de Versailles. Au centre était un Bacchus antique et de chaque côté les deux Esclaves.

« Comment ces trois statues se trouvaient-elles en 1792 dans un hangar du faubourg du Roule ? Nous ne saurions le dire. Ce fureteur de génie qui avait nom Alexandre Lenoir les découvrit, et, s'autorisant de ce que le duc de Fronsac

Digitized by Google

était émigré, les transporta au Musée des monuments français et de là au Louvre, où le Bacchus est dans la salle des Cariatides et les deux Esclaves dans celle de la sculpture italienne de la Renaissance.

« Lenoir eut d'autant plus la main heureuse que des démolisseurs avaient déjà fait marché pour prendre possession des marbres, du Bacchus et des deux seules statues de Michel-Ange que nous possédons en France. »

M. E. Michon, membre résidant, revenant sur la communication de M. Bapst, rappelle que, il y a quelques années, il a brièvement exposé à la Société l'histoire du Bacchus dit Bacchus Richelieu et, par la même occasion, des deux Esclaves de Michel-Ange[1] : les trois statues, en effet, ont suivi les mêmes péripéties et, réunies aujourd'hui au Louvre, elles y sont parvenues par les mêmes étapes.

Il est vrai que ni les différentes éditions de la *Notice de la galerie des antiques*[2], où le Bacchus figure dès l'origine[3], ni celles de la *Description des antiques du Musée royal* de Visconti et Clarac[4], ni la *Notice de la sculpture antique* de M. Frŏhner[5], ne contiennent un mot de son histoire antérieurement à sa présence dans la collection Richelieu[6], si ce n'est ce seul renseignement que la statue en marbre grec dur a été restaurée à Florence. L'origine de ce détail, reproduit par M. Fröhner[7], remonte au coûteux et peu accessible

1. *Bulletin*, 1894, p. 168-174.
2. N° 156 ou 148.
3. *Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des antiques du Musée central des arts*, 1re éd., n° 156.
4. Éd. de 1817, n° 169; éd. de 1820 et 1830, n° 154.
5. N° 217.
6. Il en est de même encore dans la *Galerie des antiques* de Legrand (p. 44, n° 156), dans les *Annales du Musée* de Landon (2e éd., t. I, p. 89, pl. 43), dans les *Monuments antiques du Musée Napoléon* de Schweighaeuser et Petit-Radel (t. I, p. 181, pl. 78), dans la *Galerie du Musée Napoléon* de Filhol (t. II, pl. 84), dans le *Musée des antiques* de Bouillon (t. I, pl. 31), enfin dans le *Musée de sculpture* de Clarac (texte, t. IV, p. 190, pl. 272, 1570).
7. *Notice de la sculpture antique*, p. 234.

Digitized by Google

recueil de gravures publié au début du XIXe siècle par Robillard-Péronville et Laurent sous le titre de *Musée français*, où se lisent les lignes suivantes : « Il paraît que cette statue « est une des Antiques que le Primatice envoya d'Italie à « François Ier. Le cardinal de Richelieu en devint posses- « seur et la fit transporter à son château en Touraine [1]. » Il y a là, on le voit, une indication nouvelle, quoique présentée d'une manière hypothétique. Plus conforme à la vérité est peut-être le passage ci-après de l'ouvrage presque introuvable intitulé « *Collection des monuments de sculpture « réunis au Musée des Monuments français*, publiés par A. Le- « noir, conservateur de ce Musée », dont six livraisons in-folio, les seules qui aient paru « à Paris, au Musée et « chez le citoyen Guiot, l'an VI de la République », existent à la bibliothèque historique de la ville de Paris [2]. La figure XVIII représentant notre Bacchus y est accompagnée de ce commentaire : « Tel on voit Bacchus représenté sur « cette figure tirée du jardin de Richelieu; statue antique « de grandeur naturelle (et du beau temps de la Grèce) en « marbre blanc de Paros, tenant de la main droite un thyrse « et de l'autre une grappe de raisin. Elle fut donnée à Fran- « çois Ier par Robert Strozzi. La couronne de lierre qui « couvre la tête est d'une délicatesse recherchée [3]. » Lenoir ajoute même ailleurs, en parlant des antiques qui figurèrent au Musée des Monuments français : « cette suite précieuse « est composée de plusieurs statues antiques que Robert « Strozzi avait données à François Ier [4] », et une seconde

1. *Musée français*, t. IV (1809), 3e partie. Il n'y a pas de pagination.

2. N° 2711. M. Courajod a mentionné cet ouvrage, mais très brièvement, dans sa bibliographie des œuvres de Lenoir (*Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des Monuments français*, t. I, p. 143, note 1, t. II, p. 214) : il indique que la première livraison fut déposée le 3 nivôse an VI, la seconde le 13 floréal.

3. P. 26.

4. *Musée des Monuments français*, éd. in-8°, t. I, avant-propos, p. 14.

Digitized by Google

fois plus tard [1], en parlant des Esclaves de Michel-Ange : « ces chefs-d'œuvre de l'art avaient été donnés à Fran- « çois Ier par Robert Strozzi [2], ainsi que plusieurs statues « antiques, publiées dans un ouvrage in-folio, que j'ai fait « paraitre en l'an VI [3] » ; mais, dans la publication de l'an VI elle-même, pour le Bacchus seul la provenance est expressément affirmée.

La mention de Robert Strozzi jette sur l'histoire du Bacchus Richelieu un jour imprévu. Les Esclaves, en effet, sont également indiqués par Lenoir, on vient de le voir, comme étant un présent de Robert Strozzi au roi de France : « Ces statues, écrit-il encore, furent données par Robert « Strozzi à François Ier, qui en fit cadeau au connétable « de Montmorency. Elles furent placées dans des niches de « la façade du château d'Écouen. Dans la suite, le cardinal « de Richelieu s'empara de ces statues, les fit transporter « dans son château qu'il faisait construire en Poitou ; depuis, « le dernier maréchal de Richelieu en avait décoré son jar- « din à Paris, et enfin elles avaient passé à sa parente, qui « émigra, et, par ce moyen, procura à la nation un présent « dont Francois Ier n'aurait jamais dû disposer [4]. » Mêmes renseignements aussi dans la notice que leur a consacrée M. Barbet de Jouy : « comme ils n'avaient plus leur place

1. Le passage est tiré d'une « note sur l'origine et la formation du Musée », rédigée à l'époque de la Restauration.

2. Il y a là une inexactitude : les Esclaves ne sont venus en France, on le verra plus loin, qu'en 1550; le roi était alors Henri II.

3. *Archives du Musée des Monuments français* (*Inventaire général des richesses d'art de la France*), t. III, p. 151.

4. *Notice succincte des objets de sculpture et d'architecture réunis au dépôt provisoire national, rue des Petits-Augustins*, 1re éd. publiée en 1793 du catalogue du Musée des Monuments français, p. 10-11, n° 98 (Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. II, p. 247). Le texte est le même dans le « projet de Catalogue du dépôt provisoire des Petits-Augustins, présenté par Lenoir à la Commission temporaire des arts, 19 thermidor an II » (*Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 181). Cf. *ibid.*, p. 32.

Digitized by Google

« dans le monument de Saint-Pierre-aux-Liens, Michel-Ange « les donna au seigneur Robert Strozzi, qui l'avait recueilli « malade en sa maison, et celui-ci en fit don au roi Fran- « çois Ier [1]. » Les derniers historiens du château de Richelieu, enfin, M. E. Bonnaffé dans ses *Recherches sur les collections des Richelieu* [2], M. Bossebœuf dans son *Histoire de Richelieu et des environs* [3], répètent encore les mêmes indications. La tradition, d'ailleurs, si l'on fait abstraction du nom du roi, qui est Henri II et non François Ier, remonte à Vasari, qui, dans sa vie de Michel-Ange, rapporte que les Captifs furent donnés par lui à Robert Strozzi, dans la demeure de qui il se trouvait malade, qu'ils furent ensuite envoyés en cadeau au roi de France et qu'ils se voient aujourd'hui à Écouen en France [4]. Nous savons même que c'est plusieurs années avant la date de 1554, supposée par M. Bapst, au début de 1550, qu'ils furent expédiés pour la France, puisque le 29 avril 1550 Robert Strozzi rembourse à un certain Paolo Ciati les frais qu'il avait faits pour les embarquer [5]. Mais peu importerait, au fond, qu'ils eussent été cédés directement, comme le croit M. Bapst, par Robert Strozzi à Montmorency en échange de ses faveurs, au lieu d'avoir été offerts au roi lui-même, qui en aura fait présent au connétable. L'essentiel est de noter que le Bacchus est venu en France de la même manière que les Esclaves; et fût-il même, comme le dit le *Musée français*, une des statues rapportées par le Primatice de sa mission, se retrouvant par la suite avec

1. *Description des sculptures du Moyen-âge et de la Renaissance*, p. 26, n° 27.

2. Paris, 1883, p. 33.

3. Tours, 1890, p. 183, note 1.

4. Vasari, *Le Vite de' più excellenti pittori, scultori ed architettori*, éd. Milanesi (Florence, 1881), t. VII, p. 165. Cf. Bonnaffé, *Recherches sur les collections des Richelieu*, p. 33, note 1.

5. *Ibid.*, l. c., note : extrait des papiers de Robert Strozzi conservés aux Archives d'État à Florence : « *Signor Ruberto Strozzi in conto di sue spese dee dare a dì* 29 *aprile* 1550, *ducati* 14, 5 *moneta, fatti buoni a m. Paolo Ciati per tanti spesi per condurre a Ripa et acconciare in barca le statue di Michelangelo mandate in Francia.* »

Digitized by Google

les Esclaves dans la collection Richelieu, il ne pourrait guère y être entré que comme eux, par l'intermédiaire de Montmorency.

Offert à Montmorency, le Bacchus aura sans doute été placé par lui au château d'Écouen : nous n'en avons point toutefois la preuve manifeste qui résulte pour les Esclaves de la gravure d'Androuet du Cerceau [1]. De même que les Esclaves et que la donation ait été volontaire ou non [2], il dut,

1. *Les plus excellents bastimens de France* par J.-A. du Cerceau, éd. H. Destailleurs, t. II, notice et planches du château d' « Écouan ».

2. M. Bapst rappelle que « Sauval affirme que c'est avant de mourir en sa prison que le maréchal Henri de Montmorency fit ce cadeau d'importance à celui qui lui faisait couper le cou ». Il ne faudrait pas croire que Sauval soit seul à parler de donation. Il en est de même dans l'*Histoire véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Toulouse en la mort de M. de Montmorency*, p. 19, et dans l'*Histoire de Henri II, dernier duc de Montmorency*, p. 475. M. de Montaiglon a d'ailleurs consacré une curieuse note à cette question dans la *Revue universelle*, t. VIII, p. 43. En ce qui concerne, en particulier, le legs d'un tableau que mentionne M. Bapst, Jal, dans son *Dictionnaire critique*, p. 890, reproduit une lettre de Fr. Servien à son frère, lui disant que « le duc donna un tableau à Monseigneur le cardinal en lui envoyant des excuses de l'incivilité qu'il avait commise, lorsqu'il le lui avait refusé, une fois qu'il avait témoigné le souhaiter ». Voy. encore le *Mercure français*, t. XVIII, p. 831. Le doute ne peut porter que sur l'identification du tableau. D'accord avec la relation signalée par M. Bapst, les *Mémoires* de Simon du Cros (p. 289), l'*Histoire de Henri II* (p. 475), enfin Saint-Simon parlent d'un Saint Sébastien : « Allant à l'échafaud, il fit deux présents bien différents de deux tableaux d'un grand prix, du même maître, et uniques de lui en France, un Saint Sébastien percé de flèches au cardinal de Richelieu, et une Pomone et Vertumne de grandeur naturelle à mon père ». (Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, t. I, p. 155.) Au contraire, la relation de Clairambault dans le recueil de la Pairie aux Archives nationales (K. K. 596, p. 920), les *Mémoires* de Pontis (p. 578), l'*Histoire véritable* (p. 19), enfin Vignier, qui avait à Richelieu la charge des jardins et devait être bien informé, dans sa description *Le Chasteau de Richelieu ou l'Histoire des dieux et des Héros de l'antiquité avec des réflexions morales* (Saumur, 1676, in-8°), désignent le tableau comme un Saint François. « Il y a dans la

Digitized by Google

quoique M. Bapst n'en ait pas trouvé de trace, lors de la mort du maréchal Henri II de Montmorency, en être enlevé pour passer au château de Richelieu. Ici, il en est plus d'une fois fait mention en compagnie des Esclaves. Voici, par exemple, dans les *Promenades de Richelieu ou les Vertus chrétiennes* de Desmarets, publiées en 1653, un passage de la première promenade :

même chambre (chambre du cardinal), dit Vignier, un tableau d'un Saint François, qui se voit au travers d'un rideau, peint par Fratre Bastian del Piombo, sur le dessin de Michel-Ange. Ce tableau fut donné à Son Éminence par M. de Montmorency » (p. 95). M. A. Tournezy a donc tort, dans sa notice sur Richelieu qui fait partie des *Paysages et Monuments du Poitou* publiés par M. Robuchon (Le Loudunais, livr. 204-210, p. 68), d'indiquer dans ce cabinet un Saint Sébastien d'Annibal Carrache, don de Montmorency. Il n'y avait à Richelieu, en dehors d'un Saint Sébastien d'albâtre au-dessus de l'autel de l'antichambre du Roi, qu'un Saint Sébastien « qu'on prise fort » dans la chapelle et un autre aujourd'hui au Musée de Tours (Bossebœuf, *Histoire de Richelieu*, p. 189, 191, 223, note 1). Cf. sur les deux versions, Bonnaffé, *Recherches sur les collections des Richelieu*, p. 37-39; Bossebœuf, p. 210, note 2, et M. de Boislisle, *Mémoires* de Saint-Simon, t. I, p. 155, note 1. Le Louvre possède en effet un Saint Sébastien d'Annibal Carrache, non exposé actuellement, qui vient de la collection de Louis XIV (Cat. Villot, n° 147; cat. Both de Tauzia, n° 130), que MM. Bonnaffé et de Boislisle regardent comme étant celui de Montmorency et de Richelieu. M. Bonnaffé soupçonne qu'il aurait pu se produire une confusion entre le nom du saint et le nom du peintre. Peut-être les remarques de M. Bapst, d'où il résulte que le Saint Sébastien figura à l'inventaire de l'hôtel de Montmorency à Paris et par suite ne semble pas avoir été remis au cardinal, sont-elles de nature à apporter un élément nouveau au problème, en permettant de supposer qu'un autre tableau aurait éte substitué au Saint Sébastien originellement destiné au cardinal. M. de Montaiglon, enfin, a attiré l'attention (*Revue universelle*, t. VIII, p. 39; cf. Bonnaffé, p. 39-40) sur un volume de la bibliothèque de l'Arsenal renfermant des vers en l'honneur d'une statue en marbre de Didon par Christophe Cochet, *pro marmorea et insigni statua Didonis ensem manu tenentis a nobiliss. Duce Montmorencio illustriss. et omnium celeberrimo cardinali Richelio dono data,* qui constituerait encore un don de Montmorency, mais qui n'est nulle part signalée au château de Richelieu.

Digitized by Google

« Laissons cette Venus que tailla Praxitele,
« De qui la Beauté même a fourny le modèle;
« Celle de Phidias, dont l'art docte et charmant
« Fit pour elle autrefois soupirer maint amant,
« Juppiter, de Lysippe incomparable ouvrage,
« Junon que respecta la flamme de Cartage,
« Et Diane, et son frère à Delphe adoré,
« Hercule au bras nerveux, au regard asseuré,
« Et celuy qui nasquit sur le mont de Cyllene,
« Dont la subtile main tient une bourse pleine,
« Celuy qui boit le jus de ses raisins pressez
« Et tous ces autres Dieux dans leurs niches placez;
« Et ces nobles Captifs vivans dans la sculpture,
« Dont l'un brave le sort, l'autre triste l'endure,
« En qui ses derniers coups l'art voulu reserver,
« Deffiant l'avenir d'oser les achever [1]. »

La Fontaine, aussi, dans une curieuse lettre à Mme de La Fontaine, datée de Limoges le 12 septembre 1663, où il lui raconte son voyage à Richelieu [2], signale le Bacchus et les Esclaves. « Autour du château sont force bustes et force « statues, la plupart antiques, comme vous pourriez dire « des Jupiters et des Apollons, des Bacchus, des Mercures et « autres gens de pareille étoffe, car, pour les Dieux, je les « connais bien, mais pour les Héros et grands personnages, « je n'y suis pas fort expert; ..... et puisque nous sommes

1. *Les Promenades de Richelieu ou les Vertus chrestiennes*, dédiées à Madame la duchesse de Richelieu, par I. Desmarets,..... intendant de la maison et affaires de M. le duc de Richelieu, Paris, chez Henri Le Gras, 1653, in-8°, p. 3.

2. La lettre, conservée dans les manuscrits de Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 5132, p. 123-139), a été publiée pour la première fois par Monmerqué dans les *Opuscules inédits de La Fontaine* (Paris, 1820, in-8°), p. 15-39; elle est reproduite au tome IX des *Œuvres de Jean de La Fontaine* de la collection des grands écrivains de la France, p. 258-283. Un tirage à part, extrait des p. 335-355 du t. III des *Œuvres complètes de La Fontaine* publiées par Ch. Marty-Laveaux (Paris, 1859, in-8°), figure à la Bibliothèque nationale sous le titre de *Description du château de Richelieu*.

Digitized by Google

« sur le chapitre de Vénus, il y en a quatre de bon compte « dans Richelieu..... Parmi les autres statues qui ont là « leur appartement et leurs niches, l'Apollon[1] et le Bacchus « emportent le prix, au goût des savants; ce fut toutefois « Mercure que je considérai davantage, à cause de ces hiron- « delles qui sont si simples que de lui confier leurs petits, « tout larron qu'il est; lisez cet endroit des *Promenades de « Richelieu*[2], il m'a semblé beau, aussi bien que la description « de ces deux captifs dont M. Desmarets dit que l'un porte « ses chaînes patiemment, l'autre avec force et contrainte : on « les a placés en lieu remarquable, c'est-à-dire à l'endroit du « grand degré, l'un du côté du vestibule, l'autre de l'autre, ce « qui est une espèce de consolation pour ces marbres, dont « Michel-Ange pouvait faire deux empereurs..... On dit qu'il « ne se peut rien voir de plus excellent, et qu'en ces statues « Michel-Ange a surpassé non seulement les sculpteurs « modernes, mais aussi beaucoup de choses des anciens. Il y « a un endroit qui n'est quasi qu'ébauché, soit que la mort, « ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage qui « devait être immortel, ait arrêté Michel-Ange en cet endroit « là, soit que ce grand personnage l'ait fait à dessein, et afin « que la postérité reconnût que personne n'est capable de tou-

1. La Fontaine avait d'abord écrit « le Mercure ».

2. Il s'agit des vers suivants de la quatrième promenade de l'ouvrage de Desmarets (p. 22) :

« Mainte hirondelle passe avec son aile aigüe,
« Consulte de ces Dieux la réponse ambigüe,
« Va cent fois et revient, gazouillant alentour
« De Jupiter, de Mars, de Vénus et d'Amour.
« Mais n'en voy-je pas une insolente et profane
« Qui gaste de son nid le carquois de Diane?
« Une autre a pour abry la harpe d'Apollon.
« Cette autre de Pomonne habite un creux melon.
« J'admire celle-cy qui simple s'avanture
« De confier sa race à ce larron Mercure. »

Je n'ai pu consulter la *Description de Richelieu à la mémoire du Cardinal Duc*, par le s[r] Colardeau, publiée vers 1643, in-4°, qui ne se trouve ni à la Bibliothèque nationale, ni, semble-t-il, dans aucune des bibliothèques publiques de Paris.

Digitized by Google

« cher à une figure après lui. De quelque façon que cela soit, « je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens « que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque « que de ce qu'il leur a donné de plus accompli.

« Qu'on ne se plaigne pas que la chose ait été
« Imparfaite trouvée,
« Le prix en est plus grand, l'auteur plus regretté
« Que s'il l'eût achevée [1]. »

Il n'y a pas de doute qu'il s'agisse, dans ces passages, de notre Bacchus, bien que, dans une description peu postérieure, celle de Vignier, on ne trouve pas moins de cinq statues de Bacchus [2], sans parler de deux bustes [3]. De ces cinq Bacchus, le Bacchus dit Bacchus Richelieu est évidemment, la lettre de La Fontaine d'ailleurs l'indique, l'un des deux premiers, les plus estimés, qui occupent des niches de la cour : les deux bâtiments d'aile en comprenaient chacun, sans compter le pavillon d'entrée, dix au premier étage au-dessus de dix plus petites de forme circulaire, où étaient placés autant de statues et de bustes; et c'est là, parmi les statues de l'aile droite, dite aile de la Reine, dont le recueil intitulé « *Le magnifique chasteau de Richelieu..... commencé et « achevé par Jean-Armand du Plessis, cardinal duc de Riche-« lieu, sous la conduicte de Jacques Mercier, architecte ordi-« naire du Roy*, gravé par Jean Marot, aussi architecte et « graveur de Sadite Majesté, dédié à Monseigneur le duc « de Richelieu [4] » donne la liste suivante « Silla, une Dame romaine, Jules César, une Muse moderne, Néron, une Grecque, un Mars, une Vénus que l'on tient de Phidias, Mercure, Cléopâtre, Bacchus », qu'il faut placer notre Bacchus que le même Marot qualifie d'admirablement beau [5].

1. *Œuvres*, t. IX, p. 262-265; *Description du château de Richelieu*, p. 10-12.
2. *Le chasteau de Richelieu*, p. 21, 29, 37, 43, 46.
3. *Ibid.*, p. 9 et 37.
4. Le recueil, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque Mazarine (n° 19365), n'est pas daté.
5. Pl. 6. Le Bacchus Richelieu serait donc celui mentionné par

Digitized by Google

La planche 13 du même ouvrage nous montre les deux Esclaves de Michel-Ange dans le corps de logis du fond, de part et d'autre de la fenêtre centrale qui surmonte la porte d'entrée[1], « sur le balcon qui est devant le dôme du grand « escalier », comme dit Vignier[2]. « Il y a », lit-on encore dans les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier, « en « haut du degré, un balcon qui donne sur la cour, où sont « deux Esclaves..... pris à Écouen, qui était à M. de Mont- « morency, que l'on tient les deux plus rares pièces de cette « nature qu'on ait vues de notre siècle[3], » mais que Mademoiselle, par une confusion d'autant plus étrange qu'elle avait visité Richelieu[4], croit être « en figures de bronze[5] ».

Le siècle suivant amena le Bacchus, avec les Esclaves[6],

Vignier à la p. 21 et qui se trouvait au-dessus d'un buste de Cicéron. Cf. Bossebœuf, *Histoire de Richelieu*, p. 184, où l'orientation par rapport aux ailes, inverse de celle qu'on attend, est de nature à induire en erreur. Le second Bacchus de la cour se trouvait dans les niches de l'autre côté, dont les statues sont énumérées par Marot dans cet ordre, « Impératrice, Marius, Dame romaine, Caracalla, Vénus de Médicis, Antinoüs, Vestale, Bacchus, Vénus, Mercure, Vénus », sans que l'ordre corresponde à celui des figures reconnaissables sur sa planche 6 qui donne la vue de cette aile. Marot, enfin, donne encore la gravure d'un Bacchus dans sa planche précédente à plus grande échelle, mais, quoiqu'on y doive voir sans doute une partie de l'aile gauche, ni le Bacchus, à qui le graveur a donné une nébride, ni le Mercure qui l'accompagne ne reproduisent absolument les traits de ceux de la pl. 6.

1. Pl. 13, nos 4 et 5.

2. *Le chasteau de Richelieu*, p. 27. La désignation est plus exacte que celle de La Fontaine « à l'endroit du grand degré ». M. Tournezy, dans sa notice sur Richelieu (Robuchon, *Paysages et monuments du Poitou*, Le Loudunais, p. 69), commet une bizarre erreur en appelant les Esclaves « ces deux caryatides superbes qui supportaient un balcon au-dessus de la porte d'entrée ». Les deux Esclaves, est-il besoin de le dire, ne supportaient rien et se trouvaient sur le balcon, non dessous, dans des niches, que surmontaient, dans d'autres niches plus petites, deux bustes d'Apollon et d'Hercule.

3. *Mémoires*, nouv. éd., Amsterdam, 1734, t. I, p. 20.

4. Il est vrai que c'était à l'âge de douze ans, en 1639.

5. *Mémoires*, l. c.

6. Les Esclaves furent remplacés à Richelieu, d'après M. Bosse-

Digitized by Google

du Poitou à Paris. Le maréchal de Richelieu, en effet, avait demandé au château les marbres nécessaires à la décoration de sa nouvelle résidence[1]. Dans la description qu'il nous a laissée de l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin appartenant au maréchal, Piganiol de la Force s'exprime en ces termes : « Le fond du parterre est ingénieusement terminé « par un grand bassin au delà duquel sont, des deux côtés, de « hautes palissades de treillages isolées et ouvertes en arcades. « Dans la partie du milieu sont trois grandes niches, élevées « sur différents plans et couvertes en baldaquins, avec pla-

bœuf (p. 183), qui n'indique pas la source du renseignement, sans doute le *Ricolocus dolens*, poème de François Ragonneau daté de 1753 (cf. p. 429-435), par une statue de Pompée et une de Scipion l'Africain, surmontées elles-mêmes de bustes de Marc-Aurèle et d'Auguste. L'indication est confirmée par l'inventaire du milieu du XVIII[e] siècle publié dans les *Nouvelles archives de l'art français*, t. IX, 1882, p. 216. Mais un inventaire postérieur, de 1788, ne mentionne plus qu' « une très belle figure extrêmement mutilée », et deux bustes de Caligula et de Tibère (*Archives historiques du Poitou*, t. XXXI, 1901, p. 355).

1. M. Bossebœuf, à la suite de M. Bonnaffé (p. 69), dit huit antiques, outre les Esclaves et le Bacchus (p. 183); mais ailleurs il parle seulement de « plusieurs bustes antiques, dont un Bacchus » (p. 404). Il semblerait donc qu'il considère ici le Bacchus comme un buste, quoiqu'il rapporte en note (cf. aussi p. 183, note 1) la description qu'en a donnée Lenoir et que dans sa visite du château il l'ait qualifiée de superbe statue (p. 184), en ajoutant (note 3) qu'elle est au Louvre sous le n° 127 (lisez 217 de la *Notice de la sculpture antique* de Fröhner. M. Reinach, dans la table de son *Clarac de poche* [p. 634], renvoie aussi à ce n° 217, quoique le Bacchus y soit la statue 4-5 de la p. 137). M. Tornezy, peut-être trompé par là, indique à tort (p. 69) comme étant le Bacchus enlevé par le maréchal de Richelieu un « buste en bronze noir antique de Bacchus », qui ornait, au XVII[e] siècle, le pavillon de la Chapelle, sur la façade regardant l'anti-cour. Le buste placé en pendant sur le pavillon opposé, le pavillon de la Marine, buste de Mercure, également en bronze noir, a été assimilé par M. Bonnaffé (p. 74, note 2) avec le Mercure en bronze doré qui couronnait le dôme du salon en forme de temple rond du jardin de l'hôtel de la rue Saint-Augustin, mais M. Bossebœuf fait remarquer avec raison (p. 185, note 1) que le Mercure du château de Richelieu était un buste et non une statue.

Digitized by Google

« fonds en coupoles et campanes. Dans ces trois niches sont « placées trois statues qui sont d'une grande perfection. Celle « du milieu est un Bacchus, dont la suavité des contours ne « laisse point douter de son antiquité. Les deux autres, que « l'on assure être de la main de Michel-Ange, faites pour le « tombeau de Jules II, sont fort supérieures [1]. » Le transport, quoi qu'on en ait dit [2], est antérieur à l'automne de 1749, où Bachaumont, à la suite d'une visite faite en compagnie de Falconet, écrivait au maréchal : « Nous ne pouvions nous « lasser d'admirer vos belles statues et surtout celles de « Miquelange, qui sont de la plus sublime beauté [3]. »

La présence des trois statues en 1792 dans un hangar du faubourg du Roule s'explique non moins aisément. « Après « la mort du dernier maréchal, écrit Lenoir, sa veuve les fit « passer dans une maison qu'elle habitait au Roule, d'où elle « se retira avant de leur donner une destination définitive. « Ces chefs-d'œuvre ainsi abandonnés dans une écurie allaient « être vendus à des courtiers, lorsque j'arrivai à temps pour « empêcher cette dilapidation. J'osai arrêter cette vente et « j'obtins du commissaire du département la permission de « faire enlever en ma présence des monuments qui n'auraient « jamais dû sortir des mains du gouvernement [4]. » Lenoir est plus précis encore dans une note marginale tracée au bas de la page de l'exemplaire de l'édition de 1793 de son catalogue conservé à la bibliothèque de l'École des Beaux-arts : « N° 98. *Du jardin de Richelieu, rue de l'Union, faubourg du*

1. *Description historique de la ville de Paris,* éd. de 1765, t. III, p. 134.

2. MM. de Chennevières et de Montaiglon, dans une note jointe à l'*Abecedario* de Mariette, publié par eux dans les *Archives de l'art français*, le déclarent certainement postérieur à l'année 1757 (t. I, p. 220, note) pour cette raison que le maréchal ne serait devenu propriétaire de l'hôtel qu'en cette année, mais c'est là une erreur (cf. Bonnaffé, p. 68).

3. Bonnaffé, p. 69, d'après les papiers de Bachaumont ; Bossebœuf, p. 183, note 1.

4. *Musée des Monuments français,* éd. in-8°, t. III, p. 39. Cf. *Archives du Musée des Monuments français,* t. I, p. 124.

Digitized by Google

Roule. Un des Esclaves qui devaient orner le tombeau du pape Jules second, ainsi que le numéro 101, en marbre blanc, exécuté à Rome par Michel-Ange, dans la proportion de six pieds et demi[1] »; et en note : « ces morceaux, que j'ai sauvés du pillage, étaient relégués dans une cour, entassés dans un coin les uns sur les autres. Comme on vendait dans cette cour, pour les faire respecter, j'ai fait couvrir le tout de planches, en priant le commissaire du département, nommé Le Cinque, d'y apposer le scellé pour les faire respecter jusqu'à ce que je puisse les faire enlever légalement[2] ».

Quand se fit au juste cet enlèvement? Le 3 décembre 1792, les Esclaves et le Bacchus sont signalés comme « sculptures précieuses à conserver » dans le « procès-verbal de la vérification des membres de la commission des monuments chez Mme de Richelieu[3] ». Lenoir, d'autre part, les fait figurer dans l'état dressé par lui des « monuments, statues et colonnes qui sont entrés au dépôt des Petits-Augustins pendant les années 1791 et 1792[4] ». Il est sûr du moins qu'ils avaient été transportés avant le milieu de 1793 : nous les trouvons en effet dans la première édition du catalogue de Lenoir parue en juin de cette année[5].

1. *Notice succincte du dépôt des Petits-Augustins*, p. 10 (Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. II, p. 247).

2. *Ibid.*, l. c.

3. A. de Boislisle, *Les collections de sculptures du cardinal de Richelieu*, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XLII, p. 128.

4. *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 8-9, nos 73-74; cf. *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 32, 65, 66.

5. M. Courajod avait établi qu'elle fut terminée et distribuée le 8 nivôse an II = 28 décembre 1793 (*Alexandre Lenoir*, t. II, p. 298), d'après une lettre portant cette date de Lenoir au président du Comité d'instruction publique de la Convention où il en annonce l'envoi (*ibid.*, t. I, p. 25); mais une autre lettre de Lenoir aux journaux, du 3 septembre 1793, où il se plaint qu'un anonyme vient de publier à son insu et presque sous son nom un catalogue des objets de sculpture de son dépôt, indique qu'il avait fait imprimer sa notice en juin 1793 (*Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 81; cf. *ibid.*, p. 59, note 1).

Digitized by Google

Le Bacchus ainsi sauvé avait sans doute gardé trace du péril et de la négligence encourus. Lenoir, en effet, indique qu'il l'a fait restaurer par le citoyen Foucou[1], et c'est évidemment à l'intervention de Foucou que sont dues un certain nombre de pièces très visibles, notamment au genou droit, au cou-de-pied gauche et, la plus grande, à la cuisse gauche en avant. Mais, outre cette restauration ordonnée par lui, Lenoir a signalé aussi celles dont la statue avait été auparavant l'objet : « cette figure, dit-il, a beaucoup souffert des restaurations anciennes et modernes : les bras et la jambe gauche sont entièrement modernes[2] » ; et, dans une note manuscrite en marge du catalogue de 1793, il ajoute, pour bien montrer, si besoin en était, qu'il ne s'agit pas du travail exécuté sous sa direction : « la jambe droite est de restauration, ainsi que la jambe gauche, la cuisse et les deux bras ; mais ces restaurations ont été faites par des Italiens[3] ». Il est question ici, on le voit, de la jambe droite aussi bien que de la gauche. Lenoir, la chose n'est pas douteuse, a varié dans ses appréciations. Il croyait sans doute la tête antique lorsqu'il écrivait : « Si l'on examine l'ensemble de cette statue, on retrouve cette sagesse divine que les statuaires grecs savaient si bien imprimer au marbre. La tête est posée avec élégance sur un col bien proportionné, qu'une poitrine héroïque reçoit avec aplomb. Le balancement doux de ses contours et de ses membres offre une telle harmonie que l'on croit entendre à son aspect l'accord parfait d'une lyre. La jeunesse de Bacchus, sa grâce, sa gaîté naïve, tout y est exprimé avec cette douceur profonde qui pénètre et échauffe peu à peu ; sa bouche entr'ouverte est calme, et l'ardeur de l'amour colore ses lèvres[4]. » Mais quelques années auparavant il la jugeait moderne : « Les

1. *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 117, n° 837.
2. *Collection des monuments du Musée des Monuments français*, éd. in-fol., p. 26.
3. *Alexandre Lenoir*, t. II, p. 249, n° 100.
4. *Description du Musée des Monuments français*, 3e éd., an V, p. 30.

Digitized by Google

bras et les jambes sont entièrement modernes, la comparaison avec le torse en est facile. Quoique la tête soit de la plus grande beauté, je ne la regarde pas comme antique; le marbre en est différent et l'exécution plus sèche[1]. »

Il y a loin de ces premières indications à celles de M. Fröhner, pour qui la tête rapportée est antique, et qui ne regarde comme refaits que les feuilles de la couronne de lierre, quelques pièces au cou, le bras droit, l'avant-bras gauche avec le raisin, la moitié du pouce du pied droit, trois doigts du pied gauche[2]; à celles de M. Ch. Ravaisson surtout, dans l'étiquette placée au-dessous de la statue, qui, en ce qui concerne le bras droit, ne croit qu'à quelques pièces et raccords[3]. Il est, avouons-le, bien difficile de se prononcer avec certitude, lorsque, comme ici, les parties soi-disant neuves datent de plusieurs siècles déjà et, par le séjour au grand air, ont pris la même coloration que les parties anciennes; lorsque, par surcroît, à ce travail de restauration primitif s'est, dans la suite, surajoutée une nouvelle réparation dont on ne connait pas au juste le caractère et les limites; mais, sans prétendre faire un départ infaillible, il semble bien que Lenoir ait vu juste d'abord. La tête, avec son nez intact et la gouttière qui s'étend entre lui et les lèvres, les paupières dont le bord supérieur, à l'angle externe, se prolonge loin au delà du bord inférieur, la raie de la chevelure tracée sur tout le crâne jusqu'à la nuque, alors qu'elle se limiterait plus naturellement aux deux bandeaux placés sur le front, la présence même du lierre, auquel devrait peut-être être substituée de la vigne, n'a guère le caractère antique. Modernes me paraissent encore,

1. Projet de catalogue présenté à la Commission temporaire des Arts le 19 thermidor an II, *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 172.

2. *Notice de la sculpture antique*, p. 234.

3. Salle des Caryatides. *Le Musée des antiques* de Bouillon, au contraire (t. I, pl. 31), indique comme étant des restaurations « l'avant-bras et partie du bras droit, la jambe droite jusqu'à la rotule, l'avant-bras et le bout du pied gauche, les mains », et M. de Clarac encore (*Musée de sculpture*, texte, t. IV, p. 190) regarde comme moderne « la jambe droite depuis le genou jusqu'au-dessus des malléoles. »

Digitized by Google

comme à Lenoir, non seulement les bras, bras droit presque en entier et avant-bras gauche, mais les jambes, avec partie même de la cuisse gauche, et aussi les pieds, ainsi que le bas du tronc d'arbre, qui n'adhèrent pas à la plinthe.

Des Petits-Augustins, le Bacchus, au bout de cinq ou six ans, passa au Musée central des arts. S'il fallait en croire l'« état des objets sortis du dépôt des Petits-Augustins et remis à qui de droit d'après les ordres des magistrats en exercice », il aurait été remis au Louvre dès le 27 février 1793 : « une figure antique en marbre représentant Bacchus... venant du jardin de Richelieu [1] », ou encore : « le 27 février 1793, remis au Musée du Louvre, sur l'autorisation de la commission exécutive de l'instruction publique,... une belle statue de Bacchus en marbre de Paros [2] ». M. Courajod, toutefois, qui le premier a publié cet état, a remarqué qu'il n'a pas été rédigé dans un ordre chronologique et avec le même soin que les précédents et que Lenoir y a souvent groupé sous une seule et même date toutes les livraisons faites à différentes époques à un même établissement [3]. La cession du Bacchus fut en réalité beaucoup plus tardive. Il suffirait pour l'attester de la présence de la statue dans la troisième édition du catalogue du Musée des Monuments français [4], terminée le 18 ventôse an V (6 janvier 1797) [5].

1. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 147, état n° 3, n° 994.

2. *Archives du Musée des Monuments français*, t. III, p. 222-223. Il est vrai que, dans un autre passage, Lenoir parle de deux Bacchus du jardin de Richelieu remis par lui au Louvre, à une date beaucoup plus tardive d'ailleurs, 28 floréal-5 prairial an V (*Archives du Musée des Monuments français*, t. I, p. 124), et que par suite il pourrait, semble-t-il, être question d'un Bacchus provenant des jardins de Richelieu sans que ce fût nécessairement le Bacchus dit Bacchus Richelieu; mais, dans un autre passage, ce second Bacchus est indiqué, avec plus de raison, comme provenant de chez Le Terrier (*ibid.*, t. III, p. 402; Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 118, n° 843).

3. *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 145.

4. P. 29, n° XII.

5. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. II, p. 209; cf. *ibid.*, t. I, p. 115, n° 822.

Digitized by Google

Dès l'édition précédente parue en 1795 [1], elle est cependant marquée de l'astérisque [2] dont Lenoir avertit qu'il fait précéder les monuments destinés à être placés dans le Museum [3]. Lenoir avait protesté, et un arrêté du Comité d'instruction publique du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) avait enjoint « qu'à l'avenir aucun objet relatif à l'instruction publique ne puisse être enlevé d'aucun dépôt sans que préalablement le Comité d'instruction publique ait prononcé [4] ». Quelques jours après, le 29 vendémiaire, Lenoir avait de plus obtenu que son dépôt fut déclaré permanent et érigé en Musée des Monuments français [5], et ce n'est qu'après cette érection en Musée, qui n'empêchait pas, il est vrai, aux yeux du ministre de l'Intérieur, que le Museum de Lenoir ne fût « qu'une branche du Museum central de la République », que Benezech l'invite, par lettre du 19 germinal an IV (8 avril 1796), à remettre « aux conservateurs du Museum national central les statues, vases, tombeaux antiques qui ne sont pas des monuments de notre histoire, ainsi que les colonnes précieuses qui ne font point partie des monuments appartenant au Musée spécial des Petits-Augustins et qui peuvent être nécessaires à la décoration du Museum national ou Palais des Arts [6] ». L'état n° 2 du journal de Lenoir, aussi bien, l'état par excellence et le seul auquel on puisse se fier avec certitude, indique seulement à la date du 28 floréal an V (17 mai 1797) la remise « à l'administration du Musée central, au Louvre, d'une statue antique de grandeur naturelle, représentant Bacchus, du jardin de Richelieu [7] ».

1. Imprimée du 5 fructidor an III au 6 vendémiaire an IV (*ibid.*, t. II, p. 209; cf. t. I, p. 84, n° 581 et 88, n° 602).
2. P. 36, n° 193.
3. P. 12, note 1.
4. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. CLIX, note 2.
5. *Ibid.*, p. CLX et 90, n° 615.
6. *Ibid.*, p. CLXIII ; *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 305-306.
7. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 117, n° 837; *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 402. La date doit être

Digitized by Google

Les Esclaves, eux aussi, étaient à cette date venus au Louvre, et si, pour la première fois peut-être depuis plusieurs siècles, ils avaient été momentanément séparés du Bacchus, c'est que, contrairement à ce qu'on serait en droit d'attendre, ils étaient partis de chez Lenoir avant lui. Dès l'édition de 1795 du catalogue du Musée des Monuments français, où le Bacchus figure encore, il n'est plus question qu'incidemment des Esclaves, « que j'ai remis, dit Lenoir, pour le Museum national[1] ». Ils font l'objet, dans ses papiers, du 21e état, du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794), des objets remis à l'administration du Musée central[2], et, d'autre part, c'est bien à la séance de ce jour que le conservatoire du Museum délivre récépissé « au citoyen Lenoir, garde du dépôt de la rue des Petits-Augustins, des deux figures de Michel-Ange actuellement placées au Museum[3] », mais il le fait par un extrait du procès-verbal de la séance du 13 du même mois, portant que « un membre demande que l'on donne décharge au citoyen Lenoir[4] ». Les Esclaves étaient donc déjà au Louvre. Dès la séance du 3 fructidor an II (20 août 1794), il avait été proposé et adopté « de placer aux deux côtés de la porte du Museum les deux statues de Michel-Ange provenant de la maison Richelieu[5] »,

préférée à celle du 28 germinal fournie par un autre état (*Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 249). Il faut noter que ce n'est que plus de deux ans après, le 19 prairial an VII (7 juin 1799), que « les citoyens Naigeon et Bréa, membres du conseil du conservatoire », se rendirent au Musée « avec les commissaires et experts du département de la Seine pour terminer l'estimation des bustes et statues de la collection Richelieu », parmi lesquels sont précisément indiqués le Bacchus et les Esclaves de Michel-Ange (Archives du Louvre).

1. P. 36, n° 193.

2. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 146; *Archives du Musée des Monuments français*, t. III, p. 122.

3. Archives du Louvre.

4. Archives du Louvre. L'extrait du procès-verbal de la séance est publié dans les *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 214, mais avec l'indication fautive de séance du 23 vendémiaire au lieu du 13.

5. Archives du Louvre.

Digitized by Google

et deux jours après, à celle du 5, il était arrêté « de donner des ordres au citoyen Boucault pour faire transporter des dépôts au Museum les deux figures de Michel-Ange et qu'extrait du procès-verbal soit remis avec injonction de donner décharge au bas [1] ». Les Esclaves, en conséquence, furent délivrés par Lenoir le 11 fructidor (28 août 1794) : « ledit, remis aux membres du Conservatoire du Musée du Louvre, deux statues en marbre par Michel-Ange représentant des Esclaves, provenant de chez Mme veuve Richelieu, rue de l'Union, statues que j'avais sauvées de la vente du mobilier de cette dame [2] », et ailleurs : « ledit (11 fructidor), sur l'arrêté pris par les membres du Conservatoire du Museum, j'ai remis au citoyen Boucault les deux Esclaves sculptés en marbre par Michel-Ange pour être posés dans le Museum [3] ».

L'image de la porte du Louvre, accostée des deux Esclaves, me paraît nous avoir été conservée dans un dessin de Saint-Aubin de la collection Destailleurs, aujourd'hui au Musée Carnavalet, accompagné de l'indication « entrée du Museum des statues antiques [4] ». L'étiquette jointe au dessin, il est vrai, ajoute « Musée des Petits-Augustins »; mais, quoique ce dessin soit très sommaire et qu'on reconnaisse seulement une porte surmontée d'une ouverture arrondie et flanquée de deux statues, si l'on tient compte que jamais le Musée des Petits-Augustins n'a pu être qualifié de Muséum des statues antiques, titre qui convient au contraire au Louvre, où nous savons par ailleurs que les Esclaves avaient été disposés de part et d'autre de l'entrée, l'identification présente grande vraisemblance.

Le dessin, dans cette hypothèse, pourrait peut-être être daté à très peu de temps près, car il ne semble pas que les Esclaves aient fait un long séjour à la porte. Le 11 brumaire an V (1er novembre 1796), « le citoyen Boucault, charpentier, présente un mémoire de transports de statues de marbre et de

1. Archives du Louvre.
2. Courajod, *Alexandre Lenoir*, t. I, p. 65, n° 428.
3. *Archives du Musée des Monuments français*, t. II, p. 207.
4. Galerie des vues de Paris.

Digitized by Google

bronze » et « le Conservatoire certifie que lesdits ouvrages ont été faits utilement pour le Musée des arts et renvoie le citoyen Boucault devant le Ministre de l'Intérieur pour le règlement et le paiement[1] » : nous avons l'original de ce mémoire, et la principale dépense est d'« avoir fait transporter au Muséum national des arts une grande chèvre, des fortes moufles et équipages nécessaires,..... avoir passé des ceintures et brayers autour d'une des deux statues représentant des Esclaves par Michel-Ange, avoir garni de coussins....., puis avoir monté en haut une statue, l'avoir par-dessus la rampe et redescendue sur le grand palier sur un fort chassis posé sur des rouleaux sans fin, puis avoir conduit la statue jusqu'à l'entrée de la grande galerie du Museum », et de même pour la seconde statue[2]. Le mémoire est intitulé « mémoire des ouvrages faits par Boucault, charpentier, rue Fontaine-Nationale, n° 5, faubourg du Temple, dans l'an 2e Républicaine », mais le visa du Conservatoire n'est que du 19 brumaire an V (9 novembre 1796) et peut-être l'indication de date placée en tête du mémoire n'est-elle pas exacte. Le 15 nivôse an V (4 janvier 1797), nous voyons, en outre, le citoyen Scellier, marbrier, demander « qu'il soit reconnu par le conservatoire qu'il a été autorisé à transporter d'un bout de la galerie du Museum à l'autre les deux statues de Michel-Ange[3] ». L'indication, malheureusement, est insuffisante pour nous apprendre ce qui advint au juste des Esclaves. Il est sûr que, à la fin de 1800, ils n'étaient pas exposés : ils figurent, en effet, dans un « état des objets de sculpture non placés, qui peuvent être placés soit au Musée central des arts, soit au Musée des Monuments français, soit dans les maisons nationales, ou qui peuvent rester dans les départements, état demandé par le ministre de l'Intérieur le 4 brumaire an IX (26 octobre 1800) et dressé par l'administrateur du Musée central des arts et celui des Monu-

1. Archives du Louvre.
2. Archives du Louvre.
3. Archives du Louvre. Le 21 pluviôse an IV, le même Scellier avait été autorisé à réparer une statue de Bacchus, « figure de 9 pieds de proportion, tirée de la salle des antiques, pour être placée à la principale porte d'entrée du Museum ».

Digitized by Google

ments français », avec l'indication qu'ils sont au Musée central et lui sont destinés[1]. Jusqu'à la fin de l'Empire, en outre, ils ne sont mentionnés dans aucun catalogue du Louvre. MM. de Chennevières et de Montaiglon, il est vrai, dans une note de l'*Abecedario* de Mariette, écrivent qu'ils « ornèrent pendant l'Empire la petite cour du Musée où ils étaient placés sur les deux piédestaux qui portent maintenant des candélabres de bronze[2] » ; mais nous avons vu que c'est dès leur entrée au Louvre, en fructidor an II, que cet emplacement leur avait été assigné et qu'il ne paraissait pas leur avoir été maintenu. 1815 nous les montre transportés dans la galerie d'Apollon, au milieu des dessins, qu'avoisinaient déjà antérieurement quelques tableaux, tels que le David de Daniel de Volterre, le Pérugin et le Costa d'Isabelle d'Este recueillis aussi par Lenoir avec les Esclaves et le Bacchus, des émaux, des tables et tableaux en mosaïque de Florence[3], des ivoires et quelques bustes en bronze[4]. L'ouverture d'un musée de la sculpture moderne les en fit descendre, et, en 1824, nous les trouvons dans la salle de Jean Cousin[5], la première des « cinq salles que la munificence du roi a ajoutées à son Musée royal et qu'il vient d'honorer du nom

1. Archives du Louvre. L'état est publié dans les *Archives du Musée des Monuments français*, t. III, p. 1-7.

2. Éd. des *Archives de l'Art français*, t. I, p. 221, note. Cf. Bonnaffé, p. 100; Bossebœuf, p. 183, note 1.

3. La fameuse table du château de Richelieu qui excitait fort l'admiration de La Fontaine et sur laquelle avaient cours les contes les plus fantastiques, aujourd'hui placée à l'entrée (Barbet de Jouy, *Notice des gemmes et joyaux*, introduction, p. XIX), n'y était pas encore; estimée seulement 3000 fr. par Visconti et Dufourny en 1800, elle fut envoyée alors à la Bibliothèque nationale, d'où elle n'est venue au Louvre qu'au milieu du siècle. Elle n'a pris place dans la galerie d'Apollon qu'en 1861, lorsqu'y furent placés les gemmes et joyaux.

4. *Notice des dessins, des peintures, des bas-reliefs et des bronzes exposés au Musée Napoléon dans la galerie d'Apollon*, p. 98, n° 540.

5. Cte de Clarac, *Description des ouvrages de la sculpture française des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles exposés dans les salles de la galerie d'Angoulême*, p. 4 et 5, n^os 5 et 7.

Digitized by Google

de galerie d'Angoulême[1]. » Ici, encore, ils n'étaient pas à leur place historique, car, remarquait Clarac, toutes les sculptures de ces salles sont de sculpteurs français, « à l'exception, ajoutait-il, des statues de Michel-Ange et de Canova, auxquelles on ne peut refuser de place nulle part, lorsqu'on est assez heureux pour posséder de leurs ouvrages[2] » : ils ne la trouvèrent qu'en passant dans la salle italienne du Musée de la Renaissance[3], où, d'abord adossés au mur qui fait face aux fenêtres, ils ont été, en 1876, disposés, dans un meilleur éclairage, de part et d'autre de la porte du palais Stanga de Crémone[4].

Le Bacchus, mieux partagé, avait dès le début pris tout naturellement rang dans la collection des antiques. Il n'eut, pour être exposé d'une manière définitive, qu'à en attendre l'ouverture au public. Lorsque, le 5 frimaire an VIII (26 novembre 1799), les membres du conseil du Musée se rassemblent dans les salles basses pour arrêter la disposition des statues dans la salle des divinités, il est la première dont ils indiquent le placement : « savoir, à droite en entrant par la salle du Laocoon, 1° le Bacchus de Richelieu[5] ». La salle, aujourd'hui salle d'Auguste, est celle qui, quelques jours avant l'inauguration de la galerie des antiques, le 3 brumaire an IX (25 octobre 1800), devait, sur la proposition de Visconti, recevoir, à cause de la présence de l'Apollon du Belvédère, le nom de salle de l'Apollon[6], et c'est en effet dans cette salle que mentionnent le Bacchus toutes les éditions successives de la *Notice de la galerie des antiques*[7] et plus tard de la *Description des antiques*[8] : avec la *Notice de la sculpture antique* de M. Fröhner seulement nous apprenons

1. *Ibid.*, p. 2.
2. *Ibid.*, l. c., note 1.
3. Ils y étaient déjà lors de la note de MM. de Chennevières et de Montaiglon en 1851.
4. Bonnaffé, p. 100.
5. Archives du Louvre.
6. Archives du Louvre.
7. N° 156 ou 148.
8. N° 169 ou 154.

Digitized by Google

qu'il était passé dans la salle du Gladiateur[1], d'où il a été transféré dans la salle des Caryatides, où on le voit aujourd'hui[2]. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, signale la découverte récente, faite à Châlons-sur-Marne, d'un cimetière antique, situé sur la route de Strasbourg, à trois ou quatre cents mètres de la porte Sainte-Croix, près du nouveau grand séminaire, dans des terrains appartenant à M. Lemoine, horticulteur. Celui-ci, en creusant le sol pour l'établissement d'un jardin, a trouvé une vingtaine de sépultures intactes. Divers sondages pratiqués sur l'étendue de sa propriété, qui a plus d'un hectare, ont en outre permis de constater que le cimetière était vaste. Le mobilier abondant qui a été retiré de ces tombes indique que les sépultures les plus anciennes remontent à l'époque qui a précédé la conquête romaine; d'autres paraissent appartenir à la période d'occupation.

« On a extrait de nombreuses armes, des bijoux, des poteries. Les corps sont couchés et généralement orientés. Il n'y en a pas d'assis. Les armes consistent en épées de formes diverses, couteaux, etc.; mais il y a aussi des silex taillés. Les bijoux sont généralement en bronze, quelques-uns assez finement travaillés. Je signalerai particulièrement un collier fermé trouvé au cou d'une femme, formé d'une spirale. On a retiré aussi quelques objets d'or, notamment un anneau qu'aurait porté au doigt un homme enseveli avec ses armes. Les poteries sont le plus souvent en terre noire, de finesse variée. Il y a aussi des fragments en terre dite samienne : j'en ai vu d'assez jolis échantillons. Il n'a été trouvé aucune monnaie dans les sépultures; en revanche, les couches supérieures du sol en ont fourni qui sont pour la plupart de l'époque romaine. Les sondages pratiqués dans la partie est du cimetière donneraient à penser qu'il y avait de ce côté des sépultures à incinération.

« Voilà ce qu'une visite rapide m'a permis de constater. Je

1. P. 516.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 87.

Digitized by Google

le signale à l'attention des personnes plus compétentes que moi. Une délégation de la Société d'anthropologie est déjà venue examiner ces découvertes. Je crois qu'il y aurait intérêt à les étudier à notre point de vue spécial. On recevra un accueil très sympathique du propriétaire qui s'intéresse vivement à ces fouilles et les mène avec intelligence et méthode. »

M. R. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les papiers de feu le Dr J. Sichel, qui m'ont été cédés par son fils avec sa collection de cachets d'oculistes romains, se trouve un carnet dans lequel le célèbre praticien enregistrait, suivant l'ordre alphabétique, les noms des oculistes dont il connaissait les cachets. A la page 63, sous le nº 106 *a* et en regard de l'annotation *Arles, trouvé par les Pères Jésuites*, est fixée une fiche autographe du P. Raphaël Garrucci, notre ancien associé correspondant, ainsi conçue :

L · TETTI SABINIA..
AVTHEM AD LIPP (*fleur*)

L · TETTI SABINIA...
DIACYL AD CAL

. . . . . INIA
. . . . . LIPPI

. . . . . .
. . . HOL AD DIAS

« Au-dessous, Sichel avait ajouté la mention : *Écrit par le Père Garrucci, 26 | 3 | 67. — Empreintes en feuilles d'étain. — Pierre noirâtre.*

« C'est donc à la date du 26 mars 1867 que Garrucci a communiqué à Sichel les empreintes d'un cachet découvert à Arles par les Pères Jésuites de cette ville. Sur ce cachet, l'un et l'autre ont déchiffré des inscriptions que je développe ainsi :

Digitized by Google

« 1re tranche : *L(ucii) Tetti(i) Sabinia[ni]* || *authem(erum) ad lipp(itudinem)*. Fleuron, ou peut-être feuille de lierre.

« 2e tranche : *L(ucii) Tetti(i) Sabinia[ni]* || *diac(h)yl(um) ad cal(igines)*.

« 3e tranche : [*L(ucii) Tetti(i) Sab*]*inia[ni]* || [. . . . *ad*] *lippi(tudinem)*.

« 4e tranche : [*L(ucii) Tetti(i) Sabiniani*] || [*diac*]*hol(es) ad dias*[...]

« L. Tettius Sabinianus inconnu jusqu'à présent est à ajouter à la liste des oculistes anciens. Le nom est d'essence purement romaine ; la gens Tettia paraît originaire de l'Italie méridionale où l'on a trouvé un grand nombre d'épitaphes de ses membres et d'où elle s'est répandue dans le midi de la Gaule, à Fréjus, à Nîmes, à Carpentras[1] ; un C. Tettius, C. filius, Justinianus, mort à vingt-trois ans, avait sa sépulture à Arles même[2], où fut découvert le cachet de L. Tettius Sabinianus, son parent à un degré plus ou moins rapproché. Un autre de ses parents, plus populairement connu, est le fabricant de poteries rouges lustrées qui mettait sur ses produits, répandus à profusion en Italie et en Gaule, l'estampille L · TETTI SAMIAE, avec un surnom significatif de son industrie pseudo-samienne.

« Le collyre inscrit sur la première tranche, *authemerum ad lippitudinem*, à employer chaque jour contre la chassie, nous était déjà connu par le cachet de Junius Taurus, conservé au Musée du Louvre.

« Celui de la deuxième tranche, *diac(h)ylum ad caligines*, est orthographié sans *h*, comme sur le cachet de T. Julius Attalus au Cabinet des médailles, qui porte simplement DIACYL sans indiquer l'affection à laquelle il remédiait ; c'était, suivant Sichel, une pommade préparée avec des sucs de plantes. Le cachet de L. Tettius Sabinianus nous apprend aujourd'hui qu'on l'employait *ad caligines*, c'est-à-dire contre les obscurcissements de la vue.

1. *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n° 301, Tettia Messia (Fréjus) ; n° 1208, L. Tettius Cassianus (Carpentras) ; n° 3224, Tettia Crescens (Nîmes) ; n° 3817, L. Tettius Januarius (Nîmes).

2. *Ibid.*, t. XII, n° 888.

Digitized by Google

« A la troisième tranche, on lit le nom de l'affection ophtalmologique, *ad lippitudinem*, mais le nom du collyre a été emporté par la cassure.

« A la quatrième tranche, on restitue facilement le nom du collyre *diacholes*, connu par le cachet de M. Claudius Martinus (Musée de Reims) pour guérir le *leucoma*, taie sur l'œil, et par celui de C. Julius Libycus (Musée de Dijon), *ad suppurationem et veteres cicatrices*. Notre Tettius Sabinianus l'employait contre une autre affection qu'il est difficile de déterminer, car il ne reste de son nom que les quatre premières lettres DIAS, peut-être la *diastrophe*, distorsion ou strabisme[1].

« Je rappelle qu'en août 1885 on découvrit à Arles, au lieu dit le Rond-Point, un autre cachet d'oculiste, celui de Q. L. Dionysius, conservé au Musée de la ville[2]. En 1879, on y découvrit aussi, sur l'emplacement du théâtre antique, le cachet de l'oculiste grec Kosmos, qui a été ici même savamment commenté par notre confrère M. Héron de Villefosse.

« Il se peut que le cachet de Tettius Sabinianus ait été donné par les Jésuites d'Arles au P. Garrucci, qui l'aurait emporté à Rome, où il est mort en 1885. D'autre part, il se peut également que les Jésuites l'aient conservé chez eux. Le signalement que j'en donne ici aura peut-être de l'écho au dehors et aidera à le faire retrouver. »

Séance du 20 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Médailles franco-gantoises de l'ère républicaine et de l'empire.* Bruxelles, 1901, in-8°.

1. Allmer, *Revue épigraphique*, t. II, p. 358.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 87. Cf. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes*, I, p. 22.

Digitized by Google

BOULANGER (C.). *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*. Fasc. I. Saint-Quentin, in-4°.

CONDAMIN (James) et J.-B. VANEL. *Martyrologe de la sainte église de Lyon*. Lyon, 1902, in-8°.

DELATTRE (R. P.). *Sarcophage en marbre blanc, orné de peintures, trouvé à Carthage*. Paris, 1901, in-8°.

LUCOT (le chanoine). *Journal de messire Pierre Le Folinarié*. Châlons-sur-Marne, 1901, in-8°.

MAURICE (Jules). *Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Siscia pendant l'époque constantinienne*. London, 1900, in-8°.

— *L'atelier monétaire de Constantinople pendant l'époque constantinienne*. Paris, 1901, in-8°.

— *Détermination de l'époque où furent frappées les monnaies qui portent au revers l'inscription Constantiniana Dafne*. Paris, 1901, in-8°.

— *L'atelier monétaire d'Aquilée pendant la période constantinienne*. Milano, 1901, in-8°.

MONCEAUX (Paul). *Le tombeau et les basiliques de saint Cyprien à Carthage*. Paris, 1901, in-8°.

ROHAULT DE FLEURY. *Les saints de la messe et leurs monuments*. T. IX et X. Paris, 1900, in-4°.

Travaux.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« La présence, qui vient d'être signalée[1], dans la collection du duc de Devonshire, à Chatsworth House, de deux statues de provenance française dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir[2], m'a paru mériter d'être l'objet d'une nouvelle communication à la Société.

1. Furtwängler, *Ancient sculptures at Chatsworth House, Journal of hellenic studies*, 1901, p. 209-228 et pl. VIII-XVII.

2. *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LX), p. 19-22.

Digitized by Google

« Il s'agit d'une statue d'homme et d'un groupe d'une mère avec sa fille découverts à Apt, en 1721, dans « un amas « de pierres et de ronces, presque sous les murs de la « ville[1] ». Montfaucon, qui les a décrits et gravés peu après, en 1724, d'après des dessins qui lui avaient été envoyés par le marquis de Caumont d'Avignon et M. Bret, premier président du parlement de Provence[2], ajoutait à la fin de sa notice : « les statues doivent être apportées à Paris[3] ». L'*Histoire générale de Provence*[4] et le *Voyage littéraire de Provence*[5] de l'abbé Papon, qui dit emprunter sa notice à un manuscrit sur l'histoire de la ville d'Apt, indiquent qu'elles le furent en effet, et de là à Versailles en 1728. La même affirmation se retrouve encore dans l'*Histoire d'Apt* de l'abbé Boze, qui, revenant sur la description des statues, déclare qu'elles ne le cèdent en rien aux chefs-d'œuvre des meilleurs artistes de nos jours : « elles furent transportées « à Paris en 1728 et placées dans les jardins de Versailles[6] ». L'attention, enfin, fut encore attirée sur ces statues par Dufourny, au moment où se fondait le Musée des antiques du Louvre et où les marbres les plus importants de Versailles y étaient transportés. Le compte-rendu de la 419e séance du conseil du Museum central des arts, tenue le 18 nivôse an IX (8 janvier 1801), porte que « le citoyen « Dufourny fait lecture d'une note sur ce sujet extraite du « *Voyage de Provence* de Papon et que le conseil en arrête « la transcription dans son procès-verbal comme pouvant « servir de renseignement[7] ».

« Il est certain, toutefois, que les marbres d'Apt ne sont jamais entrés au Louvre, et, comme ils ne se trouvaient pas

1. Boze, *Histoire d'Apt* (Apt, 1813, in-8°), p. 93.
2. *Supplément à l'Antiquité expliquée*, t. III, p. 11-16 et pl. après la pl. IV.
3. *Ibid.*, p. 15.
4. Paris, 1776-1786, 4 vol. in-4°, t. I, p. 69.
5. *Voyage littéraire de Provence*, par M. P. D. L. (Paris, 1780, in-12), p. 75.
6. Boze, *Histoire d'Apt*, p. 94.
7. Archives du Louvre.

Digitized by Google

à Versailles, que Clarac déjà déclarait ne les connaître que par Montfaucon, j'avais dû, en retraçant dernièrement l'histoire d'un certain nombre de statues antiques trouvées en France, me borner à en déplorer la perte[1].

« Le mérite de les avoir retrouvés à Chatsworth House revient au savant archéologue allemand M. Furtwängler, qui, dans le dernier fascicule du *Journal of hellenic studies*, a signalé les principaux antiques de Chatsworth House[2]. Quelque regrettable qu'il puisse être de voir dans une collection étrangère des statues que non seulement leur provenance, mais encore les intentions dont portent témoignage Montfaucon et ceux qui les ont décrites après lui destinaient à nos collections nationales, il en résulte que l'on n'a pas du moins à déplorer la destruction des originaux. En même temps, d'autre part, se peut mieux juger leur valeur, qu'on pouvait croire surfaite par les notices anciennes et qui, désormais, ne doit plus, à aucun point de vue, les laisser regarder comme négligeables.

« Les gravures de l'*Antiquité expliquée*, disais-je, suffisent « à montrer que ces effigies funéraires n'étaient pas des « œuvres d'art bien remarquables. L'intérêt principal en « serait peut-être la coiffure de la mère, d'une complication « assez particulière et qui, à ce titre, a mérité d'être citée « comme document[3] ». Mais ce jugement, que les vieilles reproductions autorisaient peut-être, les phototypies jointes à l'étude de M. Furtwängler et les judicieuses remarques dont il les accompagne[4] permettent de le réformer.

« M. Furtwängler indique tout d'abord quelles modifications les statues ont subies. L'homme, chez Montfaucon, a le bras droit détaché, gisant à terre près de lui, la moitié antérieure des pieds coupée, une base irrégulière et trop petite : le bras a été rajusté, les doigts de la main

1. *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, p. 22.

2. 1901, p. 209-228, et pl. VIII-XVII.

3. *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, p. 22.

4. *Journal of hellenic studies*, 1901, pl. XIV-XV, p. 217-224.

Digitized by Google

refaits, de même le bout des pieds et la plinthe encastrée dans une base rectangulaire. Il faut noter, en outre, que la tête, ce que ne permettait pas de reconnaître la gravure, est travaillée à part et ne s'ajuste au torse que par une cavité destinée à la recevoir[1]. M. Furtwängler, enfin, fait justice du lien que Montfaucon, dans une sorte de post-scriptum et d'après de nouveaux avis reçus après coup[2], avait établi entre les marbres et une inscription d'Apt par laquelle nous apprenons que C. Allius Celer avait érigé un monument à son oncle, L. Allius Severus, et deux statues, évidemment les portraits de membres de sa famille, lors de la dédicace desquelles les héritiers distribuèrent, suivant la teneur du testament, 72 deniers à chaque décurion[3]. L'inscription sans doute vient bien d'Apt, mais l'on ne peut dire qu'elle a été trouvée auprès des statues, et les renseignements envoyés à Montfaucon, suivant lesquels la découverte en aurait été faite en même temps, sont faux. L'inscription, en effet, figure deux fois, avec la seule mention *Apta in aedibus D. Albertassi*, sans aucune allusion à l'existence de statues, dans un manuscrit de Suarez conservé à la bibliothèque du Vatican[4], manuscrit où toutes les mentions de dates se rapportent à la période de 1636 à 1663 et qui, de toute manière, ne peut être postérieur à 1677, année de la mort de Suarez. L'ouvrage de Remerville sur les antiquités d'Apt, écrit en 1692[5], se borne à recopier Suarez en ce qui concerne l'emplacement où était l'inscription, que l'auteur ne semble pas avoir vue par lui-même, et sans doute est-ce simplement à Remerville qu'en a emprunté le texte le correspondant de Montfaucon[6]. La mise au jour des

1. *Ibid.*, p. 218-219.
2. *Supplément à l'Antiquité expliquée*, t. III, p. 14-16.
3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n° 1115.
4. Cod. lat. 9141, fol. 16 d'après la copie adressée à Suarez et fol. 29 de sa main.
5. Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 138; un autre manuscrit, plus complet, à Carpentras, est daté de 1696, *Ibid.*, additamenta, p. 822.
6. *Journal of hellenic studies*, 1901, p. 220.

Digitized by Google

statues, remarque au contraire M. Furtwängler[1], a eu lieu peu avant l'époque où écrivait Montfaucon, *haud ita pridem,* dit le texte latin[2]. Nous pouvons même, d'après Boze, indiquer, d'une manière plus exacte, l'année 1721[3]. Il y aurait donc un intervalle d'un siècle ou peu s'en faut entre les deux découvertes, et je ne crois pas qu'on puisse, contre ces indications précises, se prévaloir des expressions dont s'est servi Papon, qui écrivait dans les dernières années du XVIII[e] siècle[4] : « on a découvert aux environs de cette ville, « au commencement du dernier siècle, trois statues qu'on « transporta à Versailles en 1728[5] ».

« L'aspect de la statue d'homme[6] frappe tout d'abord par quelque chose de disparate. Le premier sentiment, remarque M. Furtwängler, serait de considérer la tête, qui, nous l'avons noté, est travaillée à part, comme étrangère à la statue et de penser qu'elle n'y aurait été rajustée que par une main moderne; mais, rien dans les circonstances de la trouvaille ne justifiant ce soupçon, il faut croire plutôt à leur réunion antique. Il n'en subsiste pas moins, selon lui, qu'il n'y a là qu'une adaptation et que tête et corps remontent à des types originels différents[7]. Montfaucon déjà avait été frappé de ce que la tête avait de non romain[8], et, de fait, M. Furtwängler y reconnaît comme une dégénérescence du type grec d'Alexandre. Il est vrai que le visage est plus arrondi et lui paraît se rapprocher par certains côtés

1. *Ibid.*, p. 218.
2. *Supplément à l'Antiquité expliquée,* t. III, p. 11.
3. *Histoire d'Apt,* p. 93.
4. Le tome premier de l'*Histoire de Provence* est de 1776, le *Voyage de Provence* de 1780.
5. *Histoire générale de Provence,* t. I, p. 69; *Voyage littéraire de Provence,* p. 75.
6. Reproduite ci-contre d'après la pl. XIV du *Journal of hellenic studies.*
7. *Journal of hellenic studies,* 1901, p. 219.
8. *Supplément à l'Antiquité expliquée,* t. III, p. 14 : « Cet homme qui n'a pas les cheveux à la romaine est apparemment un Gaulois ».

Digitized by Google

Statue d'homme trouvée à Apt.
Collection du duc de Devonshire à Chatsworth House.

Digitized by Google

Digitized by Google

Groupe d'une mère et sa fille trouvé à Apt.
Collection du duc de Devonshire à Chatsworth House.

Digitized by Google

Digitized by Google

des portraits de Tibère. Le corps, d'autre part, avec le manteau jeté sur l'épaule gauche et drapé autour des jambes, en laissant tout le torse à nu, se retrouve assez fréquemment dans des effigies impériales. Il faut même ajouter que, d'accord avec la coiffure de la femme, du type dit de Julia Titi ou de Domitia et qui ne permet pas de descendre plus bas que l'époque de Trajan[1], cet arrangement de draperie est plus particulièrement propre aux princes de la dynastie julienne. L'explication toute naturelle de ces éléments un peu hétéroclites amène M. Furtwängler, avec raison semble-t-il, à voir dans la statue une œuvre exécutée dans le sud de la France, au début de l'Empire, et sous l'influence de la ville grecque de Marseille[2].

« Plus décisif encore est peut-être à ce point de vue le groupe de la mère avec la fille[3], quoique d'un travail inférieur à la statue d'homme. M. Furtwängler, en effet, remarque à quel point sont rares, dans les œuvres proprement romaines, les portraits de femmes assises. Les quelques exemples que nous avons n'ont guère fait que prêter à une matrone romaine un type créé en Grèce. En Grèce, au contraire, l'on sait combien fréquemment apparaît sur les stèles l'image de la morte assise, et, dans maint détail, dans la pose par exemple du coude droit appuyé sur la main gauche, c'est une stèle grecque que rappelle la figure de Chatsworth. Ici encore, l'influence grecque, prévalente dans la Gaule méridionale, aurait été, suivant l'expression même de M. Furtwängler, un facteur déterminant.

« Il ne semblera donc pas exagéré de reconnaître avec lui aux statues d'Apt, tant à cause de la représentation et de l'indépendance relative dont l'artiste a su faire preuve dans la composition que de l'état de conservation extraordinaire, un rang éminent parmi les portraits romains parvenus jusqu'à nous[4].

1. *Journal of hellenic studies*, 1901, p. 221.
2. *Ibid.*, p. 220.
3. *Ibid.*, p. 221-224, pl. XV. Reproduit ci-contre d'après la pl. XV.
4. *Ibid.*, p. 224.

Digitized by Google

« Il me sera peut-être permis de rappeler aussi que par elles, se trouve justifié une fois de plus l'un des arguments de nature à être opposés à ceux qui se sont plaints du dépouillement qu'aurait exercé le Musée du Louvre à l'égard des villes où des œuvres d'art ont été rendues au jour. « Lorsqu'elles sont par leur découverte la propriété de « particuliers, les ressources des musées de province ne leur « permettent pas et surtout ne leur permettaient pas de les « acheter. Le choix, en réalité, ne se pose pas alors entre le « Louvre et le musée, s'il en est un, de la ville dans laquelle « ou près de laquelle la sculpture a été trouvée, mais entre « le Louvre et les collections particulières ou plus encore « les musées étrangers[1]. » Papon et Boze, dira-t-on, rapportent, il est vrai, que les marbres d'Apt avaient été transportés à Versailles; mais ils n'écrivaient qu'à cinquante ans et plus de distance. Montfaucon, contemporain des événements, disait seulement : « elles doivent être apportées à « Paris ». A coup sûr, à la fin du XVIII^e^ siècle déjà, les statues n'étaient plus à Apt, sans quoi l'affirmation de Papon et de Boze serait inexplicable. Mais, si les statues eussent été placées, comme ils le disent, dans les jardins de Versailles, elles seraient aujourd'hui au Louvre ou du moins se retrouveraient à Versailles, d'où l'on pourrait les y faire venir. Il est bien plus probable, quoique aucun document ne nous apprenne depuis quelle époque elles sont la propriété du duc de Devonshire, que leur histoire a été analogue à celle d'une figure de la déesse Salus par exemple, trouvée un siècle plus tôt dans les fouilles des fossés du bastion de l'ancien château royal à Nîmes, statue aujourd'hui disparue et dont j'ai rappelé quel avait été le sort, selon certaine tradition au moins : destinée d'abord au Roi et envoyée à Paris dans l'espérance d'y être bien vendue, son possesseur, n'en ayant pu avoir le prix qu'il en demandait, l'aurait fait ensuite passer dans la salle des antiques du roi d'Angleterre[2]. »

1. *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, p. 29.
2. *Ibid.*, p. 85, note 2.

Digitized by Google

M. Ch. Ravaisson-Mollien, à propos de la communication de M. Michon, insiste sur l'utilité d'un Musée de moulages au Louvre où seraient reproduites les sculptures antiques les plus intéressantes conservées ailleurs et exprime le vœu de voir se développer prochainement ce Musée.

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« Nous avons été amenés à constater, M. Cagnat et moi, que le nom traditionnel de saint Cyprien, ***Thascius Caecilius Cyprianus***, devait être corrigé en ***Caecilius Cyprianus qui et Thascius*** (dit ***Thascius***).

« Ce personnage porte seulement les deux premiers noms, ***Caecilius Cyprianus***, dans les manuscrits de ses ouvrages[1], et c'est ainsi qu'il était désigné dans une pièce officielle, l'arrêt de confiscation qui le frappa en 250 pendant la persécution de Dèce[2]. ***Cyprianus*** est le ***cognomen*** usuel ; ***Caecilius*** est le ***nomen gentilicium***. On répète, sur la foi de saint Jérôme[3], que Cyprien aurait pris le surnom de ***Caecilius***, lors de sa conversion, en l'honneur du prêtre ***Caecilius***, qui l'avait gagné au christianisme. C'est sûrement une méprise de saint Jérôme. D'abord, ***Caecilius*** n'est point un surnom, mais un nom. De plus, le prêtre qui contribua à la conversion s'appelait, non point ***Caecilius***, mais ***Caecilianus***[4] ; ce qui renverserait le rapport des noms. Enfin, si ***Caecilius*** était un nom d'occasion, on ne s'expliquerait pas que l'évêque de Carthage eût pu être appelé ***Caecilius Cyprianus*** dans une pièce officielle comme l'arrêt de confiscation de 250.

« Cyprien était connu aussi, au moins des païens et de la foule, sous le nom de ***Thascius***, qui était un sobriquet. Ainsi l'appelle le diacre Pontius dans un passage de la biographie qui fait allusion à des rumeurs populaires[5]. L'évêque

1. Éd. Hartel, t. I, p. 3, 31, 59, 233, etc.
2. ***Epist.***, 66 : ***Si quis tenet possidet de bonis Caecili Cypriani episcopi christianorum.***
3. ***De vir. ill.***, 67.
4. ***Vita Cypriani***, 4.
5. ***Vita Cypriani***, 15.

Digitized by Google

de Carthage est dénommé *Thascius Cyprianus* dans le procès-verbal de son interrogatoire et de sa condamnation par le proconsul Galerius Maximus en 258[1], et c'est de là que provient évidemment l'erreur accréditée. Mais Cyprien s'appelle lui-même *Cyprianus qui et Thascius* dans l'en-tête de sa lettre à Puppianus[2].

« La formule épigraphique *qui et* ne peut annoncer qu'un *signum* ou surnom populaire[3]. Ainsi, le mot *Thascius*, que l'on considérait jusqu'ici comme un nom ou même un prénom et que l'on plaçait avant *Caecilius*, est en réalité un sobriquet. Nous en ignorons d'ailleurs le sens. Une martyre *Tascia* (ou, d'après quelques manuscrits, un martyr *Tascius*) est mentionnée à Tuniza, aux calendes de septembre, par le Martyrologe Hiéronymien. Nous croirions volontiers que ce sobriquet de *Thascius* avait été donné à Cyprien du temps où il était païen et rhéteur populaire à Carthage. C'est ainsi, semble-t-il, que les païens le désignèrent toujours familièrement[4]. Puppianus, dans la lettre d'injures qu'il écrivit à son ancien évêque en 254, l'avait probablement appelé ainsi; d'où l'en-tête ironique de la réponse[5]. Dans le procès-verbal de l'interrogatoire et dans la sentence capitale de 258, si le proconsul Galerius Maximus appelle l'évêque *Thascius Cyprianus*[6], il y a là sans doute encore une intention ironique. Quoi qu'il en soit, un fait est certain : *Thascius* est un sobriquet. »

M. J. Guiffrey, membre résidant, signale à la Société une petite monographie relative à une série d'inscriptions populaires relevées dans les villages et les plus modestes hameaux des montagnes et des vallées du Briançonnais.

« L'auteur, le docteur Raphael Blanchard, membre de

1. *Acta Cypriani*, 3-4.
2. *Epist.*, 66 : *Cyprianus qui et Thascius Florentio cui et Puppiano fratri s(alutem)*.
3. Cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e éd., p. 57.
4. Cf. *Vita Cypriani*, 15.
5. *Epist.*, 66.
6. *Acta Cypriani*, 3-4.

Digitized by Google

l'Académie de médecine et professeur à la Faculté de médecine de Paris, a visité, portant un appareil photographique, tous les villages et jusqu'aux chalets les plus reculés de cette région, à la recherche des cadrans solaires qui décorent encore un grand nombre d'habitations. Ayant constaté que le feu avait détruit un grand nombre d'habitations rustiques en une période assez courte, — il donne une statistique vraiment effrayante de ces incendies, — il a voulu sauver d'une destruction complète les gnomons existant encore : c'est ce qui lui a donné l'idée de sa publication. Il a ainsi recueilli les inscriptions de cent vingt-deux cadrans solaires. Sur ce nombre, cinquante-cinq sont en latin, un nombre égal en français et une douzaine bilingues. La plupart contiennent des allusions philosophiques à la brièveté de la vie, à la mort, etc., *Hora fugit*, *Memento finis*. La plus répandue de ces inscriptions est celle que Théophile Gautier admirait tant sur le cadran de l'église d'Urrugue : *Vulnerant omnes*, *ultima necat*. On la reproduit encore sur des cadrans récents.

« M. le docteur Blanchard s'est préoccupé du côté artistique de ces gnomons ; il donne la reproduction d'un certain nombre de types choisis parmi les plus caractéristiques, en constatant que les plus élégants sont les plus anciens et qu'ils perdent de plus en plus leurs qualités décoratives à mesure qu'on se rapproche de nos jours.

« L'influence italienne se fait nettement sentir dans les ornements qui accompagnent le cadran. C'est une remarque qu'on a déjà faite à diverses reprises : les artistes italiens ont beaucoup travaillé dans les vallées dauphinoises de la frontière.

« Enfin, en citant les auteurs anciens et récents qui se sont occupés des gnomons, M. Blanchard a présenté une bibliographie assez complète de son sujet et a ainsi augmenté notablement l'intérêt de son étude, en prouvant qu'il était bien au courant des travaux de ses devanciers. »

M. J. Martha, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« Tous les auteurs qui se sont occupés de l'Étrurie ont été amenés à signaler, parmi les divinités adorées dans ce pays, un dieu appelé *Mantus*, que Servius[1] assimile au *Dis Pater* des Latins et qui, par suite de cette assimilation, ne peut être considéré que comme le souverain du monde infernal, comme une divinité analogue à l'Hadès des Grecs ou au Pluton des Romains. Mais, lorsqu'on étudie la question d'un peu près, des doutes surgissent et l'on en vient à se demander si réellement un dieu du nom de *Mantus* a existé chez les Étrusques.

« Tout d'abord, il est singulier qu'aucun monument étrusque ne nous ait conservé la trace de ce nom, alors que nous connaissons, par des inscriptions, la plupart des dieux de la mythologie étrusque[2]. La chose est d'autant plus singulière que l'épigraphie étrusque est presque exclusivement funéraire. Les représentations figurées qu'elle accompagne présentent une profusion de scènes empruntées aux légendes infernales. On y voit toutes sortes de démons, désignés sous des noms divers, dont les uns entraînent les âmes vers les demeures souterraines, dont les autres semblent avoir pour office de les tourmenter. On connaît notamment la figure du Charon étrusque avec sa face hideuse et grimaçante et sa tête hérissée de serpents. L'occasion ne manquait donc pas aux artistes étrusques pour figurer le dieu *Mantus*. Comment se fait-il qu'il ne paraisse jamais? Il y a plus : nous possédons un certain nombre de tableaux où se voit le roi des morts, le souverain du monde infernal, assis sur son trône à côté de sa femme. Si le témoignage de Servius devait être pris en considération, ce dieu devrait s'appeler *Mantus*. Or, c'est un autre nom qu'il porte, celui de *Eita*, qui correspond à celui de Hadès[3].

1. Servius, *ad Aen.*, X, 199 : *Mantuam autem ideo nominatam, quod Etrusca lingua Mantum Ditem patrem appellant.*

2. Gerhard, *Gottheiten der Etrusker.*

3. Tombe del Orco à Cornéto (*Monumenti*, t. IX, pl. XV-XV a ; Dennis, *Cities and cemeteries of Etruria*, t. I, p. 351). — Tombe Golini à Orvieto (Conestabile, *Pitture murali*, pl. XI ; Dennis, t. II, p. 59 ; Martha, *Art étrusque*, p. 443, fig. 292 ; cf. Dennis, t. I, p. 338, 465).

Digitized by Google

« Au surplus, le texte de Servius, qui constitue en faveur du nom de *Mantus* la seule autorité, n'est pas de nature à inspirer grande confiance. Il est amené à propos de la question de savoir qui a été le fondateur de Mantoue. La question, on le voit par Servius lui-même, était très controversée, d'autant plus controversée que la ville contenait des éléments de population d'origine très diverse, grecs, italiotes, étrusques, qui tous affichaient également la prétention de descendre du fondateur, avec la pensée évidemment d'assurer par là leurs droits à une sorte de prépondérance. De là tous les dires contradictoires que Servius énumère fidèlement. Pour les uns, le nom de *Mantoue* vient de Manto. Mais cette Manto est-elle une Grecque, fille du devin thébain Tirésias, ou bien une italiote, fille d'Hercule? Le fils de *Manto*, Ocnus, qui passe pour avoir fondé Mantoue, est-il fils ou frère d'Aulestès, le fondateur de Pérouse? Les avis sont partagés. Au milieu de toutes ces discussions arrivent les partisans de l'origine étrusque, qui attribuent la fondation de Mantoue à Tarchon, frère de Tyrrhenos, qui aurait, dit-on, appelé la ville nouvelle du nom du dieu étrusque *Mantus*. Voilà bien des traditions qui ne paraissent guère mériter plus de crédit les unes que les autres. Pour qui connaît la fertilité d'invention des grammairiens antiques, leur manie de paraître toujours mieux informés que leurs confrères, leur assurance imperturbable en présence des problèmes mythologiques les plus inaccessibles, *Mantus* a bien l'air d'avoir été imaginé pour les besoins d'une discussion, afin de donner à Mantoue un fondateur d'origine étrusque bien authentique. Et, quant au caractère infernal attribué à ce dieu imaginaire, il n'est peut-être que le résultat d'un rapport étymologique arbitrairement établi entre *Mantua* et *Manes*[1].

« Toujours est-il que l'existence d'un dieu *Mantus* ne repose que sur l'affirmation d'un grammairien anonyme, plus ou moins postérieur à Virgile, qui vivait par conséquent à une époque où la religion et la langue de l'Étrurie

1. Isidor, *Orig.*, XV, 1 : *Mantua... quod manes tuetur.*

Digitized by Google

avaient depuis longtemps disparu. La garantie n'est pas suffisante. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale une petite inscription latine d'Égypte dont la copie lui a été remise par M. Maspéro.

« Le savant directeur général du Service des fouilles et des antiquités de l'Égypte a relevé lui-même ce texte à Kannaqah, point situé à vingt kilomètres environ au nord d'Assouan. Il y a là d'immenses carrières de grès, à ciel ouvert, qui ont plus de deux kilomètres de développement. En les parcourant, M. Maspéro a remarqué le petit texte suivant qui est surmonté de signes égyptiens déformés.

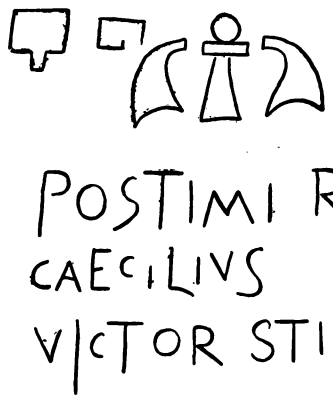

« Dans un moment de désœuvrement ou d'ennui, Caecilius Victor avait gravé, sur la paroi de la carrière, son nom, l'indication de la compagnie dans laquelle il servait et celle des années déjà passées sous les drapeaux.

« Probablement, il y a au commencement de la première ligne deux petits traits légers assemblés en forme de pointe de flèche qui ont dû échapper à la perspicacité du copiste; le signe, d'ailleurs, est peut-être effacé. Quoi qu'il en soit, la première ligne doit être ainsi complétée :

Digitized by Google

[>] POSTIMI ROMVLI

« Il faut transcrire :

[centuria] Postimi Romuli
Caecilius Victor stip(endiorum) XXI.

« Caecilius Victor, de la centurie de Postimius Romulus, vingt et un ans de service.

« A quatre-vingts mètres de distance environ de la première inscription, le même soldat a gravé de nouveau son nom sur le grès :

CAECILIVS
VICTOR

« Sans doute il commençait à trouver le temps long et à se fatiguer du métier des armes. Il songeait au moment où il pourrait quitter la surveillance des carrières de grès pour revoir son foyer; il aspirait à l'*honesta missio*.

« Les carrières où Caecilius Victor avait été détaché ont fourni probablement des matériaux aux temples d'Esneh, de Philae, d'Ombos et aux autres édifices de la région. »

Séance du 27 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Buttin (Charles). *Notes sur les armures à l'épreuve.* Annecy, 1901, in-8°.

Cheylud (Ém.). *La réaction religieuse dans le Cantal après Thermidor.* Paris, 1901, in-8°.

— *Les journées des 11 et 12 Brumaire an IV à Salers et à Saint-Bonnet.* In-8°.

Grand (Roger). *Recherches sur l'art roman à Aurillac.* Aurillac, 1901, in-8°.

Lecoq-Kerneven (J.-M.-R.). *Traité de la composition et de la lecture de toutes inscriptions monétaires.* Rennes, 1869, in-8°.

Digitized by Google

Lecoq-Kerneven (J.-M.-R.). *Monnaies du Moyen-âge (Gaule). Leçons de numismatique.* Rennes, 1870, in-8°.

Magne (Charles). *Les voies romaines de l'antique Lutèce sur la rive gauche.* Paris, 1901, in-8°.

Ruelle (C.-E.). *Les sources de l'ancienne musique grecque.* In-4°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. Charles Magne, secrétaire général du comité d'études historiques et archéologiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, un mémoire intitulé : *Les voies romaines de l'antique Lutèce sur la rive gauche.* M. Ch. Magne publie, dans ce mémoire, des listes fort exactes des antiquités romaines découvertes à Paris depuis vingt ans au cours des opérations de voirie exécutées sur la rive gauche. Chaque fois qu'un coup de pioche était donné dans le quartier dont il s'occupe, il accourait sur les lieux, dessinait, photographiait ou notait les documents sortis de terre. Il en a ainsi dressé un inventaire précieux et très utile, accompagné d'indications d'une précision parfaite. Un grand nombre de ces objets sont reproduits en phototypie dans une série de planches qui forment comme un album du Paris romain ; on y remarque surtout des figures en bronze dont plusieurs sont dignes d'attention.

Correspondance.

M. Raymond Koechlin, présenté par MM. E. Müntz et E. Molinier, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. Prou, Durrieu et Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le président annonce la mort de M. Henri Meyer, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Digitized by Google

M. le président dépose sur le bureau le diplôme de l'Exposition universelle de 1900 adressé à la Société par le ministère du Commerce.

M. R. Cagnat, membre résidant, revenant sur l'inscription de Constantine signalée par M. Henry Martin dans une séance précédente, commente les mots *sartor arenarius*.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, communique les résultats des nouvelles fouilles qu'il a fait pratiquer à la cathédrale de Chartres pour déterminer l'état successif des façades.

Le comte A. Couret, associé correspondant national, soumet à la Société deux registres manuscrits provenant de l'ancienne archiconfrérie parisienne du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

« On sait que cette archiconfrérie, fondée vers l'année 1336 par un groupe de bourgeois de Paris, s'éleva peu à peu dans l'estime publique, acquit quelques biens, obtint des privilèges des rois de France et s'établit dans une chapelle, dite de Jérusalem, de la grande église des Cordeliers de Paris, aujourd'hui l'École de Médecine. Ce qui fait l'originalité de cette confrérie, c'est que, vers l'année 1776, elle chercha à se transformer en ordre chevaleresque. Cette tentative, repoussée par le roi Louis XVI, fut reprise vers 1828 par le comte Allemand, vice-amiral de France, et le P. Lacombe du Crouzet, ancien gardien des Cordeliers de Paris. Elle échoua devant l'indifférence voltairienne de Louis XVIII.

« Le premier de ces registres, commencé en 1557 et terminé en 1783, comprend la liste des confrères de l'archiconfrérie, un petit guide en Terre-Sainte, l'office et les statuts de l'ordre du Saint-Sépulcre, et enfin la transcription des lettres-patentes délivrées à Jérusalem aux confrères ayant fait le pèlerinage de Terre-Sainte.

« Le second registre, superbement relié, ne remonte qu'au règne de Louis XIV. Il renferme les actes d'affiliation à l'archiconfrérie des rois et reines de France et principaux

Digitized by Google

personnages de la cour, de Louis XIV à Louis XVI. Il constitue ainsi une curieuse collection d'autographes princiers.

« Ces deux manuscrits font partie de la belle bibliothèque du grand séminaire d'Orléans, auquel ils ont été légués par le regretté abbé Laurent de Saint-Aignan, chanoine de la cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans. »

M. P. Durrieu signale à ce propos l'existence à Toulouse, dans la bibliothèque de l'Institut catholique, d'un très curieux registre de la confrérie de Saint-Jérôme, établie à Toulouse en l'année 1575. Ce registre était consacré à constater l'affiliation à la confrérie des rois de France et des princes de la famille royale. Il s'ouvre par un grand dessin à la plume représentant saint Jérôme, signé *J. Galandus*, 1604, et contient des portraits en pied et agenouillés de quelques-uns des souverains et princes affiliés à la confrérie, peints en miniature ou dessinés à la plume, parmi lesquels ceux de Louis XIII, Louis XIV et du futur Louis XVIII. Le plus remarquable est celui de Louis XIII, grande miniature dans le goût des célèbres peintures de Chalette sur les registres des capitouls de Toulouse, qui porte la signature *Gualynus, febr. 1626.*

Séance du 4 Décembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Tituli Asiae Minoris conlecti et editi auspiciis Caesareae Academiae litterarum Vindobonensis. Volumen I, Tituli Lyciae lingua lycia conscripti. Enarravit Ernestus Kalinka, tabulam adjecit R. Heberdey. Vienne, 1901, in-fol.

M. M. Collignon, membre résidant, fait hommage à la Société, au nom de M. Otto Benndorf, professeur à l'Université de Vienne, correspondant étranger honoraire, d'un ouvrage intitulé : *Tituli Asiae Minoris conlecti et editi aus-*

Digitized by Google

piciis Caesareae Academiae litterarum Vindobonensis. Volumen I, Tituli Lyciae lingua lycia conscripti. Enarravit Ernestus Kalinka, tabulam adjecit R. Heberdey. Vienne, 1901, in-fol.

« Cet ouvrage est le premier volume du recueil des inscriptions d'Asie Mineure entrepris par l'Académie de Vienne, sous les auspices du prince Jean de Liechtenstein et sous la haute direction de M. Benndorf. Dans la préface, M. Benndorf expose comment, revenant de Lycie en 1881, il eut l'occasion d'entretenir le prince de Liechtenstein de l'intérêt que présenterait un *corpus* des inscriptions d'Asie Mineure et comment le concours généreux du prince, offert à l'Académie de Vienne, permit de passer à l'exécution de ce projet. Le recueil comprendra les inscriptions des provinces d'Asie, telles qu'elles étaient constituées à la fin de l'époque romaine, abstraction faite de celles qui proviennent des grandes îles situées au sud et à l'ouest de l'Asie Mineure.

« Le premier volume, édité par M. Kalinka avec le concours de M. Heberdey, contient 152 inscriptions lyciennes reproduites en caractères épigraphiques avec leur transcription. Le recueil épigraphique est précédé d'une étude où se trouvent réunies toutes les notions acquises sur l'alphabet lycien, sur le vocabulaire et sur les particularités d'une langue qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Il est accompagné d'un long index, dressé avec un soin scrupuleux. Il faut ajouter que ce volume rendra de précieux services aux archéologues, car il est abondamment illustré et reproduit de nombreux types de tombeaux lyciens, avec des spécimens des sculptures qui les décorent. On peut dire que ce travail couronne dignement l'œuvre archéologique entreprise par les savants autrichiens, et notamment par M. O. Benndorf dans sa belle exploration de l'héroon de Trysa. »

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau pour l'année 1902.

Digitized by Google

Sont élus :

Président : M. Ch. Ravaisson-Mollien.
1er *vice-président :* M. Th. Homolle.
2e *vice-président :* le comte P. Durrieu.
Secrétaire : M. R. Cagnat.
Secrétaire-adjoint : le général de La Noë;
Trésorier : M. M. Prou.
Bibliothécaire-archiviste : M. A. Blanchet.

La Commission des impressions et la Commission des *Mettensia* sont réélues.

M. E. Babelon, président en exercice pour 1901, est élu membre de la Commission des fonds.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport favorable sur la candidature de M. Raymond Koechlin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Raymond Koechlin, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Paris, quai de Béthune, 32.

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait une communication sur les règnes passagers de Maxence et du tyran Alexandre révolté contre Maxence en Afrique. Les émissions monétaires comparées des ateliers de Rome et de Carthage permettent d'établir que l'autorité de Maxence fut reconnue en Afrique depuis son avènement à Rome, en octobre 306, jusqu'au mois d'avril 308, époque où les monnaies de Maxence cessèrent d'être frappées en Afrique. A cette date commença le règne du tyran Alexandre, qui dura, on le sait, jusqu'en 311.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, revient sur l'inscription grecque de Tyr qu'il a présentée dans une précédente séance[1]. Sur une observation de notre confrère M. Otto Hirschfeld, correspondant étranger honoraire, il a

1. Voir plus haut, p. 228 à 231.

Digitized by Google

examiné de nouveau l'estampage et il a acquis la certitude que la cinquième ligne du texte, dont les dernières lettres sont d'ailleurs bien mal venues, devait être ainsi rétablie :

ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟC CЄBACTOY

Fortunatus était donc un affranchi impérial, conformément à la règle constamment suivie pour les fonctions qu'il a exercées. Sans doute il était l'affranchi de l'empereur Antonin et non pas celui de Serius Augurinus.

M. Héron de Villefosse présente ensuite un médaillon de bronze récemment découvert à l'Escale (Basses-Alpes) par M. l'abbé Sauvaire, curé de la paroisse. Ce médaillon porte d'un côté les bustes de Septime Sévère et de Julia Domna. Au revers, il représente un grand autel entouré de portiques auquel on accède par un escalier monumental. La légende indique que le médaillon a été frappé par les habitants de Pergame deux fois néocores. Il est hors de doute que le monument représenté est le Grand Autel de Pergame, dont les sculptures fameuses font aujourd'hui la gloire du Musée de Berlin et qui fut, selon toutes probabilités, construit sous le règne d'Eumène II (197 à 159 av. J.-C.).

Dans une communication faite récemment à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, notre confrère a exposé les conséquences importantes qu'il fallait tirer de la découverte de M. l'abbé Sauvaire.

Séance du 11 Décembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Lazzaroni (M. A.). *Cristoforo Columbo. Osservazioni critiche sui punti piu rilevanti è controversi della sua vita, con disegni di Lemmo Rossi Scotti e figure di cose e monumenti colombiani.* Milano, 1892, 2 vol. in-4°.

— *Osservazioni sopra alcuni monumenti principali di Roma per l'intelligenza del piano topografico della citta nel*

Digitized by Google

secolo XV dipinti a fresco da Benozzo Gozzoli Fiorentino nella chiesa di S. Agostino a S. Gemignano nel Senese. Roma, 1883, in-8°.

— *Guerre in Europa per diritto ereditario nel secoli XVI, XVII, XVIII.* Roma, 1885, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du baron Lazzaroni, un ouvrage en deux volumes intitulé : *Cristoforo Colombo, Osservazioni critiche sui punti piu rilevanti è controversi della sua vita.* Ce bel ouvrage a été publié en 1892, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. La grande figure de Colomb y est mise en pleine lumière; l'auteur le suit pas à pas depuis sa naissance jusqu'à sa mort; il raconte avec émotion les difficultés de sa vie, celles qu'il surmonta pour faire aboutir ses projets, ses malheurs immérités, les injustices dont il fut victime; il montre son héros toujours supérieur à la mauvaise fortune, plein de courage, de persévérance, d'abnégation et de dévouement. Des lettres inédites de Colomb, son testament et divers documents relatifs à ses études et à sa vie sont insérés à la fin de chaque volume; les illustrations qui enrichissent le texte sont dues à Lemmo Rossi Scotti.

Il présente également, de la part du même auteur, un travail très intéressant concernant une peinture de Benozzo Gozzoli, conservée à San Gemignano, sur laquelle on reconnaît quelques-uns des principaux monuments de la ville de Rome au xv^e^ siècle.

Un troisième ouvrage du baron Lazzaroni est relatif aux guerres entreprises en Europe pour le droit héréditaire pendant les trois siècles qui ont suivi le règne de Charles-Quint.

Travaux.

M. H. Martin, membre résidant, étudie la mise en scène au théâtre pendant le Moyen-âge et signale à ce sujet comme un document de premier ordre les illustrations d'un manuscrit de Térence. Ce volume, qui appartient aujourd'hui à la

Digitized by Google

Bibliothèque de l'Arsenal, est orné de cent trente-deux miniatures du plus haut intérêt, qui toutes représentent des acteurs en scène, jouant dans de véritables décors, au milieu de véritables accessoires. Exécuté à la fin du XIVe siècle ou dans les premières années du XVe, le *Térence* de la Bibliothèque de l'Arsenal a été désigné pendant longtemps, à tort probablement, sous le nom de *Térence de Charles VI* et de *Térence du duc de Berry*.

M. Martin démontre qu'il a, en réalité, appartenu à l'un des fils de Charles VI, Louis, duc de Guyenne, mort dauphin de France à l'âge de dix-neuf ans, et que Jean, duc de Berry, l'a conservé durant de longues années dans sa bibliothèque. Il signale ce beau volume comme l'un des plus précieux documents qu'on puisse consulter aussi bien pour l'histoire de la mise en scène que pour l'histoire du costume à l'époque de Charles VI. Il estime enfin que l'illustrateur de ce *Térence*, dont le nom est inconnu, peut être considéré comme l'un des plus habiles miniaturistes du moyen âge.

MM. de Lasteyrie et Durrieu présentent quelques observations.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, soumet à la Société, avec l'assentiment de son possesseur, un petit triptyque de la collection de M. Favier, à Douai. Le panneau principal porte, sculptée sur bois de buis, l'image de sainte Sophie, abritant sous son manteau ses trois filles, Foi, Espérance et Charité, martyrisées à Rome en 122, sous l'empereur Hadrien. A l'une des trois jeunes martyres, le sculpteur a donné pour attribut un gril, dont la présence n'est nullement justifiée par leur légende. Au contraire, le gril est un des symboles qui conviennent à sainte Foy d'Agen, martyrisée en 303 dans sa ville natale, sous le règne de Dioclétien.

« L'une des suites des remarquables vitraux de l'église de Conches (Eure) est consacrée à sa patronne, sainte Foy d'Agen. Or, parmi les scènes représentées, plusieurs sont empruntées au martyre de son homonyme de Rome. Il en est de même sur un tableau sur bois conservé dans l'église de Bailleul-sur-Thérain (Oise).

Digitized by Google

« De son côté, la représentation du triptyque de la collection Favier a des similaires dans trois groupes en pierre conservés, deux dans les églises de Cernay et de Fertans (Doubs), le troisième aux archives de Besançon; peut-être ne serait-il pas impossible d'en trouver d'autres.

« Ces divers monuments appartiennent aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Ils semblent attester qu'à cette époque le culte de sainte Foy d'Agen, si répandu en France durant le Moyen-âge, avait perdu de son intensité et qu'il s'était altéré au point d'être confondu en maint endroit avec le culte de sainte Foi de Rome. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente plusieurs tablettes de plomb (*tabulae execrationum*)[1] couvertes de caractères et provenant de Tunisie.

« Ces tablettes ont été découvertes dans des tombeaux du cimetière antique d'Hadrumète[2], situé le long de la route actuelle de Sousse à Kairouan. Elles sont de l'époque romaine et, très probablement, pas antérieures au III^e^ siècle de notre ère.

« La première a été offerte au Musée du Louvre, en 1892, par deux officiers du 4^e^ tirailleurs, MM. Choppard et Hannezo, grâce à l'obligeante entremise de notre confrère M. R. Cagnat[3]. Elle n'est pas des plus grandes; ses dimensions sont, en hauteur 0^m^11, en largeur, à la partie supérieure 0^m^08, à la partie inférieure 0^m^09. Mais elle est solide, assez épaisse, couverte sur ses deux faces de lettres

1. Sur les documents épigraphiques de cette nature, voy. la préface de Richard Wuensch, *Defixionum tabellae atticae*, 1897, in-fol., appendice au *Corpus inscriptionum atticarum*. Un travail récent de M. P. Huvelin, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Lyon, intitulé *Les tablettes magiques et le droit romain* (extr. des *Annales internationales*), contient de précieux renseignements sur la question; voir aussi le très intéressant article de M. H. Hubert, v° *magia*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio.

2. Sur la nécropole d'Hadrumète, cf. *Bulletin archéologique du Comité*, 1889, p. 110 et suiv.; 1893, p. 193 et suiv.; sur les lamelles de plomb qui en proviennent, *ibid.*, p. 199-200.

3. Inventaire du Louvre, MNC. 1650.

Digitized by Google

faciles à reconnaître, ornée d'un dessin qui représente un génie particulier dont nous parlerons plus loin. Entre la cinquième et la sixième ligne de la première face, on remarque un trou produit par le clou qui servait à fixer la feuille de plomb dans l'intérieur du tombeau[1].

Inscription de la première face :

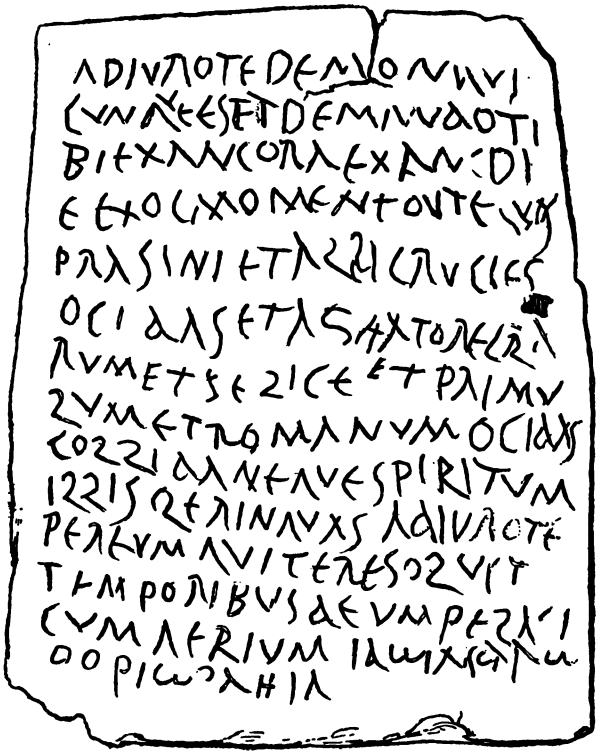

Tablette magique de la nécropole d'Hadrumète.
(Musée du Louvre.)

1. J'ai déjà parlé de cette tablette dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 226.

Digitized by Google

Adjuro te demon quicunque es et demando tibi ex anc ora, ex anc die, ex oc momento, ut equos prasini et albi crucies, ocidas, et agitatore(s) Clarum et Felice(m) et Primulum et Romanum ocidas, collida(s), neque spiritum illis lerinquas[1] (sic). *Adjuro te per eum qui te resolvit temporibus deum pelagicum, aerium. Iaô, Iasdaô, Ooriô, Lahia.*

Inscription de la seconde face :

Tablette magique de la nécropole d'Hadrumète.
(Musée du Louvre.)

1. Pour *relinquas*.

Digitized by Google

Cuigeu
Censeu
Cinbeu
Perfleu
Diarunco
Masta
Bescu
Berebescu
Arurara
Baliagra

Génie à tête de coq, surmontée de plumes. Il tient dans la main droite abaissée un vase à anse; dans la main gauche avancée, il porte un brûle-parfums allumé et supporté par une longue tige; il est debout sur un bateau. Sur sa poitrine on lit : *Antmoaraitto.*

« Sur le bateau qui supporte le génie on lit :

Noctivagus
Tiberis Oceanus.

« On voit de suite que cette imprécation anonyme a pour auteur un cocher du cirque. Il demande à un génie, dont le nom et la représentation se trouvent sur la seconde face, l'anéantissement et la mort de ses rivaux, ainsi que la mort des chevaux attelés à leurs chars. Les formules de ce genre sont connues; plusieurs tablettes de cette catégorie ont été trouvées à Carthage par le P. Delattre[1].

« Ce qui est tout à fait intéressant, c'est la représentation du génie invoqué[2]. Sa tête est surmontée de plumes : très probablement, on doit y reconnaître une tête de coq, comme sur une des tablettes du musée Lavigerie trouvées à Carthage, relative aussi aux courses du cirque[3]. Il se promène la nuit, *noctivagus*; il circule dans les airs, *aerius*; il a en même temps un caractère aquatique très prononcé, comme le prouvent le bateau sur lequel il est monté et les épithètes *Pelagicus*, *Tiberis*, *Oceanus*. Je ne parle pas des mots cabalistiques qui entourent son image et qu'il était nécessaire de prononcer très correctement, en l'invoquant, sous peine de voir échouer l'incantation. Si on les dénaturait, si on les déplaçait, si on omettait une des lettres, le

1. *Corp. inscr. latin.*, t. VIII, nos 12504, 12508 à 12511.
2. Sur les figures de génies tracées sur des tablettes de plomb, voir les dessins donnés par Richard Wuensch, *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, p. 6 à 51.
3. *Corp. inscr. latin.*, t. VIII, n° 12506.

Digitized by Google

charme n'opérait plus ; il pouvait même se retourner contre celui qui osait s'en servir[1].

« Le nom *Tiberis* par lequel ce génie des eaux est désigné semble devoir être rapproché de l'invocation : *Tiberino patri aquarum omnium*, qui se lisait sur une inscription de Rome, aujourd'hui perdue[2] ; à Ostie, il y avait une cella reservée au *pater Tiberinus*[3] ; on retrouve le même nom dans une inscription d'Horta[4] et dans une inscription de Todi[5].

« Une autre tablette de plomb, trouvée en 1870, dans un tombeau, près de Constantine, présente aussi, à côté de l'inscription, la figure d'un génie, mais d'un génie à pieds de bouc[6].

« La seconde tablette est malheureusement beaucoup moins bien conservée que la première ; elle a été offerte au Musée du Louvre en 1893 par le colonel Privat[7].

« On y voit, sur la face la moins abîmée, debout sur un bateau, un génie qui semble avoir une véritable parenté avec celui de la première tablette. Sans doute il portait aussi un vase de la main gauche et tenait un brûle-parfums dans la main droite ; il paraît vêtu d'une sorte de caleçon ; le haut du corps manque. Le bateau lui donne également un caractère aquatique. Le dessin ci-contre montre tout ce qui en reste.

« Devant le génie, on distingue les traces de six lignes au moins :

. *u a*
. . *om*
m ve
a itar
p o t u
. . . *us*

1. Voir dans Ammien-Marcellin, XXVIII, 1, la mention des sortilèges employés par les cochers et celle du livre des formules magiques copié par Lollien ; cf. XXIX, 1.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 773.
3. *Ibid.*, t. XIV, n° 376, 16.
4. *Ibid.*, t. XI, n° 3057.
5. *Ibid.*, t. XI, n° 4644.
6. *Ibid.*, t. VIII, n° 19525.
7. Inventaire du Louvre, MNC. 1781.

Digitized by Google

« Sur le bateau on lit :

. . alus gum lugo . . . ve
. . . as ocidas ex oc die ner
[v]a illis concidas ne[que]
. . as et amep . int

« Il est facile de voir, malgré les lacunes et le mauvais état du texte, que ce fragment renfermait des formules

Fragment d'une tablette magique d'Hadrumète.
(Musée du Louvre.)

analogues à celles qui se lisent sur la première tablette. L'imprécation appartient donc aussi, sans aucun doute, à la série des *execrationes* relatives aux jeux du cirque.

« Le revers portait également une inscription, mais on ne

Digitized by Google

peut que le constater, car il est impossible d'en tirer quelque chose. On y retrouve encore, avec beaucoup de peine, la trace de quatre lignes :

. . . . . .
VMLOSCISSIMOS
A . . LLA . . C . . .
. . . . . .

Je donne ces déchiffrements sous toutes réserves.

« Ce qui est important à noter, c'est que nos deux tablettes, provenant de deux tombes différentes du même cimetière, offrent la représentation de deux génies qui paraissent avoir le même caractère.

« Avec ces deux tablettes relatives à des cochers du cirque, j'ai l'honneur d'en présenter une troisième, qui appartient à une autre série : elle porte une imprécation amoureuse. Cette troisième tablette, également en plomb, provient aussi de la nécropole d'Hadrumète et a été offerte au Louvre en 1893, par le colonel Privat, en même temps que la seconde[1].

« Nous n'en possédons ni le commencement ni la fin, de sorte que nous ne pouvons apprécier la longueur exacte. Dans son état actuel, elle mesure 0m09 de hauteur; sa largeur est exactement de 0m072, à la ligne 6, qui est complète. On y lit le texte suivant, qui comprend vingt-deux lignes :

. . . . . Ↄ PE COMMENDO TIBI QVOd
. . . . . MELLA VT ILLAN INMITTAS DAE
. . . . . N ALIQVOS INFERNALES VT NON PES
. . . . . ES ME CONTEMNERE SED FACIAT
5 *quaecu*MQVE DESIDERO VETTIA QVEM PEPE
RIT OPTATA VOBIS ENIM ADIVVANTIBVS
VT AMORIS MEI CAVSA NON DORMIAT NON CE
BVM NON ESCAM ACCIPERE POSSIT

1. Inventaire du Louvre, MNC. 1780.

Digitized by Google

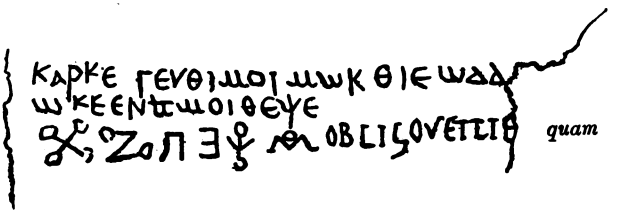

PEPERIT OPTATA SENSVM SAPiENTIAM ET *intel*
LECTVM ET VOLVNTATEM VT AMET ME FE*licem*
QVEM PEPERIT FRVCTA EX HAC DIE EX H*ac ora*
VT OBLIVISCATVR PATRIS ET MATRIS ET *omni*
VM SVORVM ET AMICORVM OMNIVM *et aliorum*
VIRORVM AMORIS MEI AVTEM FE*licem quem*
PEPERIT FRVCTA VETTIA QVE*m peperit optata*
SOLVM ME IN MENTE HABEAT . . . . . *fur*
ENS VIGILANS VRATVR FRIGA*t* . . . . . .
ARDEAT VETTIA QVAM PEPER*it optata* . . . . . .
*a*MORIS ET DESIDE*ri mei* . . . . . .

« A la fin de la ligne 2, il y a certainement le mot *dae*[*mones*] ou *dae*[*monibus*]. Le sens des quatre premières lignes est facile à comprendre, mais j'hésite à proposer des compléments certains. La suite se lit ainsi :

... sed faciat [*quaecu*]*mque desidero Vettia quem peperit Optata, vobis enim adjuvantibus, ut amoris mei causa non dormiat, non cebum, non escam accipere possit.*

« Après les mots magiques reproduits plus haut en fac-similé le texte continue :

Obligo Vettie [*quam*] *peperit Optata sensum sap*[*i*]*entiam et* [*intel*]*lectum et voluntatem ut amet me Fe*[*licem*] *quem peperit Fructa ex hac die, ex h*[*ac ora*], *ut obliviscatur patris et matris et* [*omni*]*um suorum et amicorum omnium,* [*et aliorum*] *virorum. Amoris mei autem Fe*[*licem quem*] *peperit Fructa, Veltia que*[*m peperit Optata*] *solum me in mente habeat... fur*]*ens, vigilans, uratur, friga*[*t*]... *ardeat Vettia quam peper*[*it Optata.... a*]*moris et deside*[*ri mei causa*]...

Digitized by Google

« L'analogie est évidente avec une tablette du Musée Alaoui trouvée dans la même nécropole d'Hadrumète[1]. Sur la tablette du Louvre, c'est un homme, Félix, fils de Fructa, qui demande aux puissances infernales de rendre amoureuse Vettia, fille d'Optata. Au contraire, sur la tablette du Musée Alaoui, c'est une femme, Septima, fille d'Amoena, qui appelle à son aide les démons pour rendre amoureux d'elle Sextilius, fils de Dionysia. Les formules se ressemblent beaucoup.

« Dans les deux documents, on retrouve à plusieurs reprises les mêmes expressions : ***non dormiat***, ***furens***, ***uratur amore et desiderio***, ***in mentem habeat me***. Dans la tablette amoureuse de Bir-el-Djebbana (Carthage), on lit aussi : ***aduratur amore vel desiderio***[2].

« Ainsi qu'il arrive quelquefois, et notamment comme sur une tablette de Carthage[3], des mots magiques en lettres grecques sont intercalés dans le texte latin (lignes 9 à 11); ils sont accompagnés de lettres bouletées et de lettres retournées[4]. »

M. H. Stein, membre résidant, signale les ravages dont sont en ce moment l'objet les ruines du château de Nemours, monument aujourd'hui déclassé et abandonné aux fantaisies des commissions locales.

Séance du 18 Décembre.

Présidence de M. E. Babelon, président.

Ouvrages offerts :

Corot (Henry). *L'année archéologique en Côte-d'Or. Fouilles et découvertes faites dans ce département en* 1900. Paris, 1901, in-8°.

1. M. Bréal, *Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète,* dans *Collections du Musée Alaoui,* p. 59-60.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 12507.
3. *Ibid.*, t. VIII, n° 12504.
4. Cf. *ibid.*, n° 12521, où l'on voit des signes analogues autour de la tablette.

Digitized by Google

Lefèvre-Pontalis (Eugène). ***Histoire de la cathédrale de Noyon.*** Noyon, 1901, in-8°.

Loisne (comte de). ***Les tableaux de l'église d'Hesdigneul-lès-Béthune.*** Paris, 1901, in-8°.

— ***Inventaire du Trésor de Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer en*** 1713. Paris, 1901, in-8°.

Rouvier (Jules). ***Numismatique des villes de la Phénicie, Dora, Enhydra, Marathos, Orthosia.*** Athènes, 1901, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national à Carthage, l'estampage d'un fragment d'inscription récemment découvert en Tunisie, à Landas-Dazinville, dans la région de Sfax :

« La pierre est presque cubique ; la face mesure 0m43 à 0m45 carrés. Elle est complète en hauteur, mais le commencement et la fin des lignes manquent.

« Haut. des lettres : 0m65.

MIS BEATISSIMISQ
NI ET VALENTIS M
STA CONGERIESRVE
EFF · PER AFRICAM
CVRANTE

« Le texte a été certainement gravé entre les années 364 et 367 sous le règne simultané de Valentinien Ier et de Valens.

« A l'avant-dernière ligne était mentionné un personnage qui portait le titre de [*agens pro pra*]*efectis*. Cette formule est absolument certaine ; elle se retrouve, d'ailleurs, dans une inscription de l'année 362, antérieure à peine de quatre à cinq ans à celle de Landas-Dazinville, inscription qui nous est parvenue en plusieurs exemplaires et qui concerne un vicaire d'Afrique, du temps de Julien, Claudius Avitianus, chargé

Digitized by Google

de remplir les fonctions de préfet du prétoire en Afrique[1]. Cette mission extraordinaire était confiée tantôt au vicaire d'Afrique, tantôt au proconsul.

« Or, pendant la période indiquée plus haut (364-367), et sous le proconsulat de Julius Festus Hymetius, un vicaire d'Afrique, Antonius Dracontius, fut *agens vices praefectorum praetorio*, suivant une inscription trouvée à Henchir-el-Msaadin, l'antique Furni[2], dans la province proconsulaire, *vices agens per Africanas provincias*, suivant une autre inscription trouvée à Constantine, l'antique Cirta[3], en Numidie. Il s'agit certainement ici du même personnage. Il portait sur la pierre de Landas-Dazinville le titre de *agens pro praefectis per Africam;* son nom figurait à la fin de la troisième ligne. L'inscription peut être en partie complétée :

« [*Felicissi*]*mis beatissimisq*[*ue temporibus d. d. n. n. impp. Valentinia*]*ni et Valentis m*[*aximorum principum*... Ici se place la mention d'un édifice relevé de ses ruines par... [*Aurelius Dracontius*[4] *v. c. agens pro pra*]*eff. per Africam*..... *curante*..... Le nom qui manque à la dernière ligne était celui d'un personnage municipal.

« Le R. P. Delattre doit cet estampage à l'obligeance de M. Landas. »

M. Héron de Villefosse donne en même temps à la Société des nouvelles des fouilles de Carthage qui se poursuivent toujours avec un égal succès. Une tombe récemment découverte contenait un ensemble de cinq figures en terre cuite d'un grand intérêt. Il y a quelques jours à peine, le 14 décembre, le R. P. Delattre a recueilli une superbe pièce d'ivoire, ornée d'un relief représentant l'aventure de Léda et du cygne.

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 7037, 7038; additam., p. 965.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, no 14752.
3. *Ibid.*, no 7014. Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 537, no XXX *bis*. Notre confrère M. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 193-198, a réuni notamment tous les textes législatifs qui concernent Antonius Dracontius.
4. Le nom pouvait être à un autre cas; cela dépend du contexte.

Digitized by Google

Le modelé de ce morceau est excellent et la conservation de la pièce est parfaite; le relief était doré, ainsi qu'on peut le constater encore. La lame d'ivoire mesure 0m10 de longueur sur 0m065 de largeur.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. P. Bordeaux a communiqué à la Société, dans la séance du 23 janvier[1], la phototypie du rocher sculpté d'Altlinster, dans le grand-duché de Luxembourg. Cette sculpture se voit sur un bloc placé au milieu d'un bois peu accessible. On peut considérer comme certain que le rocher a été sculpté sur place, et M. J. Engling, qui a publié le *Hertheslei*, le présente comme un monument funéraire datant du premier siècle de notre ère. Assurément, on ne saurait combattre cette hypothèse, en objectant que le monument est presque perdu au milieu d'une végétation très dense. Nous savons en effet qu'on trouve fréquemment des ruines romaines en défrichant des bois, qui avaient recouvert les monuments après leur destruction[2]. Mais on aimerait à connaître des sculptures analogues à celle d'Altlinster, et c'est pourquoi j'appelle de nouveau l'attention de la Société sur le monument reproduit plus haut (p. 85).

« Sans parler du bas-relief dessiné sur un rocher en place au milieu du bois de Klang[3], sculpture dont l'époque est incertaine, je citerai d'abord la figure de femme nue (?) et assise, taillée dans un rocher en place aux environs de Niederbronn[4] et présentée par Beaulieu comme une divi-

1. Voy. plus haut, p. 84 à 89.

2. Adrien Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, 1900, p. 102.

3. Ancien département de la Moselle. Cette sculpture grossière représentant une femme a été signalée à la Société des Antiquaires de France (*Bull.*, 1889, p. 101), puis à la Société d'archéologie de Bruxelles (*Annales*, t. IV, 1890, p. 480, note de quatre lignes). On l'a décrite plus longuement et comparée au rocher d'Altlinster, dans le *Journal de la Soc. d'archéol. lorraine*, t. XL, 1891, p. 54 à 59, pl.

4. Beaulieu, *Antiquités de Vichy, Plombières, Bains et Nieder-*

Digitized by Google

nité locale. Là encore, il n'y a pas d'inscription et la destination du monument reste incertaine.

« Venons maintenant à un monument de même genre, mais plus explicite.

« Sur la route du Blanc à Tournon, à quelques centaines de pas des ruines du château de Rochefort, sur le flanc d'un coteau escarpé qui domine la Creuse, au milieu d'un taillis épais d'arbres et de ronces, on peut voir un grand rocher isolé dont la face principale, taillée perpendiculairement, offre une surface de 3m50 à 4 mètres de longueur, sur 3 mètres de hauteur. Sous des arcatures, soutenues par des pilastres et formant trois niches de 1m30 de hauteur sur 0m75 de largeur, on distingue trois figures en bas-relief. La première, à gauche, vêtue d'une longue tunique, est très fruste. La deuxième, au centre, porte un animal. La troisième est une femme, vêtue d'une longue robe, qui paraît tenir un vase; à sa droite, une colonnette supporte un animal, peut-être un chien. Au-dessus de l'arcature centrale, sur le rocher formant architrave, on distingue les restes d'une inscription en cinq lignes, dont la première est DIS · MANIB(*us*)[1]. Le sens général de l'inscription, selon la restitution proposée dans le *Corpus*[2], montre qu'il s'agit d'un monument funéraire élevé par un mari à sa femme et à ses deux filles.

« Nous connaissons donc maintenant un monument dont le rapprochement avec celui d'Altlinster s'impose tout à fait, et le caractère funéraire de ce dernier devient presque certain[3]. »

bronn, 1851, p. 173. Cet auteur dit que les habitants de la vallée de Bitche donnent le nom de *Pompernickel* (sauteur) à cette figure.

1. L'abbé F. Voisin, *Monument funéraire gallo-romain de Rochefort, commune de Sauzelles (Indre)*, dans le *Bulletin monumental*, t. XL, 1874, p. 76 à 82, pl.

2. *C. I. L.*, t. XIII, n° 1319 : *Dis manibus monimentum Cesti(a)e ? [Grat]ill(a)e uxsori su(a)e et fili(a)e et alteri fili(a)e qu(a)e vocatur...* — Cf. A. Buhot de Kersers, *Congrès archéol.*, t. XL, p. 226, et R. Mowat, *Rapport sur les papiers de L. Renier*, p. 330, n° 18.

3. M. Héron de Villefosse me rappelle les figures sculptées sur

Digitized by Google

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« On trouve chez les Pères africains, surtout chez Tertullien, beaucoup de renseignements curieux sur l'histoire du costume en Afrique. Nous relèverons seulement ici quelques détails relatifs au voile des femmes.

« Tertullien soutenait que toutes les chrétiennes ne devaient se montrer hors de chez elles que voilées. Il a touché à cette question de discipline dans plusieurs ouvrages[1], et il l'a traitée tout au long dans son opuscule *Sur le voile des vierges*, composé entre 208 et 211. A l'appui de sa thèse il invoquait divers arguments : l'exemple de la plupart des Églises grecques[2], les raisons naturelles[3], les textes de l'Écriture[4], les nécessités de la discipline ecclésiastique[5]. Il reconnaissait d'ailleurs qu'il n'y avait pas sur le point de tradition uniforme et que l'usage variait suivant les régions[6]. Il citait des faits précis, dont quelques-uns méritent d'être signalés.

« Voici d'abord, pour les chrétiennes, quelle était la coutume à Carthage, au commencement du IIIe siècle. Les femmes mariées ne sortaient que voilées[7], mais souvent le diable n'y perdait rien. Bien des dames transformaient leur voile en une sorte de bandeau, qu'elles fixaient sur le front; ou bien elles le repliaient de façon à en tirer une coiffe légère qui arrivait à peine jusqu'aux oreilles. Tertullien, qui n'était pas galant, comparait ces coquettes aux autruches, qui, en cas d'alerte, croient s'être suffisamment cachées en enfonçant leur tête dans un fourré. Il voulait que le voile enveloppât toute la tête et le buste et descendît aussi bas que la chevelure tombant en liberté. Il invoquait la vision d'une mon-

les rochers en contre-bas du plateau des Baux. Voy. *Mém. Acad. Vaucluse*, t. XV, 1896, p. 65 à 71.

1. *De cult. fem.*, II, 7; *De oratione*, 20-22.
2. *De virgin. vel.*, 2 et 8.
3. *Ibid.*, 3, 11-12, 14-15.
4. *Ibid.*, 4-8.
5. *Ibid.*, 9-15.
6. *Ibid.*, 2.
7. *Ibid.*, 17.

Digitized by Google

taniste, qui déterminait les dimensions du voile[1]. Quelques jeunes filles, dans la communauté de Carthage, imitaient les femmes mariées et se voilaient. D'autres gardaient le voile dans les rues et l'ôtaient à l'église[2]. D'autres enfin ne se voilaient pas du tout, sans que la majorité des clercs et des fidèles y trouvât à redire[3]. C'était donc, pour les jeunes filles, le régime de la liberté, et c'était précisément à cette liberté qu'en voulait le sévère moraliste.

« Tertullien parle aussi du costume des Juives, qui étaient nombreuses à Carthage. Celles-ci étaient toujours voilées, et même on les reconnaissait à la forme de leur voile[4].

« Enfin, ce qui est tout à fait inattendu, cinq siècles avant la première invasion arabe, Tertullien décrit le costume des femmes arabes. Il les cite en exemple aux chrétiennes : *Judicabunt vos Arabiae feminae ethnicae, quae non caput, sed faciem quoque ita totam tegunt, ut uno oculo liberato contentae sint dimidiam frui lucem quam totam faciem prostituere*[5]. Ce voile, qui couvre la tête et le visage en ne laissant qu'un œil à découvert, c'est exactement le costume actuel des femmes arabes dans plusieurs parties de l'Afrique du Nord. La rencontre est si surprenante qu'on est tenté d'abord de croire à une interpolation. Cependant le témoignage des manuscrits ne permet pas de tenir pour suspect ce passage, où le style est d'ailleurs dans la manière de Tertullien. Ajoutons qu'on trouve le même détail dans une lettre de saint Jérôme[6] et dans la *Description de l'Afrique* de Léon l'Africain. On doit donc admettre la persistance de cet usage dans une partie des tribus arabes, depuis le temps des Sévères jusqu'à nos jours. Nous ne saurions dire exactement où Tertullien avait trouvé ce renseignement, peut-être chez son compatriote

1. *Ibid.*, 17.
2. *Ibid.*, 13.
3. *Ibid.*, 3 et suiv.
4. *De coron.*, 4 : *Apud Judaeos tam sollemne est feminis eorum velamen capitis, ut inde noscantur.* Cf. *De oratione*, 22.
5. *De virgin. vel.*, 17.
6. *Epist.*, 22, *ad Eustochium.*

Digitized by Google

le roi Juba, qui avait épousé une princesse égyptienne et qui avait composé un ouvrage *Sur l'Arabie.* »

M. J. Maurice, associé correspondant national, entretient la Société de l'époque où furent frappées, dans l'empire romain, les dernières monnaies commémoratives représentant la cérémonie païenne de la consécration des empereurs.

« En l'année 311, après la mort de l'empereur Galère, qui survint le 5 mai 311[1], furent émises dans les états des trois empereurs païens alors régnants, Licinius, Maxence et Maximin Daja, des monnaies de consécration de Galère, présentant au revers les légendes AETERNA · MEMORIA · et AETERNAE · MEMORIAE, et comme type un symbolisme de la cérémonie païenne de la consécration, soit un temple avec les portes entr'ouvertes et au-dessus un aigle, les ailes déployées, l'aigle de la consécration impériale, soit un autel allumé, orné d'un bas-relief représentant une branche de laurier sur laquelle se tient un aigle portant une couronne dans son bec.

« Au droit des pièces on lit, sur celles qui furent frappées à Alexandrie, dans les états de Maximin Daja, empereur adopté par Galère, DIVO · MAXIMIANO · MAXIMINVS · AVG · FIL[2]; sur les monnaies émises à Rome et à Ostie, ateliers de Maxence, qui avait épousé Valeria Maximilla, fille de Galère, DIVO · MAXIMIANO · SOCERO · MAXENTIVS · AVG[3] et DIVO · MAXIMIANO · IVN · AVG[4], et d'autres formules voisines. Les monnaies de Thessalonica, atelier de Licinius, avec la légende du revers MEM · DIVI · MAXIMIANI, portent simplement au droit DIVO · MAXIMIANO[5]. Le type du droit des pièces est ou bien la tête

1. L'année est fixée par les *Fastes* d'Idace et par le fait que cette mort suit la publication de l'édit de tolérance de Galère à l'égard des chrétiens (Eusèbe, *Hist. eccles.*, VIII, 17, 2; Lactance, *De morte persecutorum*, c. XXXIV); l'époque par les auteurs indiqués.

2. Cohen (2e éd.), n° 7 de Galère (British Museum).

3. Cohen, n° 2 de Galère (Cabinet de France).

4. Cohen, n° 6 de Galère (British Museum).

5. Cohen, n° 395 d'Hercule, pièce attribuable à Galère (Collection de M. le colonel Otto Voetter, à Vienne).

Digitized by Google

laurée de l'empereur qui fait frapper des monnaies ou bien le buste ou la tête voilée de l'empereur consacré, Galère.

« Constantin le Grand, qui régnait en même temps que les trois empereurs cités, ne fit émettre aucune monnaie commémorative analogue de Galère. Les dernières monnaies de consécration de type païen, qui avaient été frappées dans ses ateliers, sont celles de Constance Chlore[1]. En 314 et en 323, avant ses guerres contre Licinius, Constantin fit encore émettre des monnaies commémoratives de Claude II, de Constance Chlore et de Maximien Hercule, désignés comme *Divi*, afin de faire remonter à ces empereurs, dont il descendait lui-même ou bien auxquels il se rattachait par sa femme, l'origine de sa dynastie. Mais ces pièces, qui ne rappellent plus aucun des rites de la consécration, présentent au revers, avec la légende REQVIES · OPTIMORVM · MERITORVM, l'empereur assis sur une chaise curule[2].

« D'autre part, après la mort de Constantin, ses fils firent paraître des monnaies commémoratives de leur père désigné comme *Divus Constantinus Pater Augustorum*, DV · CONSTANTINVS · PT · AVGG, par la légende du droit des pièces; au revers, on lit simplement les lettres V · N · M · R, *Veneranda Memoria*, accompagnant la représentation de la Piété debout, voilée et drapée[3], ou bien l'on voit Constantin emporté au ciel dans un quadrige au galop, à droite, tandis qu'une main céleste se tend vers lui[4]. Ce symbolisme fut interprété favorablement par les chrétiens[5] comme par les païens[6]. On n'y retrouve plus aucun des rites de la consécration païenne.

« Enfin, après Constantin, le terme même de *Divus* ne reparut plus sur les monnaies. »

1. Cohen, n° 169 de Constance Chlore (Cabinet de France).
2. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Siscia* (*Numismatic Chronicle*, 1900, p. 344-345), et *L'atelier monétaire d'Aquilée* (*Rivista italiana di Numismatica*, 1901, p. 198-99).
3. Cohen, n° 16 de Constantin le Grand (British Museum).
4. Cohen, n° 760 de Constantin (Cabinet de France).
5. Eusèbe, *Vita Constantini*, IV, 71; l'abbé E. Beurlier, *Le culte impérial depuis Auguste jusqu'à Justinien*, p. 288.
6. Eumène, *Panegyricus Constantino dictus*, c. VII.

Digitized by Google

M. P. Durrieu, membre résidant, signale un bréviaire manuscrit, de la fin du XIVe siècle, qui se trouve à la bibliothèque de Bagnères-de-Bigorre et sur les marges duquel un amoureux du XVIIe siècle a chanté en petits vers ses déboires.

Le comte A. de Loisne, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« On lit dans le catalogue de l'exposition rétrospective d'Arras de 1896, nº 46 : « Du Guesclin présenté à Charles V ; « miniature vélin, 170 × 120. Portrait de l'époque. » J'ai eu, cet été, l'occasion de me procurer cette miniature, qui faisait partie de la collection Deusy, et je n'ai pas tardé à me rendre compte qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. En effet, l'or a sauté en divers endroits et laisse apercevoir un parchemin bruni et grossier du XVIe ou du XVIIe siècle, sans aucune trace de la couche de vermillon que les miniaturistes des XIVe et XVe siècles avaient l'habitude de mettre sous l'or pour lui donner plus d'adhérence et l'économiser. De plus, les figures des personnages sont lavées au lieu d'être gouachées et les seigneurs qui accompagnent Charles V portent le chaperon du XVe siècle, tandis que Du Guesclin, armé de plates et vêtu d'une cotte armoyée, est coiffé à la moderne. Nous sommes donc en présence d'une copie ou d'un faux, vraisemblablement d'origine allemande, et la communication qui précède a pour but de mettre en défiance les possesseurs de miniatures séparées du manuscrit qu'elles illustraient, surtout quand un encadrement se fait le complice du copiste pour dissimuler le truquage. »

M. Durrieu s'associe tout à fait aux conclusions de M. le comte de Loisne, tendant à considérer la miniature comme un faux absolu. Elle rentre dans la même catégorie que plusieurs autres miniatures fabriquées de toutes pièces à une époque moderne et présentées frauduleusement aux amateurs comme des originaux du XIVe ou du XVe siècle, dont M. Durrieu a eu déjà l'occasion d'entretenir à diverses reprises la Société. Comme plusieurs pièces de ce genre, la miniature de M. le comte de Loisne a pour

Digitized by Google

point de départ la copie d'une gravure illustrant un des livres d'étrennes relatifs à l'histoire de France qui ont été publiés, avec texte de Mme de Witt, par la librairie Hachette.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, en son nom, et au nom de son collaborateur M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau la liste des acquisitions faites par le département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1901.

Cette liste est renvoyée à la Commission des impressions.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1901.

I. Marbre et Pierre[1].

A) Statues et bustes.

1 à 12. — 1. Tête de femme coiffée en bandeaux, le nez mutilé. Tout l'arrière de la tête manque. — 2. Torse d'une statuette drapée; la tête et les bras étaient faits à part. La partie retombante de la tunique est couverte d'ornements. Au cou est suspendu un bijou en croissant. — 3. Petit buste de Mercure imberbe, drapé; la main droite ramenée sur la poitrine tient la bourse, la gauche le caducée. Le revers est plat. — 4. Torse d'une statuette de Mercure (?), enveloppé d'une peau de bête. Le revers est plat. — 5. Petite tête barbue, très mutilée; appartient peut-être au numéro précédent. — 6. Tête d'une statuette de divinité coiffée du polos, mutilée. — 7. Tête de Vénus, la chevelure ceinte d'une bandelette; le nez est mutilé; fragment d'une statuette. — 8. Triple tête d'Hécate, coiffée du polos, autour d'un pilier circulaire; fragment d'une statuette. — 9. Tête

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

de Mercure barbu, ceinte d'une bandelette; la chevelure, frisée en petites boucles sur le front, tombe en masse sur la nuque; couronnement d'un petit hermès. — 10. Lion accroupi de travail grossier. — 11. Mufle de lion formant gargouille. — 12. Petit ex-voto en forme de phallus. — Don de M. Paul Gaudin, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements. **Smyrne.**

13. — Tête de Jupiter barbu, la chevelure ceinte d'une bandelette; fragment d'une statuette. Don de M. Paul Gaudin. Région de **Smyrne.**

14. — Tête bachique barbue, couronnée de lierre; extrémité d'un petit hermès en marbre rouge. Don de M. Paul Gaudin. **Phocée.**

15 et 16. — 15. Partie inférieure, avec les pieds, de la statuette d'Aphrodite de Clazomène (*Acquisitions de l'année* 1898, n° 38); pierre (M. Collignon, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1900, p. 294). — 16. Tête de bélier; extrémité d'un petit manche. — Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

17 et 18. — 17. Partie inférieure d'une tête de femme colossale. — 18. Petite tête de femme, la chevelure divisée en bandeaux symétriques; le revers est plat. — Don de M. Paul Gaudin. **Sardes.**

19. — Tête de Mercure, les cheveux bouclés surmontés de deux petites ailes; fragment d'une statuette. Don de M. Paul Gaudin. **Laodicée** (Phrygie).

20. — Tête imberbe, la chevelure courte, couronnée de feuillage; le nez est mutilé. Sur le sommet, une section droite. Don de M. Paul Gaudin. **Akchéir,** ancien **Philomelium.**

21 à 23. — 21. Torse d'homme nu, la poitrine traversée par un baudrier. — 22. Petit lion couché; la tête manque. — 23. Petit lion assis, de travail grossier; les jambes sont brisées. — Don de M. Paul Gaudin. **Asie Mineure.**

24. — Marsyas suspendu à un tronc d'arbre; statue demi-

Digitized by Google

nature. Manquent les avant-bras et le bas des jambes. Trouvé, dans la montagne, à une demi-heure de Banias, à **Ara-el-Marab.**

25. — Tête d'Apollon (?), la chevelure divisée par une raie médiane et ceinte d'une large bandelette. Le nez est mutilé; le cou manque. **Banias.**

26. — Tête de jeune homme aux cheveux bouclés, ceinte du diadème, avec une étoile au-dessus du front. **Sakkarah,** nécropole de **Memphis.**

27. — Tête imberbe, de beau style, légèrement tournée à gauche. La chevelure, à peine dégrossie, conserve des traces de couleur rouge sur le front; le visage est au contraire très poli. Une partie du menton et le nez sont enlevés et présentent des sections droites. L'arrière du crâne et le côté gauche du cou creusé d'une profonde entaille manquent. **Égypte.**

28 et 29. — 28. Vulcain (?) assis sur un rocher, la jambe droite avancée; statuette. Il est vêtu d'une tunique courte qui laisse l'épaule droite à découvert; il porte à la jambe droite un triple bandage. Manquent la tête et les bras. — 29. Tête de taureau votive, avec ornement entre les cornes; sur l'ornement, dédicace à Saturne, avec la mention de l'*aedes Memoriae* (P. Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité,* 1899, procès-verbaux, p. CLXII; G. Perrot, *Le Musée du Bardo à Tunis et les fouilles de M. Gauckler à Carthage, Revue de l'art ancien et moderne,* 1899, t. VI, p. 9; Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1899, p. 206-207). — Envoi de M. P. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis. **Carthage.**

B) Bas-reliefs.

30. — Fragment d'un bas-relief votif : déesse (?) drapée et voilée, assise de trois quarts à gauche sur un siège à dossier; derrière elle, un palmier et un petit personnage endormi, couché à terre, les bras étendus. **Eleusis.**

Digitized by Google

31 et 32. — 31. Femme drapée, assise sur un fauteuil richement orné; petit bas-relief de style archaïque sculpté sur un fragment de pilier rectangulaire. La chevelure tombe en masse sur les épaules. De la main droite, elle tient entre le pouce et l'index un fruit (?), de la gauche une colombe. — 32. Tête de femme, un pan de draperie ramenée sur la chevelure qu'elle entoure complètement; fragment de haut-relief. Le nez est mutilé. — Coll. Christides. **Ile de Thasos.**

33. — Banquet funèbre : homme imberbe, tenant un gobelet, accompagné d'une femme drapée et voilée, sur un lit, se donnant la main; devant eux, une table chargée de mets; de part et d'autre, deux petits serviteurs. Dans le champ quelques caractères. **Ile de Thasos.**

34. — Fragment d'une grande stèle funéraire de beau style; femme drapée et voilée, assise de profil à droite sur un siège à pieds tournés (*Attische Grabreliefs,* n° 505, pl. CXIII). Était conservé au palais de l'ambassade de France à Thérapia; envoi de M. Constans, ambassadeur de France. **Grèce.**

35. — Fragment d'une petite stèle funéraire; buste de femme de profil à droite, les cheveux relevés en chignon et maintenus par une large bandelette. **Grèce.**

36. — Fragment de bas-relief représentant un gladiateur debout de face, tenant son arme de la main droite, le bras gauche passé sous un grand bouclier; à ses pieds son casque. Sur le bandeau supérieur les lettres **M · ΦΕΡΜ**. Était conservé au palais de l'ambassade de France à Thérapia; envoi de M. Constans, ambassadeur de France. **Grèce** ou **Asie Mineure.**

37 à 42. — 37 à 39. Fragments d'un grand bas-relief de beau style, dont le fond est divisé par des rainures se coupant à angle droit. A) Torse de femme, de trois quarts à droite, la main gauche appuyée sur la hanche; elle est vêtue d'une tunique collante serrée par une ceinture. B) Jambes croisées d'un personnage drapé, auprès d'un tronc d'arbre. C) Épaule gauche et partie du bras nu du même personnage,

Digitized by Google

avec pan de draperie; partie supérieure du tronc d'arbre. — 40. Stèle funéraire à fronton orné de rosaces et de couronnes; femme debout, élégamment drapée et voilée, entre deux servantes plus petites. — 41. Cybèle drapée et coiffée du polos, debout dans une grotte (?) entre deux lions; bas-relief très mutilé; à gauche restes d'une figure de Pan (?). — 42. Fragment d'un clipeus : tête de jeune Satyre, de profil à gauche, couronné de pins; au revers, feuillages. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne**.

43 à 46. — 43. Fragment d'une stèle funéraire; femme drapée et voilée assise; devant elle, restes d'un second personnage et un petit serviteur. — 44. Fragment d'une stèle funéraire; restes d'une figure de femme drapée assise, accompagnée d'une servante; inscription grecque de cinq lignes. — 45. Personnage drapé (la tête manque) maîtrisant un cheval qui se cabre; bas-relief. A ses pieds un petit personnage tenant un bouclier. Dans le champ, un serpent. — 46. Fragment de bas-relief; buste d'un personnage barbu, nu, un manteau noué autour des épaules, coiffé du pilos. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne** (?).

47. — Fragment d'une frise représentant des danseuses : une à demi-nue joue du tympanon, une autre danse, les bras écartés du corps. Marbre rouge. Don de M. Paul Gaudin. **Éphèse**.

48. — Face antérieure d'un petit sarcophage avec l'image d'un chien; dédicace d'**ΕΛΠΙΣ**. Don de M. Paul Gaudin. **Pergame**.

49. — Homme et femme debout drapés; entre eux, un petit personnage, et un autre mutilé à gauche de la femme; bas-relief. Les têtes manquent. Don de M. Paul Gaudin. **Akhissar**, ancien **Thyatire**.

50 à 52. — 50. Triple tête d'Hécate, couronnement d'un petit groupe en haut-relief. Les deux têtes latérales coiffées en bandeaux sont tourelées; la tête du milieu est surmontée d'un croissant et d'une rosace. — 51. Stèle consacrée à **APTAIOC** : cavalier devant un autel; de l'autre côté de

Digitized by Google

l'autel, personnage drapé et enfant (?) couché. La partie supérieure manque. — 52. Fragment de l'angle gauche d'un sarcophage orné d'un fronton et de pilastres richement découpés. Sur l'angle, restes d'un animal accroupi; près du fronton, Amour tenant une tête de lion. — Don de M. Paul Gaudin. **Sardes.**

53. — Fragment d'une grande stèle. Sous une arcade, cavalier drapé, tenant une double hache, se dirigeant à gauche; derrière lui, personnage drapé portant la main à son menton. Au revers, restes d'une lance (?) et d'ornements. Don de M. Paul Gaudin. **Alachéir**, ancien **Philadelphie.**

54. — Stèle votive à fronton, consacrée à Cybèle. Dans le fronton, cavalier (mutilé), oiseau, génies ailés et dauphins. Au-dessous, Cybèle drapée, debout de face, tenant une patère, entre deux lions de face. Au-dessus des lions, à gauche, Mercure avec le caducée et la bourse; à droite, divinité drapée. Sur le bandeau inférieur, inscription grecque de quatre lignes. La stèle se termine par un tenon destiné à la fixer. Don de M. Paul Gaudin. **Ouchak,** ancien **Trajanopolis** (Phrygie).

55. — Fragment orné sur la face inférieure d'un génie ailé, nu, avec draperie déployée derrière lui. Don de M. Paul Gaudin. **Otourak.**

56 et 57. — 56. Grande stèle funéraire consacrée à ΔΙΟ-ΓΑC et à ΦΑΥCΤΗ par leurs enfants. Dans la partie supérieure, sous une arcade, les bustes de face des deux défunts, accostés de deux têtes de Méduse. Au-dessous, porte à deux vantaux à compartiments, dans un encadrement de feuilles de lierre et de pampres. Sur le bandeau inférieur, charrue attelée de deux bœufs. Inscription grecque. — 57. Grande stèle funéraire, consacrée à ΤΑΤΙΑ par son mari ΜΑΘΙΟC et à lui-même et à ses parents. En haut, sous une arcade, les bustes des deux défunts de face. Au-dessous, une porte à deux vantaux avec encadrement. Sur le bandeau, inscription grecque de deux lignes. La stèle se termine en bas par un tenon destiné à la fixer. — Don de M. Paul Gaudin. **Muraddagh,** village de **Gunckeui.**

Digitized by Google

58. — Adolescent ailé, debout, nu, le bras droit ramené sur la tête (mutilée), le bras gauche pendant, appuyé sur un bâton; bas-relief. Manquent les jambes. Don de M. Paul Gaudin. **Mendechora.**

59 à 61. — 59. Stèle funéraire à fronton; épitaphe de deux époux et de leurs enfants **ΖΩΤΙΚΟC, ΑΝΤΩΝΙΝΟC, ΑΝΤΩΝΙΝΗ** et **ΑΜΜΙΑΝΗ**; deux zones de figures accessoires : outre, corbeille, peigne, miroir, etc.; encadrement de feuillages. — 60. Petite stèle à fronton, ornée d'une étoile dans une couronne; au-dessous, inscription grecque de deux lignes effacée. — 61. Petite stèle à fronton, consacrée à Artemis; inscription grecque de quatre lignes. — Don de M. Paul Gaudin. **Acmonia,** village d'**Ermag.**

62 à 64. — 62. Cavalier armé de la double hache, marchant à droite, bas-relief. Devant lui, personnage barbu, drapé, versant la libation d'une patère dans une grande amphore. Dans le fond, un arbre. — 63. Stèle funéraire; homme et femme drapés (les visages mutilés) entre deux enfants. — 64. Fragment d'angle d'une bande décorée d'enroulements de feuillages et de raisins. — Don de M. Paul Gaudin. **Asie Mineure.**

65. — Stèle funéraire à fronton de **ΠЄΡCЄΟΥC** : personnage barbu, drapé, couché sur un lit, auprès d'une table chargée de mets; au-dessous, inscription grecque de cinq lignes mentionnant la donation faite par Perseous aux habitants de Daphne de la somme nécessaire pour les jeux du cirque (P. Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique,* 1900, p. 290-291). **Antioche** (Syrie).

66. — Fragment d'une dalle rectangulaire byzantine, ornée d'une croix et de rosaces. Sur la tranche supérieure en biseau, fin d'une inscription ...**ΠЄ]ΤΡΟΝ ΤΟΝ ΑΓΗΟΝ ΑΠΟCΤΟΛΟΝ ΑΜΗΝ**. Don de M. W. R. Paton. Cimetière de **Gheresi,** près **Myndos.**

C) Inscriptions et divers.

67 et 68. — 67. Inscription grecque de cinq lignes consacrée par **CΤΑΤЄΙΛΙΟC ΑΠΟΛΛΩΝΙΟC** à son ami **ЄΥ-**

Digitized by Google

ΜΕΝΗC. — 68. Fragment d'une inscription grecque, complet en haut et à droite, édictant des prescriptions; huit lignes. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne.**

69 et 70. — 69. Petit sarcophage, avec couvercle en forme de toit à double pente, de ΛΥΣΙΜΑΧΟΣ, fils de ΜΗΝΟΦΙΛΟΣ, mort à vingt-huit ans, au mois d'*apellaios*, sous la magistrature d'Archelaos. — 70. Petit sarcophage avec couvercle en forme de toit à double pente, de ΣΑΡΔΙΟΝ, femme de ΜΕΝΕΛΑΟΣ, morte au mois d'*apellaios*, sous la magistrature d'Ermippos Labienos. — Don de M. Paul Gaudin. **Sardes.**

71 et 72. — 71. Fragment d'inscription grecque de basse époque; cinq lignes. — 72. Petit autel consacré à ΗΛΙΟΙ ΣΩΤΗΡ; sur le sommet une cavité. — Don de M. Paul Gaudin. **Alachéir,** ancien **Philadelphie.**

73. — Couvercle de boite à reliques avec le nom du diacre ΗΛΙΑC, fils de ΙΩΑΝΗC, originaire de Tyr. **Bassah.**

74. — Inscription grecque gravée sur une plaque de marbre blanc, reproduisant le psaume XV (XIV) (E. Michon, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1901, p. 185-192). Don de M. Boysset, ancien consul de France à Larnaka. **Karavas,** près **Lapethos** (Chypre).

75. — Inscription de L. Calidius Eroticus : dialogue entre un voyageur et son hôtesse et bas-relief représentant l'hôtesse, le voyageur et son mulet (*Corpus inscriptionum latinarum,* t. IX, n° 2689; *Collection d'antiquités provenant de Naples* [coll. Bourguignon], mars 1901, n° 340). Pierre. **Aesernia.**

76 et 77. — 76. Inscription votive à Silvain Hammon, suivie d'une liste de prêtres (P. Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité,* 1899, procès-verbaux, p. CLXI; G. Perrot, *Revue de l'art ancien et moderne,* 1899, t. VI, p. 9). — 77. Petit mortier concave, trouvé dans la basilique de Dermech; dans les angles, les lettres A, B, C et une rigole formant goulot (P. Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité,* 1901, p. 130, n° 28). — Envoi de M. P. Gauckler. **Carthage.**

Digitized by Google

II. Bronze.

78 et 79. — 78. Partie supérieure d'une statuette d'homme nu, de style primitif. Le visage, à peine formé, est entouré d'une abondante chevelure tombant régulièrement. Le corps est plat; les mains informes, percées de trous, sont ramenées, la gauche en bas à la ceinture, la droite en haut contre la tête. — 79. Partie supérieure d'une statuette d'homme cambré en arrière, tenant deux lions par la queue; anse de vase de style archaïque. — **Delphes.**

80 et 81. — 80. Homme nu, renversé en arrière sur les mains; poignée d'un couvercle de vase. — 81. Applique ornée en fort relief d'une scène d'enlèvement : torse d'un personnage, la poitrine nue, une chlamyde nouée autour du cou et enroulée autour du bras gauche, enlevant un jeune garçon, nu, couronné, le corps rejeté en arrière. — **Thèbes.**

82 et 83. — Deux anses de vases. Les plaques d'attache ovales sont ornées au repoussé de masques de Satyres barbus à physionomie bestiale. Patine verte. **Corinthe.**

84. — Jeune homme nu, debout, tenant un oiseau sur le poing droit, l'avant-bras et la main gauche étendus en avant; statuette. Le pied gauche est avancé; jet de fonte sous le pied droit. **Kyaton,** près **Corinthe.**

85. — Vénus, nue, debout, cachant sa nudité de la main gauche et ramenant la droite sur sa poitrine; statuette. La chevelure se divise en deux longues mèches, nouées sur la nuque et retombant sur la poitrine; les yeux, en argent, sont incrustés et les pupilles indiquées par des trous; la jambe droite, pliée au genou, est reportée en arrière; du même côté le pied manque; la jambe gauche a été faussée. **Athènes.**

86. — Femme debout, sur une base plate carrée; statuette. Elle est vêtue d'une tunique à gros plis droits qui laisse les bras nus. L'avant-bras droit est ramené en avant. **Sparte.**

87. — Acteur comique, vêtu d'une courte tunique, la

Digitized by Google

main gauche posée sur la hanche, le bras droit étendu; statuette. Manque la jambe droite. **Tripoli du Péloponnèse.**

88. — Petite œnochoé à anse surélevée en forme de tête de femme. La chevelure est ceinte d'une double bandelette nouée par un large nœud en arrière. Le fond manque. Beau style et belle patine. **Janina.**

89. — Bucrâne, de style archaïque, ayant servi d'applique. Don de M. Bulgarides, agent consulaire de France, remis par M. P. Perdrizet, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. **Ile de Thasos.**

90 à 93. — Fragments d'une garniture en bronze repoussé, munie de clous pointus à têtes rondes, symétriquement disposés, et ornée de médaillons en argent. A) Fragment orné d'un médaillon en argent repoussé : femme nue, assise sur un rocher, tenant une draperie; devant elle une coquille. Un second médaillon plus petit représente les Trois Grâces dans la pose traditionnelle. B) Panthère au galop; tête de clou; restes d'un petit médaillon et de la bande d'argent. C) Grand vase à panse cannelée; quatre têtes de clous; restes d'un petit médaillon et de la bande d'argent. D) Médaillon d'argent représentant un masque de face; débris de la bande d'argent avec les clous à tête plate qui servaient à la fixer. Les fragments B à D sont un don de M. Triantaphyllos. Thèbes, Athènes (le Céramique) et Thessalonique ont été indiqués tour à tour comme lieu de provenance. **Grèce.**

94 à 96. — 94. Tête d'homme imberbe, plus grande que nature, tournée et inclinée vers la gauche. La bouche est entr'ouverte; la pupille des yeux est indiquée par un trou; les cheveux, très abondants, couvrent le front, le haut des oreilles et la plus grande partie du cou par derrière. Provient d'une statue; probablement un prince de la famille d'Auguste(?). Le menton et le cou ont souffert. — 95. Avant-bras gauche plus grand que nature, avec le coude et la main; il est nu; les doigts sont à demi-fermés comme pour tenir une lance qui manque; la musculature est indiquée avec un soin particulier. Provient probablement de la même statue que la tête précédente. — 96. Jambe gauche, plus

Digitized by Google

grande que nature, avec le pied et la plus grande partie de la cuisse; la jambe et la cuisse ployées sont nues; le pied est chaussé d'un brodequin montant en cuir, garni de lanières. Provient d'une statue. — Trouvés sur les bords du Calycadnus, dans des fouilles faites par M. Hambar, au sud de **Mout** (Cilicie).

97 et 98. — 97. Bélier, à longue queue, debout, sur une base plate et rectangulaire qui porte une inscription grecque au pointillé. Travail rudimentaire; basse époque. — 98. Un lot de pointes de flèches, de bagues et de fragments, en partie seulement antiques. — Don de M. Paul Gaudin. **Asie Mineure.**

99. — Groupe de deux lutteurs syriens; statuettes. L'un, debout, a saisi l'autre entre ses deux bras et l'enlève de terre devant lui. Tous deux sont entièrement nus, la tête rasée, sauf une mèche sur le sommet; la pupille des yeux est indiquée en creux. Manquent les deux pieds du lutteur victorieux et la jambe gauche de l'autre. **Égypte.**

100. — Harpocrate enfant, debout, nu, coiffé du pschent, tenant sur le bras gauche une corne d'abondance et portant à sa bouche un doigt de la main droite; statuette. Cession du département égyptien. **Égypte.**

101. — Jeune garçon, drapé dans un manteau tombant jusqu'aux genoux et laissant à découvert, du côté droit, l'épaule, une partie de la poitrine et le bras; statuette. La main droite avancée tenait un objet qui manque; la tête est rasée sauf une mèche au sommet; la pupille des yeux est indiquée par un trou. **Rome.**

102 et 103. — 102. Petite olpé, avec anse surélevée, clouée au-dessous de l'orifice et se terminant, du côté de la panse, par un lion couché, en relief, dont la queue se prolonge au trait sur l'anse. Belle patine verte. — 103. Simpulum à godet profond, avec manche découpé et recourbé qui se termine par une tête de chien dont l'oreille gauche est brisée. Belle patine verte. — **Lac de Nemi.**

104. — Lampe en forme de colombe. Un trou sur la tête

Digitized by Google

servait pour la mèche; un autre plus grand occupe le milieu du dos. Trois anneaux servaient à suspendre la lampe. **Toscane.**

105 et 106. — 105. Tête de jeune homme, la chevelure ceinte d'une bandelette; fragment d'une statuette en bronze plein, de beau style, v^e^ siècle av. J.-C. — 106. Éphèbe debout, la jambe gauche légèrement ployée, l'avant-bras droit ramené en avant; statuette de beau style, à patine laquée. Manquent la tête, l'avant-bras gauche, la main et la jambe droite. — (*Collection d'antiquités provenant de Naples* [coll. Bourguignon], mars 1901, n^os^ 231 et 233).

107. — Hercule imberbe, debout sur une étroite base rectangulaire, marchant vivement à droite, statuette; le bras gauche tendu tient un arc dont une partie de la corde subsiste, le droit levé brandit la massue (*Collection Joseph de Rémusat,* mai 1900, n° 113).

III. Métaux précieux et Gemmes.

Or.

108. — Boucle d'oreille en or, en forme de croissant avec ornements en granulé, muni de trois chainettes formant pendant (*Antiquités, bijoux et monnaies,* vente du 10 novembre 1900, n° 251). **Syrie.**

IV. Verrerie.

109. — Vase à panse piriforme, avec goulot orné de filets et de zigzags détachés, muni de dix anses coudées formant couronne. Environs de **Tyr.**

110. — Vase à large goulot, muni de dix-sept anses formant couronne et prolongées par autant de rubans en relief sur le goulot. **Banias.**

111 à 114. — 111. Petite amphore en verre bleu, avec goulot et anse en verre blanc opaque. — 112. Vase à large goulot, muni de sept anses coudées formant couronne et

Digitized by Google

d'une huitième anse circulaire attachée au goulot. — 113. Vase à panse piriforme très allongée, ornée de filets verticaux, en verre violet. — 114. Flacon à six pans avec anse coudée; irisation nacrée. — **Beisân** (Syrie).

115. — Vase à panse ovoïde surmontée d'un large goulot, avec deux anses coudées. Don de M. Alexandre Farah. **Syrie.**

116 à 119. — 116. Flacon piriforme en verre bleu à filets blancs opaques. — 117. Vase à panse ovoïde avec large goulot en verre violet. — 118. Vase à large embouchure en verre violet. — 119. Grande carafe à anse coudée en verre violet. — **Syrie.**

120. — Petit seau à trois pieds avec anse en arc de cercle (*Antiquités, bijoux et monnaies,* vente du 10 novembre 1900, n° 91). **Syrie.**

121. — Médaillon chrétien, en verre irisé et doré, orné d'un buste de jeune homme nimbé de face, au centre de deux palmes formant couronne. **Italie.**

V. Objets divers.

A) Os.

122. — Seau cylindrique orné de deux zones d'animaux passant : griffon, sphinx ailé, lion, bouquetin, cerf, cavalier, etc.; le fond fait à part manque (*Bullettino dell' Instituto,* 1878, p. 130; *Collection Alessandro Castellani,* Rome, 1884, Objets d'art antiques, n° 719). **Chiusi.**

B) Stéatite.

123 et 124. — 123. Moule d'orfèvre ayant servi à fondre un ruban ajouré. Le moule est complet avec ses deux pièces et forme une boîte allongée maintenue par trois clefs en plomb. — 124. Moule d'orfèvre gravé sur ses deux faces : manches et tête de face. — (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1901, p. 245-250). **Égypte.**

Digitized by Google

C) Plomb.

125. — Petit miroir d'enfant en verre, avec monture ornée de feuillages et manche surmonté d'un aigle en plomb. **Trébizonde.**

126 et 127. — Deux plaques de plomb portant des imprécations en grec. **Fik** (Syrie).

D) Albâtre.

128 et 129. — Deux alabastres. Don de M. Paul Gaudin. Trouvés dans un tombeau avec une couronne d'or (*Acquisitions de l'année 1900,* n° 330). **Érythrées d'Ionie.**

E) Mosaïque.

130. — Grande mosaïque funéraire chrétienne. En haut le monogramme du Christ avec l'α et l'ω et deux oiseaux; en bas une branche d'arbre couverte de fruits. La partie centrale est remplie par une inscription de cinq lignes tracées dans le sens de la hauteur, épitaphe de Nardus, de Turrassus et de Restitutus. Encadrement formé par une torsade (P. Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité,* 1901, p. 146, n° 77). Envoi de M. P. Gauckler. **Souk-el-Abiod,** ancien **Pupput.**

131. — Fragment de mosaïque du baptistère byzantin de Bir-Ftouha : cerf et biche buvant aux fleuves qui s'échappent de part et d'autre d'une éminence; dans le champ des feuillages. — Envoi de M. P. Gauckler. **Carthage.**

132. — Fragment du tableau de mosaïque qui ornait le chœur de la basilique de Rusguniae : bélier allongé à droite; au-dessous brebis et agneau tetant; dans le champ, fleurs et feuillages (Lieutenant H. Chardon, *Fouilles de Rusguniae, Bulletin archéologique du Comité,* 1900, p. 129-149, pl. V). Don du comte Léon de Bagneux. **Matifou,** ancien **Rusguniae** (Algérie).

Digitized by Google

VI. Moulages et Fac-similés.

133. — Moules de sculptures découvertes dans les fouilles de l'École française d'Athènes à Delphes. Envoi de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes. **Delphes.**

134. — Moulage de la face latérale droite du sarcophage de Pasiphae (*Catalogue sommaire des marbres antiques,* nos 1033 et 1390), conservée à la villa Borghèse (Robert, *Sarkophagenreliefs,* t. III, no 356) : personnage drapé devant un édicule à fronton, suivi d'une femme portant des offrandes. **Rome.**

135. — Moulage du cippe portant l'inscription archaïque du Forum (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1901, p. 232-233). Don du Gouvernement italien, transmis par la Présidence de la République. **Rome.**

136. — Moulage d'une réplique de la tête de l'Apollon Choiseul-Gouffier. Envoi de M. R. Cagnat, membre de l'Institut. **Cherchel.**

Digitized by Google

TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS

en l'année 1901.

Les moulages de Delphes, qui avaient été primitivement disposés dans la galerie des Plâtres, près de l'escalier assyrien (voir *Acquisitions de l'année* 1899), et dont une partie avait été transportée à l'Exposition universelle de 1900, ont été l'objet d'une installation nouvelle.

La façade du trésor des Cnidiens, reconstituée d'après les plans de MM. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, et Tournaire, architecte du gouvernement, a été remontée en entier en haut, à gauche, de l'escalier Daru, à l'entrée du vestibule de la galerie d'Apollon.

En face ont été exposés les fragments des frontons archaïques du temple d'Apollon, un choix de métopes du trésor des Athéniens et les bas-reliefs du trophée de Paul-Émile.

Les deux paliers intermédiaires de l'escalier ont reçu, outre la suite de la frise du trésor des Cnidiens, le sphinx des Naxiens, la colonne d'Acanthe et les statues de l'ex-voto des Thessaliens.

Les moulages des principales autres sculptures de Delphes se trouvent également réunis sur les différents paliers de l'escalier Daru.

Les peintures antiques, réunies dans la dernière salle de la galerie du premier étage, du côté de la Seine, ont été présentées d'une manière nouvelle et classées. A droite, en entrant par le Musée égyptien, les fresques de Pompéi et d'Herculanum, parmi lesquelles la suite fameuse des Muses. A gauche, les peintures provenant de Rome et des environs, entrées presque toutes au Musée avec la collection Campana.

Digitized by Google

Le mur du fond de la salle, enfin, a été réservé à l'Égypte. Le visiteur y trouvera une suite de portraits gréco-égyptiens dits du Fayoum, dont plusieurs étaient jusqu'ici conservés dans les séries égyptiennes. Dans le bas de la vitrine, du même côté, ont trouvé place les bustes funéraires en plâtre peint de la Haute-Égypte et une série de petites stèles peintes provenant des nécropoles d'Alexandrie.

DONATEURS.

Bagneux (comte Léon de), 132.
Boysset, consul de France, 74.
Bulgarides, agent consulaire de France, 89.
Cagnat (R.), membre de l'Institut, 136.
Constans, ambassadeur de France, 34, 36.
École française d'Athènes, 133.
Farah (Alexandre), antiquaire, 115.
Gauckler (Paul), directeur des antiquités et des arts de la Regence de Tunis, 28, 29, 76, 77, 130, 131.
Gaudin (Paul), directeur de la Compagnie du chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements, 1 à 23, 37 à 64, 67 à 72, 97, 98, 128, 129.
Gouvernement italien, 135.
Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, 133.
Paton (W.-R.), 66.
Perdrizet (P.), maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, 89.
Présidence de la République, 135.

Digitized by Google

PROVENANCES.

Acmonia, *village d'Ermag,* 59 à 61.
Aesernia, 75.
Akchéir, 20.
Akhissar, 49.
Alachéir, 53, 71, 72.
Algérie, voir Matifou, Rusguniae.
Antioche, 65.
Ara-el-Marab, 24.
Asie Mineure, 21 à 23, 36 (?), 62 à 64, 97 à 98; voir Acmonia, Akchéir, Akhissar, Alachéir, Clazomène, Éphèse, Ermag, Érythrées d'Ionie, Gheresi, Gunckeui, Laodicée, Mendechora, Mout, Muraddagh, Myndos, Otourak, Ouchak, Pergame, Philadelphie, Philomelium, Phocée, Sardes, Smyrne, Thyatire, Trajanopolis, Trébizonde.
Athènes, 85, 90 à 93 (?).
Banias, 24, 25, 110.
Bassah, 73.
Beisan, 111 à 114.
Carthage, 28, 29, 76, 77, 131.
Cherchel, 136.
Chiusi, 122.
Chypre (Ile de), voir Karavas, Lapethos.
Clazomène, 15 et 16.
Corinthe, 82 à 84.
Delphes, 78, 79, 133.
Égypte, 27, 99, 100, 123, 124; voir Memphis, Sakkarah.
Éleusis, 30.
Éphèse, 47.
Ermag, 59 à 61.
Érythrées d'Ionie, 128, 129.
Fik, 126, 127.
Gheresi, 66.
Grèce, 34, 35, 36 (?), 90 à 93; voir Athènes, Corinthe, Delphes, Éleusis, Kyaton, Sparte, Thèbes, Tripoli de Péloponnèse.
Gunckeui, 56, 57.
Italie, 121; voir Aesernia, Chiusi, Nemi, Rome, Toscane.
Janina, 88.
Karavas, 74.
Kyaton, 84.
Laodicée, 19.
Lapethos, 74.
Matifou, 132.
Memphis, 26.
Mendechora, 58.
Mout, 94 à 96.
Muraddagh, *village de Gunckeui,* 56, 57.
Myndos, 66.
Nemi (Lac de), 102, 103.
Otourak, 55.

Digitized by Google

Ouchak, 54.
Pergame, 48.
Philadelphie, 53, 71, 72.
Philomelium, 20.
Phocée, 14.
Pupput, 130.
Rome, 101, 134, 135.
Rusguniae, 132.
Sakkarah, 26.
Salonique, 90 à 93 (?).
Sardes, 17, 18, 50 à 52, 69, 70.
Smyrne, 1 à 13, 37 à 42, 43 à 46 (?), 67, 68.
Souk-el-Abiod, 130.
Sparte, 86.
Syrie, 108, 115, 116 à 120; voir Antioche, Ara-el-Marab, Banias, Beisan, Fik, Tyr.
Thasos (Ile de), 31 à 33, 89.
Thèbes, 80, 81, 90 à 93 (?).
Thyatire, 49.
Toscane, 104.
Trajanopolis, 54.
Trébizonde, 125.
Tripoli du Péloponnèse, 87.
Tyr, 109.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1901.

FRANCE.

AIN. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 34e année, janvier à août 1901. Bourg, 1901, in-8°.

AISNE. — *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, 4e sér., t. XIII (1897 et 1898). Saint-Quentin, 1900, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 4e trim. 1900; 1er trim. 1901. Gap, 1900-1901, in-8°.

ALPES-MARITIMES. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XVII. Nice, 1901, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXVII, 1900. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*. Procès-verbaux, t. XVIII. Rodez, 1900, in-8°. — *Essai de la flore du Sud-Ouest*, par l'abbé Revel et l'abbé H. Coste, 2e partie. Rodez, 1900, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 20. Belfort, 1901, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*. Séance publique, 1900 et 1901. Aix, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

CALVADOS. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, 1900, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXI (1899). Caen, 1900, in-8°.

Congrès archéologique de France, LXV^e session (1898; Bourges). Paris et Caen, 1900, in-8°.

CANTAL. — *Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne »*, 2^e année, 1900, 4^e fasc.; 3^e année, 1901, 1^er à 3^e fasc. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6^e sér., t. X. Angoulême, 1901, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 5^e sér., t. II. Saintes, 1901, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XXI, 1^re à 6^e livr.; t. XXII, 1^re livr. Saintes, 1901-1902, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4^e sér., 15^e vol. Bourges, 1900, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXII, 4^e livr.; t. XXIII, 1^re à 3^e livr. Brive, 1900-1901, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 4^e sér., t. VII (1899-1900). Dijon, 1901, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, t. XIII, 4^e fasc. (1899 à 1900). Dijon, in-4°.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, année 1901. Semur, in-8°.

Digitized by Google

Côtes-du-Nord. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XXXVIII. Saint-Brieuc, 1901, in-8°. — *Bulletins*, 1901, nos 1 à 6, in-8°.

Creuse. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e sér., t. VII, 2e partie; t. VIII, 1re partie. Guéret, 1900-1901, in-8°.

Dordogne. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXVIII, 1re à 6e livr. Périgueux, 1901, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1900. Besançon, 1901, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e série, 5e vol. (1900). Besançon, 1901, in-8°.

Drôme. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 136e à 140e livr. Valence, 1901-1902, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 248 et 249. Chartres, 1901, in-8°. — *Procès-verbaux*, t. XI, 1er fasc. Chartres, 1901, in-8°. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau, p. 185 à 232. Chartres, 1901, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 125 à 129. Châteaudun, 1901-1902, in-8°.

Finistère. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXV. Brest, 1899-1900, in-8°.

Garonne (Haute-). — *Bulletin de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. III, fasc. 1. Toulouse, 1900, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, nos 27 et 28. Toulouse, 1901, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. — Quelques préliminaires de la Révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc. Tou-

Digitized by Google

louse, 1899, in-8°. — *Comptes consulaires d'Albi.* Toulouse, 1900, in-8°. — *Juan Ruiz. Libro de buen amor*, Toulouse, 1901, in-8°. — *La Réforme en Béarn.* Toulouse, 1901, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 60 et 61e années, 1898-1899. Paris, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXII, 3e et 4e fasc. Bordeaux, 1897, in-8°.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres*, 2e série, t. III, n° 2 ; t. IV, n° 1. Montpellier, 1900, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e sér., t. II, fasc. 2. Montpellier, 1901, in-8°. — *Cartulaire d'Aniane*, par l'abbé Cassau et E. Meyniel. Montpellier, 1900, in-4°.

ILLE-ET-VILAINE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXX. Rennes, 1901, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XII, 4e trim.; t. XIII, 1er à 3e trim. Tours, 1900, in-8°. — *Mémoires*, t. XLI. Tours, 1900, in-8°.

ISÈRE. — *Revue épigraphique*, 23e année, nos 100 à 102. Vienne, 1901, in-8°.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, 25e année, 4e trim.; 26e année, 1er à 3e trim. Dax, 1900-1901, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXXIX. Vendôme, 1900, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XII, nos 1 et 2. Montbrison, 1901, in-8°. — *Excursion archéologique.* Montbrison, 1900, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, année 1900, 2e fasc. Nantes, in-8°.

Digitized by Google

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XII, nos 169 et 170. Orléans, 1900, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. III (1900). Angers, 1901, in-8°.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2e sér., t. III. Châlons-sur-Marne, 1901, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 103e, 105e et 109e vol. Reims, 1901, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, nos 60 et 61. Langres, 1900-1901, in-8°. — *Mémoires*, n° 11. Langres, 1900, in-4°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. L. Nancy, 1900, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e sér., t. IX. Bar-le-Duc, 1900, in-8°.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, t. XV. Verdun, 1901, in-8°.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1900, 1er et 2e sem. Vannes, 1900, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LIV. Cambrai, 1900, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, centrale du département du Nord. Célébration de son centenaire, juin-juillet 1899. Douai, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e sér., t. XII, 2e à 6e livr. Lille, 1901, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 3e sér., t. VI (1898-99). Roubaix, 1900, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, année 1900. Valenciennes, in-8°.

Digitized by Google

Oise. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XVII, 2e et 3e parties. Beauvais, 1899-1900, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e sér., t. III (1899). Senlis, 1900, in-8°.

Pas-de-Calais. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e sér., t. XXXI et XXXII. Arras, 1900-1901, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, t. X, livr. 196 à 199. Saint-Omer, 1900-1901, in-8°.

Rhône. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1901, nos 1 à 6. Lyon, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, 6e année (1901), nos 1 à 11. Charlieu, 1900, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 1re année (1900), nos 1 à 4; 2e année (1901), nos 5 à 7. Villefranche, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXVIII. Autun, 1900, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VIII, 3e partie. Chalon-sur-Saône, 1901, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 27e année, nos 1 à 10. Chalon-sur-Saône, 1901, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLVIII, 2e sem.; t. XLIX, 1er sem. Le Mans, 1900-1901, in-8°.

Savoie. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXIX. Chambéry, 1900, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 1901, 1er à 3e trim. Annecy, in-8°.

Digitized by Google

SEINE. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1901, janvier à octobre. Paris, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXIII, fasc. 12; t. XXIV, fasc. 1 à 6. Athènes et Paris, 1899-1900, in-8°.

Bulletin critique, année 1901. Paris, in-8°.

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 5e sér., t. I, fasc. 3 et 4; t. II, fasc. 1 à 4. Paris, 1900-1901, in-8°.

Journal des Savants, année 1901. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1901. Paris, 1901, in-8°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXIX (Avignon, III). Paris, 1901, in-8°. — *Documents inédits. Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, t. II. Paris, 1900, in-4°. — *Rôles gascons*, t. II. Paris, 1900, in-4°. — *Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord*, par Maurice Caudel. Paris, 1900, in-8°. — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, par Paul Monceaux. Paris, 1901-1902, 2 vol. in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1900. Paris, in-8°. — *Chronique d'Antonio Morosini*, publiée par MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez, t. III. Paris, 1901, in-8°. — *Mémoires du vicomte de Turenne*, publiés par M. Baguenault de Puchesse. Paris, 1901, in-8°. — *L'histoire de Guillaume le Maréchal*, poème français publié par P. Meyer, t. III. Paris, 1901, in-8°. — *Mémoires du chevalier de Quincy* publiés par Léon Lecestre, t. III. Paris, 1901, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, années 1898, 1899 et 1900; année 1901, séances de mars et d'avril. Paris, in-4°. — *Histoire générale de Paris. Épitaphier du Vieux-Paris*, t. III. Paris, 1899, in-4°.

SEINE-ET-MARNE. — *Annales de la Société historique et archéo-*

Digitized by Google

logique du Gâtinais, 1901, 1er à 4e trim. Fontainebleau, in-8°.

SEINE-ET-OISE. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. XIV. Versailles, 1899, in-4°.

Commission des antiquités et des arts, t. XXI. Versailles, 1901, in-8°.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, année 1899, 2e et 4e trim.; année 1900, 1er et 2e trim. Le Havre, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1899-1900. Rouen, 1901, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 1re livr. Rouen, 1901, in-8°.

SOMME. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. XLVII (année 1900). Amiens, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1900. Amiens, in-8°. — *La Picardie historique et monumentale*, t. I, n° 6. Amiens, 1899, in-4°; t. II, n° 1. Amiens, 1901, in-4°. — *Monographie de la cathédrale* par G. Durand, t. I. Amiens, 1901, in-4°.

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXVIII. Montauban, 1900, in-8°.

VAR. — *Bulletin de l'Académie du Var. Livre d'or du centenaire.* Toulon, 1900, in-8°.

VAUCLUSE. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2e sér., t. I, 1re et 2e livr. Avignon, 1901, in-8°. — *Centenaire de l'Académie.* Avignon, 1901, in-8°.

VIENNE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. XXI, 1er à 3e trim. 1901. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXIV. Poitiers, 1901, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXVIIe année, 1901. Épinal, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 26e année, 1900-1901. Saint-Dié, 1901, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 54e vol. Auxerre, 1901, in-8°.

Société archéologique de Sens. Sièges de Sens, par Joseph Perrin. Sens, 1901, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 44e année, nos 238 et 239; 45e année, nos 240 à 242. Alger, 1900-1901, in-8°.

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, année 1900, no 3. Bône, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, t. XXXIV (1900). Constantine, 1901, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XXI, fasc. 87; t. XXII, fasc. 88. Oran, 1900-1901, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 106 et 107. Bonn, 1901, in-8°.

IENA. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, nouv. sér., t. XI, fasc. 2 à 4; t. XII, fasc. 1. Iena, 1900, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1901, nos 1 à 10. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XIX, livr. 3 et 4; t. XX, livr. 1 et 2. Trèves, 1900-1901, in-8°.

Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier. Die sæcularfeier der Gesellschaft. Trèves, 1901, in-4°. — *Die Psalter Erzbischof Egberts von Trier.* Trèves, 1901, in-4°.

Digitized by Google

WIESBADEN. — *Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XXXI, 2e livr. — *Mittheilungen*, 1900-1901, nos 1 à 4. Wiesbaden, 1900-1901, in-8o.

ALSACE-LORRAINE.

COLMAR. — *Mittheilungen der naturhistorischen Gesellschaft in Colmar*, nouv. sér., t. V. Colmar, 1900, in-8o.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, nov. à déc. 1900; janv. à juillet 1901. Mulhouse, in-8o.

AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM. — *Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva*, nouv. sér., t. V. Zagrebu, 1901, in-4o.

CRACOVIE. — *Académie des sciences de Cracovie. Sprewozdania Komisyi do badania historyi Sztuki w Polsce*, t. VI, fasc. 1 à 4. Cracovie, 1897-99, in-4o. — *Indeks*. Cracovie, 1900, in-4o.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XVIII, fasc. 6 à 8; t. XIX, fasc. 1 à 5. Prague, 1899-1900, in-4o.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 23e année, nos 10 à 12; 24e année, nos 1 à 11. Spalato, 1900-1901, in-8o.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Classe. Sitzungsberichte*, t. CXLI et CXLII. — *Archiv*, vol. 87 à 89. — *Fontes rerum Austriacarum*, t. XLVIII, 2e fasc.; t. XLIX, 2e fasc.; t. L, 2e fasc. Wien, 1900-1901, in-8o.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. IV, fasc. 1. Wien, 1901, in-4o.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 30e vol., 6e livr.; 31e vol., 3e à 5e livr. Wien, 1900-1901, in-4o.

Digitized by Google

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin* et *Annales*, années 1900 et 1901. Anvers, in-8°.

BRUXELLES. — *Analecta Bollandiana*, t. XIX, fasc. 4; t. XX, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1900-1901, in-8°.

Revue belge de numismatique, année 1901. Bruxelles, in-8°.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XV, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1901, in-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 8e année, n° 8; 9e année, nos 1 à 9. Gand, 1900-1901, in-8°. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 20 à 22. Gand, 1901, in-8°.

MAREDSOUS (ABBAYE DE). — *Revue bénédictine*, t. XVIII, n° 1. Maredsous, 1901, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIII, 2e et 3e livr. Namur, 1901, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 15e vol., 3e et 4e livr. Copenhague, 1900, in-8°. — *Affaldsdynger fra Stenalderen i Danmark.* Copenhague, 1900, in-4°. — Wimmer, *De danske Runemindesmeerker.* Copenhague, 1899-1901, in-fol.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, fasc. 16. Le Caire, 1899, in-8°.

ESPAGNE.

MADRID. — *Boletin de la real Academia de buenes letras de Barcelone*, año I, nos 1 à 3. Barcelone, 1901, in-8°.

Digitized by Google

Boletin de la Sociedat española de excursiones, año IX, janv. à déc. 1901. Madrid, in-4°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos. Tercera epoca, año V, nos 10 et 11. Madrid, 1901, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 18e sér., vol. V à XII; 19e sér., vol. I à IX. Baltimore, 1900-1901, in-8°.

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. V, nos 1 à 4. New-York, 1901, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXIX, nos 163 et 164; vol. XL, no 166. — *Transactions*, 2e sér., vol. XX, part 2. Philadelphie, 1901, in-4°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending june* 30 1898. Washington, 1900, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge antiquarian Society*, t. XLI. Cambridge, 1901, in-8°. — *The charters of the borough of Cambridge*, edit. by F. W. Maitland and Mary Bateson. Cambridge, 1901, in-8°. — *The place-names of Cambridgeshire* by W. Skeet. Cambridge, 1901, in-8°. — *The verses formerly inscribed on twelve windows in the choir of Canterbury cathedral* reprinted by Montague Rhodes James. Cambridge, 1901, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the royal Society of Edinburg*, vol. XXII. 1900, in-8°. — *Transactions*, vol. XXIX, part II à IV. Edinburgh, 1899-1900, 3 vol. in-4°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 3e série, vol. IX et X. Edinburgh, 1899-1900, in-8°.

Digitized by Google

LONDRES. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 2e sér., vol. XVIII, no 1. London, 1900, in-8o. — *Archæologia*, 2e sér., vol. VII. London, 1900, in-4o.

Proceedings of the Society of biblical archæology, vol. XIX à XXII. London, 1897-1900, in-8o.

JERSEY. — *Société jersiaise. Bulletin annuel.* Jersey, 1901, in-4o. — *Actes des États de l'île de Jersey*, 1676-1688. Jersey, 1901, in-4o.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, 3e sér., vol. XVIII, fasc. 5 et 6; vol. XIX, fasc. 1 à 3. Bologne, 1900-1901, in-8o.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, ser. 3, vol. II. Modena, 1900, in-8o.

ROME. — *Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, sept. 1900 à oct. 1901. Roma, 1900-1901, in-4o. — *Memorie*, 5e sér., vol. VII, 1re part. Rome, 1901, in-4o. — *Rendiconti della r. Accademia, serie quinta*, vol. IX, fasc. 11 et 12; vol. X, fasc. 1 à 6. Roma, 1900-1901, in-8o.

Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, vol. XV, fasc. 4; vol. XVI, fasc. 1 à 3. Rome, 1900-1901, in-8o.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXV, fasc. 7 à 15; vol. XXXVI, fasc. 1 à 15. Torino, 1900-1901, in-8o. — *Memorie*, serie seconda, vol. L. Torino, 1901, in-4o.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. X, part 2. Halifax, 1900, in-4o.

Digitized by Google

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. V, nos 9 à 12; vol. VI, nos 1 à 12. Lisboa, 1900-1901, in-8°.

PORTO. — *Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez*, t. I, fasc. 3. Porto, 1901, in-4°.

RUSSIE.

HELSINGSFORS. — *Zeitschrift der finnischen Altertumsgesellschaft*, t. XXI. Helsinski, 1901, in-8°.

MOSCOU. — *Matériaux pour l'archéologie russe*, vol. VIII (en russe). Moscou, 1900, in-4°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 8e série, t. V, n° 3. Saint-Pétersbourg, 1901, in-4°.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Kongl. Vitterhets historie och antiquitets Akademiens Månadsblad. Tjugonionde Argången.* Stockholm, 1900, in-8°. — *Tjugondefemte Argången,* 1896. Stockholm, 1901, in-8°.

SUISSE.

BÂLE. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, vol. I, livr. 1. Basel, 1901, in-8°.

GENÈVE. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, livr. 4. Genève, 1900, in-8°.

STANS. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, vol. LVI. Stans, 1901, in-8°.

Digitized by Google

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXV, livr. 2. Zürich, 1901, in-4°.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum, neue Folge, vol. II, nos 3 et 4; vol. III, nos 1 à 3. Zürich, 1900-1901, in-8°.

Schweizerisches Landesmuseum in Zürich, neunter Jahresbericht 1900. Zurich, 1901, in-8°.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1901, nos 29 à 32. Tunis, in-8°.

URUGUAY.

MONTEVIDEO. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, t. III et IV, fasc. XVIII à XXII. Montevideo, 1900-1901, in-4°.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 88, l. 33, *au lieu de :* Altluister, *lisez :* Altlinster.

P. 96, l. 27 et 28, *au lieu de :* Foulque, *lisez :* Foulques.

P. 99, l. 30, *au lieu de :* tous les soins à l'illustration et au soin des articles, *lisez :* tous ses soins à l'illustration et au choix des articles.

P. 118, l. 2, *au lieu de :* Cadesset, *lisez :* Cadenet.

P. 118, l. 15, *au lieu de : arma*, *lisez : arena.*

P. 118, l. 6 et 16, *au lieu de :* Daris, *lisez :* Dares.

P. 119, l. 1, *au lieu de :* Daris, *lisez :* Dares.

P. 121, l. 6, *au lieu de :* Daris, *lisez :* Dares.

P. 163, l. 8, *au lieu de :* Loizy-en-Brie, *lisez :* Loisy-en-Brie.

P. 181, l. 6, *au lieu de :* Duin, *lisez :* Duingt.

P. 195, l. 28, *ajoutez en note :* Sur les Picenardi, cf. *Corp. inscr. lat.*, t. V, p. 413.

P. 196, l. 14, *au lieu de :* Duin, *lisez :* Duingt.

P. 234, l. 27, *au lieu de : s*OLI *Aug. s.*, *lisez : v*OLKA*no.*

P. 313, l. 17, *au lieu de :* Urrugue, *lisez :* Urrugne.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1901.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

ANSELME DE PUISAYE (le marquis Jules D'), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 255
ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henry D'), M. R. Promu officier de la Légion d'honneur 96
— Observations sur le dieu *Lug* 103
— Rectification biographique 178
— Observations. 235
AUDOLLENT (Auguste), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 179

BABELON (Ernest), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 68
— Statuettes de déesses-mères signalées par M. Degrand 240
— Élu membre de la Commission des fonds 322
— Observations. 130, 235
BAPST (Germain), M. R. Statuette en argent du grand Condé par Claude Ballin 144
— Les Esclaves de Michel-Ange 271
BARTHÉLEMY (Anatole DE), M. H. Hommage rendu par ses confrères 68

Digitized by Google

— Élu membre d'une commission pour la révision des statuts et du règlement 117
Beaudouin (Édouard), A. C. N. Son éloge funèbre . 65, 66
Benndorf (O.), A. C. É. H. Hommage du premier volume du *Corpus* des inscriptions d'Asie Mineure . 321
Berger (Samuel), M. R. Son éloge funèbre 63
Blanchet (Adrien), M. R. Rapports sur des candidatures. 71, 96
— Rapport du trésorier 76
— Note sur le sceau de Foulques d'Anjou. 114
— Bague et fibules trouvées aux environs d'Issoudun. 135
— État sommaire des opérations financières du premier trimestre 146
— Manche de poignard du Musée d'Issoudun . . . 160
— Statuettes de terre cuite trouvées en Gaule . . . 238
— Rapport sommaire sur les finances 255
— Note de M. Jadart sur les voies romaines des environs de Reims 256
— Bronzes du Musée de Châteauroux 263
— Élu bibliothécaire-archiviste pour 1902. 322
— Bas-relief d'Altlinster. 337
— Observations. 95, 96
Bordeaux (Paul), A. C. N. Bas-relief de Hœrtchenlei. 84
Bouchot (Henri), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur. 68
Bouillet (l'abbé Auguste), A. C. N. Fermoir de livre trouvé à Laramière (Lot) 138
— Étude de M. Destrée sur des retables en albâtre. . 154
— Inscriptions sur des maisons en Franche-Comté. . 159
— Inscriptions de maisons dans la Haute-Saône, le Doubs et le Jura 167
— Triptyque de la collection Favier à Douai. . . . 325
— Observations 154
Boulanger (C.), A. C. N. 71, 75

Cagnat (René), M. R. Rapport sur une candidature . 202
— Remarques de M. Gauckler sur l'Odéon de Carthage. 72
— Description de Leptis Magna tirée du *Mercure galant*. 103

Digitized by Google

— Rectification de M. Gauckler à une note sur Salvius Julianus 104
— Cornaline trouvée en Afrique 208
— Inscription latine de Khamissa 209
— Observation sur une inscription de Constantine. . 319
— Élu secrétaire pour 1902. 322
— Observations. 138
Clément Pallu de Lessert (A.), M. R. Élu membre résidant 70
— Inscriptions latines de Rome 100
— Intérêt des pierres tombales des églises de France . 167
— Inscription de Duingt. 196
— Inscription latine de Khamissa 210
Clerc (Michel), A. C. N. Hommage de deux de ses ouvrages 117, 255
Collignon (Max.), M. R. Hommage du premier volume du *Corpus* des inscriptions d'Asie Mineure, publié sous la direction de M. Benndorf 320
— Discours prononcé en quittant la présidence . . . 60
Costa de Beauregard (le Cte Olivier), A. C. N. 108, 144, 146
Couret (le comte Alphonse), A. C. N. Manuscrit à miniatures du xve siècle 227
— Registres de l'archiconfrérie parisienne du Saint-Sépulcre de Jérusalem. 319

Daguin (Fernand), A. C. N. Fouilles de Vertillum . . 215
Déchelette (Joseph), A. C. N. Note sur un vase du Musée de Syracuse. 141
Degrand (A.), A. C. N. Statuettes de déesses-mères trouvées près de Philippopoli 240
Delaborde (le comte H.-François), M. R. Remerciements adressés par le président 69
— Diplôme de Philippe-Auguste. 105
— Observations. 96, 167
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), A. C. N. Hommages de ses ouvrages 108, 255
— Colonnade du temple d'Esculape à Byrsa 131
— Épitaphe chrétienne de Sidi-Bou-Saïd 249

Digitized by Google

Deloche (Maximin), M. H. Son éloge funèbre . . . 61
Destrée (Joseph), A. C. É. Étude sur des panneaux de retables en albâtre 154
Donnet (Fernand), A. C. É. 68
Duchesne (Mgr Louis), M. R. Promu officier de la Légion d'honneur 68
Durand de Distroff (Anatole), A. C. N. Son éloge funèbre. 65, 67
Durrieu (le comte Paul), M. R. Rapport sur une candidature 96
— Libraires de manuscrits anglais de la première moitié du xvi^e siècle. 79
— Inscriptions tracées sur les bordures des vêtements par les miniaturistes des xv^e et xvi^e siècles. . . . 99
— *Apocalypse* de la bibliothèque de l'Escorial . . . 146
— Fresque de l'église de Valère à Sion. 184
— Panneau de peinture française du xv^e siècle . . . 197
— Manuscrit à miniatures de la bibliothèque de Turin. 208
— Livre d'heures orné de miniatures 227
— Concessions territoriales faites par Charles I^er d'Anjou dans le royaume de Naples. 241
— Registre de la confrérie de Saint-Jérôme à Toulouse. 320
— Élu deuxième vice-président pour 1902. 322
— Bréviaire de Bagnères-de-Bigorre 343
— Miniatures fausses. 343
— Observations. 95, 96, 145, 154, 227, 325
Du Teil (le baron Joseph), A. C. N. 148, 202

Enlart (Camille), M. R. Rapports sur des candidatures. 71, 109
— Livres de chœur de Sainte-Sophie de Nicosie. . . 260
Espérandieu (le capitaine Émile), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 75
— Inscriptions latines de Duingt et de Lectoure . . 181
Eude (Émile), A. C. N. Agueda en Portugal et Agde . 130
— Tambours de colonnes en briques de Béja. . . . 240

Foville (Jean de), A. C. N. 71, 72

Digitized by Google

Gaidoz (Henri), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 68
— Moules à gâteaux pour la fête de Noël 240
— Jonglerie avec des pommes dans l'épopée irlandaise. 241
— Observations. 235, 241
Gauckler (Paul), A. C. N. Remarques sur l'Odéon de Carthage 72
— Rectification à une note sur Salvius Julianus . . 104
Ginot (Émile), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages. 180
Grand (Roger), A. C. N. 183
Guiffrey (Jean), A. C. N. 75, 96, 103
Guiffrey (Jules), M. R. Hommage de cinquante-neuf volumes des publications de la Société de l'art français. 206
— Inscriptions de maisons du pays basque 154
— Notice du Dr Blanchard sur les cadrans solaires du Briançonnais. 312
Gusman (Pierre), A. C. N. 72, 109, 117

Hauvette (Amédée), M. R. Rapport sur une candidature 168
— La mention d'Archiloque dans la *Chronique de Paros*. 138
Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Hommages d'ouvrages du capitaine Espérandieu, 75; du P. Delattre, 108, 255; de M. Clerc, 116, 255; de M. Audollent, 179; de M. Letaille, 182; de M. Hirschfeld, 242; du marquis d'Anselme de Puisaye, 255; de M. Vitry, 262; de M. Ch. Magne, 318; du baron Lazzaroni, 324.
— Rapports sur des candidatures. 144, 165
— Note d'un Père Blanc anonyme sur la géographie antique de la Palestine 112
— Élu membre d'une commission pour la révision des statuts et du règlement 117
— Note de M. J. Déchelette sur un vase du Musée de Syracuse 141
— Buste en bronze trouvé à la *Capella di Picenardi* . 194
— Inscription grecque de Tyr 228, 323
— Moulage de l'inscription archaïque du Forum offert au Louvre. 232

Digitized by Google

— Dé polyédrique avec lettres. 233
— Autel romain découvert à Tongres 234
— Stèles du Musée Saint-Louis de Carthage 236
— Moules à bijoux provenant d'Égypte. 244
— Inscriptions de Carthage. 249
— Fouilles du P. Delattre à Carthage 261, 336
— Fragment de pierre tombale trouvée dans la Seine. 261
— Inscription latine de Kannaqah 316
— Médaillon de bronze trouvé à l'Escale 323
— Tablettes de plomb provenant de Tunisie 326
— Inscription de Landas-Dazinville signalée par le P. Delattre 335
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1901 344
— Observations. 103, 112
Hirschfeld (Otto), A. C. É. H. Hommage d'un de ses ouvrages 242
Homolle (Théophile), M. R. Élu premier vice-président pour 1902 322

Jadart (Henri), A. C. N. Voies romaines des environs de Reims 256
Janvier (Auguste), A. C. N. Son éloge funèbre . . 65, 66
Joubin (André), A. C. N. 109, 131
Jullian (Camille), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 70

Kergorlay (le comte Florian de), A. C. N. . . . 70, 96
Kœchlin (Raymond), A. C. N. 318, 322

Lafaye (Georges), M. R. Rapport sur une candidature. 144
— Mosaïques de Villelaure. 117
— Inscription latine de Montbazin 206
Laigue (Louis de), A. C. N. Projet d'étudier les antiquités dalmates 138
— Inscription de Nesattium 243
La Mazelière (le marquis de), A. C. N. Fresques de Santa Maria Antiqua 183

Digitized by Google

Lambin (Émile), A. C. N. Sa mort 255
La Noë (le général de), M. R. Élu secrétaire-adjoint pour 1902 322
Lasteyrie (le comte Robert de), M. R. Dessin représentant le château de Gisors 73
— Élu membre d'une commission pour la révision des statuts et du règlement 117
— Lampes antiques signalées par M. de Roumejoux . 196
— Observations. 104, 325
La Tour (Henri de), M. R. Rapport sur une candidature. 232
— Observations. 104
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Hommage d'un fascicule du *Bulletin monumental* 99
— Fouilles dans la cathédrale de Chartres. . . 180, 319
— Observations. 167
Lefort (Louis), A. C. N. Son éloge funèbre 65
Lespinasse (René Leblanc de), A. C. N. Poteries de Champvert (Nièvre). 130
Letaille (Joseph), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 182
Lhomel (le comte Georges de), A. C. N. Bas-relief en albâtre représentant l'Assomption. 180
Loisne (le comte Auguste Menche de), A. C. N. Inscriptions du moyen âge conservées dans les églises de Beugin et de Gauchin-le-Gal 192
— Miniature fausse de la collection Deusy 343

Manteyer (Georges de), A. C. N. Sceau matrice de Foulques d'Anjou 96, 104
Marquet de Vasselot (Jean-J.), A. C. N. Portrait d'enfant du Musée de Versailles 100
— Observations. 144, 154, 159
Marsy (le comte Arthur de), A. C. N. Son éloge funèbre. 65
Martha (Jules), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 68
— Le dieu étrusque Mantus 313
Martin (Henry), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Ginot 180

Digitized by Google

— Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. . . . 100
— Manuscrit des Évangiles provenant de l'abbaye d'Afflighem 226
— Remarque sur une inscription de Constantine . . 260
— Manuscrit de Térence de la Bibliothèque de l'Arsenal. 324
Maxe-Werly (Léon), A. C. N. Sa mort 255
Maurice (Jules), A. C. N. Monnaies de Constantin avec la légende Constantiniana Daphne. 123
— Médaillons en or du Musée de Vienne 148
— Signes chrétiens sur les monnaies de Constantin . 197
— Règnes de Maxence et du tyran Alexandre . . . 322
— Monnaies représentant la consécration des empereurs. 341
— Observations. 130
Mazerolle (Fernand), A. C. N. Retire sa candidature au titre de membre résidant. 70
Mély (Fernand de). Candidat à une place de membre résidant. 70
Meyer (Henri), A. C. N. Sa mort. 318
Michon (Étienne), M. R. Rapports sur des candidatures. 109
— Tête de Constantin du Musée de Belgrade. . . . 125
— Inscription chrétienne de Chypre. 185
— Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre 206, 232, 235
— Dépose sur le bureau le premier fascicule du *Bulletin* de 1901. 240
— Dépose sur le bureau le deuxième fascicule du *Bulletin* de 1901. 255
— Le Bacchus Richelieu et les Esclaves de Michel-Ange 274
— Statues d'Apt conservées à Chatsworth House . . 300
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1901. 344
Molinier (Émile), M. R. Promu officier de la Légion d'honneur. 68
Monceaux (Paul), M. R. Relation martyrologique appelée *Acta proconsularia Cypriani*. 98

Digitized by Google

— Récits du martyre de saint Cyprien 105
— Tombeau de saint Cyprien à Carthage 122
— La Bible de Tertullien 203
— Textes africains de la Bible aux IIIe et IVe siècles . 211
— Inscription de l'*area* de Cherchel 250
— Les noms de saint Cyprien 311
— Tertullien et le costume des femmes. 339
Moulin (Franki), A. C. É. 108, 144, 147
Mowat (Robert). M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Jullian. 70
— Inscription du Mercure de Lezoux 102
— Inscriptions pieuses de maisons de la Teste . . . 160
— Œnochoé ptolémaïque 194
— Cachet d'oculiste trouvé à Arles 297
Müntz (Eugène), M. R. *Triomphe de la Mort* de l'hospice de Palerme. 134

Nicaise (Auguste). Son éloge funèbre 65, 66

Omont (Henry), M. R. Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 68
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 68
— *Doctrinal de noblesse* conservé à la Bibliothèque nationale 80
— Formulaire de lettres de Metz. 83
— Recueil manuscrit d'anciennes écritures 97
— Élu membre d'une commission pour la révision des statuts et du règlement 117
— Dépose sur le bureau le quatrième fascicule du *Cartulaire de Gorze* 124
— Le *Psautier de saint Louis* 160
— Manuscrit de saint Denys l'Aréopagite. 270
Ouvaroff (la comtesse), A. C. É. H. Hommage d'un de ses ouvrages 105

Perdrizet (Paul), A. C. N. 109
— Note sur la douane de Beyrouth 109
Petit (Ernest), A. C. N. Utilité de mouler les sceaux conservés dans les archives 167

Digitized by Google

— Dessin d'un diptyque daté de 1342 197
— Observations. 100, 167
Poinssot (Louis), A. C. N. Inscriptions latines de Mésie 95, 105
Port (Célestin), A. C. N. Sa mort 109
Pothier (le général), A. C. N. Son éloge funèbre . . 65
Prou (Maurice), M. R. Rapports sur des candidatures. 71, 202, 322
— Nommé professeur à l'École des chartes 68
— Remerciements adressés par le président 69
— Charte fausse relative à Saint-Léonard de Bellême. 104
— Inscriptions sur des maisons en Franche-Comté. . 159
— Deux diplômes de Philippe Ier. 208
— Élu trésorier pour 1902 322
— Observations. 72

Ravaisson-Mollien (Charles), M. R. Vœu en faveur du développement du Musée de moulages du Louvre . 311
— Élu président pour 1902 322
Révoil (Henry), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 65, 67
Ridder (André de), A. C. N. 124, 168
Robert (Ulysse), M. R. Tombeau et portraits de Philibert de Chalon 130
— Inscriptions sur des maisons en Franche-Comté. . 159
— Abbaye et église de Mont-Benoist 159
— Note de M. l'abbé Bouillet sur des inscriptions de maisons dans la Haute-Saône, le Doubs et le Jura . 165
— Observations. 167
Rochemonteix (Adolphe de), A. C. N. Inscription sur une maison des environs de Beaulieu 171
— Blocs ornés de bas-reliefs trouvés à Biot 172
Roman (Joseph), A. C. N. Hypocauste romain de Briançon 115
— Observations. 95

Salmon (Philippe), A. C. N. Son éloge funèbre . . 65, 67
Sellier (Charles), A. C. N. Sépultures découvertes à Pierrelaye. 160

Digitized by Google

Seltman (E.-J.), A. C. É. 214, 232, 233
— Enseigne légionnaire et siège de campagne trouvés en Angleterre. 168
Serbat (Louis), A. C. N. 71, 72
Stein (Henri), M. R. Rapport sur une candidature . . 202
— Note sur Barthélemy du Tremblay 202
— Ruines du château de Nemours 334
Swarte (Victor de), A. C. N. 146, 202

Tardif (Joseph), M. R. Inscription funéraire de l'église de Saint-Pair. 114
Thédenat (l'abbé Henry), M. R. Élu membre d'une commission pour la révision des statuts et du règlement. 117
— *Litui* de bronze antiques. 171
— Inscriptions sur des chalets en Suisse 159
Thiollier (Félix), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 89
Toutain (Jules), A. C. N. Sur l'ethnique *Almanticenses*. 72
— Les druidesses en Gaule à l'époque romaine . . . 107

Valois (Noël), M. R. Acte d'accusation dressé contre Grégoire XII et Benoît XIII 233
Van Hende (Édouard), A. C. N. Son éloge funèbre. 65, 67
Vauvillé (Octave), A. C. N. Dolmen de Pierrelaye. . 160
Vera y Chilier (Francisco de Asis de), A. C. É. Son éloge funèbre. 67
Vitry (Paul), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages. 262
— Inscriptions tracées sur le bord des manteaux de statues des xv^e^ et xvi^e^ siècles 90
— Médaille offerte à Louis XII par la ville de Paris . 145
— Vasque du château de Gaillon, aujourd'hui à Liancourt. 147
— Observations. 100, 138, 154
Villenoisy (François de), A. C. N. Observations . . 154

Zeiller (Jacques), A. C. N. 144, 165, 168

Digitized by Google

II.

Index géographique.

Achéry-Mayot (Aisne), 137.
Adour (L'), 66.
Aera (Syrie), 113.
Afflighem (Belgique), 226.
Afka (Syrie), 96.
Afrique, 66, 204, 205, 208, 210, 211, 213, 322, 335, 336, 339, 340.
Agen, 325, 326.
Agatha, 130.
Agde (Hérault), 130.
Agueda (Portugal), 130.
Ainhoa (Basses-Pyrénées), 156.
Aisne (L'), 258, 260.
Aix, 121, 124.
Albanie, 168.
Albenga (Italie), 173.
Albintimilium, 72.
Albium Intimelium, 173.
Alexandrie (Égypte), 201, 231, 341.
Alger, 61.
Algérie, 202.
Alignès (Sarthe), 93.
Alingavias, 137.
Allemagne, 63, 136, 222.
Almantica, 72, 73.
Alost (Belgique), 226.
Alsace, 145.
Altlinster (Luxembourg), 88, 337, 338.
Amérique, 324.
Amiens, 66.
Angleterre, 63, 80, 136, 169, 171.
Angoulême, 232.
Anjou, 90, 104, 114.
Annecy, 181.
Antibes, 172, 173, 174, 177.
Anvers, 68.
Apt, 119, 301, 303, 305, 307, 309, 310.
Aquilée (Italie), 200, 201, 300, 342.
Arabie, 188.
Arados (Syrie), 168.
Arcachon, 160.
Arc-Senans (Haute-Saône), 166.
Arles, 67, 200, 232, 297, 299.
Arras, 137, 343.
Artois, 300.
Asie Mineure, 191, 233, 320, 321.
Assouan (Égypte), 316.
Athènes, 109, 139, 189.
Attigny (Ardennes), 260.
Aulnizeux (Marne), 163.
Aurillac, 183, 202, 317.
Autriche, 83.
Avançon (Ardennes), 259.
Aveiro (Portugal), 130.
Avignon, 219, 301.
Avranches, 114.
Aylesford (Angleterre), 269.

Bagnères-de-Bigorre, 343.
Bagnoles-de-l'Orne, 96.
Bailleul-sur-Thévain (Orne), 325.
Bale, 84.
Barbuise (Aube), 163.
Bar-le-Duc, 259.
Barletta (Italie), 129.
Baume-les-Dames, 165.
Bavay (Nord), 257, 260.
Bayonne, 158.
Beaulieu (Alpes-Maritimes), 172.

Digitized by Google

Beaulieu (Haute-Vienne), 62.
Bebriac, 195.
Bedriacum, 195.
Beine (Marne), 163.
Béja (Portugal), 240.
Belgique, 63, 178.
Belgrade, 125, 126, 127, 129, 130.
Bellême (Orne), 104.
Bénévent, 194.
Bérat (Albanie), 271.
Berlin, 242.
Berru (Marne), 258.
Béryte, 110, 168.
Besançon, 326.
Bethléem, 114.
Bethsur (Palestine), 113.
Bethsura, 113, 114.
Béthune, 192.
Beth-Zacharia (Palestine), 113.
Beugin (Pas-de-Calais), 192, 193.
Beyrouth, 110, 111, 112.
Billing (Angleterre), 79.
Biot (Alpes-Maritimes), 172, 173.
Bitche, 338.
Blanc (Le), 338.
Bohême, 136.
Bologne, 195.
Bonnens (Indre), 164, 263.
Bordeaux, 61.
Boscoreale (Italie), 249.
Boston, 137.
Bouchauds (Les), Charente, 188.
Boulogne-sur-Mer, 192.
Boult-sur-Suippe (Marne), 257, 258.
Bourges, 105, 135, 182.
Bourgogne, 100, 167, 197.
Bourgogne (Marne), 258.
Bourgonnière (La), Maine-et-Loire, 90.
Brague (La), 172, 173.
Briançon, 115.
Briançonnais, 312.
Brimont (Marne), 257, 258.
Bréry (Jura), 135.
Brünn, 269.
Bruxelles, 154.
Budenheim (Allemagne), 163.
Bulgarie, 125.
Bussy-le-Chateau (Marne), 163.
Butmir, 268.

Cadenet (Vaucluse), 120.
Cadix, 67.
Caere, 171.
Caesarea, 252, 253.
Cagnes (Alpes-Maritimes), 172.
Cahors, 197.
Caire (Le), 194.
Calvatone (Italie), 195.
Cambo (Basses-Pyrénées), 157.
Cambrai, 192.
Cambridge, 64.
Canneto sull'Oglio (Italie), 194, 195.
Capella di Picenardi (Italie), 195.
Capri, 159.
Carpentras, 298, 303.
Carthage, 71, 98, 99, 106, 108, 122, 123, 132, 134, 179, 212, 213, 236, 237, 249, 254, 261, 280, 300, 311, 312, 329, 336, 339, 340. *Ager Sexti*, 123. *Bir-el-Djebbana*, 334. *Byrsa*, 131. *Mappalia*, 123. *Nécropole de Sainte-Monique*, 134. *Odéon*, 72. *Saint-Louis de Carthage*, 131.
Castiglione (Italie), 165.
Caucase, 105.
Cemenelium, 73.
Cernay (Doubs), 326.
Cernay-lès-Reims (Marne), 163.

Digitized by Google

Certosa (La), Italie, 267.
Cilurnum 223.
Chalons-sur-Marne, 66.
Champagne, 92, 164.
Champvert (Nièvre), 130.
Chantelle (Allier), 95.
Chaource, 92.
Chapelle-Rainsouin (La), Mayenne, 93.
Charenton-sur-Cher (Cher), 105.
Charlez-sur-Marne (Aisne), 75.
Chartres, 71, 180, 319.
Chateau-Porcien (Ardennes), 256, 258, 259, 260.
Chateauroux, 263, 264, 265, 267, 268, 269.
Chateau-Thierry, 70.
Chatillon-sur-Seine, 91, 215, 216.
Chaumont, 162.
Cherchel, 250, 252.
Chessel-Down (Ile de Wight), 137.
Chypre, 133, 185, 186.
Cirta, 336.
Citium (Chypre), 133.
Clazomène, 89.
Clermont-Ferrand, 179.
Clermont (Oise), 91.
Cologne, 258.
Compiègne, 225.
Conches (Eure), 325.
Constantine, 61, 330, 336.
Constantinople, 154, 194, 300.
Corneto, 314.
Coudray-Montbault (Maine-et-Loire), 92.
Courtisols (Marne), 163.
Crémone, 194, 195.
Creuse (La), 338.
Croix-Godinot (La), Marne, 258.
Cyllène, 280.
Dacie, 235.
Dancharia (Pont de), 156.
Daphne 124.
Deïr-el-Q'ala (Syrie), 110, 111, 112.
Delphes, 280.
Derbent (Russie), 196.
Dijon, 223.
Djebel-Ala (Syrie), 187.
Djebel-Seman (Syrie), 187.
Doingt (Somme), 71.
Dokimion, 192.
Dora (Syrie), 335.
Dormans (Marne), 163.
Douai, 325, 326.
Dublin, 64.
Duingt (Haute-Savoie), 181, 196.
Durance (La), 120.

Égly (Ardennes), 259.
Écommoy (Sarthe), 91.
Écouen (Seine-et-Oise), 271, 272, 273, 276, 277, 278.
Édesse, 190.
Égypte, 194, 228, 229, 230, 231, 244, 246, 247, 248, 254, 316.
Enhydra (Syrie), 335.
Eirol (Portugal), 130.
El-Barra (Syrie), 187.
Elisabethpol (Russie), 196.
Éphèse, 190.
Épinal, 84.
Escale (L'), Basses-Alpes, 323.
Escurial (L'), Espagne, 146, 147, 271.
Eski-Kara-Hissar (Asie Mineure), 191.
Esneh (Égypte), 317.
Espagne, 63, 67, 154, 155.
Espelete (Basses-Pyrénées), 155, 156.
Étrurie, 315.
Europe, 162, 163, 324.

Digitized by Google

Ferrare, 135.
Fertans (Doubs), 326.
Finocchito (Sicile), 142.
Florence, 129, 195, 274, 277, 294.
Fontainebleau, 85, 97, 202.
Forez, 124.
Forum Domitii, 206.
Forum Julii, 173.
Fosseuse (Oise), 96.
France, 67, 96, 135, 136, 167, 277, 309, 344.
Franche-Comté, 159.
Fréjus, 173, 174, 298.
Fresnes (Marne), 258.
Frinco (Italie), 165.
Furni 336.

Gafsa, 183.
Gaillon (Eure), 147.
Gamay (Côte-d'Or), 135.
Gaule, 62, 66, 107, 161, 173, 177, 196, 218, 240, 268, 269, 298, 318.
Gauchin-le-Gal (Pas-de-Calais), 193.
Gaza (Syrie), 188.
Genève, 75.
Ger (Plateau de), 66.
Gévaudan, 240.
Gisors (Eure), 73, 74.
Glasinac, 268.
Gophna (Syrie), 114.
Gormont, 71.
Gorze, 84, 124, 178, 179.
Grand (Vosges), 202, 259.
Grandate, 267.
Grèce, 191, 206, 275.
Grenoble, 66.
Grotta Ferrata, 231.
Guérande (Loire-Inférieure), 96.

Hadrumète, 326, 327, 328, 331, 332, 334.
Hallstatt, 162, 267.
Hauran, 187.
Hébron (Palestine), 113, 114.
Heddernheim (Allemagne), 223.
Helvétie, 163.
Henchir-el-Maïze (Tunisie), 108.
Henchir-el-Msaadin (Tunisie), 336.
Hesdigneul-lès-Béthune (Pas-de-Calais), 335.
Heudicourt (Somme), 71.
Hissarlik, 143.
Hoertchenlei (Luxembourg), 86, 88.
Hongrie, 136.
Horta, 330.
Houdain (Pas-de-Calais), 192, 193.

Indes, 157.
Inkermann, 61.
Irlande, 241.
Issoudun, 161, 162, 164, 263, 267, 268, 269.
Italie, 63, 96, 147, 194, 263, 298.

Jarzé (Maine-et-Loire), 94.
Jérusalem, 96, 112, 113, 114, 188, 319.
Jurançon (Basses-Pyrénées), 144, 165.

Kairouan (Tunisie), 183, 326.
Kannaqah (Égypte), 316.
Karavas (Chypre), 185, 186.
Kertsch, 189.
Kinghoe (Angleterre), 214, 232.
Khamissa (Algérie), 209, 210.
Khirbet Zakarieh (Palestine), 114.
Klein-Grein (Styrie), 268.

Landas-Dazinville (Tunisie), 335, 336.

Digitized by Google

Langeais (Indre-et-Loire), 137.
Lapethos (Chypre), 185, 186, 187.
Laodicée (Syrie), 168.
Laramière (Lot), 138.
Larnaka (Chypre), 185.
Lebda (Tunisie), 103.
Lectoure, 181, 182.
Leipzig, 64, 194.
Leptis Magna, 103.
Levroux (Indre), 264, 265, 267, 268, 269.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 102.
Liancourt (Oise), 147.
Liban (Mont), 110.
Liège, 234.
Ligny-en-Barrois (Meuse), 257, 289.
Ligurie, 173.
Lille, 67, 146, 159, 202, 238.
Limbourg, 84.
Limoges, 62, 280.
Limousin, 62.
Loire (La), 262.
Loisy-en-Brie (Marne), 163.
Londres, 160, 223.
Longueville (Seine-Inférieure), 109, 144.
Lor (Aisne), 257.
Lorraine, 83, 178.
Lucques, 65.
Lutèce, 318.
Luxembourg, 84, 88.
Lydie, 139.
Lyon, 67, 217, 231, 300, 326.

Macornay (Jura), 135.
Madrid, 67.
Majumas (Syrie), 188.
Mantega (La), 72.
Mantoue, 195, 315.
Marathos (Syrie), 335.
Mardéric (Le), 119.
Mareil-sur-Maulde (Seine-et-Oise), 223.
Marseille, 67, 103, 116, 117, 124, 141, 254, 309.
Massalia, 268.
Mayence, 163, 238.
Mégare, 189.
Melun, 97.
Mésie, 105, 235.
Messerano (Italie), 165.
Messines (Belgique), 208.
Metz, 82, 83, 178.
Milan, 195, 229.
Modin (Palestine), 113, 114.
Monaco, 165.
Montbazin (Hérault), 206, 207.
Mont-Benoist (Doubs), 159.
Montcornet (Ardennes), 257.
Montenegro, 138.
Montmajour (Bouches-du-Rhône), 67.
Montpellier, 109, 206, 208.
Montreuil-sur-Mer, 335.
Moulins, 96.
Moulins (Indre), 264.
Mouriès (Bouches-du-Rhône), 162.
Munich, 79.
Murmuro (Sicile), 142.

Naissus, 130.
Nancy, 71, 109, 178, 238.
Narbonnaise, 181.
Narbonne, 206.
Navarre, 158.
Nemours, 334.
Nesazio (Istrie), 243.
Nesle (Somme), 165.
Neufchatel (Aisne), 257.
Neufchatel (Suisse), 162.
Neuvy-Pailloux (Indre), 162.
Nice, 174, 177.
Nicosie (Chypre), 261.
Niederbronn (Alsace-Lorraine), 337.
Nîmes, 206, 207, 298, 310.
Nisch (Serbie), 127, 130.
Nive (La), 157.

Digitized by Google

Nizy-le-Comte (Aisne), 257.
Normandie, 92.
Northampton (Angleterre), 79.
Noto (Sicile), 142.
Nottingham (Angleterre), 154.
Noyon (Oise), 335.
Numidie, 98.

Oberolm (Hesse rhénane), 137.
Olivet (Loiret), 95.
Obrzan (Autriche), 269.
Orléans, 227, 320.
Ombos (Égypte), 317.
Orthosia (Syrie), 335.
Orvieto, 314.
Ostie, 330.

Pagau (Alpes-Maritimes), 174, 175, 177.
Palerme, 134.
Palestine, 112, 188.
Palestrina, 122.
Palmyre, 197.
Pantalica (Sicile), 142.
Paris, 80, 84, 109, 145, 284, 318. *Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 97. *Abbaye de Saint-Victor*, 97. *Archiconfrérie du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, 319. *Bibliothèque de l'Arsenal*, 100, 279, 280, 325. *Bibliothèque nationale*, 294. *Cabinet des médailles*, 125, 145, 218, 298. *Collection E. Peyre*, 90. *Conciergerie*, 97. *Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 79, 80, 97, 270. *Dépôt des Petits-Augustins*, 286, 289, 292. *École des Hautes études*, 112. *Eglise des Cordeliers*, 319. *Hôtel de Montmorency*, 273, 279. *Ministère de la Marine*, 103. *Musée Carnavalet*, 261, 292. *Musée central des arts*, 289, 290, 291, 292, 293. *Musée de Cluny*, 90. *Musée des Monuments français*, 274, 275, 276, 277, 289, 290, 291, 293. *Musée du Louvre*, 70, 95, 112, 129, 131, 132, 185, 188, 191, 192, 194, 195, 206, 227, 236, 244, 246, 247, 248, 249, 254, 261, 270, 271, 274, 279, 284, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 298, 301, 310, 311, 326, 330, 332, 334, 344. *Pavillon de Hanovre*, 273. *Place de Grève*, 97. *Port Saint-Nicolas*, 261. *Université*, 80.
Parme, 194, 195.
Paros, 139, 140.
Pau, 144, 165.
Pergame, 323.
Périgueux, 197.
Péronne, 162.
Pérouse, 315.
Pertuis (Vaucluse), 120.
Phénicie, 168.
Philae (Égypte), 317.
Philippopoli, 239, 240.
Phrygie, 231.
Picardie, 66, 300.
Pierrelaye (Aisne), 160.
Pirée (Le), 112.
Poitiers, 180.
Poitou, 272, 273, 276, 284.
Pola (Istrie), 243.
Pomacle (Marne), 258.
Provence, 121.
Puy (Le), 89.

Queutrey (Haute-Saône), 166.

Reims, 89, 193, 256, 257, 258, 260, 299.
Rhin (Le), 163.
Rhodes, 189, 190.

Digitized by Google

Richelieu (Indre), 277, 278, 279, 281, 283, 284, 294.
Rivel (Mont), Jura, 166.
Roanne, 141.
Roche (Ardennes), 260.
Rome, 100, 101, 112, 179, 195, 197, 198, 199, 210, 211, 229, 299, 324, 325, 326, 330. *Arc de Septime-Sévère*, 233. *Basilique de Saint-Jean de Latran*, 126, 129. *Bibliothèque du Vatican*, 303. *Capitole*, 126, 179. *Catacombes*, 65. *Cimetière de Callixte*, 198. *Église Saint-Ange in Pescheria*, 184. *Église Sainte-Pudentienne*, 65. *Église Saint-Pierre-aux-Liens*, 277. *Église Santa-Maria-Antigua*, 183, 184. *Église Santa-Maria-Liberatrice*, 183. *Forum*, 183, 232. *Musée du Vatican*, 171. *Palais de Caligula*, 183. *Temple de Castor et Pollux*, 183. *Temple de Jupiter Stator*, 272.
Roncevaux, 155.
Rouillerot (Aube), 163.

Saint-Bonnet (Cantal), 317.
Saint-Cyr (Seine-et-Oise), 96.
Saint-Denis (Seine), 97, 270.
Sainte-Foy (Seine-Inférieure), 109, 144.
Saintes, 141.
Saint-Germain-en-Laye, 162, 225.
Saint-Goar, 163.
Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées), 155.
Saint-Loup-en-Champagne (Ardennes), 259.
Saint-Maur-sur-Loire (Maine-et-Loire), 114.
Saint-Mihiel (Meuse), 84.
Saint-Momelin (Nord), 147, 148, 202.
Saint-Pair (Manche), 114.
Saint-Rémy (Allier), 182.
Salers (Cantal), 317.
Salon (Aube), 162.
Samos, 218.
Sanct-Marein, 267.
San-Gemignano (Italie), 324.
Saône (La), 162.
Sauve (La), Gironde, 138.
Sauzelles (Indre), 338.
Savoie, 146.
Sébastopol, 61.
Sens, 67, 167.
Sétif, 188.
Sèvres (Seine-et-Oise), 221.
Sextantio, 206.
Sfax, 335.
Sinaï, 188.
Sion (Suisse), 185.
Siscia, 200, 300, 342.
Sméla (Russie), 202.
Sofia, 125.
Soissons, 160.
Solesmes (Sarthe), 92, 93, 94, 95.
Sousse, 326.
Strasbourg, 84.
Suisse, 63, 159.
Suse, 89.
Syracuse, 139, 142, 143.
Syrie, 111, 187, 188, 228, 249.

Tanaïs (Le), 112.
Tarragone, 199, 200.
Tattershal (Angleterre), 171.
Tène (La), 268, 269.
Tesson (Charente-Inférieure), 162.
Teste (La), Gironde, 160.
Thasos, 139, 140, 141.
Thérouanne (Pas-de-Calais), 146.
Thessalonique, 342.
Thionville, 84.

Digitized by Google

Tibre (Le), 229.
Todi (Italie), 330.
Tongres (Belgique), 234, 235.
Tortose (Syrie), 244.
Toul, 84.
Toulon, 109, 119, 144.
Toulouse, 61, 272, 320.
Touraine, 146, 275.
Tournai (Belgique), 147.
Tournon, 338.
Tours, 145, 147, 279.
Tozeur (Tunisie), 183.
Trente, 64.
Trèves, 83, 84, 163, 164, 258, 260.
Trieste, 138, 243.
Tripolitaine, 103, 211.
Troyes, 91, 92, 183.
Trysa (Asie Mineure), 321.
Tubursicum Numidarum, 210.
Tuilière (La), Vaucluse, 119.
Tulle, 61.
Turin, 208, 212, 228.
Tunis, 165, 182, 202.
Tunisie, 202, 326.
Tuniza (Tunisie), 312.
Tyr, 132, 228, 322.

Urrugne (Basses-Pyrénées), 313.
Uzalis, 123.

Var (Le), 174, 177.
Vaurezis (Aisne), 160.
Verdun, 84.
Verneuil (Eure), 91.
Verrières (Aube), 135.
Versailles, 100, 145, 273, 301, 302, 304, 310.
Vertault (Côte-d'Or), 215, 220, 221, 222, 223, 224.
Vertillum, 215, 216.
Vertus (Marne), 163.
Vichy (Allier), 102, 103.
Vieille-Chapelle (Pas-de-Calais), 192.
Vienne (Autriche), 148, 149, 151, 212, 321, 341.
Vienne (Isère), 181.
Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), 91.
Villelaure (Vaucluse), 119, 120, 121.
Vintimille, 72.
Voncq (Ardennes), 260.

Wiesbaden (Allemagne), 163.
Withem (Angleterre), 171.

Ypres (Belgique), 208.

Zerf (Allemagne), 163.

III.

Index des illustrations.

1. Bas-relief de Hœrtchenlei 85
2. Combat de Dares et d'Entelle (Mosaïque trouvée à Villelaure) 119
3. Tête de Constantin trouvée à Nisch (Musée de Belgrade). 127
4. Partie de la décoration d'un vase du Musée de Boston 137

Digitized by Google

5. Vase trouvé à Murmuro (Musée de Syracuse) . . 143
6. Médaillon en or du Musée de Vienne (face) . . . 149
7. Médaillon en or du Musée de Vienne (revers) . . 151
8. Bronze du Musée d'Issoudun 161
9. Enseigne légionnaire trouvée en Angleterre . . . 169
10. Bloc de pierre orné de reliefs trouvé au lieu dit *Pagau* 174
11. Blocs de pierre ornés de reliefs trouvés au lieu dit *Pagau* (vue à vol d'oiseau) 175
12. Inscription trouvée près de Montbazin 207
13. Vase à reliefs trouvé à Vertault 220
14. Vase à reliefs trouvé à Vertault 221
15. Couteau-serpette trouvé à Vertault 222
16. Fibules trouvées à Vertault 224
17. Figurine de terre cuite trouvée près de Philippopoli. 239
18. Moule en deux pièces trouvé en Égypte (Musée du Louvre) 246
19. Pièce de moule trouvée en Égypte (Musée du Louvre). Face A 247
20. Pièce de moule trouvée en Égypte (Musée du Louvre). Face B 248
21. Plaque de bronze trouvée à Levroux (Musée de Châteauroux) 265
22. Fragment recueilli à Levroux (Musée de Châteauroux) 269
23. Statue d'homme trouvée à Apt. Collection du duc de Devonshire à Chatsworth House. 305
24. Groupe d'une mère et sa fille trouvé à Apt. Collection du duc de Devonshire à Chatsworth House. 307
25. Tablette magique de la nécropole d'Hadrumète (Musée du Louvre) 327
26. Tablette magique de la nécropole d'Hadrumète (Musée du Louvre) 328
27. Fragment d'une tablette magique d'Hadrumète (Musée du Louvre) 331
28. Fragment d'une tablette magique d'Hadrumète (Musée du Louvre) 333

Digitized by Google

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1901 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires. 9
Membres résidants. 10
Associés correspondants nationaux classés par départements. 15
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 37
Associés correspondants étrangers 38
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 42
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 52
Discours de M. Max. Collignon, président sortant . . 60
Invitation au Congrès des Sociétés savantes à Nancy . 71
Rapport financier du trésorier. 76
Nomination d'une commission pour la révision des statuts et du règlement 109, 117
Mise en vente des jetons de la Société 109
Vœu en faveur de fouilles à Pierrelaye. 160
Autorisation au bibliothécaire de s'adjoindre temporairement un auxiliaire 214
Annonce du 40e Congrès des Sociétés savantes . . . 238
Diplôme de l'Exposition universelle de 1900 319
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1902. 321
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1901. 345
Liste des périodiques reçus par la Société en 1901 . . 364
Additions et corrections 379
Index par noms d'auteurs 380
Index géographique 391
Index des illustrations 398

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

I.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Approuvés par ordonnance royale, le 4 juillet 1829; modifiés par le conseil d'État, le 21 mars 1883.

TITRE I.

Objet et organisation de la Société.

ARTICLE PREMIER.

La Société nationale des Antiquaires de France s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la nation française, jusqu'au XVI^e^ siècle inclusivement.

ART. 2.

La Société est composée de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'associés correspondants, nationaux et étrangers, dont le nombre est indéterminé.

Digitized by Google

ART. 3.

Le bureau de la Société est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste.

ART. 4.

Ces officiers sont nommés au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

La durée de leurs fonctions est d'un an.

ART. 5.

Il y aura une année d'intervalle avant qu'on puisse être appelé derechef à remplir les mêmes fonctions : cependant, le trésorier et l'archiviste-bibliothécaire peuvent être élus trois fois consécutives.

Aucun intervalle n'est prescrit lorsqu'il s'agit de fonctions différentes.

ART. 6.

Le bureau réuni forme la commission administrative de la Société; il s'occupe une fois par mois d'objets purement administratifs; il convoque, s'il y a lieu, des assemblées extraordinaires.

Il fait partie de toutes les commissions.

ART. 7.

Les membres du bureau devront être au nombre de trois pour délibérer.

ART. 8.

Les membres honoraires sont dispensés de toutes fonctions.

TITRE II.

Présentations et admissions.

ART. 9.

Les conditions d'éligibilité sont d'être connu par des

Digitized by Google

ouvrages ou par des travaux et des recherches sur les antiquités.

ART. 10.

Celui qui se présente pour une place de membre résidant ou d'associé correspondant doit signer sa demande dans une lettre adressée au président ou au secrétaire.

Cette demande doit être appuyée par deux membres présentateurs, qui signent la lettre du candidat.

ART. 11.

Une commission de trois membres nommés par le président est chargée de faire, dans un mois à dater de l'époque de la présentation, un rapport écrit sur les titres du candidat. Les présentateurs ne peuvent être membres de cette commission.

Le rapport sera signé par les commissaires et déposé aux archives.

Les voix seront recueillies au scrutin secret et les deux tiers des suffrages devront décider de l'élection du candidat.

ART. 12.

Les membres résidants, que leur âge ou la nature de leurs fonctions empêche d'assister régulièrement aux séances de la Société et de participer à ses travaux, peuvent demander à passer dans la classe des membres honoraires.

La Société statue sur cette demande au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ART. 13.

Nul ne peut être admis parmi les membres honoraires qu'après quinze années d'exercice en qualité de membre résidant, à moins qu'il n'y ait des considérations jugées suffisantes d'après un rapport.

ART. 14.

Tout membre résidant qui cesse d'habiter Paris peut, à

Digitized by Google

son choix, conserver son titre ou devenir associé correspondant national. Toutefois, après avoir opté pour cette dernière qualité, il peut, lorsqu'il y aura une place vacante de membre résidant, poser sa candidature dans les formes ordinaires; s'il est élu, il n'aura pas à acquitter les droits de diplôme.

ART. 15.

Il est délivré à chaque membre reçu un diplôme scellé du sceau de la Société et signé des membres du bureau.

ART. 16.

Tout membre résidant qui, sans excuse jugée suffisante par le bureau, aura laissé écouler un an sans avoir entièrement satisfait à la cotisation et qui aura été depuis inutilement averti par le trésorier, deux fois à un mois d'intervalle, sera considéré comme démissionnaire.

TITRE III.

Travaux et devoirs.

ART. 17.

Les membres résidants et les associés correspondants sont invités à donner, au moins une fois par an, à la Société, communication d'un ouvrage ou d'un mémoire.

ART. 18.

Une commission de trois ou cinq membres, nommés au scrutin et à la majorité absolue, est chargée de faire un rapport sur les mémoires qui lui sont renvoyés par la Société et de suivre l'impression de ceux qui ont été adoptés pour faire partie de la collection.

Les membres de cette commission sont renouvelés par tiers ou par cinquième, tous les ans, dans la séance où l'on renouvelle les officiers de la Société.

Ils peuvent être réélus.

Digitized by Google

ART. 19.

Les mémoires, rapports, etc., peuvent être imprimés dans les collections de la Société, soit en entier, soit par extrait, après avoir été lus une fois en séance. Des observations peuvent être présentées pendant ou après cette lecture.

Au cas où la demande en serait faite, la Société décidera s'il y a lieu d'entendre une seconde lecture.

Les mémoires, rapports, etc., ne sont admis pour l'impression ou pour être lus en séance publique qu'au scrutin secret, à la majorité des deux tiers des voix, et après un rapport fait par la commission.

ART. 20.

Sur ce rapport, la Société détermine l'époque et l'ordre de la publication des mémoires qui ont été adoptés pour faire partie de la collection.

ART. 21.

Une députation de la Société, nommée par le président, assiste aux funérailles des membres décédés.

ART. 22.

Le président désigne les membres chargés de faire connaitre, dans des notices nécrologiques, les travaux de leurs confrères décédés.

Ces notices peuvent être lues aux séances publiques et insérées, soit en entier, soit par extrait, dans les publications de la Société.

Les minutes, signées des auteurs, resteront déposées aux archives.

TITRE IV.

Séances ordinaires et publiques.

ART. 23.

La Société tient ses séances ordinaires hebdomadaires,

Digitized by Google

sauf pendant les vacances dont la durée est fixée par le règlement d'organisation intérieure.

ART. 24.

Les séances ordinaires sont consacrées à la lecture de la correspondance, des travaux des membres résidants et des associés correspondants et de rapports sur les ouvrages dont il a été fait hommage à la Société.

ART. 25.

Les membres honoraires ont voix délibérative quand ils assistent aux séances.

Les associés correspondants ont, dans le même cas, voix consultative.

ART. 26.

La Société peut tenir tous les ans une séance publique; l'époque en sera fixée et les lectures qu'on devra y faire seront approuvées par elle, après délibération.

ART. 27.

Elle peut décerner, si elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis par elle au concours au moins un an d'avance.

ART. 28.

Une commission, composée de quatre membres nommés par scrutin de liste à la majorité relative, se réunit à la commission des mémoires pour examiner les pièces envoyées au concours, après qu'elles ont été lues au moins une fois en séance ordinaire.

Les deux commissions réunies font leur rapport et la Société prononce au scrutin secret à la majorité des deux tiers des voix.

ART. 29.

Les membres résidants et honoraires sont seuls exclus du concours.

Digitized by Google

ART. 30.

Les lectures en séances publiques sont précédées :

1° D'un rapport sur les travaux de la Société et de ses membres et associés correspondants dans le courant de l'année. Ce rapport est fait par le secrétaire ou par le secrétaire adjoint ;

2° D'un rapport, quand il y a lieu, sur le sujet du prix et sur les ouvrages envoyés au concours. Ce rapport peut être fait, soit par le secrétaire ou par le secrétaire adjoint, soit par un membre de la commission des prix réunie à celle des mémoires.

ART. 31.

Ces deux commissions, réunies au bureau, règlent l'ordre des lectures qui doivent être faites en séance publique ; elles en présentent le tableau en séance ordinaire et la Société l'adopte ou le modifie, selon qu'elle le juge convenable.

TITRE IV.

Des fonctions des officiers de la Société.

ART. 32.

La police des séances appartient au président ; il a seul le droit d'interrompre une lecture, de rappeler à l'ordre ou au silence, et il est spécialement chargé de faire exécuter le règlement, dont un exemplaire est toujours déposé sur le bureau.

Le président règle aussi l'ordre des lectures, fait connaître l'ordre du jour des séances, nomme à toutes les commissions autres que celles qui doivent être élues par la Société conformément aux présents statuts.

ART. 33.

Une commission composée de trois membres surveille la rentrée des fonds et la manière dont ils peuvent être employés. Elle donne son avis sur les dépenses de toute

Digitized by Google

nature que la Société se propose de faire, et le trésorier n'acquitte aucun mandat qu'il ne soit ordonnancé par elle.

Ces formalités sont nécessaires pour que la Société puisse être obligée.

ART. 34.

Les membres de cette commission sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

Ils se renouvellent par tiers, tous les ans, et ils ne peuvent être réélus qu'après une année d'intervalle.

Le trésorier assiste aux séances de la commission des fonds; il y a voix consultative.

TITRE VI.

Dispositions générales.

ART. 35.

Le président représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 36.

Les excédents de recettes, qui ne sont pas indispensables aux besoins et au développement de la Société, seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France ou en obligations de chemins de fer français émises par des compagnies auxquelles un minimum d'intérêts est garanti par l'État.

ART. 37.

Dans le cas où l'opportunité de la dissolution de la Société aura été reconnue, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération prise dans la séance où la dissolution sera prononcée; cette délibération sera soumise au gouvernement.

ART. 38.

Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'en vertu d'une délibération de la Société et avec l'approbation du gouvernement.

Digitized by Google

II.

RÈGLEMENT

D'ORGANISATION INTÉRIEURE.

Adopté dans la séance du 5 février 1830 et modifié dans les séances des 9 et 19 décembre 1839, 9 avril et 9 décembre 1845, 9 août et 19 novembre 1847, 19 mars et 29 novembre 1849, 9 et 16 janvier 1857, 5 juillet et 8 novembre 1882, 4 juin 1884, 6 avril 1892, 6 février 1895, 5 mai 1897 et 4 avril 1900.

L'approbation donnée aux statuts de la Société, par l'ordonnance royale du 4 juillet 1820, ne s'applique pas au règlement d'administration intérieure.

ARTICLE PREMIER.

La Société tient ses séances ordinaires tous les mercredis.
Les séances commencent à quatre heures de relevée.
Lorsque le jour indiqué est une fête, la séance n'a pas lieu.

ART. 2.

Les séances ordinaires sont suspendues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre; toutes les délibérations sont ajournées au premier *mercredi* de novembre; toutefois, le président, ou le secrétaire avec son autorisation, peut, durant les vacances, provoquer une séance qui sera annoncée par lettres, huit jours à l'avance.

ART. 3.

C'est seulement dans les séances du premier *mercredi* du mois que la Société s'occupe d'affaires administratives, réglementaires et de police intérieure.
Les séances administratives peuvent être prorogées par un arrêté de la Société.

ART. 4.

C'est aussi seulement dans les séances du premier *mer-*

Digitized by Google

credi du mois que la Société est appelée à statuer sur les présentations et les admissions.

La présence du *tiers* des membres inscrits au tableau est nécessaire pour voter sur une demande d'admission.

ART. 5.

Les élections aux places de membres résidants se font par bulletins nominatifs et sans scrutin préalable sur l'ordre de priorité.

Si, après cinq tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité exigée par l'article 11 des statuts, l'élection est renvoyée à la première séance du mois suivant.

ART. 6.

Il y a un registre de présence. Il ne peut être signé que sur le bureau; il est ouvert à quatre heures et fermé à la fin de la séance, après la signature du président.

ART. 7.

Un double jeton de présence est dû, pour chaque séance, à chacun des membres résidants qui y assistent.

Un jeton de présence est offert à tout associé correspondant national ou étranger qui lit un mémoire à la Société.

ART. 8.

Les jetons sont aux types du jeton de l'Académie celtique, gravé par Augustin Dupré et modifié en 1900. Ils sont en argent ou en bronze. Les coins de ces jetons sont déposés au Musée monétaire de la Monnaie de Paris.

ART. 9.

Les jetons d'argent sont de la valeur de 5 francs; ceux de bronze de la valeur de 50 centimes.

Le trésorier est autorisé à recevoir les uns et les autres en déduction de la cotisation.

ART. 10.

Les jetons dus pour chaque séance sont en bronze; dix de ces jetons peuvent être échangés pour un jeton d'argent.

Digitized by Google

ART. 11.

Les membres qui ont acquitté à l'avance, conformément à l'article 19 du présent règlement, la cotisation du trimestre courant, peuvent seuls avoir part à la distribution des jetons.

ART. 12.

Le renouvellement des membres du bureau se fait dans la première séance de décembre.

Le nouveau bureau n'entre en fonctions que dans la première séance de janvier.

ART. 13.

En l'absence du président, le premier vice-président occupe le fauteuil. En l'absence du premier vice-président, le fauteuil est occupé par le second vice-président, et, si ce dernier n'est point présent à la séance, il est remplacé par le plus ancien président ou vice-président, et, à leur défaut, par le doyen d'âge.

ART. 14.

Tout membre qui troublera l'ordre des séances et qui ne se soumettra pas aux observations du président sera censuré par lui au nom de la Société.

S'il persiste dans sa conduite, il sera invité à donner sa démission, et, s'il s'y refuse, la Société pourra prononcer son exclusion au scrutin secret et à la majorité des deux tiers des voix, après un rapport fait par une commission de cinq membres nommés pareillement au scrutin et à la majorité absolue des suffrages.

Cette commission devra inviter le membre dont il s'agit à venir lui donner les explications qu'il jugera convenables.

ART. 15.

Le secrétaire, ou à son défaut le secrétaire adjoint, est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la rédaction et de l'envoi des diplômes et de la correspondance.

Digitized by Google

ART. 16.

Les procès-verbaux sont transcrits sur un registre, après qu'ils ont été adoptés par la Société et signés par le président.

ART. 17.

Le bibliothécaire-archiviste inscrit sur un registre particulier les mémoires manuscrits ou imprimés, les livres et les objets d'art ou d'antiquité envoyés à la Société, avec la date du jour de leur réception et le nom de ceux qui les ont envoyés.

Il a la garde de tous ces objets ainsi que celle des diplômes et du sceau de la Société.

ART. 18.

Il ne peut communiquer les ouvrages imprimés que sous récépissé et pour un temps fixé qui ne peut excéder trois mois.

Il ne donne en communication les mémoires manuscrits ou les objets d'art et d'antiquité que sur l'autorisation écrite et signée par le président de la commission des impressions.

ART. 19.

Le montant de la cotisation de chaque membre résidant est fixé à *soixante francs* par an payables par trimestre et d'avance.

Les trimestres commencent au 1er janvier, au 1er avril, au 1er juillet et au 1er octobre.

Les nouveaux membres payent la cotisation du trimestre pendant lequel ils ont été élus.

ART. 20.

Les droits de diplôme sont fixés à *vingt-cinq francs*.

Les membres résidants et les associés correspondants sont également tenus au payement de ces droits.

Cependant la Société peut dispenser de tous droits de

Digitized by Google

diplôme et de cotisation les savants étrangers d'une notoriété exceptionnelle qu'elle voudrait s'associer. Les étrangers admis dans ces conditions seront considérés comme membres honoraires et en auront tous les droits, sauf le droit de vote. Leur nombre ne pourra excéder *dix*. Ils n'auront pas à poser leur candidature par lettre, mais devront être élus à la majorité des deux tiers des votants, sur la proposition de deux membres titulaires et sur le rapport favorable d'une commission de trois membres désignés par le président.

ART. 21.

Tout membre résidant ou associé correspondant non compris dans l'exception énoncée dans le troisième paragraphe de l'article précédent, qui aura refusé ou négligé de retirer son diplôme trois mois après que sa nomination lui aura été annoncée, sera, après deux avertissements par écrit du trésorier, à un mois d'intervalle, considéré comme démissionnaire et rayé du tableau de la Société.

ART. 22.

Le trésorier reçoit les sommes provenant de la cotisation trimestrielle des membres résidants, des droits de diplôme et toutes les autres sommes appartenant à la Société.

ART. 23.

Il fait, à la fin de chaque trimestre, un rapport sommaire sur l'état des finances de la Société et présente, dans une des séances du premier trimestre, un tableau général des dépenses et des recettes pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ce tableau est soumis, avec les pièces à l'appui, à la commission des fonds, qui en fait un rapport à la Société.

ART. 24.

La Société publie, outre le recueil de ses *Mémoires*, un *Bulletin trimestriel* de ses travaux.

Chaque numéro de ce *Bulletin* contient le compte-rendu

Digitized by Google

des séances du trimestre précédent, extrait des procès-verbaux approuvés par la Société, ainsi que le texte ou une analyse des notices, mémoires, rapports ou communications qu'elle a reçus, soit de ses membres résidants ou honoraires, soit de ses associés correspondants, et qui ne sont pas de nature à figurer dans le recueil des *Mémoires*.

Le premier numéro de chaque année contient, en outre, le tableau de la composition du bureau, l'indication des changements arrivés parmi les membres résidants et honoraires pendant l'année précédente, enfin la liste des membres et associés et celle des Sociétés nationales et étrangères avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

ART. 25.

La commission chargée, aux termes de l'article 19 des statuts, de faire un rapport sur les mémoires et notices destinés à l'impression devra présenter ses conclusions sur chacun d'eux dans le délai d'un mois à partir du jour où ils lui auront été renvoyés.

ART. 26.

Tout membre résidant ou honoraire a droit aux publications de la Société.

ART. 27.

Tout auteur d'un travail admis à faire partie du recueil des *Mémoires* de la Société a droit à un tirage à part de ce travail à cinquante exemplaires.

Ce tirage, exécuté avant la mise en pages des feuilles du recueil qui devront contenir le travail dont il s'agit, est tout de suite et gratuitement délivré à l'auteur.

Il a une pagination particulière, et, quand la longueur du travail excède deux feuilles, il peut y être ajouté un titre spécial.

Si le travail doit être accompagné de planches, on les joint au tirage à part.

ART. 28.

Chaque mémoire tiré à part porte en tête la mention for-

Digitized by Google

melle qu'il est extrait du recueil de la Société et qu'il ne pourra être reproduit, en tout ou en partie, dans un autre recueil ou dans un journal, avant la publication du volume dont il fait partie.

ART. 29.

Tout auteur d'une communication insérée dans le *Bulletin* et dont la longueur excède une demi-feuille a également droit à un tirage à part de cette communication à cinquante exemplaires.

Ce tirage à part ne pourra être délivré à l'auteur qu'après que le numéro du *Bulletin* dont il est extrait aura paru.

ART. 30.

La mise en vente des tirages à part est absolument interdite.

ART. 31.

Les associés correspondants nationaux et étrangers sont tenus de payer une cotisation annuelle de *douze francs,* qui sera recouvrée au moyen d'un mandat à vue délivré par le trésorier.

Ils ont droit aux *Mémoires* et au *Bulletin* publiés par la Société.

ART. 32.

Les associés correspondants nationaux et étrangers peuvent racheter leurs cotisations annuelles en versant une fois pour toutes la somme de *cent cinquante francs.*

ART. 33.

Les associés correspondants qui refuseraient ou négligeraient de remplir l'obligation qui leur est imposée par l'article 31 seront, après un délai de trois mois et deux avertissements par écrit du trésorier, à un mois d'intervalle, considérés comme démissionnaires et rayés du tableau de la Société.

Digitized by Google

Il ne sera, à l'avenir, statué sur les demandes d'admission que lorsque le candidat aura souscrit un engagement de remplir les obligations qui lui sont imposées.

ART. 34.

Les articles réglementaires et ceux qui auraient pour objet de changer quelques dispositions des statuts de la Société ne pourront être présentés que par une commission nommée au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Ils ne pourront être adoptés dans la séance où ils auront été proposés; mais il devra s'écouler un mois entre le rapport et la délibération.

Les membres présents à la séance ne pourront adopter ou rejeter lesdits articles réglementaires s'ils ne sont au nombre de quinze; la majorité sera des deux tiers des voix.

Lorsqu'une question de règlement devra être soumise à la Société, les membres seront avertis par une lettre adressée à domicile.

Si, à la séance désignée ou à la séance suivante, la Société ne se trouve pas en nombre, le président renverra la discussion à une troisième séance et la présence du tiers des membres inscrits au tableau rendra la délibération valable.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ART LIBRARY,

Stanford University Libraries
3 6105 014 189 554

Digitized by Google